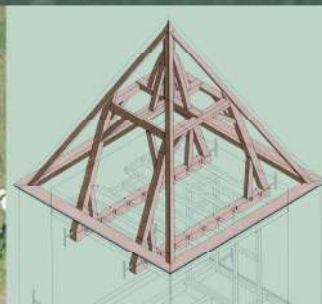


Institut supérieur d'Architecture
Saint-Luc de Wallonie, Liège
Formation européenne de Spécialisation en
Restauration du Patrimoine architectural
Avril 2008

Etude et projet de restauration
du pavillon et four banal
du château-ferme de Bourdon

Mémoire présenté en vue de l'obtention du
Certificat de Spécialisation en
Restauration du Patrimoine architectural
par Isabelle Gilles

sous la direction de Monsieur
Jean-Louis Vanden Eynde
architecte et archéologue



Institut supérieur d'Architecture
Saint-Luc de Wallonie, Liège
Formation européenne de Spécialisation en
Restauration du Patrimoine architectural
Avril 2008

Etude et projet de restauration
du pavillon et four banal
du château-ferme de Bourdon

Mémoire présenté en vue de l'obtention du
Certificat de Spécialisation en
Restauration du Patrimoine architectural
par Isabelle Gilles

sous la direction de Monsieur
Jean-Louis Vanden Eynde
architecte et archéologue

En souvenir de Joseph Hogge

Je remercie vivement toutes les personnes qui m'ont aidée, soutenue et réconfortée durant l'élaboration du mémoire

Madame Françoise Duperroy, coordinatrice de la formation, pour le temps et les judicieux conseils qu'elle nous a toujours généreusement prodigués,

Monsieur Bernard Pirson, directeur des mémoires-projets, pour les commentaires avisés délivrés au cours de quelques réunions autour du mémoire,

Monsieur Jean-Louis Vanden Eynde, promoteur, pour son amour et sa connaissance du Patrimoine architectural, qu'il transmet admirablement, pour la confiance qu'il m'accorde et pour son soutien permanent,

Monsieur Philippe Tomsin, lecteur, pour son aide très précieuse et pour l'intérêt qu'il porte à notre recherche.

Merci à tous les professeurs de la formation, pour la qualité et la richesse de leurs enseignements.

Monsieur Pierre Paquet, pour le temps qu'il a aimablement consacré à l'avancement de notre étude,

Messieurs Marc Schellings et Jean-Louis Vanden Eynde pour leur aide appréciable dans le relevé sur le terrain,

Aux familles Hogge, propriétaires des lieux, pour leur accueil et leur disponibilité.

Un merci tout particulier à feu Monsieur Joseph Hogge, pour son enthousiasme envers notre recherche et pour son précieux témoignage.

A ma famille et mes amis, pour leurs encouragements constants.

Merci ma Blanche pour ta merveilleuse patience.

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Introduction | 3 |
| 1 Situation existante | 5 |
| 1.1 Contexte général et implantation du bâti..... | 5 |
| 1.2 Observation rapide de l'ensemble bâti..... | 12 |
| 1.2.1 Les abords..... | 12 |
| 1.2.2 Le château-ferme | 14 |
| 1.2.3 La chapelle Saint-Remacle..... | 18 |
| 1.2.4 Le pavillon | 20 |
| 1.3 Etude historique et documentaire..... | 36 |
| <i>La seigneurie de Waveraille (XVI^e siècle).....</i> | <i>38</i> |
| <i>La seigneurie d'Anliers (1610-ca 1625)</i> | <i>38</i> |
| <i>La seigneurie de Vervy (ca 1625-1690).....</i> | <i>39</i> |
| <i>La seigneurie de Nollet (1690-1791).....</i> | <i>42</i> |
| <i>Jean-Baptiste Dupont (1795[?] à 1820).....</i> | <i>48</i> |
| <i>La ferme Gilles (1820-1906).....</i> | <i>49</i> |
| <i>La ferme Hanin (1906-1957).....</i> | <i>54</i> |
| <i>La ferme Hogge (1957-2007).....</i> | <i>55</i> |
| 1.4 Observation détaillée de la construction du pavillon..... | 65 |
| 1.4.1 Dimensionnement..... | 65 |
| 1.4.2 Gros-œuvre..... | 68 |
| <i>Les maçonneries des élévations.....</i> | <i>68</i> |
| <i>Les tirants et les ancrés</i> | <i>72</i> |
| <i>Le plancher à entrevous et solives sur pointes</i> | <i>74</i> |
| <i>Le plancher à solives et poutres.....</i> | <i>76</i> |
| <i>La charpente du comble.....</i> | <i>79</i> |
| <i>La couverture.....</i> | <i>90</i> |
| 1.4.3 Second-œuvre..... | 91 |
| <i>Le pan de bois</i> | <i>91</i> |
| <i>Les menuiseries extérieures.....</i> | <i>95</i> |
| <i>Les revêtements de sols</i> | <i>95</i> |
| <i>Les enduits muraux.....</i> | <i>97</i> |
| <i>La cheminée.....</i> | <i>98</i> |

| | | |
|-------|---|-----|
| 1.5 | Etude du four à pain | 100 |
| 1.5.1 | Le four à pain dans les traités techniques du XVIII ^e et XIX ^e siècle | 100 |
| | <i>Le four banal</i> | 100 |
| | <i>Le four à pain</i> | 101 |
| | <i>Son fonctionnement</i> | 105 |
| | <i>Ses formes et dimensions</i> | 108 |
| | <i>Sa construction</i> | 110 |
| | <i>Fortune du four à pain traditionnel</i> | 113 |
| 1.5.2 | Essai de reconstitution du four à pain de Bourdon | 114 |
| 1.5.3 | Etude régionale comparée | 123 |
| 1.6 | Bilan de la situation existante | 132 |
| 1.6.1 | Analyse historico-critique | 132 |
| 1.6.2 | Etat sanitaire..... | 137 |
| | <i>Extérieur</i> | 137 |
| | <i>Rez-de-chaussée</i> | 138 |
| | <i>1^{er} étage</i> | 139 |
| | <i>Comble</i> | 139 |
| | <i>Conclusion</i> | 141 |
| 2 | Situation projetée..... | 151 |
| 2.1 | Etudes préalables | 151 |
| 2.2 | Programme de réaffectation..... | 153 |
| 2.2.1 | Le pavillon | 153 |
| 2.2.2 | Le four à pain..... | 153 |
| 2.2.3 | Le monument dans le site..... | 154 |
| 2.3 | Projet de restauration | 158 |
| 2.3.1 | Extérieur | 158 |
| 2.3.2 | Rez-de-chaussée | 160 |
| 2.3.3 | 1 ^{er} étage | 161 |
| 2.3.4 | Comble..... | 161 |
| | Conclusions..... | 183 |
| | Bibliographie | 185 |
| | Table des illustrations | 191 |
| | Annexe : cahier spécial des charges – clauses techniques (charpente) | |

Introduction

(...) & la joye qu'on ressent, lorsqu'on en peut avoir quelque lumiere, nous font juger de la satisfaction & des avantages, que ceux qui viendront après nous, pourront recevoir de ce que nous leur laisserons.

André FÉLIBIEN, 1676¹

L'objet du mémoire-projet, dans le cadre de la Formation européenne de Spécialisation en Restauration du Patrimoine architectural, consiste en l'étude d'un édifice classé, de petites dimensions et susceptible d'être réaffecté, puis en l'élaboration d'un projet de restauration du monument choisi.

Notre choix s'est porté sur un petit bâtiment élevé en milieu rural : un élégant pavillon à deux niveaux planté dans les pâtures d'une grosse ferme en carré, à Bourdon près de Marche-en-Famenne :

A l'écart, pavillon de plan carré, de la 2^e moitié du XVIII^e s., peut-être ancien four banal, comptant deux niveaux de percements à linteau bombé et clé sur montants à queues de pierre, dont la porte à traverse droite. Faces O. et S. aveugles. Chaînages d'angle harpés. Toiture pyramidale à coyau et girouette en fer forgé.²

Outre le fait que l'édifice retenu réponde parfaitement aux consignes établies pour le mémoire-projet, plusieurs raisons ont guidé notre choix. Il s'agit tout d'abord d'un coup de cœur pour une architecture domestique à l'élégance sans prétention, inscrite dans une ruralité emprunte de modestie. Une modestie qui nous invite à autant d'humilité dans notre approche du lieu et dans le geste architectural de la restauration.

¹ FÉLIBIEN 1690 [1676], préface, non paginée.

² IPM 1979, VII, p. 191.

La composition homogène et la mise en œuvre soignée du pavillon, qui semble avoir été bâti dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, ont contribué à le distinguer par son classement en 1982.

Est classé comme monument, en raison de sa valeur architecturale, l'ancien four banal à Bourdon, commune de Hotton. Cet immeuble est connu au cadastre de la commune de Hotton, 4^{ème} division, section A, n^o- 421 (30 ca).³

Certes, le bâtiment présente une « valeur architecturale » appréciable. Pour ce qui concerne l'appellation « four banal », peu de traces subsistent : un arc de décharge en briques sur la face Sud-Est, un conduit de cheminée intérieur... Une belle provocation pour la recherche, ce qui a également orienté notre choix. Signalons d'entrée de jeu qu'un four à pain a bien existé. Accolée au pavillon, la délimitation en maçonnerie de pierre de son emprise au sol affleure en partie.

Enfin, l'étude du pavillon de Bourdon a été, contre toute attente, l'occasion de nous rapprocher de quelques-uns de nos aïeux. Bien sûr, nous connaissions le lien de notre famille avec cette région ; et cela explique sans doute notre préférence pour ce site. En revanche, nous ignorions la présence, dans la période qui nous occupe, de plusieurs familles Gilles sur les terres de Bourdon, et cela au moins depuis la fin du XVIII^e siècle.

Autant de raisons qui ont entretenu notre enthousiasme tout au long de cette recherche.

Le mémoire est organisé en deux grandes parties : la situation existante et la situation projetée. La première division est le résultat d'une recherche qui se voulait la plus complète et précise possible, abordant les dimensions historiques, artistiques, archéologiques et techniques du lieu, dans la mesure de nos compétences. La seconde étape, le projet, résulte bien évidemment du bilan de la situation existante. Le projet est complété par un Cahier des charges appliqué à la restauration de la charpente du comble du pavillon. Ce document est proposé en annexe à la fin du volume.

³ Article 1^{er} de l'arrêté de classement de l'Exécutif de la Communauté française, donné le 22 octobre 1982.

1 Situation existante

1.1 Contexte général et implantation du bâti

Situé dans la province du Luxembourg, à mi-chemin entre Marche-en-Famenne (4,5 km) et Hotton (4 km), le petit village de Bourdon⁴ – latitude 50°14' Nord, longitude 5°23' Est – étend son bâti le long de la « Grand-Route » (fig. 1-4). Cet axe s'aligne sur une longue bande calcaire. Plus résistante à l'érosion, cette zone émerge de la grande dépression schisteuse de la Famenne et traverse la région sous la forme d'une suite de collines allongées⁵. Implanté au creux d'un vallon, Bourdon jouit d'une situation confortable : protégé des vents, approvisionné en eau⁶ et en matériaux de construction, riche en terres cultivables et en pâtures. Si l'on en croit l'étymologie proposée par Emile Tandel, Bourdon, mot celtique, se décomposerait en *Bour* = fontaine, et *Don* = élévation, soit fontaine au pied (ou venant) de la montagne⁷. D'autres auteurs suggèrent que Bourdon, ou Bordon, est un diminutif de l'ancien français *Borde* = cabane⁸. Il importe peu : les deux hypothèses semblent se compléter pour dépeindre la réalité du lieu : un site de qualité propre à y bâtir son logis.

En arrivant de Marche, à la sortie du village, quelques bâtiments forment – par les matériaux, l'implantation et le style – un ensemble cohérent : une importante ferme en carré, une chapelle au milieu du cimetière et un petit bâtiment coiffé d'une toiture en pavillon (fig. 5).

En 1982, les bâtiments formant cet ensemble – la ferme Hogge, la chapelle Saint-Remacle et le pavillon –, ainsi que la ferme Paye construite au XIX^e siècle, font l'objet d'un projet de classement (fig. 6-11). Finalement, seul le pavillon portera l'écusson bleu et blanc, classé comme monument sous l'appellation de « four banal » (fig. 12-14).

⁴ Données administratives : Bourdon, province de Luxembourg, arrondissement de Marche-en-Famenne, commune de Hotton.

⁵ NÉMERY 1975, p. 8.

⁶ GÉNICOT 1988, pp. 45-46.

⁷ TANDEL 1892, p. 150.

⁸ CARNOY 1948 ; *Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et Dialectologie* 1933, VII, p. 149.



Fig. 1. Carte administrative de la Belgique. © IGN, Bruxelles, 2001.

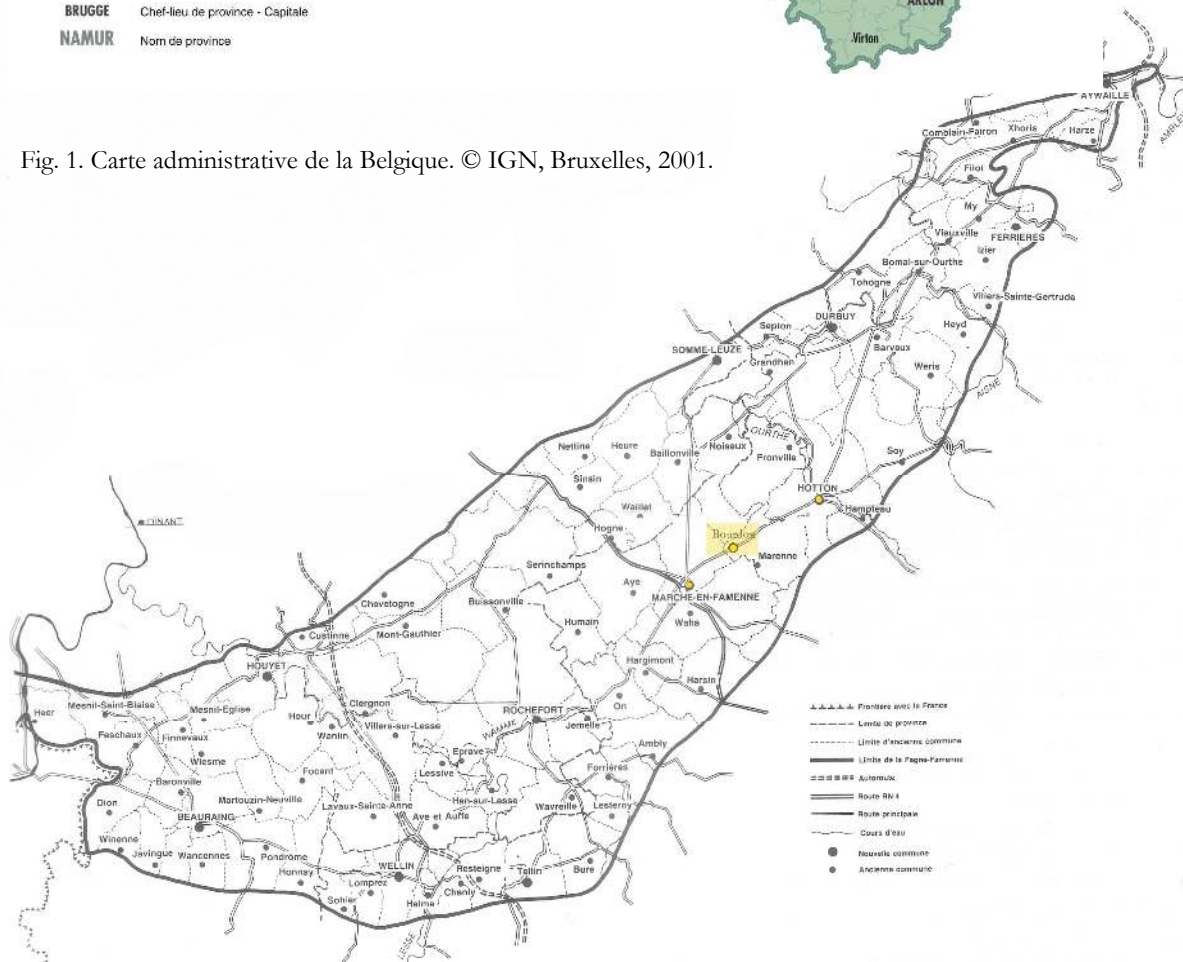


Fig. 2. Carte de la Famenne (région naturelle). Cf. GÉNICOT 1988, p. 31.

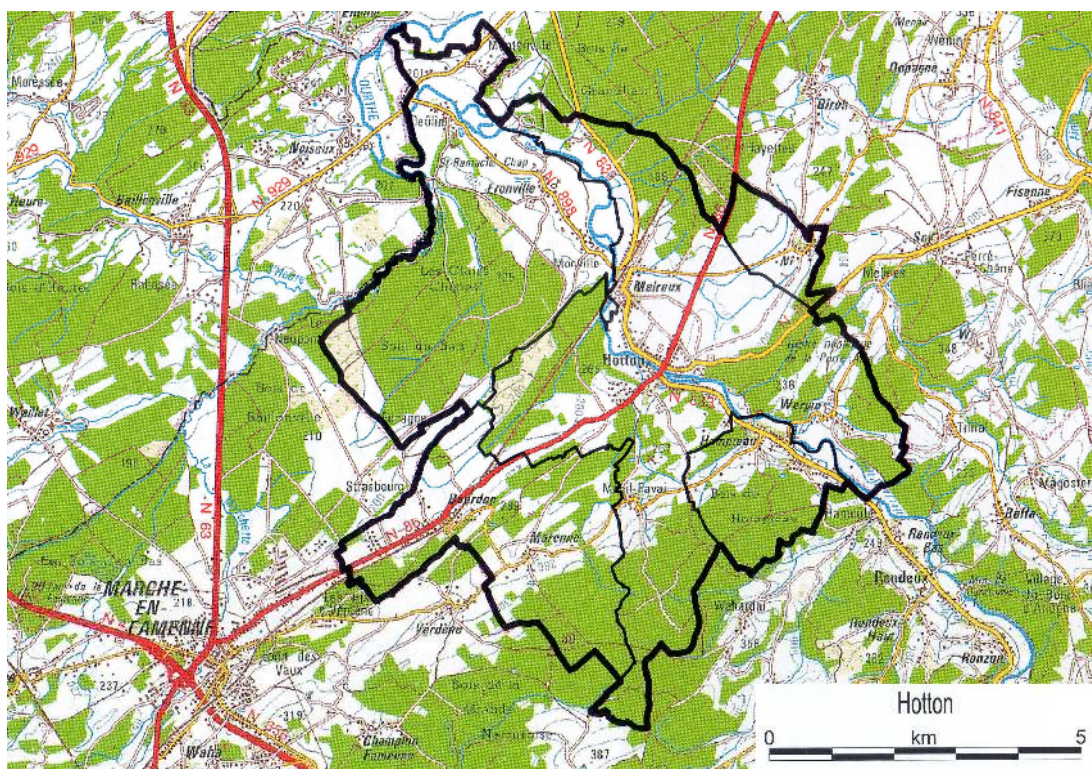


Fig. 3. Plan de situation de Bourdon, aujourd'hui dans la commune d'Hotton. © IGN, Bruxelles.



Fig. 4. Vue aérienne du cœur du hameau de Bourdon. ©Frédéric Warzée. s.d. [ca. 2003], dans *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie 2006*, p. 19.

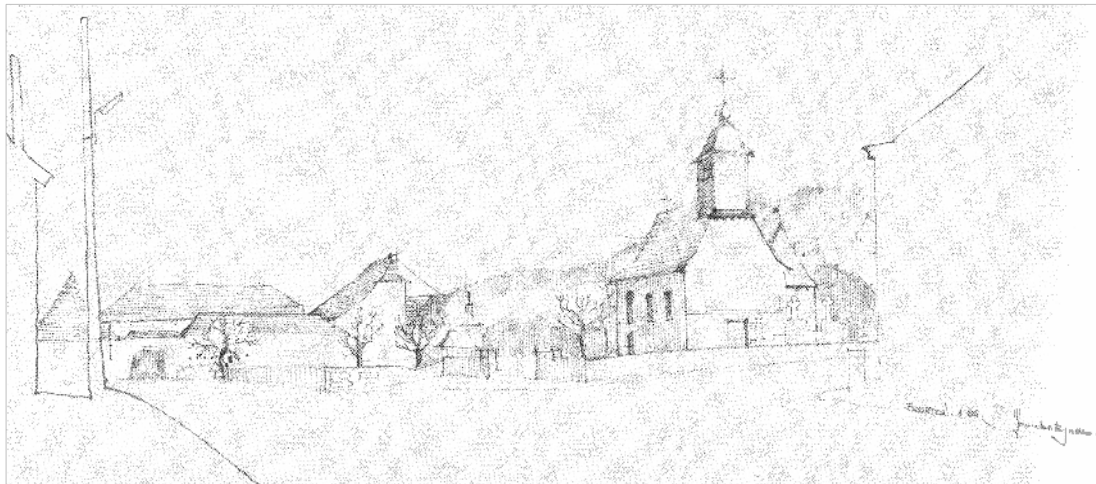


Fig. 5. *Le cœur du hameau de Bourdon sous Marenne (Hotton), dessin de Jean-Louis Vanden Eynde, 1986, dans GÉNICOT 1988, p. 224.*



Fig. 6. *Extrait du plan cadastral de la commune de Hotton 4^e div./Marenne, section A, délivrée à Arlon, 1981.*

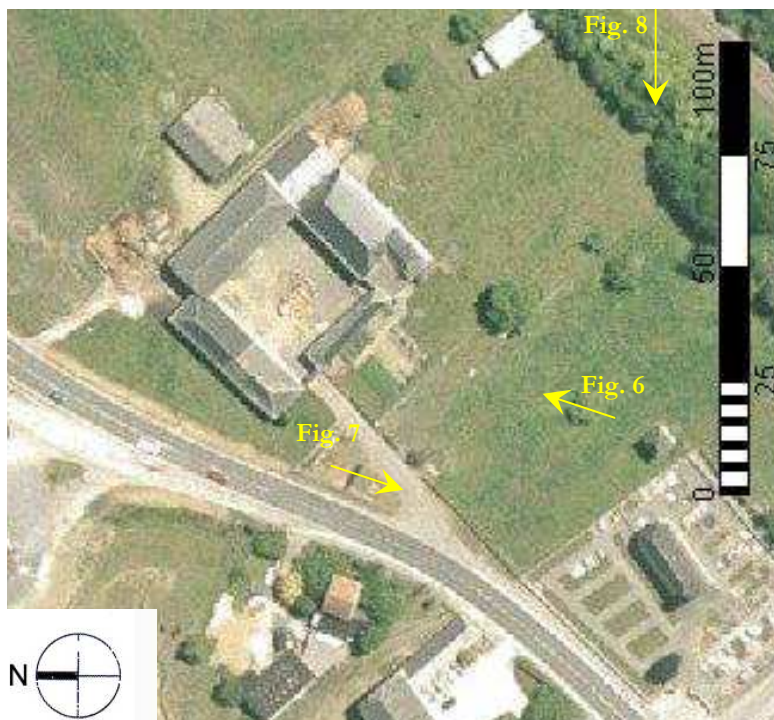


Fig. 7. Orthophotoplan, Bourdon, Chapelle Saint-Remacle, pavillon et ferme, Grand-Route, 4. © Région wallonne.



Fig. 8. Vue de la ferme Hogge, IG 2002.



Fig. 9. Vue du pavillon et de la chapelle Saint-Remacle, IG 2002.



Fig. 10. Vue du village de Bourdon, vers le pavillon et la chapelle. Photo : sept. 2007, consultable sur <http://www.picasaweb.google.com/pierluber/marcheenfamennelux034/>, [en ligne, 02/2008].

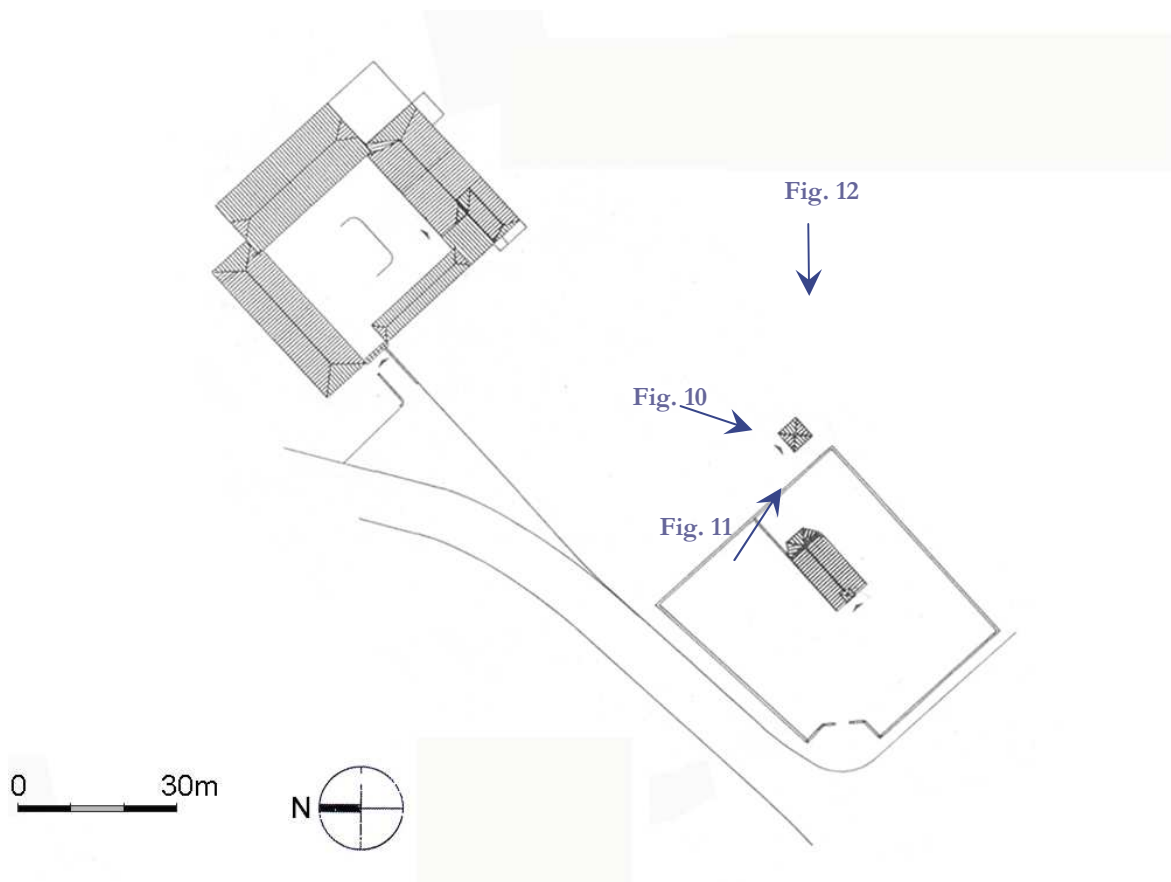


Fig. 11. Bourdon, Chapelle Saint-Remacle, pavillon et ferme, Grand-Route, 4, Plan-masse. Cf. IPM 1979, VII, p. 188.



Fig. 12. Vue du pavillon, angle Nord, IG 2002.



Fig. 13. Vue du pavillon, angle Ouest, IG 2002.



Fig. 14. Vue de la chapelle et du pavillon, angle Est, IG 2002.

1.2 Observation rapide de l'ensemble bâti

1.2.1 Les abords

L'ensemble pavillon, ferme Hogge et chapelle Saint-Remacle est aujourd'hui bordé au Sud-Est par la voie de chemin de fer Liège-Marloie, inaugurée en 1865, dont un écran végétal en empêche la vue depuis la ferme et le pavillon. La gare de Bourdon a été démolie après 1985. Au Nord-Ouest, la Grand-Route longe et dessert l'ensemble. La ferme est entourée de prairies dans lesquelles s'implante le pavillon. Ces pâtures occasionnelles, pour quelques bovins, sont parsemées d'une dizaine d'arbres fruitiers, évoquant probablement l'existence antérieure d'un grand verger. La ferme dispose en outre d'un vaste potager. La chapelle est entourée d'un cimetière dont les plus anciennes pierres tombales remontent au milieu du XIX^e siècle. La prairie, située entre le cimetière et l'ancienne gare, sert de plaine de jeux.

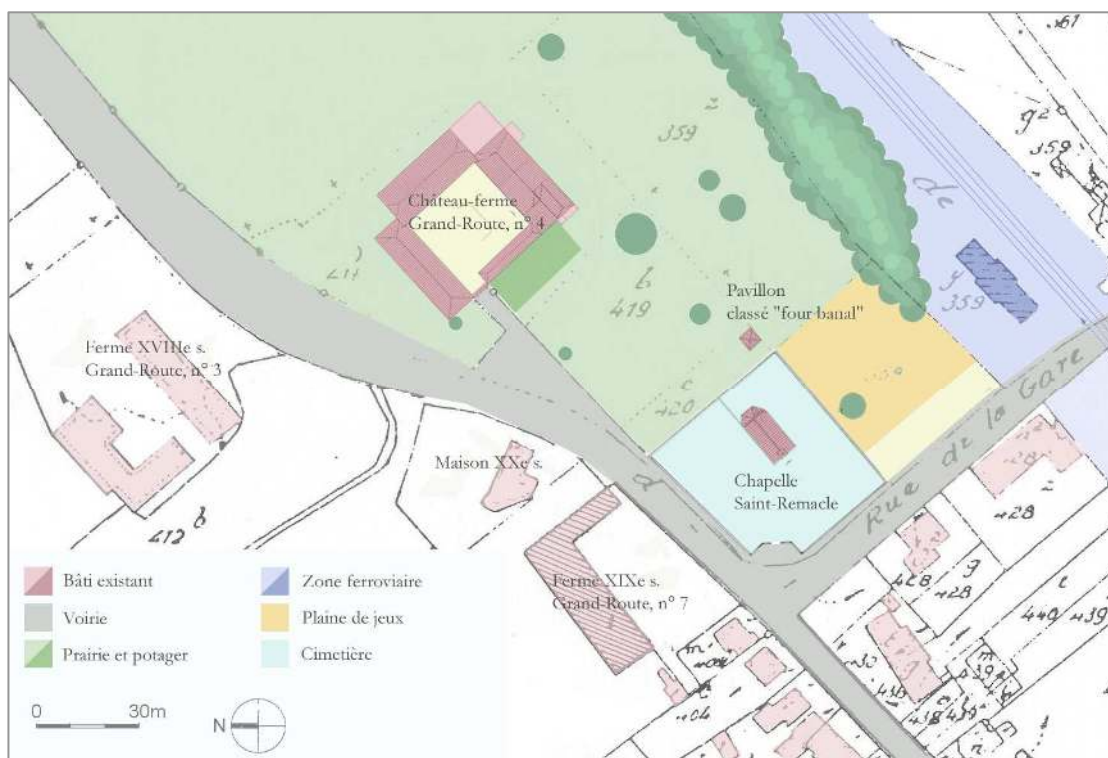


Fig. 15. Plan d'implantation de l'ensemble ferme, pavillon et chapelle. Réalisé sur la base de : IPM 1979, VII, p. 188 et extrait du *plan cadastral de la commune de Hotton 4^e div./Marenne, section A, délivrée à Arlon, 1981.*

Venant de Liège, la première bâtisse, à main droite, est une ferme en long, stylistiquement datée de la deuxième moitié du XVIII^e siècle :

« N° 3. Ferme en long de style classique de la 2^e moitié du XVIII^e s., en moellons équarris de calcaire. A dr., logis à double corps de trois travées originellement de deux niveaux. Percements à linteau bombé et clé sur montants à queue de pierre. Seuils abaissés au r.d.ch. Au centre, deux étables sous fenil. Mêmes percements sauf les fenêtres du XX^e s. A g., coutures sur portail de grange et d'une bergerie. Percements récents. Au XIX^e s., surhaussement du logis, par un demi-niveau de fenêtres à linteau bombé à clé, puis des dépendances. Bâtière d'ardoises. »⁹

Ensuite, après une maison construite vers 1970, s'implante la ferme Paye, longue et large bâtisse érigée en 1857, faisant face au pavillon et à la chapelle :

« N° 7. En face de la chapelle, importante ferme néo-classique en long, en moellons de calcaire, sous bâtière d'éternit à croupettes. A g., logis en légère saillie marqué par des chaînages, avec pierre datée au dessus de l'entrée : « B. GILLE / 1857 ». Habitation à double corps de deux niveaux et demi et trois travées de percements à linteau déprimé et seuil en ressaut. Au centre, étables et fenil avec ouvertures cintrées à clé sur piédroits à queues de pierre et portail plus large à dr. Fenêtres semi-circulaires. A dr., grange à portail refait. Annexe perpendiculaire. »¹⁰

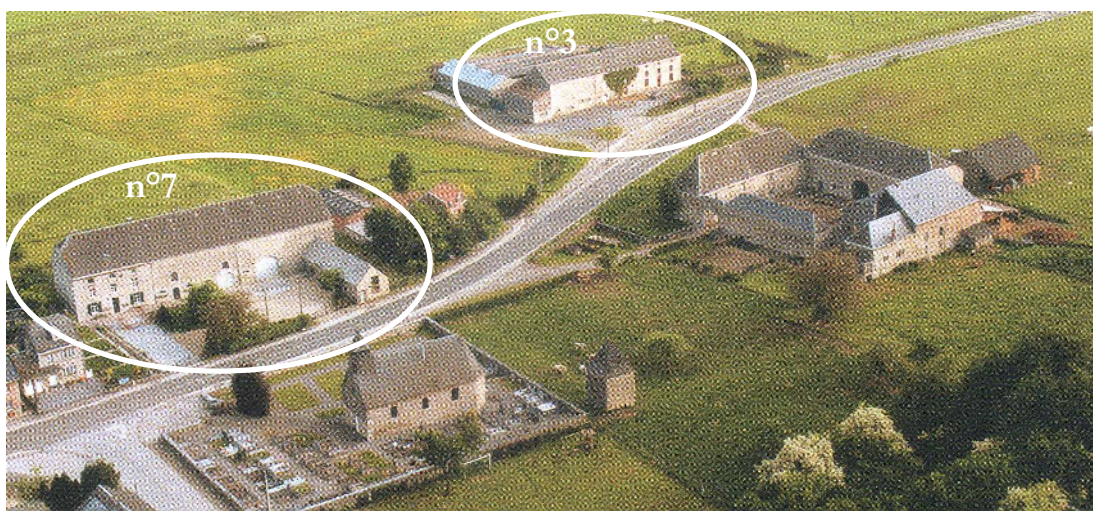


Fig. 16. Vue aérienne du cœur du hameau de Bourdon. ©Frédéric Warzée. s.d. [ca. 2003], dans *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie* 2006, p. 19.

⁹ IPM 1979, VII, p. 189.

¹⁰ IPM 1979, VII, p. 191.

1.2.2 Le château-ferme

« Importante ferme en quadrilatère en moellons de calcaire, jadis entourée d'eau, dont l'origine semble remonter au XVII^e s., vu la présence d'un soubassement biseauté qui la ceinture sur trois côtés. Nombreuses transformations au XIX^e s. »¹¹

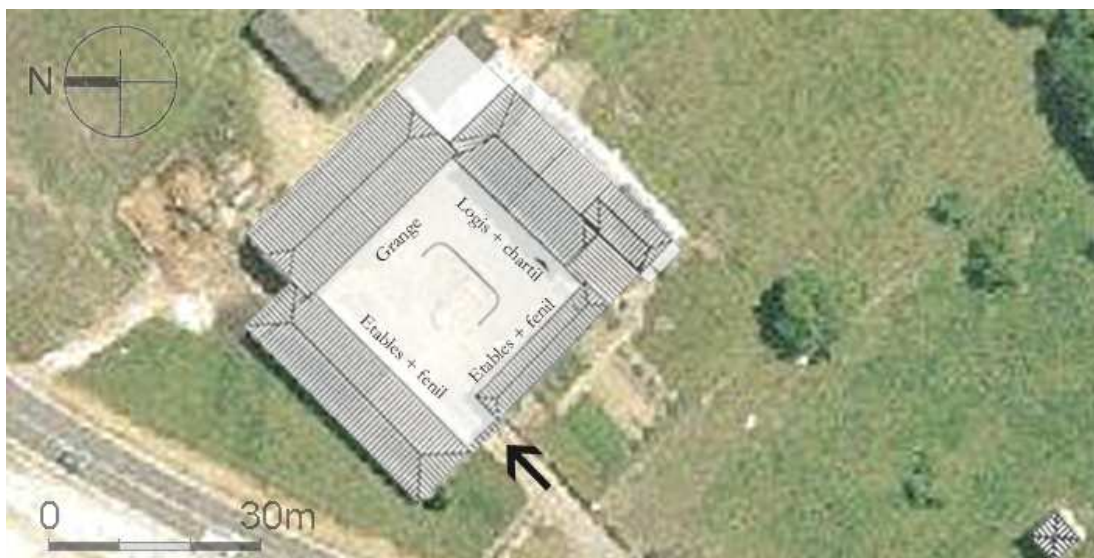


Fig. 17. Vue en plan de la ferme Hogge. Réalisé sur la base de : IPM 1979, VII, p. 188 et orthophotoplan © Région wallonne.

« Accès dans la cour carrée sous un portail surbaissé à clé de la fin du XVIII^e ou du déb. Du XIX^e s. »¹²



¹¹ IPM 1979, VII, p. 189.

¹² *Id.*

« Au S., énorme logis au volume complexe, résultat probable de l'épaississement de l'habitation primitive v. le mil. du XIX^e s. Vers la cour, façade néo-classique en petit appareil de calcaire, de trois travées sur deux niveaux et demi. Percements reliés par un bandeau non saillant à hauteur des linteaux droits. Large porte de même type avec clé, sous corniche moulurée, conservant ses vantaux d'origine. Dans le même volume à g., portail surbaissé à montants harpés. Allongement de ce côté par un bâtiment en calcaire au déb. de ce siècle. Interrompant le soubassement à l'arrière, porte gothique de remploi à cintre sous larmier retombant sur culots godronnés, dont la mouluration se termine par des retours d'angle à la base. (...). Quelques baies de la 1^{ère} moitié du XVIII^e s. à l'extrême g. : soupirail muré et deux fenêtres à meneau sur montants chaînés, une transformée récemment. Deux niveaux de deux travées d'ouvertures rectangulaires du XIX^e s. à la partie centrale légèrement exhaussée en grès. Toitures d'ardoises. »¹³

Le corps de logis est aujourd'hui habité par Monsieur et Madame Joseph Hogge. Les trois ailes de services ont perdu leur fonction d'origine et servent actuellement d'espaces de rangement.¹⁴



Fig. 19. Elévation de la façade sur cour du corps de logis. Photo redressé IG 2003.

¹³ IPM 1979, VII, pp. 189-190.

¹⁴ Informations datées de 2004.

« Interrompant le soubassement à l'arrière, porte gothique de remploi à cintre sous larmier retombant sur culots godronnés, dont la mouluration se termine par des retours d'angle à la base. (...) Quelques baies de la 1^{ère} moitié du XVIII^e s. à l'extrême g. : soupirail muré et deux fenêtres à meneau sur montants chaînés, une transformée récemment. Deux niveaux de deux travées d'ouvertures rectangulaires du XIX^e s. à la partie centrale légèrement exhaussée en grès. Toitures d'ardoises. »¹⁵. Les versants arrière sont aujourd'hui revêtus d'ardoises artificielles en asbeste-ciment.



Fig. 20. Elévation de la façade arrière du corps de logis. IG 2003.

« A l'O., aile d'étables du XVII^e-XVIII^e s., exhaussée. Réfection des ouvertures au XIX^e s., hormis à g., une porte cintrée sur montants à queues de pierre et deux petites fenêtres à linteau droit. Bâtière d'éternit à croupes et léger coyau. »¹⁶

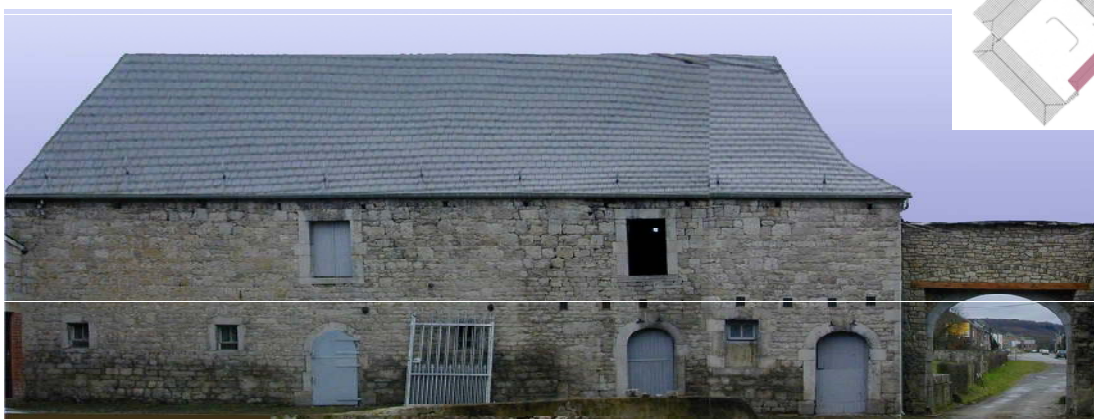


Fig. 21. Elévation de la façade sur cour du corps d'étable Ouest. Photo redressée IG 2003.

¹⁵ IPM 1979, VII, p. 190.

¹⁶ *Id.*

« Du côté N., seconde aile d'étables de la même époque. Ouvertures refaites au XIX^e s., sans doute en imitation des primitives : quatre portes à linteau bombé et clé sur montants à queues de pierre entre des fenêtres à linteau droit sur montants analogues. Fenils ouverts par quatre baies à linteau droit. Chaînage d'angle harpés à l'extérieur. Bâtière d'éternit à croupes et coyau. »¹⁷

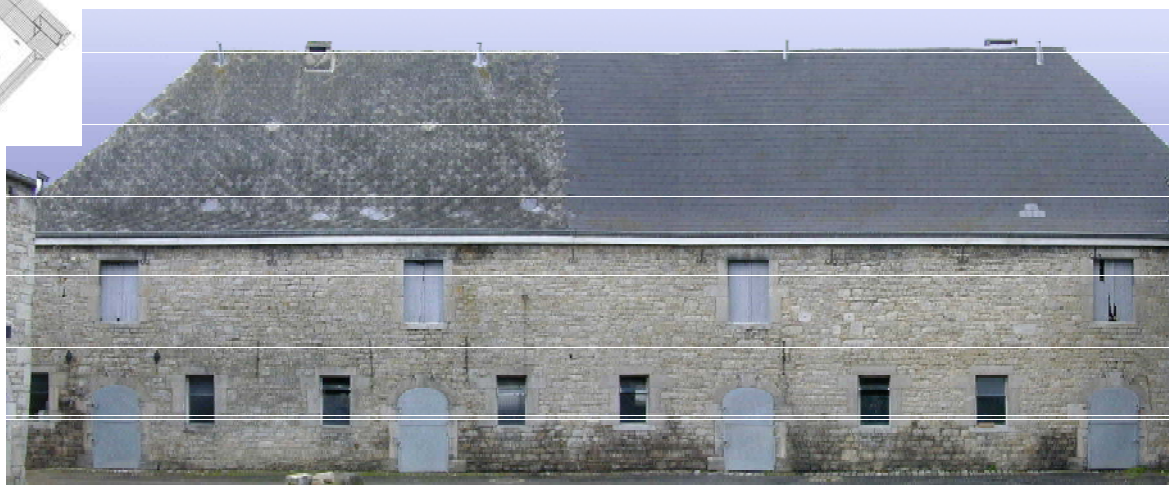
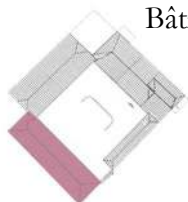


Fig. 22. Elévation de la façade sur cour du corps d'étable Nord. Photo redressée IG 2003.

« Grange en large (...), datée par agrafes de 1867 sur arc surbaissé et harpé du portail central. De chaque côté, porte surbaissée à clé sur montants à queues de pierre. A g., deux fenêtres à linteau droit et porte de fenil analogue. Bâtières d'ardoises à croupettes. »¹⁸

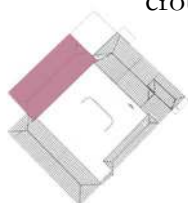


Fig. 23. Elévation de la façade sur cour de la grange. Photo redressée IG 2003.

¹⁷ IPM 1979, VII, p. 190.

¹⁸ *Ibid.*, p. 191.

1.2.3 La chapelle Saint-Remacle

« (...) Edifice classique du mil. du XVIII^e s., en moellons de calcaire. Nef de trois travées de fenêtres bombées à clé, terminée par un chevet à trois pans. Porte axiale à montants bagués en relief, linteau droit et clé saillante sous larmier. Porte en plein cintre murée au N. Chaînages d'angle avec remplis et corniche de bois sur blochets. Toiture d'ardoises à coyau portant un clocheton ardoisé, à courte flèche en cloche surmontée d'une terminaison piriforme. »¹⁹

Toujours réservé au culte, l'espace intérieur, largement transformé, offre encore quelques témoins de l'histoire des occupants des lieux. Du XVII^e siècle, notons un autel flanqué de confessionnaux ajoutés au XVIII^e ou XIX^e siècle (fig. 26), des chandeliers, une croix de procession et un tabernacle mural ; et à l'extérieur, une dalle votive aux armes de Jean de Vervy et Marie du Mont²⁰. Quelques objets évoquent encore le XVIII^e siècle, notamment une dalle funéraire de la famille de Nollet.



Fig. 24. Chapelle, vue de l'entrée ; Pavillon, vue de l'élévation Sud-Ouest. Photo : sept. 2007, cf. <http://www.picasaweb.google.com/pierluber/marcheenfamennelux034/>, [en ligne, 02/2008].

¹⁹ IPM 1979, VII, pp. 187, 189.

²⁰ IRPA 1977, pp. 40-41.



Fig. 25. Chapelle Saint-Remacle, vue vers le chevet. IG 2002



Fig. 26. Autel majeur. Partie centrale XVII^e siècle, confessionnaux XVIII^e ou XIX^e siècle. IG 2002.

1.2.4 Le pavillon

Les élévations sont réalisées en maçonnerie de pierre calcaire : moellons équarris et pierres de taille. Le jointoiment est exécuté au mortier de chaux, avec quelques reprises au ciment. Les angles Nord et Ouest sont renforcés par une chaîne harpée. Des trous de boulins rythment le sommet des maçonneries, tantôt fermés de briques, tantôt munis des boulins sciés.

L'élévation Nord-Ouest est ajourée : au niveau du rez-de-chaussée, d'une baie de porte – à linteau droit et piédroits à queues de pierre –, surmontée d'une imposte à linteau bombé à clef et munie de barreaux métalliques mis sur pointe ; à l'étage, d'une baie de fenêtre à linteau bombé à clef sur piédroits à queues de pierre, portant des attaches de contrevents scellées au plomb.

L'élévation Nord-Est présente deux niveaux de baies de fenêtre de même configuration que la baie précitée, – celle du rez-de-chaussée est munie de barreaux métalliques. Les deux baies sont murées au moyen d'une maçonnerie de briques. L'élévation Sud-Est est aveugle et présente, dans sa partie basse, un arc en briques rouges. L'élévation Sud-Ouest, donnant sur le cimetière, est aveugle. Des ancrées droites, ponctuent chaque élévation.

La toiture, en forme de pavillon sommé d'une girouette, est couverte d'ardoises artificielles et se termine par un égout retroussé. Elle est posée sur une sablière en bois quaderonné, formant corniche.



Fig. 27. Vue du pavillon, angle Nord. IG 2002.



Fig. 28. Vue du pavillon, angle Est. IG 2002.



Fig. 29. Pavillon. Elévation NO. IG 2002.



Fig. 30. Pavillon. Elévation NE. IG 2002.



Fig. 31. Pavillon. Elévation SE. IG 2002.



Fig. 32. Pavillon. Elévation SO. IG 2002.

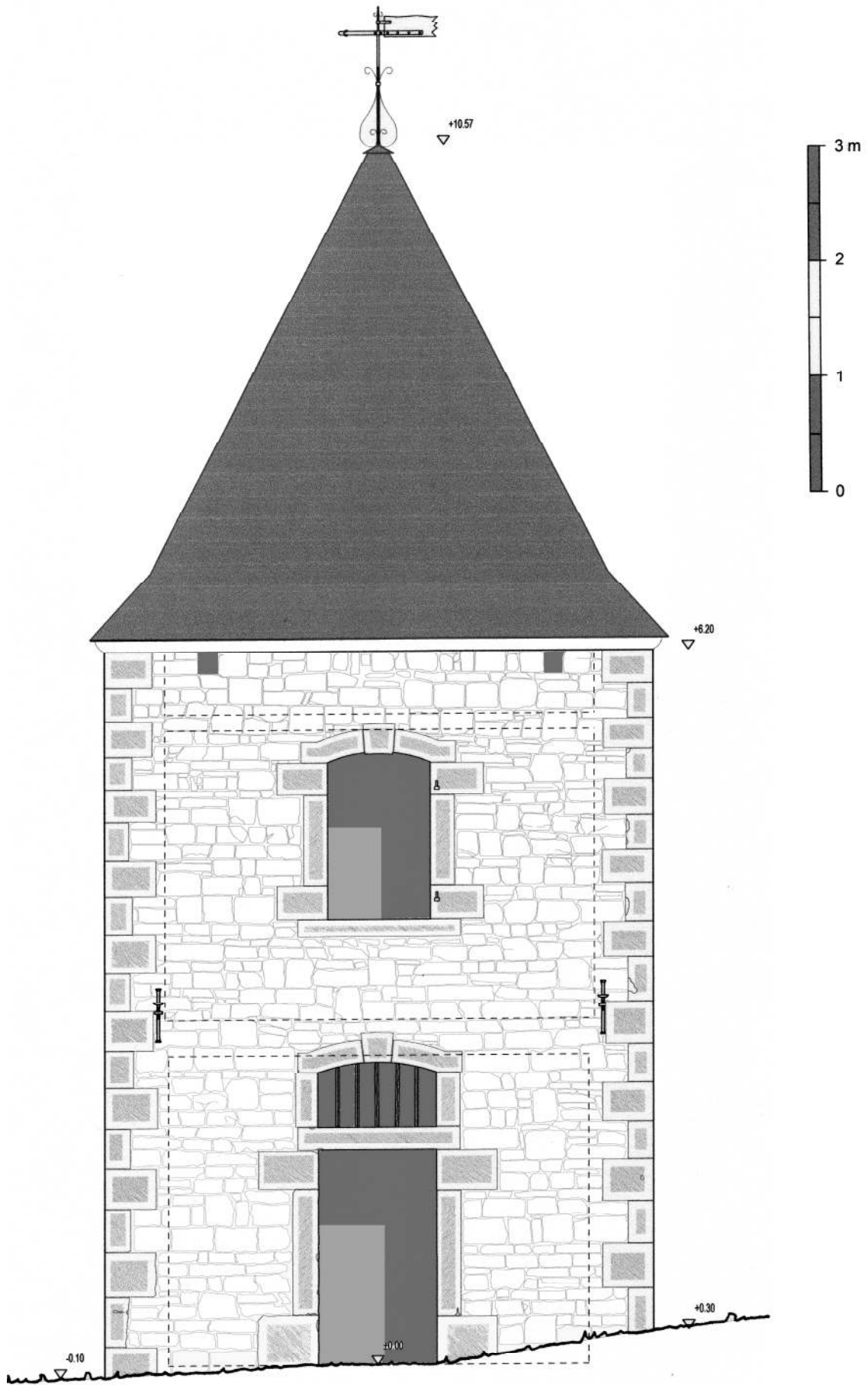


Fig. 33. Pavillon. Elévation NO. Ech. 1/50^e. IG 2003.

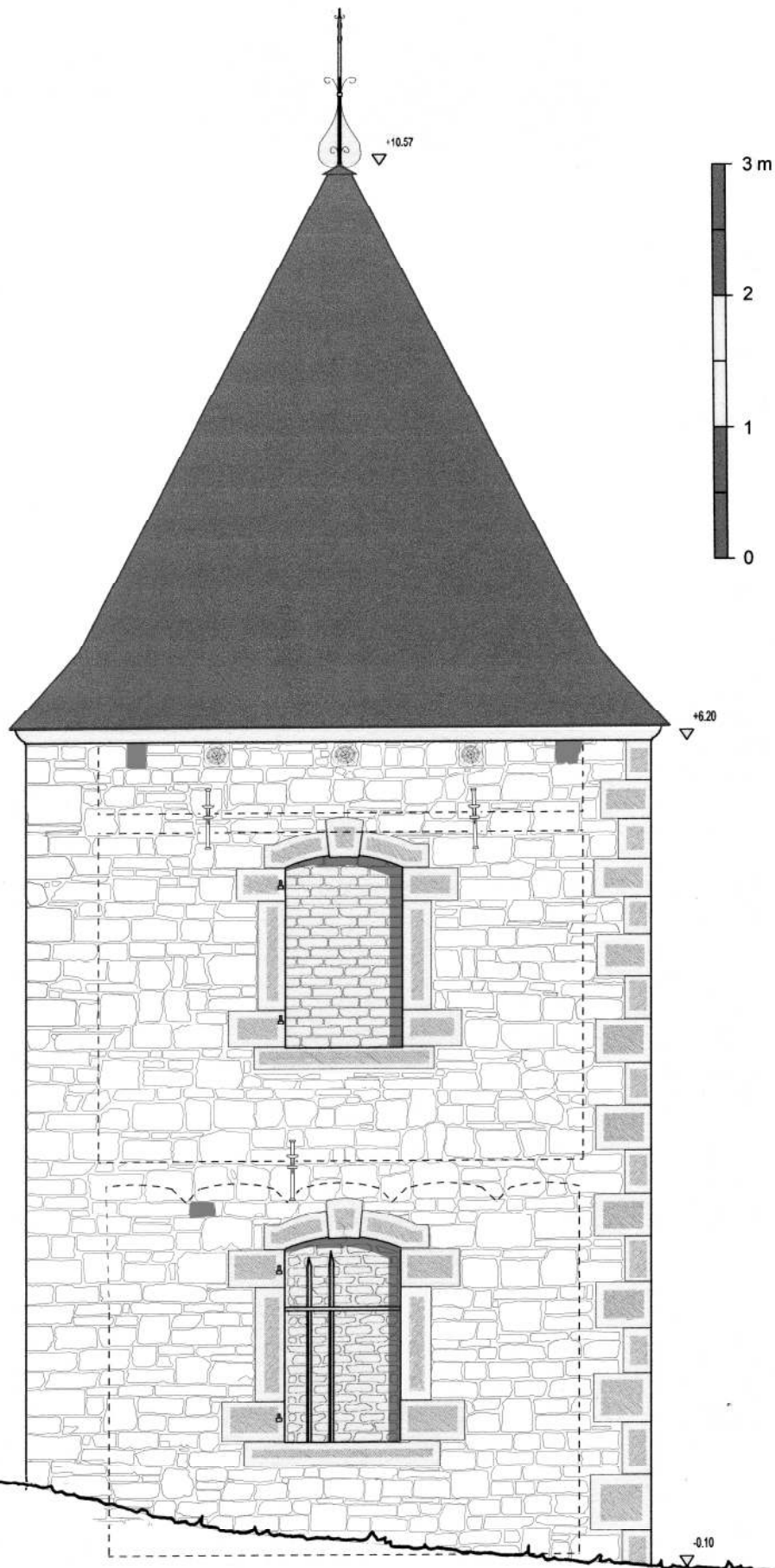


Fig. 34. Pavillon. Elévation NE. Ech. 1/50°. IG 2003.

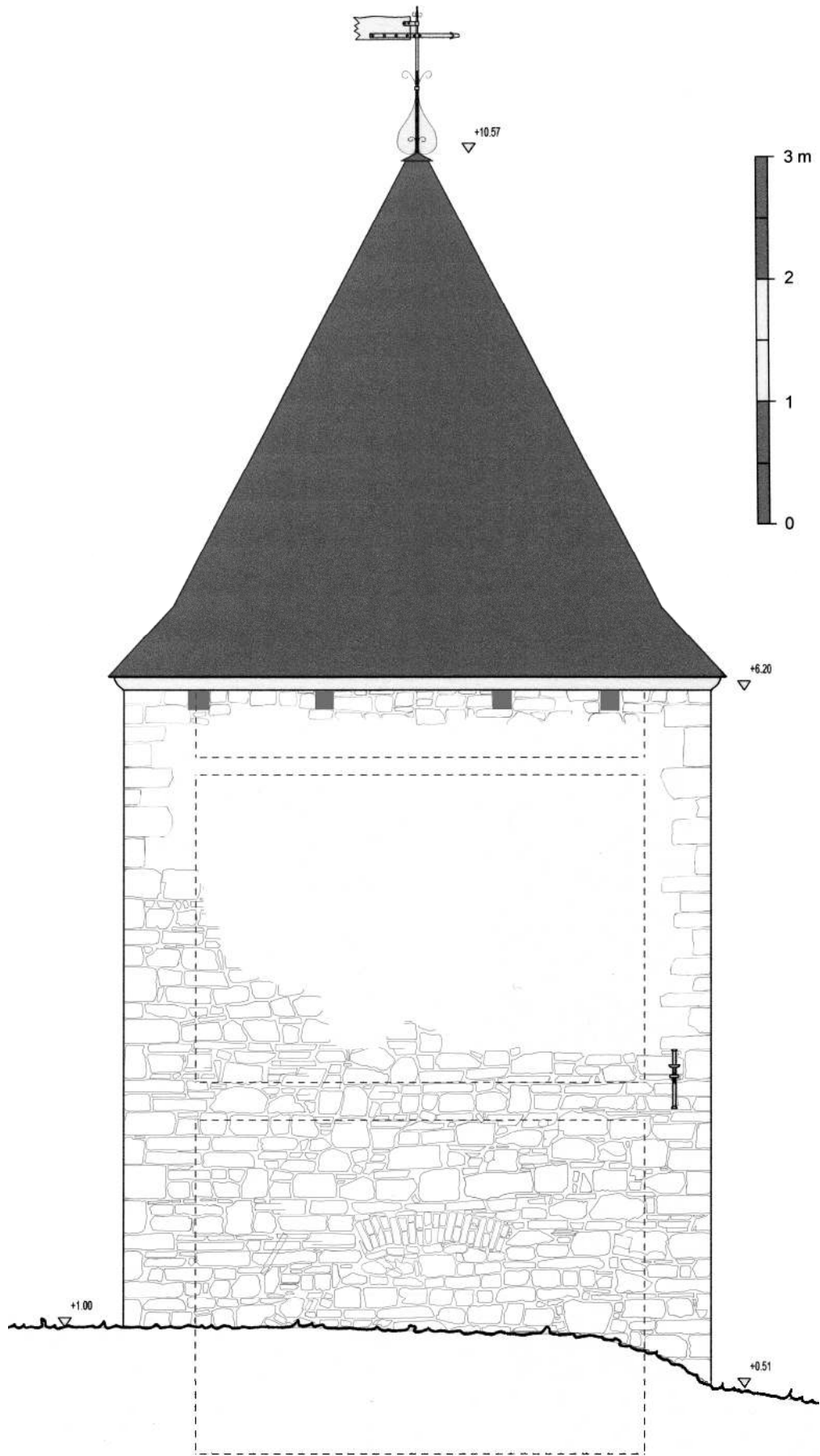


Fig. 35. Pavillon. Elévation SE. Ech. 1/50°. IG 2003.

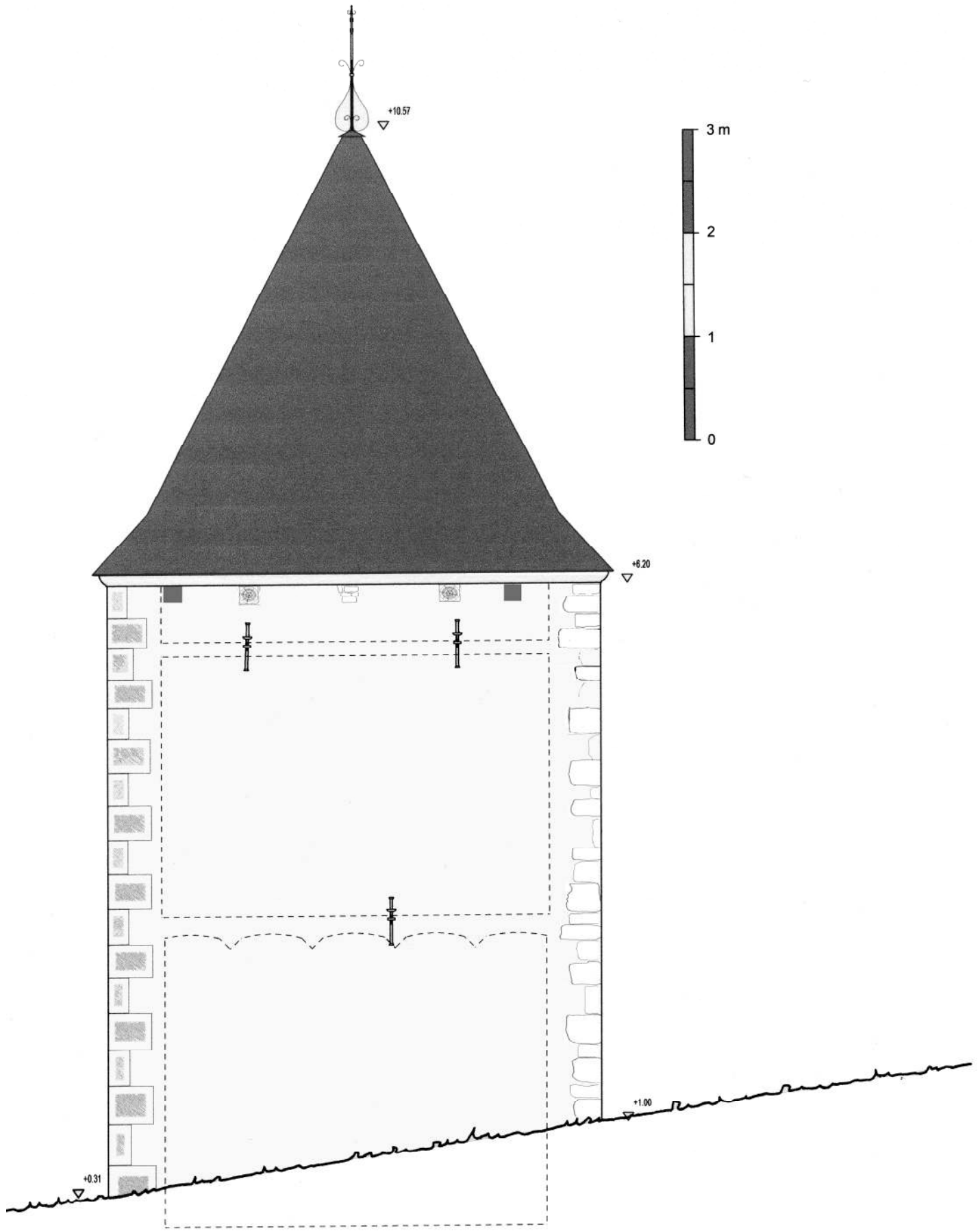


Fig. 36. Pavillon. Elévation SO. Ech. 1/50^e. IG 2003.



Fig. 38. Pavillon. Rez. Baie de fenêtre. IG 2002.



Fig. 39. Pavillon. Rez. Mur opposé à l'entrée. Trace d'une cheminée. IG 2002.



Fig. 40. Pavillon. Rez. Trémie de l'escalier vers le 1^{er} étage et plafond à entrevous et solives sur pointes. IG 2002.

A l'étage, un enduit fin, en partie conservé, couvre les maçonneries, le plafond, via un lattis, et la cloison à pan de bois qui isole le local de la circulation verticale. Le revêtement de sol est constitué de larges lames de chêne. Les traces d'une cheminée subsistent : deux consoles en maçonneries de pierres et briques portant la hotte, disparue, l'âtre et le contrecoeur en briques appareillées en épi, le conduit de cheminée. Les châssis de fenêtre n'existent plus et les tablettes semblent avoir été arrachées.

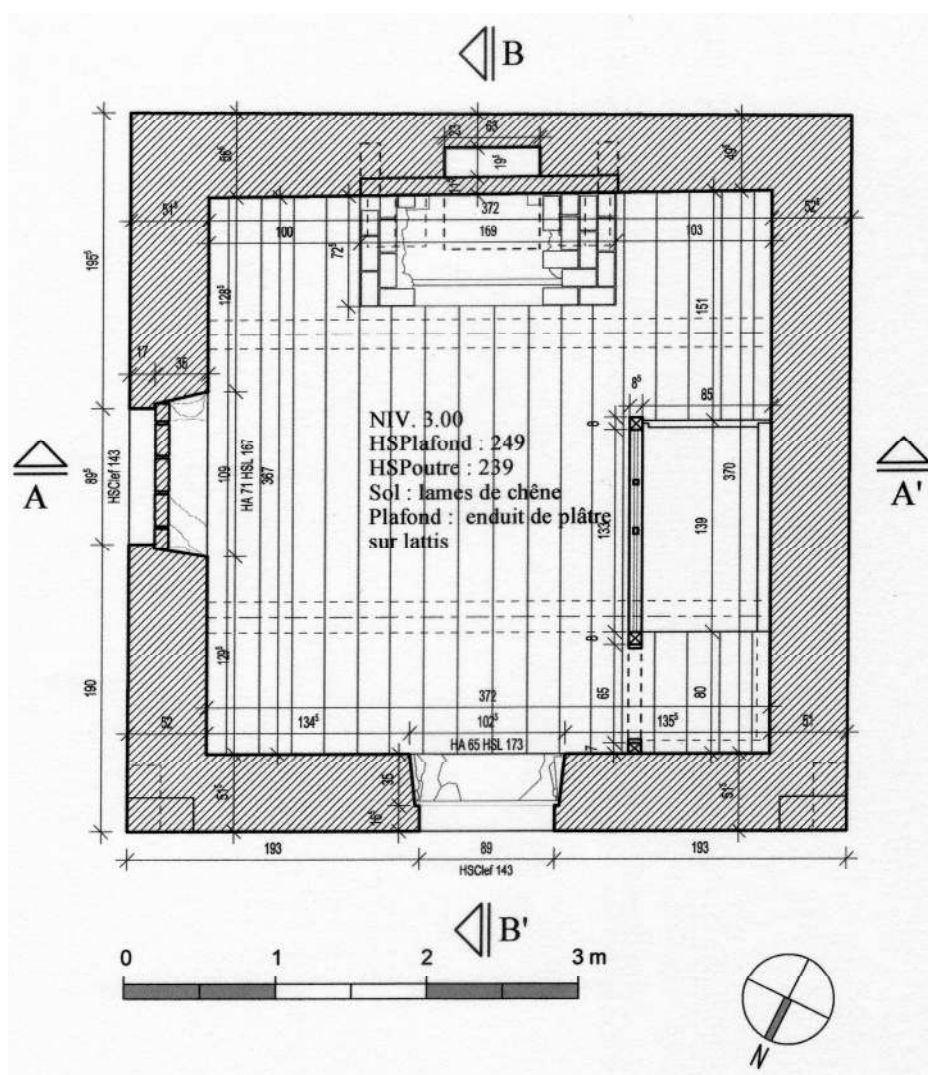


Fig. 41. Pavillon. Vue en plan 1^{er} étage. Ech. 1/50^e. IG 2003.



Fig. 42. Pavillon. 1^{er} étage. Cheminée. IG 2002.



Fig. 43. Pavillon. 1^{er} étage. Plafond. IG 2002.



Fig. 44. Pavillon. 1^{er} étage. Pan de bois. IG 2002.

Dans le comble à surcroît, autrefois accessible par une échelle, via une trappe, on peut observer la charpente entièrement conçue en chêne. Les pièces, généreusement dimensionnées, en bois de grume grossièrement équarri, sont assemblées par tenons et mortaises, le tout chevillé. Les chevrons sont en chêne, à l'exception de quelques pièces en sapin. La couverture en ardoises artificielles repose sur des lattes en sapin.

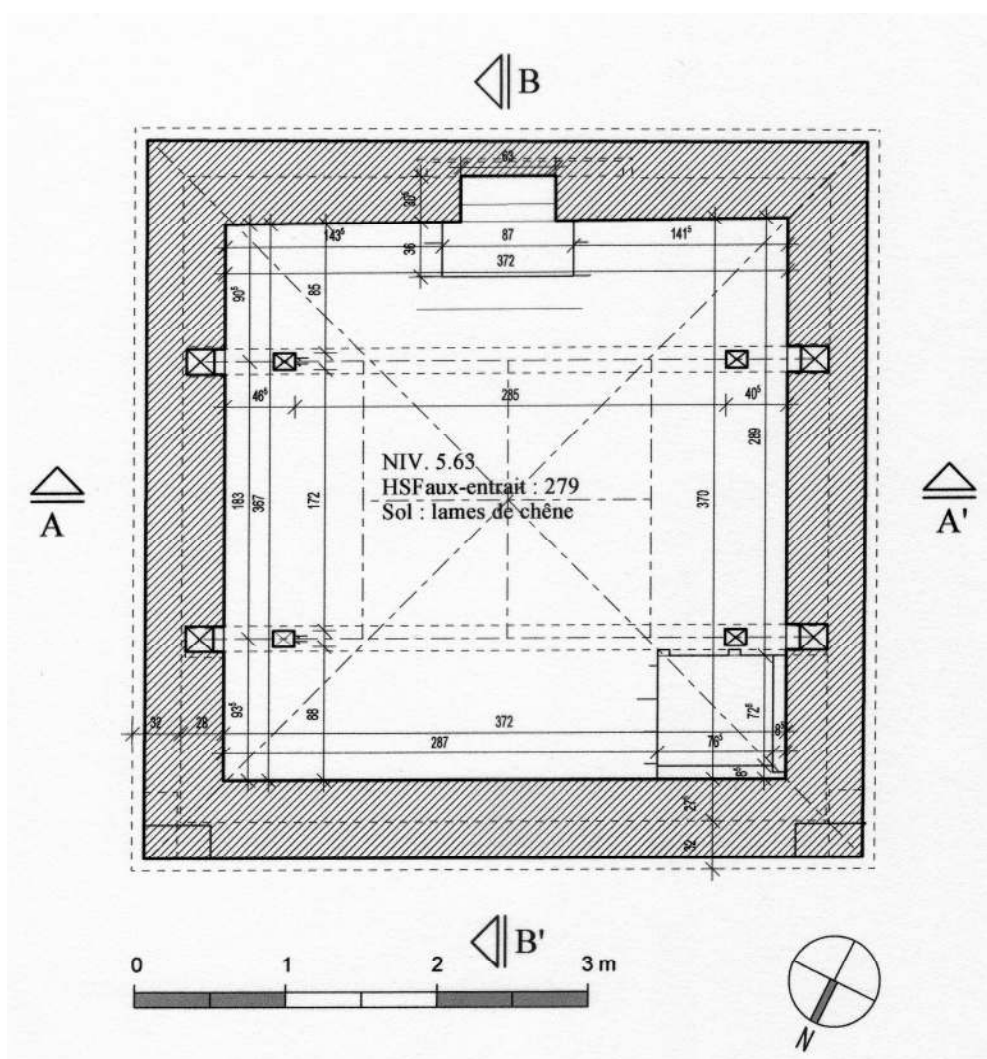


Fig. 45. Pavillon. Vue en plan du comble. Ech. 1/50^e. IG 2003.



Fig. 46. Pavillon. Comble. IG 2002.



Fig. 47. Pavillon. Comble. IG 2002.



Fig. 48. Pavillon. Comble. Vue de la partie haute de la charpente. IG 2002.

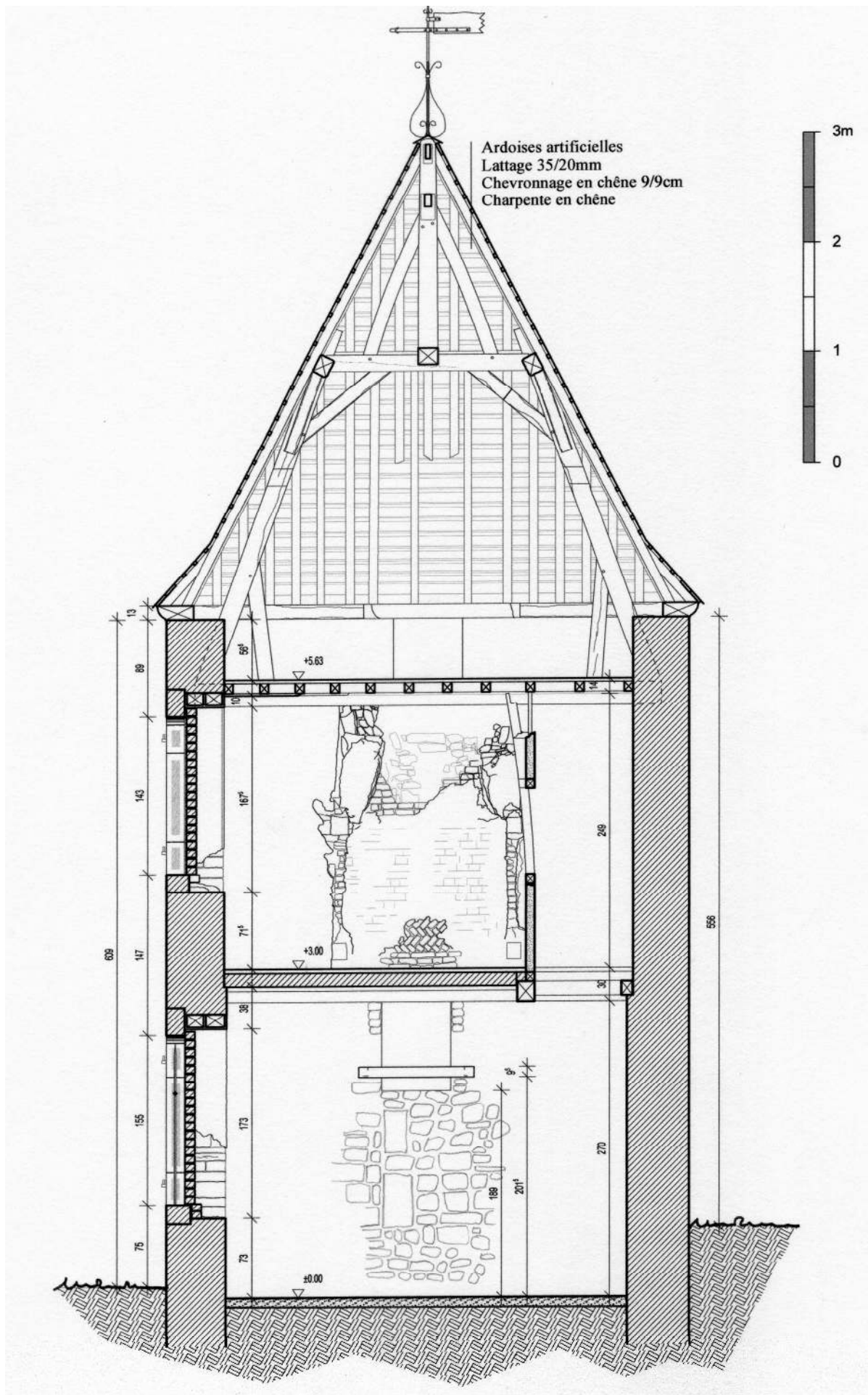


Fig. 49. Pavillon. Vue en coupe AA'. Ech. 1/50^e. IG 2003.

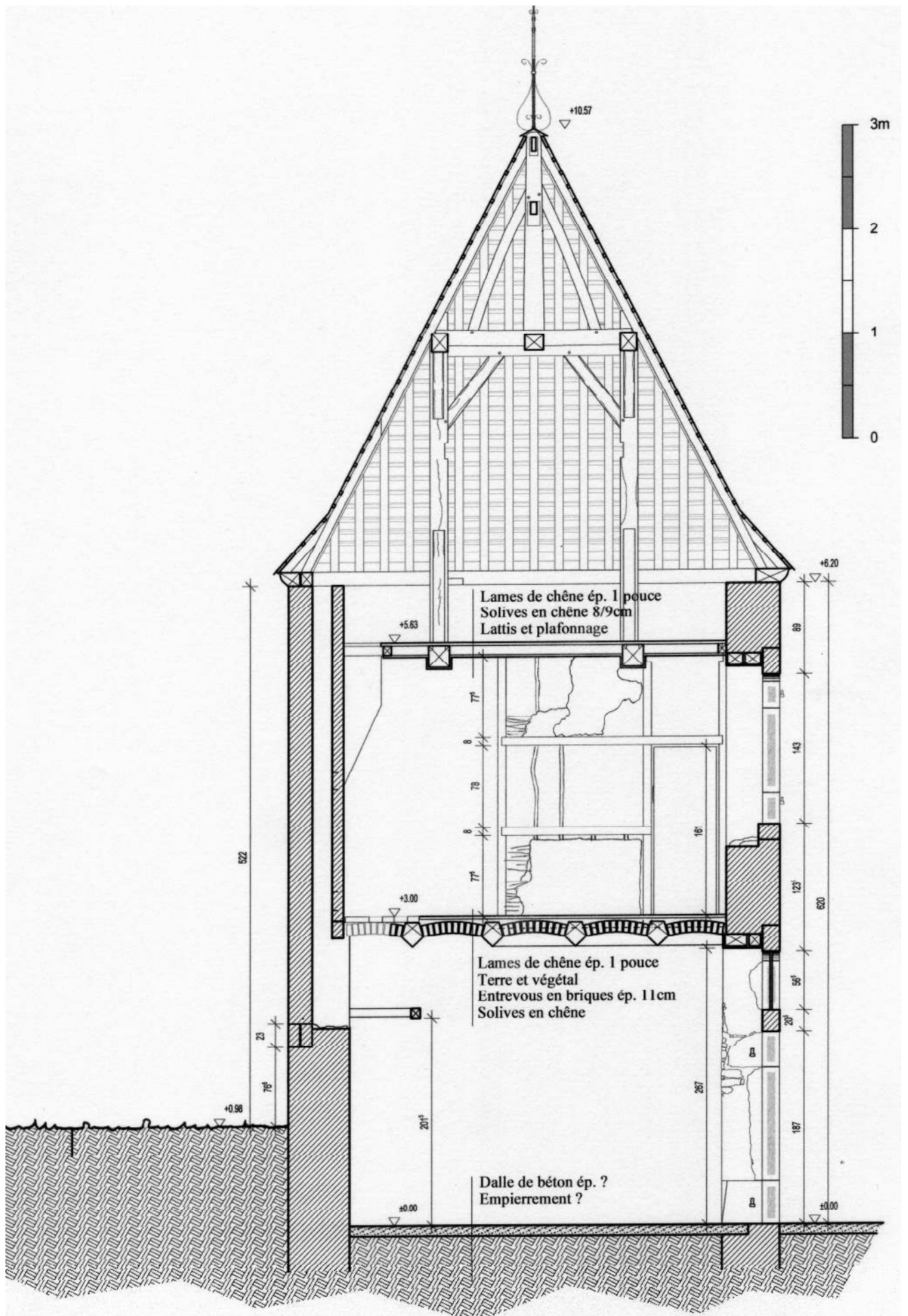


Fig. 50. Pavillon. Vue en coupe BB'. Ech. 1/50^e. IG 2003.

1.3 Etude historique et documentaire

Dans les archives, nous ne trouvons pas trace de l'existence de Bourdon avant le XV^e siècle. Toutefois, on peut imaginer que le site, par les qualités qu'il présente, fut investi très tôt par l'homme. Si nous replaçons le lieu dans le contexte plus vaste de la « Haute-Famenne », concentrée autour de la ville de Marche, et suivant l'ouvrage d'Eugène Nemery, on peut brosser très rapidement le tableau suivant : Au cœur d'une vaste forêt de hêtres et de chênes, quelques clairières, réparties autour de l'axe calcaire central, forment des lieux propices aux premiers habitats. Défrichement et création de terres pour la culture et l'élevage élargiront les clairières. L'ingénieur romain construit des voies sur le bourrelet calcaire : la composition du sol y est homogène et l'altitude constante²¹. Marie-Hélène Corbiau mentionne « une voie d'importance secondaire qui (...) passait par la ville de Marche et arrivait à Hotton, (...) par le tracé du vieux chemin de Marche à Bourdon »²², tandis que Geubel évoque, à Bourdon, « une construction romaine, non loin de la voie qui unissait Marche à Hotton ; elle fut détruite par le feu »²³.

Les premiers châteaux et paroisses succèdent aux grands domaines gallo-romains implantés le long des voies. L'abbaye de Stavelot-Malmédy est fondée au VII^e siècle par Remacle. Vers les XI^e et XII^e siècles, tous les villages de la Famenne semblent fixés²⁴.

En 1460, les archives de l'abbaye de Stavelot décrivent le *circuit de la disme de Bordon* [sic] *Ban de Marche*²⁵. On y apprend que Bourdon est une cour seigneuriale et qu'elle fait l'objet d'une *grasse disme*, c'est-à-dire une dîme affectant les grandes cultures ; par opposition à la dîme *menue* ou *verte*, prélevée sur les potagers et les jardins²⁶. On est en droit d'imaginer un petit château primitif avec haute et basse cour, sans doute situé à l'emplacement de la ferme en carré actuelle, au milieu de terres cultivables et de pâturages. Sertie dans la muraille Sud-Est de la ferme, une baie de porte, dont

²¹ NÉMERY 1975, pp. 9-21.

²² CORBIAU 1980, pp. 33-38.

²³ GEUBEL 1849, p. 196.

²⁴ NÉMERY 1975, pp. 9-21.

²⁵ Archives de l'Etat à Liège, *Archives de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, n° 332, t. XII : *Registrum archivistabulensis continens, concernentra Marche & Bourdon, Boullaide, Baugné & Charbaux*, pp. 8-10.

²⁶ AUGÉ *ca* 1905, III, p. 734.

l'encadrement est taillé et dessiné avec grand soin dans le calcaire, semble provenir de ce bâti ancien. La notice de l'Inventaire signale une « porte gothique de remploi à cintre sous larmier retombant sur culots godronnés, dont la mouluration se termine par des retours d'angle à la base (...) »²⁷. La description est précise. Quant au remploi, il est en effet envisageable que la baie ne soit pas à sa place. En revanche, on peut encore imaginer que la muraille ait été aménagée autour d'une baie en place.

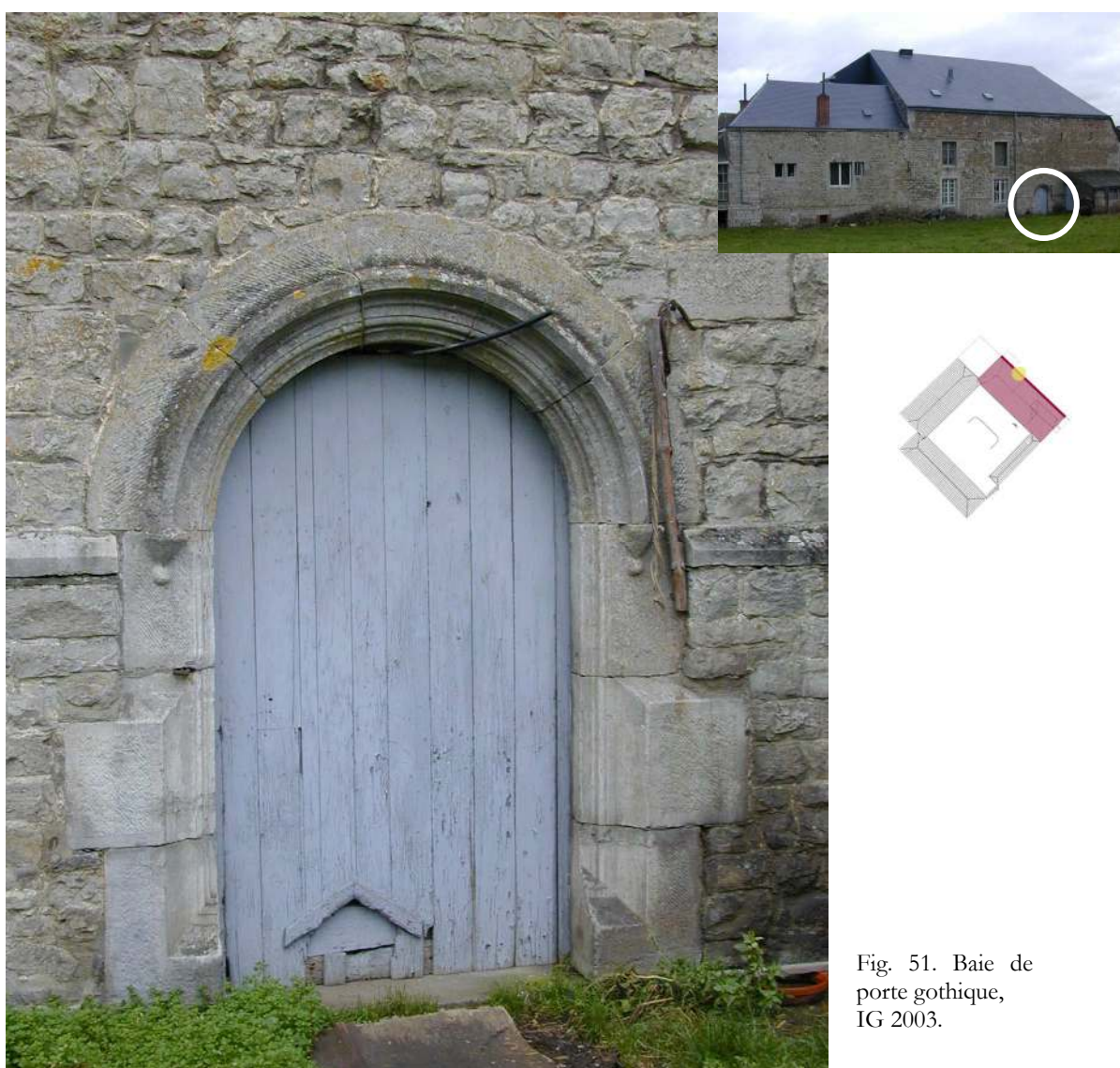


Fig. 51. Baie de porte gothique, IG 2003.

²⁷ IPM 1979, VII, p.190.

La seigneurie de Waweraïlle (XVI^e siècle)

Une charte, datée de 1567, nous donne le nom de premiers personnages : Evrard de Waweraïlle, écuyer, seigneur de Bordon²⁸, et son épouse : Catherine de Jemeppe²⁹.

La seigneurie d'Anliers (1610-ca 1625)

En 1610, Jean d'Anliers, écuyer, entre en possession de la seigneurie de Bourdon. Il dénombre les fiefs suivants :

La Sie de Bordon, avec haute, moyenne et basse justice, pouvoir d'y créer maieur, sept échevins, clercjuré et sergent, comme aux autres Sies de la terre de Durbuy, tous droits seigneuriaux, notamment le 13^e denier dans les ventes et les engagères³⁰.

Durant le XVII^e siècle, la région subit le conflit franco-espagnol, en alternance avec de grandes épidémies de peste, telles que celles qui touchent la ville de Marche en 1604, 1626 et 1636³¹. Dès 1633 – mort de l'archiduchesse Isabelle –, Louis XIII conteste l'hégémonie des Pays-Bas espagnols. Sous son règne, puis sous celui de Louis XIV, le territoire, théoriquement neutre, subit le passage incessant des troupes armées, l'installation de campements, les réquisitions, les pillages, les dévastations. En réaction à ces exactions, les seigneurs locaux construisent de grandes fermes fortifiées³². Le principe d'action est le suivant : « Dès qu'un groupe est annoncé, les villageois se réfugient en hâte avec les bestiaux dans la ferme ; on remonte le pont-levis et on fait le coup de feu pour décourager l'assaillant »³³. La liste des fermes fortifiées dans la région est longue. Citons entre autres Lavaux, qui semble être la première (1634), Revogne (ca. 1640), Ponderôme (1658), Hammerenne (1661), Haversin (1669), Ny (1669) et Bourdon³⁴.

²⁸ TANDEL 1892, p.152.

²⁹ *Ibid.*, p. 116.

³⁰ AEA, *Inventaire des archives du Conseil de Luxembourg. III. Dénombrements de fiefs (1263-1776)*, n°-104 : *dénombrement des biens de Jean d'Anliers, Seigneur de Bourdon.*

³¹ BOURGUIGON 1970.

³² GÉNICOT 1988, pp. 69-73.

³³ NÉMERY 1975.

³⁴ GÉNICOT 1988, p. 73.

La seigneurie de Vervy (ca 1625-1690)

Dans le premier tiers du XVII^e siècle, le bien est passé, par alliance avec Anne d'Anliers, à Jean de Vervy. Son fils (?), du même nom, Jean de Vervy (1618-1661³⁵), et son épouse, Marie du Mont, sont vraisemblablement à l'origine de la fortification du lieu. Il reste sans doute de ces aménagements : l'implantation en carré, le haut soubassement biseauté, les meurtrières, le pont d'accès, les limites partielles des anciennes douves (fig. 52-53).

Jean de Vervy et Marie du Mont sont certainement les auteurs de l'aménagement de la chapelle. Une dalle votive³⁶, aujourd'hui insérée dans une porte qui donnait jadis accès au chœur, a sans doute été commanditée par leurs fils : Jean-Bernard, (mort en 1726 à l'abbaye de Saint-Hubert³⁷), et Gilles de Vervy (né en 1647³⁸) (fig. 54-55) :

Les huit quartiers des armes / de feu Jean de Vervy escuyer / Seigneur de Bourdon & Habay / & les huit provenant de feu / Madame Marie Dumont sa compagne / Que Dieu absolve.

L'éloignement de la chapelle par rapport au château-ferme nous invite à imaginer que Jean de Vervy et Marie du Mont ont aménagé, plutôt que fondé, un lieu de culte existant, qui aurait alors fait partie d'un ensemble castral primitif plus lâche. On pourrait même envisager qu'il y ait eu très tôt un simple petit oratoire dédié à un saint, comme il en est apparu quelques-uns durant la période mérovingienne³⁹. La titulature de saint Remacle, fondateur de l'abbaye de Stavelot-Malmédy, situerait l'hypothèse de la création d'un oratoire de ce type après le VII^e siècle.

En 1681, Jean-Bernard de Vervy, seigneur de Bourdon, et son épouse Anne-Marie-Marguerite de Nisramont (mariage en 1671⁴⁰), acquièrent, entre autres, les seigneuries de Marenne, Verdenne et Menil Favay⁴¹ : villages situés sur les hauteurs de Bourdon, avec censes et terres (fig.56).

³⁵ TANDEL 1892, pp. 63-154.

³⁶ DE BORMAN 1958, pp. 289-291.

³⁷ GOURDET 1960, p. 333.

³⁸ TANDEL 1892, p. 63.

³⁹ NÉMERY 1975, p. 22.

⁴⁰ TANDEL 1892, p. 63.

⁴¹ *Ibid.*, p. 154.



Fig. 52. Ferme. Vue des élévations encadrant l'entrée. Pignon du corps d'étable Nord. IG 2003.



Fig. 53. Ferme. Vue des élévations encadrant l'entrée. Corps d'étable Ouest et annexes. IG 2003.



Fig. 54. Chapelle. Dalle votive des *de Verzy*. IG 2002.



Fig. 55. Chapelle. Baie murée de l'élévation NO, encadrant la dalle votive. IG 2002.

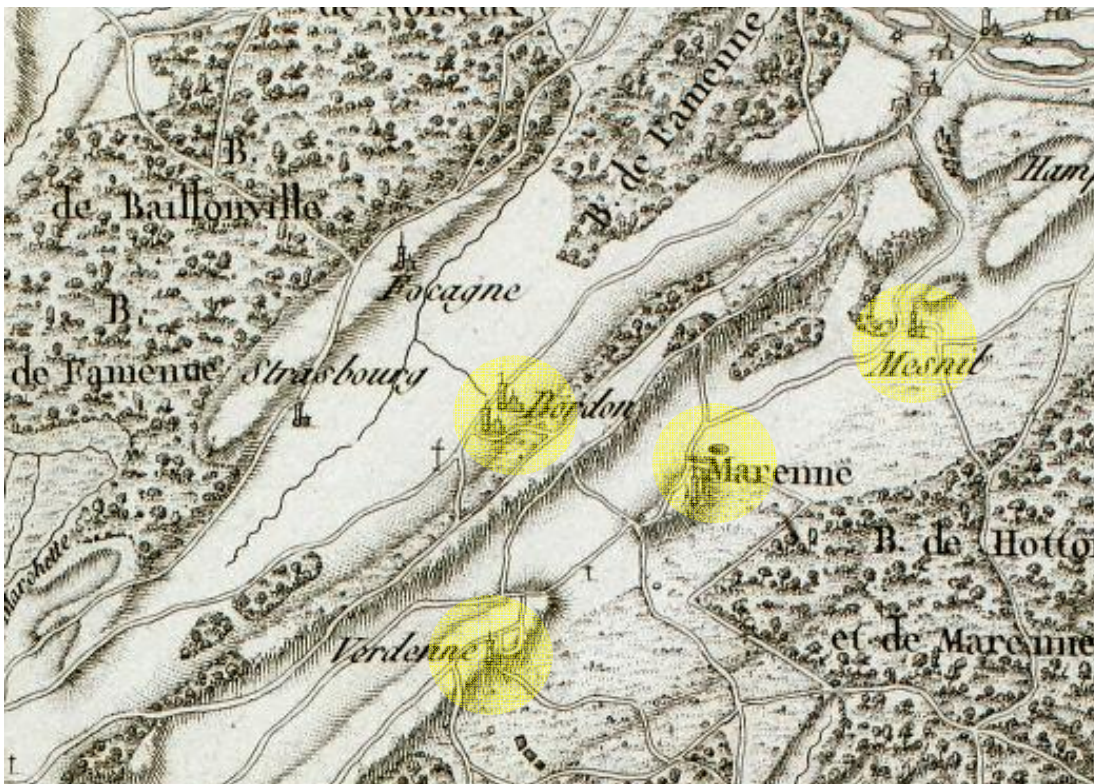


Fig. 56. Carte Chanlaire-Capitaine, 1792-1796.

La seigneurie de Nollet (1690-1791)

En 1690, la seigneurie de Bourdon et ses dépendances sont vendues à Nicolas de Nollet (mort en 1709) et son épouse Jeanne Louise Thérèse d’Orgeo⁴². Cela se passe sept ans avant la signature du traité de Rijswijk, qui restitue le duché du Luxembourg à l’Espagne et inaugure ainsi une longue période de paix sous le régime autrichien. En 1709, Charles-Louis de Nollet (mort en 1732) et son épouse, Anne Hubertine de Mozet (1666-1710), prennent la succession de Nicolas. En 1733, leurs filles héritent des seigneuries après la mort de Charles-Louis : Marie-Françoise, dame de Magery (Bourdon, née en 1692), Françoise-Hubertine, dame de Marenne (Bourdon, 1695-1776), Marie-Marthe [ou Marie-Barbe], dame de Bourdon (Bourdon, 1697-1791) et Jeanne-Louise-Thérèse (Marche, née en 1699)⁴³. Nous nous intéresserons plus avant à Marie-Marthe, héritière et occupante du château de Bourdon.

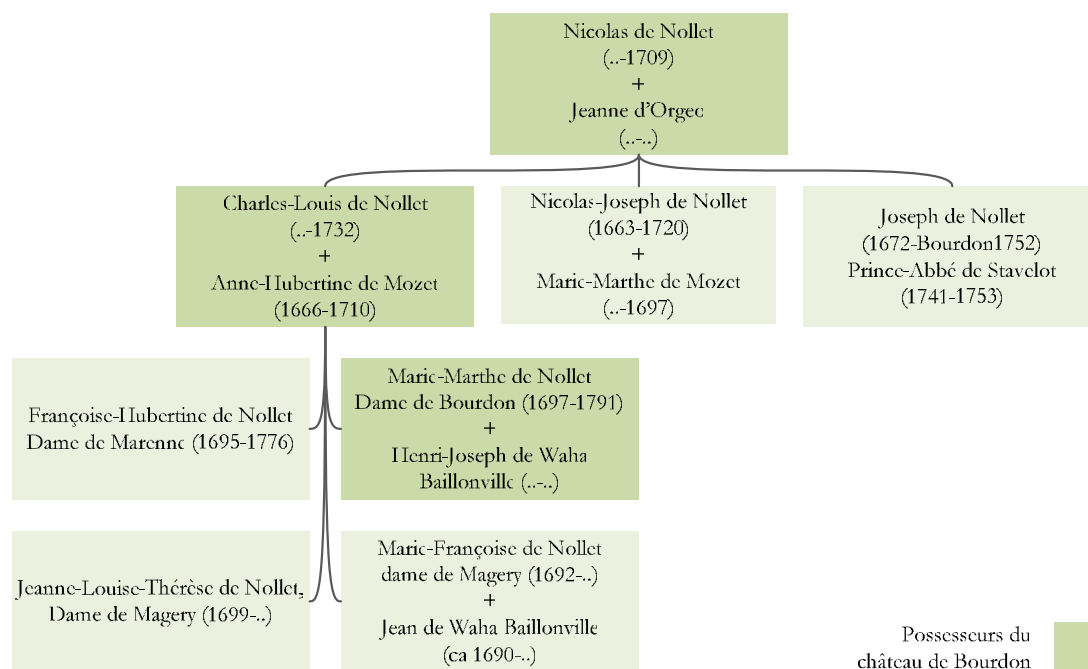
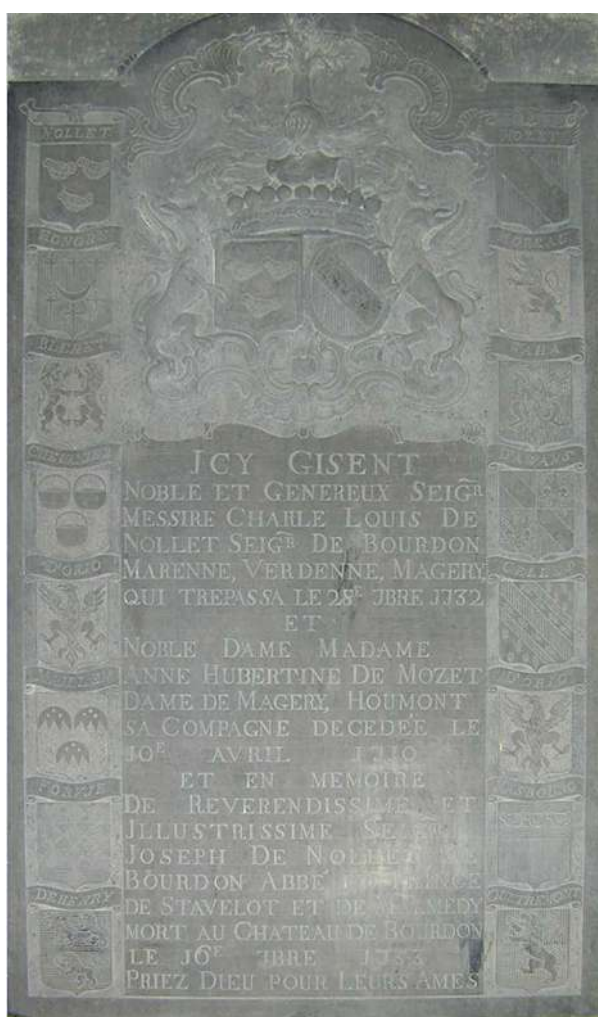


Fig. 57. Généalogie de la famille de Nollet, en possession de la Seigneurie de Bourdon. IG 2005.

⁴² TANDEL 1892, pp. 155-156.

⁴³ Archives de l’Etat à Liège, *Archives de la famille Sélys-Longchamps*, n° 375 : rentes de Nollet ; Archives de l’Etat à Namur, *Archives de la famille de Monin et de Ville de Goyet*, n° 364 et 365 : Marie-Marthe de Nollet et Henri-Joseph de Waha ; Archives de l’Etat à Namur, *Archives de la famille de Gaiffier de Levignen*, n° 136-139, 142, 157 et 158 : Famille de Nollet.

Une dalle funéraire, aujourd'hui sertie dans le mur intérieur Sud-Est de la nef de la chapelle, est dédiée à trois membres de la famille. Elle a certainement été commanditée par Marie-Marthe de Nollet, en hommage à ses parents et à son oncle Joseph de Nollet, décédé au château de Bourdon en 1753. Le corps de ce dernier a été transporté et inhumé à l'abbaye de Stavelot dont il fut Prince-Abbé de 1741 à sa mort⁴⁴. La dalle a vraisemblablement été déposée puis insérée dans un mur lors des travaux de pose d'un nouveau dallage, dans les années 1950.



*Icy gisent / Noble et Généreux Seig^r
Messire Charle Louis de Nollet Seig^r de
Bourdon, Marenne, Verdenne, Magery,
qui trépassa le 28^e 7bre 1732 / et /
Noble Dame Madame Anne Hubertine
de Mozet, Dame de Magery, Houmont,
sa compagne décédée le 10^e avril 1710.*

*et en mémoire / de Révérendissime et
Illustrissime Seig^r Joseph de Nollet de
Bourdon Abbé et Prince de Stavelot et de
Malmédy mort au château de Bourdon le
16^e 7bre 1753.*

Priez Dieu pour leurs âmes.

Fig. 58. Chapelle. Dalle funéraire de la famille de Nollet. IG 2002.

⁴⁴ *Biographie nationale* 1899, xv, pp. 818-820.

Les tabelles cadastrales thérésiennes, établies en 1766, nous renseignent sur les possessions de « Marie-Marthe de Nollet baronne de Waha Dame de Bourdon, Marenne, Verdenne, résidence à Bourdon » :

En bien-fonds : des terres labourables, sartables, jardins et vergers, prairies, enclos, bois et haies, étangs (un journal et 3 verges compris les fossés du château⁴⁵).

En bâtiments et édifices : 1 vieux château avec cour, grange, écuries et bergeries avec le logement d'un des censiers. 1 vieille maison avec grange et écuries pour l'usage du 2e censier. 1 grange et écurie servant à l'usage des dits censiers.⁴⁶

Sur ces biens, d'autres intervenants dans la perception d'une rente sont cités : les Révérends prieurs et religieux du monastère impérial de Stavelot, la comtesse d'Aspremont de Ljnden baronne de Waha, demeurant à Froidfontaine, la ville de Marche, le duc d'Ursel (pour « droit de relief et mortemain sur la Seigneurie de Bourdon »), le mambour de la chapelle de Bourdon. A Bourdon, en 1766, sont comptés 21 bâtiments dont 1 château, 1 grange, 1 écurie et 18 maisons⁴⁷. Pas de mention d'un pavillon, ni d'un four banal. Il faut savoir que type de petit édifice, à usage domestique – four, lavoir, glacière, fontaine..., et sans doute « pavillon de jardin » – ne semble jamais être relevé dans les tabelles thérésiennes, au même titre que les cimetières, les places publiques...⁴⁸. La chapelle est indiquée, mais non reprise dans les édifices.

Sur la carte du comte de Ferraris, établie entre 1771 et 1777, tentons de nous représenter quelques-uns des biens de Marie-Marthe de Nollet : « un vieux château avec cour, grange, écuries et bergeries », et ses fossés ; « une vieille maison avec grange et écuries » ; « une grange et écuries » ; « des jardins et vergers ». Le pavillon n'est pas représenté⁴⁹. Le mémoire concernant la feuille H10 ne nous apprend rien sur Bourdon et ses environs proches⁵⁰.

⁴⁵ Il nous a malheureusement été impossible d'établir une conversion de ces mesures agraires.

⁴⁶ Archives de l'Etat à Arlon, *Archives du Cadastre de 1766 et de la Commission des charges publiques (1771-1794)*, n° 324 : Seigneurie foncière de Bourdon. Tablelle n° 69.

⁴⁷ *Ibid.*, n° 873 : Etat d'estimation des biens-fonds. Bourdon.

⁴⁸ DE MOREAU DE GERBEHAYE 2004, p. 276.

⁴⁹ FERRARIS 1965-1976 [1770-77], La Roche, 175, H¹⁰.

⁵⁰ FERRARIS 1965-1976 [1770-77], VI, H¹⁰.



Fig. 59. Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens, levée à l'initiative du comte de Ferraris, La Roche, 175, H¹⁰.

La chapelle subit de nouvelles transformations au XVIII^e siècle, sans doute à l'initiative de Marie-Marthe : baies de fenêtres à linteau bombé à clef sur piédroits à queues de pierre, révision probable de la couverture en ardoises... Le mobilier et les accessoires intérieurs reflètent le souci d'enrichir et d'investir le lieu : statue de sainte Barbe en bois polychrome (sans doute commandée par Marie-Marthe, qui prend parfois le nom de Marie-Barbe dans les archives), banc en chêne peint dont la crosse de l'accoudoir est ornée de fleurs, armoire de sacristie, missel (*Missale Romanum*, édité à Anvers par Christophe Plantin en 1762), bénitier en pierre, ostensor soleil,...⁵¹.

Marie-Marthe de Nollet rédige son testament « en [son]mon château de Bourdon le 30 août 1779 ». Elle a 82 ans et pas d'héritier direct. Elle décèdera douze ans plus tard, à la veille des conflits révolutionnaires. Que nous apprend son testament ? La baronne de Waha, née de Nollet, possède de nombreux biens : (...) *Château de Bourdon et Habajj avec les Seigneuries en dépendant (...), cense, bien et seigneuries de Marenne, Verdenne et Menil Favajj (...), cense du milieu au comté de Namur (...)* bien et ferme pâturée au petit Engbien en Hainaut; ditte la cense de la bergerie⁵². Tous les biens sont légués à ses trois petits neveux et nièce : Louise-Henriette, Philippe-Eugène et François-Joseph de Waha. Cependant, l'usufruit de tous ses biens, meubles et immeubles, revient à sa nièce, Anne de Waha, mère des trois héritiers. Puis, Marie-Marthe prévoit une ultime clause :

*Finalemment notre dernière volonté est absolument que nos trois prédits héritiers ne pourront vendre aliéner ou engager de quelque manière que se puisse être nos biens censes et seigneuries ou partie d'iceux ou d'icelles par nous leurs laissés jusqu'à la troisième génération – sinon, en ce cas j'appelle dès lors notre préditte chère cousinne madame la comtesse de Levignen et ses aiaints cause pour jouir et profiter de tous nos biens et seigneuries, ou partie d'iceux ou d'icelles à toujours, vendus engagés ou aliénés de quelques manière que ce soit.*⁵³

Ni le pavillon ni le four banal ne sont mentionnés dans le testament. Il est vrai que Marie-Marthe n'y fait aucunement l'inventaire détaillé de ses biens.

⁵¹ IRPA. 1977, pp. 40-41.

⁵² Archives de l'Etat à Namur, *Archives de la famille de Gaiffier de Levignen*, n° 142 : Famille de Nollet, *Testament de Marie-Marthe de Nollet, août 1779*, [extrait].

⁵³ *Id.*

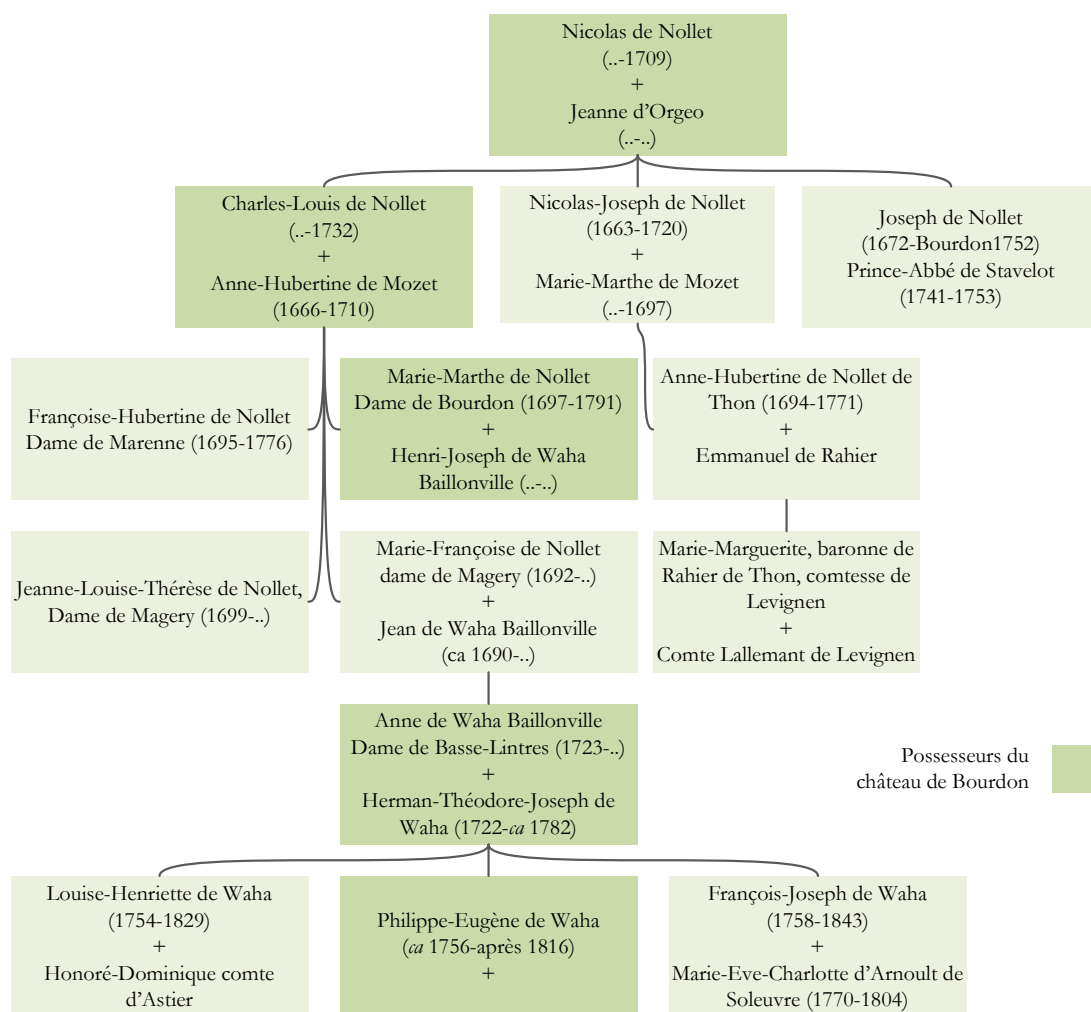


Fig. 60. Généalogie des familles de Nollet et de Waha, en possession de la Seigneurie de Bourdon. IG.

Ainsi, « le 6 du mois de septembre de l'an 1791 (...) au château de Bourdon », Philippe-Eugène, baron de Waha de Basse Lintres, hérite de la Seigneurie de Bourdon. Accompagné de son frère, François-Joseph⁵⁴, et de son beau-frère, Honoré-Dominique comte d'Astier, il appose sa signature sur l'acte d'ouverture du testament⁵⁵.

Le début de cette nouvelle décennie est particulièrement perturbé. Le pays est tiraillé entre une France post-révolutionnaire et l'Autriche. En 1794, la victoire de Jourdan à Fleurus sonne le glas du régime autrichien et ouvre les portes du pays à la France. Bourdon est alors intégré au nouveau département de Sambre-et-Meuse.

⁵⁴ *Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg*, vendredi 30 mars 1917, n° 28.

⁵⁵ Archives de l'Etat à Namur, *Archives de la famille de Gaiffier de Levignen*, n° 142, *Op. Cit.*

Jean-Baptiste Dupont (1795[?] à 1820)

Nous ignorons combien de temps Philippe-Eugène de Waha demeure propriétaire de la Seigneurie de Bourdon. Nous savons par contre qu'en 1798, il achète une ferme dans son village natal, Basse Lintres (ou Neerlinter), dans le Brabant⁵⁶. Nous retrouvons la trace du château-ferme de Bourdon en 1820, lorsqu'il est vendu à un fermier de Melreux, Jean-Pierre Gilles, par un certain Jean-Baptiste Dupont (1760-1837). Henri Bourguignon évoque cette personnalité de la ville de Marche, fils du receveur des domaines sous le régime autrichien : « Inféodé au nouveau régime et chaud partisan des principes de 1789, (...) qui n'excluait d'ailleurs pas toute ambition personnelle : nous le voyons courir après les emplois lucratifs, profiter des circonstances. »⁵⁷. En effet, Jean-Baptiste Dupont cumule les charges : 1794, receveur des droits à Florenville ; 1795, administrateur provisoire à Saint-Hubert ; 1796, commissaire du Directoire exécutif près de la municipalité de Marche ; 1798, administrateur du département Sambre et Meuse à Namur ; 1810, avoué, négociant et maître de forges⁵⁸. C'est sous cette dernière appellation qu'il vend *le château et ferme de Bourdon* en 1820⁵⁹.

En 1795, à Marche-en-Famenne, Dupont fait partie d'une administration provisoire qui a pour missions : « surveillance des municipalités, gestion des biens nationaux et ceux des émigrés, établissement des impôts, direction de la police, ravitaillement des populations »⁶⁰. On peut imaginer qu'à ce titre, il ait acheté, voire réquisitionné, le château-ferme de Bourdon et les biens en dépendant, probablement entre 1795 et 1802⁶¹. La France ayant aboli les privilèges de la noblesse en 1790, l'ultime volonté de Marie-Marthe de Nollet – le bien ne devait être ni aliéné, vendu ou engagé, jusqu'à la troisième génération – devenait caduque. De la même façon, en 1806, nous apprenons que François-Joseph de Waha, frère de Philippe-Eugène, vend la ferme de Marenne, dont il avait héritée de sa grand-tante Marie-Marthe de Nollet⁶².

⁵⁶ <http://www.kempeneers.org/sprokkels/sprokkel-4-019.html>, [en ligne, 02/02/2007].

⁵⁷ BOURGUIGNON 1947, p.89.

⁵⁸ *Ibid.*, pp. 57, 89, 104.

⁵⁹ Archives de l'Etat à Saint-Hubert, *Enregistrement des domaines de Marche*, Table alphabétique des vendeurs, n° 13 (1819 à 1820), Table alphabétique des acquéreurs, n° 235 (1818-1820).

⁶⁰ BOURGUIGNON 1947, p. 63.

⁶¹ *L'enregistrement des domaines de Marche*, pour les années 1803 à 1819, ne fait pas mention d'une vente de ces biens. Cf. Archives de l'Etat à Saint-Hubert, Table des vendeurs, n° 1-13 (1803-1820).

⁶² Archives de l'Etat à Saint-Hubert, Table des vendeurs, n° 2 (1805-1806).

La ferme Gilles (1820-1906)

En 1820, Jean-Pierre Gilles (1759-1855) et son épouse, Marie-Françoise Poncelet, fermiers à Melreux (environ 5 km de Bourdon), achètent donc à Jean-Baptiste Dupont, maître de forges de Dieupart : *Le château et ferme de Bourdon, consistant en bâtiments, terres et prairies, jardin et verger*⁶³.

Un plan cadastral parcellaire, levé sous le régime hollandais, entre 1815 et 1830, nous donne la situation des lieux⁶⁴. Il s'agit, à notre connaissance, du premier relevé sur lequel figure le pavillon. En revanche, nulle indication du four à pain. Remarquons la juxtaposition exacte de l'élévation Sud-Est du pavillon sur la limite parcellaire.

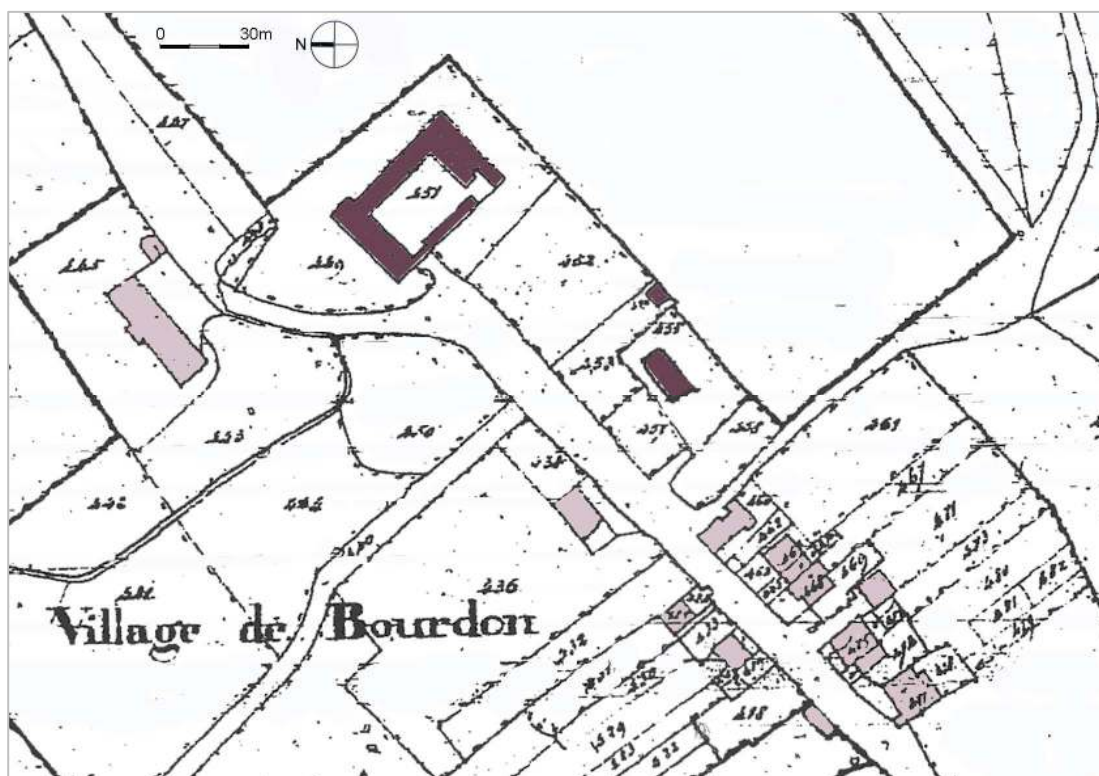


Fig. 61. Carte du parcellaire, dressée entre 1815 et 1830, Marenne, arrondissement de Marche.

⁶³ Archives de l'Etat à Saint-Hubert, *Enregistrement des domaines de Marche*, Table alphabétique des vendeurs, n° 13 (1819 à 1820).

⁶⁴ Archives de l'Etat à Arlon, *Plans géométriques ou tableaux d'assemblage des communes (an X-1830) : Marenne, Arrondissement de Marche, sous l'administration de S.E. le conseiller d'état gouverneur Willmar et sous la direction de M. Lipkens, ingénieur en chef du Royaume, par M. Collin, à l'échelle d'un à 10.000 : Section A, feuille 2^{me}, éch. 1/2500^e, microfilm n° 8.*

Une comparaison, à la même échelle, du parcellaire hollandais avec la carte de Ferraris, permet d'observer les changements survenus durant une cinquantaine d'années, de 1771-77 à 1815-30. Notons toutefois, à côté d'une superposition difficile, que certaines dissemblances entre les deux tracés semblent résulter d'imprécisions du relevé de Ferraris. Par exemple, la chapelle et la « vieille maison avec grange et écurie » ne sont pas correctement implantées ; le déplacement effectif de ces deux édifices entre le XVIII^e et le XIX^e siècle est fort peu vraisemblable. Toujours sur la carte de Ferraris, le château-ferme est figuré en plus grandes dimensions et présente deux cours intérieures. Aucune traces, ni matérielles ni documentaires, ne corroborent à ce jour l'existence de ce qui pourrait éventuellement représenter une haute cour, jouxtant la basse-cour de la ferme. Le chemin qui ouvre la perspective à la façade d'entrée du pavillon, sur le cadastre hollandais, n'apparaît pas sur la carte de Ferraris ; de même que la ferme en long, datée stylistiquement de la seconde moitié du XVIII^e siècle (n° 3, Grand-Route. Cf. p. 13). S'agissant d'un bâtiment de grandes dimensions, il est peu probable que le comte l'ait omise dans son relevé. La construction de cette ferme se situerait donc après 1771-77. Nous insistons sur ce fait car ce bâtiment est percé de fenêtres en tous points semblables à celles du pavillon étudié : linteau bombé à clef sur piédroits à queue de pierre, taille à ciselures diagonales...



Fig. 62. Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens, levée à l'initiative du comte de Ferraris, La Roche, 175, H¹⁰

La carte des chemins vicinaux, dressée en 1843⁶⁵, ne présente pas de changement majeur par rapport au cadastre hollandais. Signalons une modification du tracé de la route au droit du château-ferme, qui correspond probablement à une transformation des fossés du château.

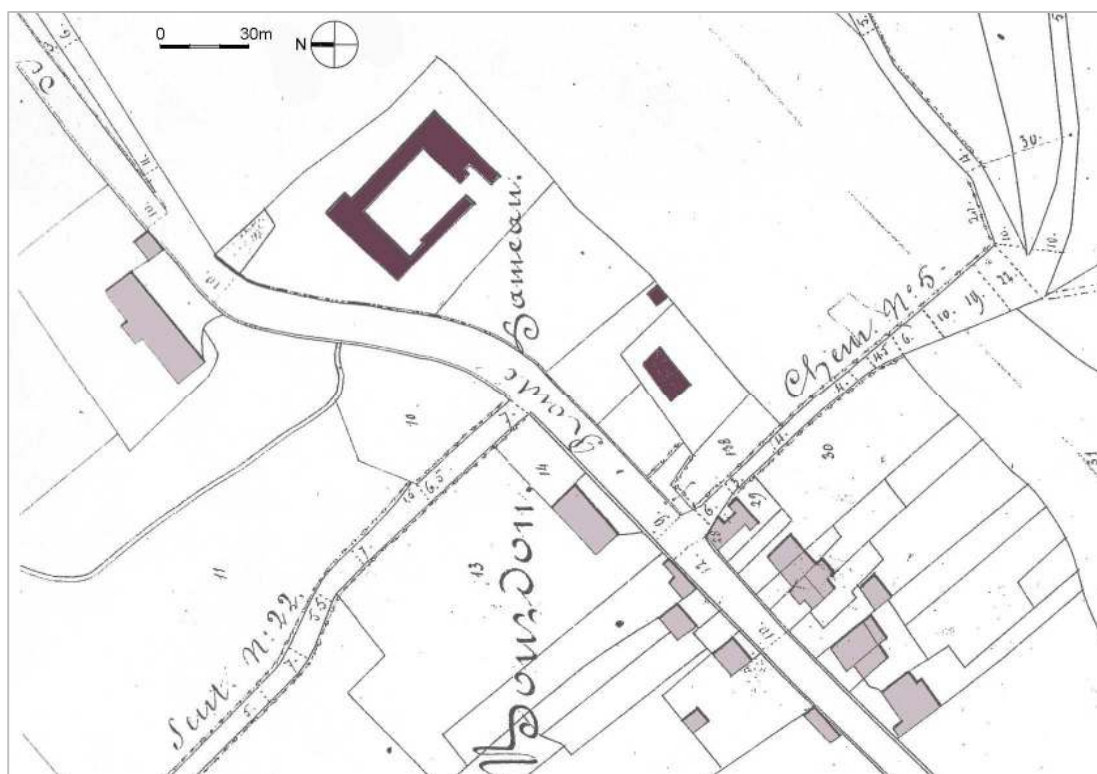


Fig. 63. Carte des chemins vicinaux, 1843.

La carte topographique de Belgique dressée par Philippe Vandermaelen, à partir de 1848⁶⁶, est réalisée à grande échelle (1/20 000⁶⁶). Le château-ferme et la chapelle sont figurés, mais pas le pavillon ni le four. Plusieurs fours à chaux sont par contre signalés autour de Bourdon. Le tracé de la ligne de chemin de fer Liège-Marloie, réalisée de 1865 à 1866, a été ajouté au relevé initial.

⁶⁵ Commune de Hotton, *Atlas des communications vicinales de la commune de Marenne, arrondissement administratif de Marche, Province de Luxembourg, fait à Bruxelles le 1^{er} février 1843.*

⁶⁶ *Carte topographique de la Belgique dressée sous la direction de Ph. Van der Maelen, fondateur de l'établissement géographique de Bruxelles, éch. 1/20.000^{ème}, 1948, carte de Hotton, 18^e.*

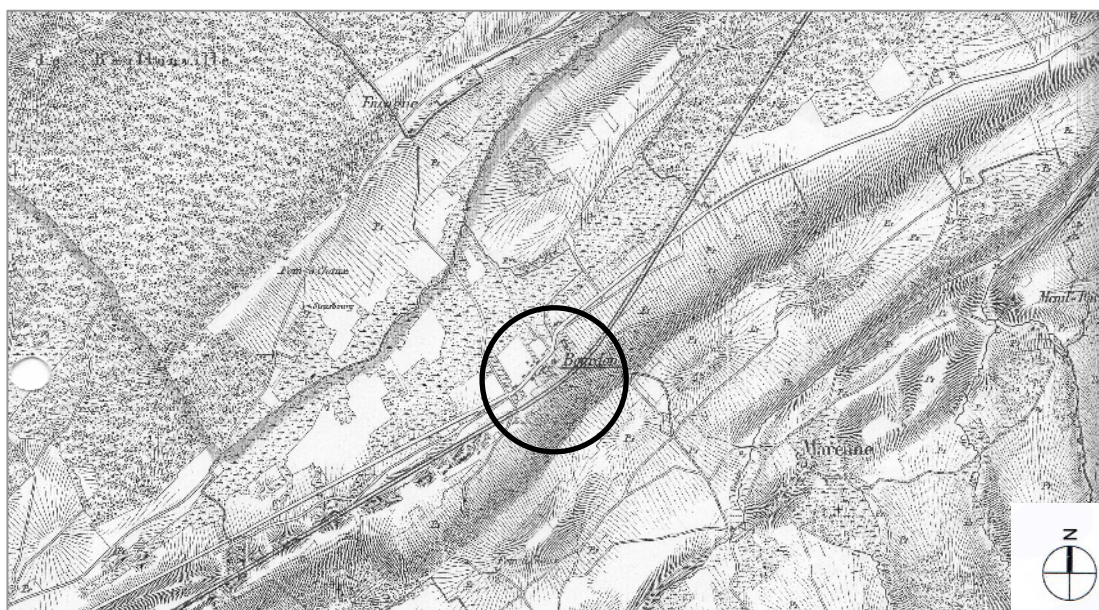


Fig. 64. Carte topographique dressée par Ph. Vandermaelen, ca 1848, modifiée après 1865-66.

En 1858, François-Joseph Gilles démolit une *ancienne maison* – indiquée sur la carte de Ferraris, correspondant peut-être à la *vieille maison avec grange et écurie* des tables thérésiennes –, pour construire : *une maison, écurie et place*⁶⁷, la future « ferme Paye ».

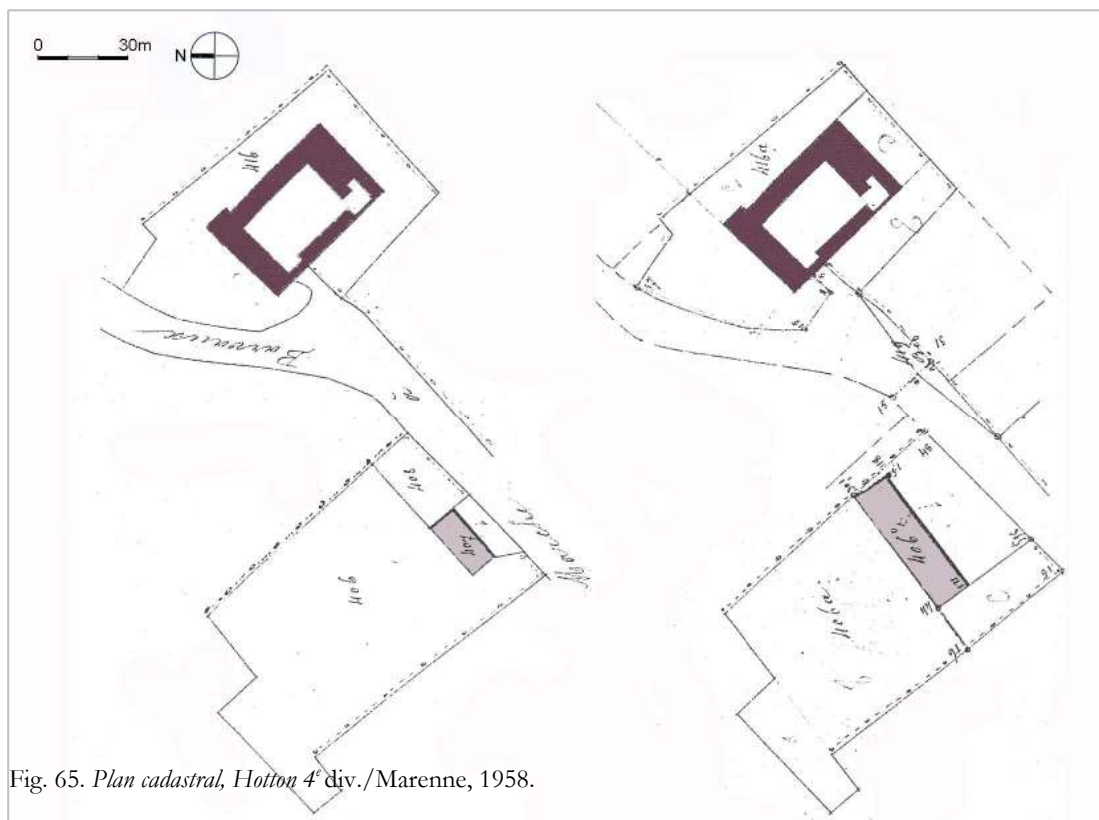


Fig. 65. Plan cadastral, Hotton 4^e div./Marenne, 1958.

En 1868, Marie-Anne Gilles et son époux Célestin Meunier transforment le château-ferme : démolition de la grange et reconstruction d'une nouvelle, plus large⁶⁸.

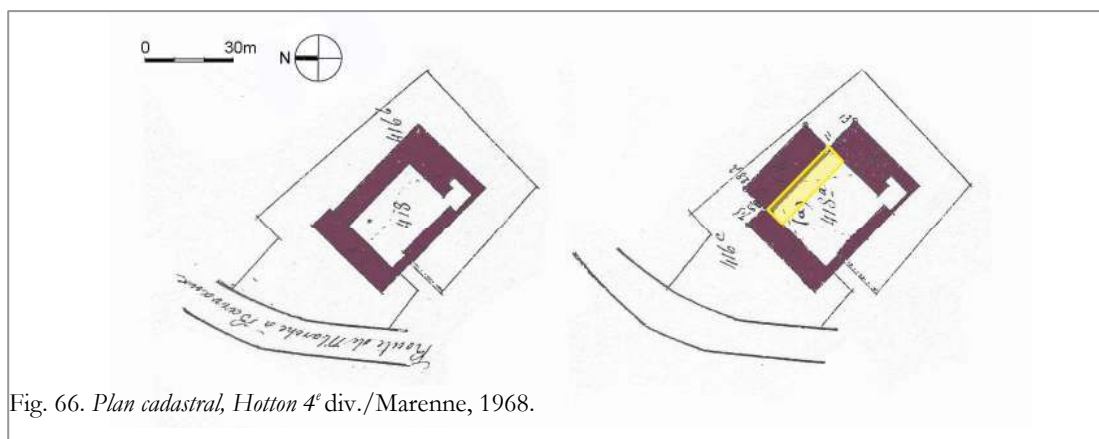


Fig. 66. Plan cadastral, Hotton 4^e div./Marenne, 1968.

⁶⁷ Archives du Cadastre à Arlon, *Situation passive de la documentation cadastrale, Hotton, 4^e div./Marenne*, 1858, croquis n° 3.

⁶⁸ *Ibid.*, 1868, croquis n° 4.

En 1875, François-Joseph Gilles construit, en annexe à la ferme « Paye », un *fournil*, aujourd'hui disparu, et en 1878, un *hangar*⁶⁹.

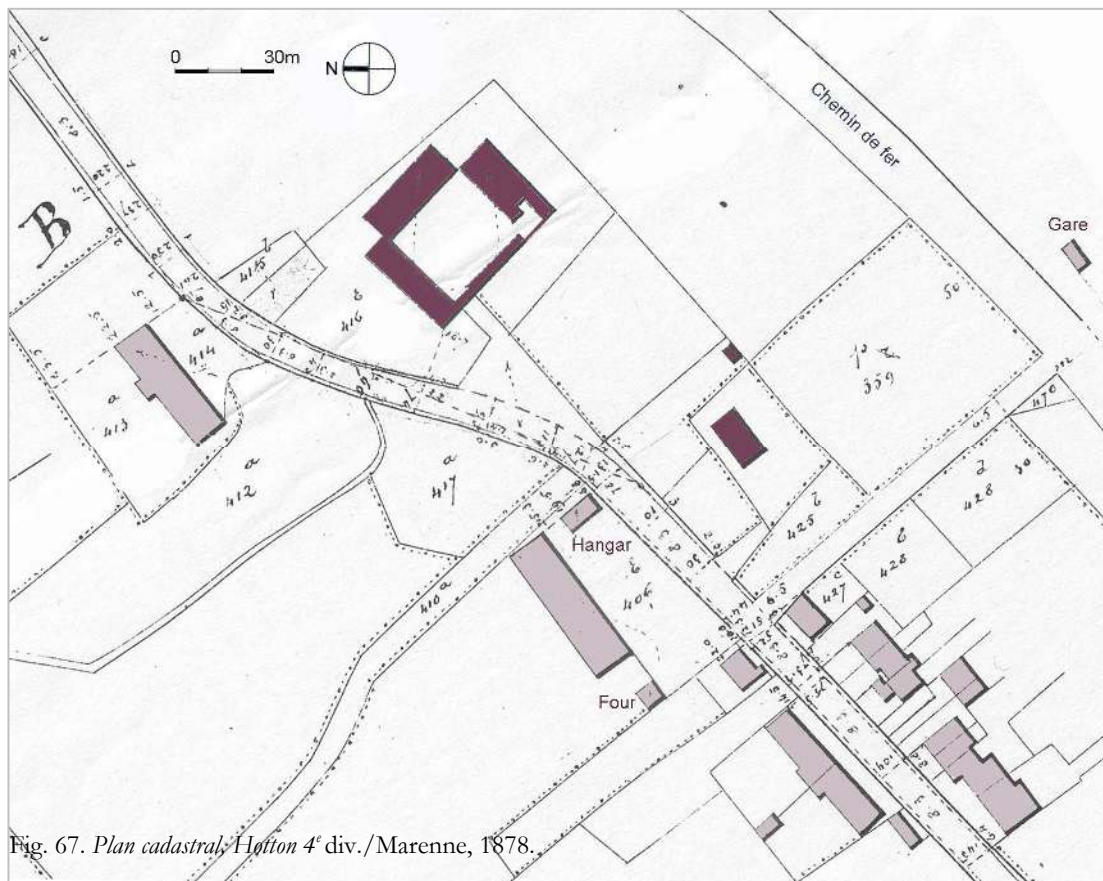


Fig. 67. Plan cadastral, Hotton 4^e div./Marenne, 1878.

La ferme Hanin (1906-1957)

En 1906, la famille Gilles vend l'ensemble château-ferme et pavillon – *maison*, *grange*, *écurie*, *cour*, *fournil*, *pré...* – au fermier Léon Hanin⁷⁰. Ce document cadastral nous offre la première mention écrite d'un fournil sur les terres du château-ferme, et précisément sur la parcelle n° 421 : sans aucun doute, il s'agit du pavillon et du four qui lui était accolé ; bien que ce dernier soit situé sur une parcelle différente, n° 359, toujours indiquée en « pâture ». Cette apparition du fournil dans la documentation cadastrale ne signifie nullement que le four n'existe pas avant cette date, mais

⁶⁹ *Ibid.*, 1875, croquis n°1 ; 1878, croquis n° 1.

⁷⁰ Archives du Cadastre à Arlon, *Situation passive de la documentation cadastrale, Hotton, 4^e div./Marenne*, n° 185, album de 1843, parcelles 418, 420 et 421.

simplement que la parcelle était fiscalement considérée comme non bâtie, donc exempte de taxe. Ainsi, en 1906, l'administration du cadastre note, en regard de la parcelle 421 : « ancien fournil à expertiser ». De 10 centimes, la taxe monte à 12 francs.

Il n'y a pas de confusion possible avec le fournil annexé à la ferme « Paye » (parcelle 406). Cet ensemble, – ferme, hangar et fournil –, est par ailleurs vendu en 1921 par Victor Gilles à Eudore Gaillard, cultivateur ; celui-ci le vend à son tour, en 1956, à Edgard Paye, exploitant minier⁷¹.

La ferme Hogge (1957-2007)

Dès le début des années 1940, la famille Hogge exploite la ferme : René Hogge (1894-1964), son épouse Octavie Charlier (née en 1899), et leurs neuf enfants. Puis en 1957, les Hogge achètent l'ensemble aux Hanin : « Maison [ferme], fournil, prés, terres et pâtures »⁷².



Fig. 68. Carte postale. Ferme Hogge. s.d. [ca.1950].

⁷¹ Archives du Cadastre à Arlon, *Situation passive de la documentation cadastrale, Hotton, 4^e div./Marenne*, 1858, Album de 1843, parcelles n° 406 et 407.

⁷² Dossier de classement : *Conservation des hypothèques*, Marche-en-Famenne, dossier n° 300.3/25/Hotton/7/FH.



Fig. 69. *Modèle réduit de la ferme*, réalisé par Joseph-Marie Hogge, *ca.* 1960.

Le témoignage oral que Joseph Hogge (1929-2004), fils de René et d'Octavie, nous livre entre 2001 et 2003 est extrêmement précieux. Il nous raconte ce qu'il a observé au milieu des années 1940 – il a une quinzaine d'années –, nous permettant ainsi de compléter la lecture d'une photographie de l'IRPA, datée de 1943⁷³, qui ne donne que la façade d'entrée vue de face et l'élévation Nord-Est en vision très raccourcie. Joseph Hogge se souvient : le four a disparu, il en reste des débris au sol (briques, ardoises, terre) ; l'élévation Sud-Est présente un grand percement dans la maçonnerie de moellons ; l'escalier menant du rez-de-chaussée à l'étage est démonté et emporté par Léon Hanin (simple, en chêne, avec deux limons, sans garde-corps, il s'agit peut-être, pour une partie, de l'échelle de meunier observable à droite sur la photo) ; l'état intérieur est à peu près semblable à celui d'aujourd'hui (étable au rez-de-chaussée, sur de la terre battue, et fenil au 1^{er} étage) ; pas de souvenir de l'existence d'une souche de cheminée.

Sur la photographie de 1943, observons la présence d'une petite lucarne rampante sur le versant Nord-Ouest, d'une aigrette pyramidale en plomb et d'un volet intérieur en bois peint fermant la baie du 1^{er} étage de l'élévation Nord-Ouest.

En 1946, peu après l'offensive Von Rundstedt de l'hiver 1944-45, Joseph Hogge et son père, René, effectuent des travaux de réfection de la toiture du pavillon qui a subi de gros dégâts dus au souffle des bombardements : démontage du voligeage et des ardoises, qui sont remplacées en partie sur la petite toiture surmontant le porche d'entrée de la ferme ; remplacement de quelques chevrons et d'un morceau de sablière par une bille de chemin de fer ; aucune intervention sur la charpente ; pose d'un lattage en sapin et d'une couverture en ardoises artificielles ; pose d'une aigrette provenant de la ferme, complétée par une tôle de cuivre formant girouette (fabrication de René Hogge). Le jour ouvrant la maçonnerie de l'élévation arrière (Sud-Est) est soigneusement refermé avec des moellons de réemploi.

Dans les années 1970, Joseph Hogge coule une dalle de béton sur le sol du rez-de-chaussée et à l'extérieur, devant l'entrée du pavillon. A cette occasion, il découvre une pelle métallique munie d'un blason, ainsi qu'une crémaillère. Malheureusement, il ne se souvient pas ce que sont devenus ces témoins matériels.

⁷³ IRPA, cliché n° 47148 A.

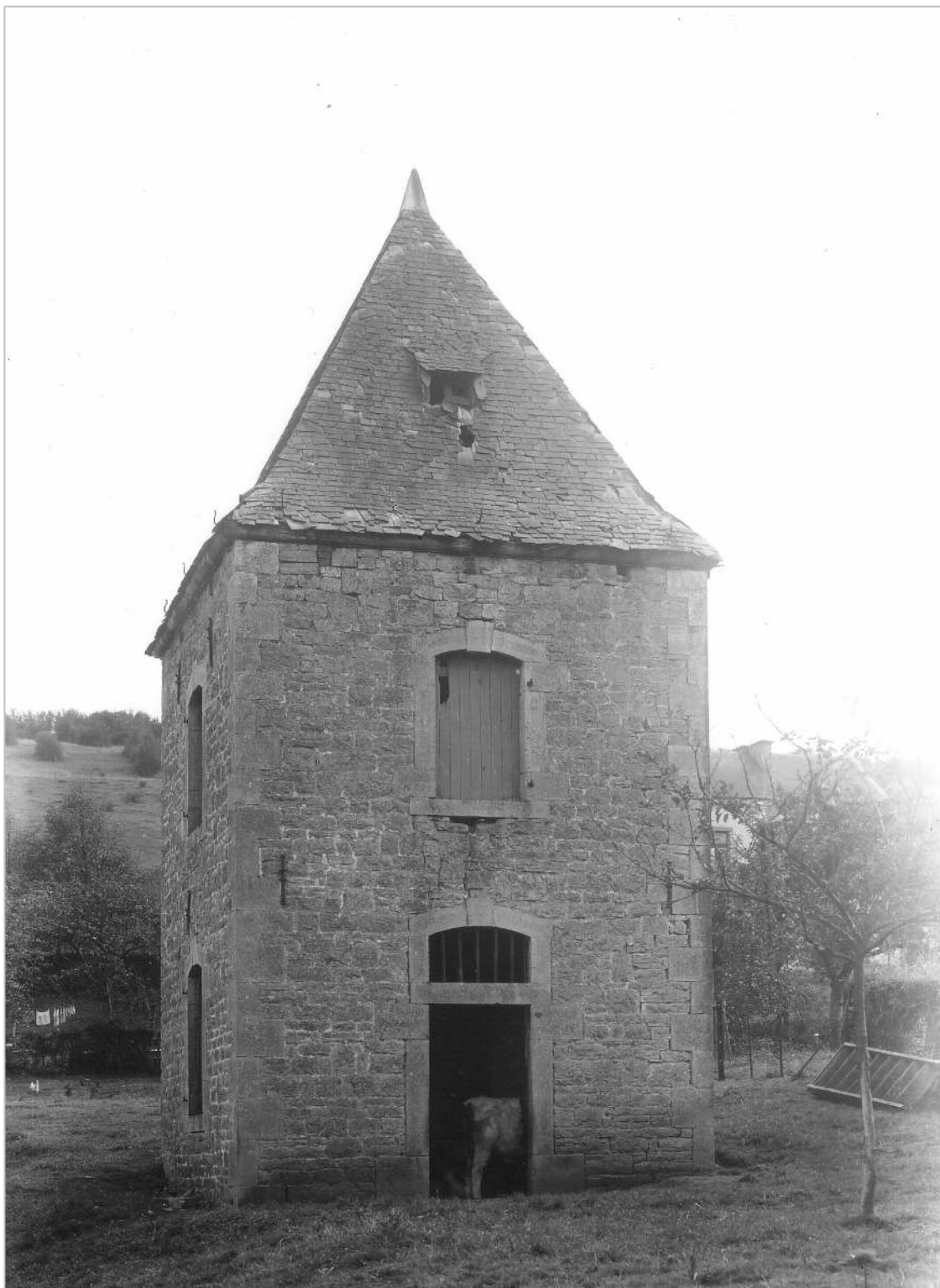


Fig. 70. Photographie du pavillon. 1943. © IRPA



Fig. 71. *Pavillon de Bourdon*. Georges Matagne, *ca.* 1960.

Dans le fenil, au premier étage du pavillon, Joseph et Nelly impriment leur amour dans l'enduit de plâtre. Aline, une sœur de Joseph, date sa signature : 1948, elle a 17 ans. Ils ne sont pas les premiers : un graffiti daté de 1894 est déjà présent, de la main de Louis Pierrard. En 1895, Rodolphe [nom illisible] signe à son tour.



Fig. 72. *Joseph Hogge et Nelly Lechanteur*. IG 2002

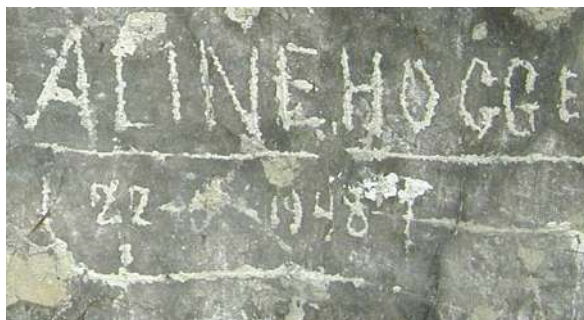


Fig. 73. *Aline Hogge, 22-9-1948*. IG 2002.



Fig. 74. *Louis Pierrard, 1894*. IG 2002.

La chapelle et le cimetière appartiennent à la commune de Bourdon (attestation en 1845⁷⁴), sans doute depuis les toutes dernières années du XVIII^e siècle. En 1955, la parcelle contenant le pavillon est réduite au profit de l'agrandissement du cimetière⁷⁵. Une photo de l'IRPA, de 1943⁷⁶ nous informe qu'il s'agissait alors de vergers.

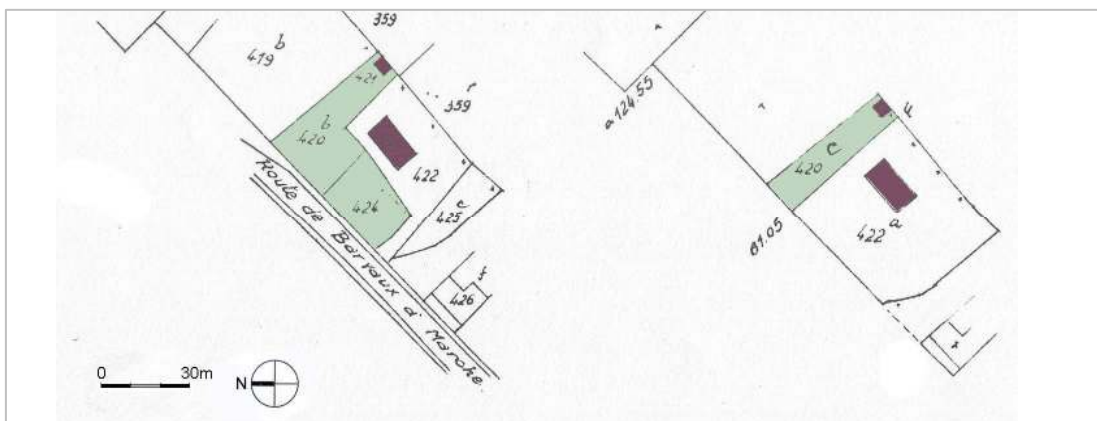


Fig. 75. Plan cadastral, Hotton 4^e div./Marenne, 1955.



Fig. 76. Chapelle Saint-Remacle, Bourdon. 1943, © IRPA

⁷⁴ Archives du Cadastre à Arlon, *Situation passive de la documentation cadastrale, Hotton, 4^e div./Marenne*, 1955, parcelles n° 422-423.

⁷⁵ *Ibid.*, croquis n° 2.

⁷⁶ IRPA, cliché n° 47147 A.

Après le décès de son père, Joseph Hogge et son épouse, Nelly Lechanteur, héritent de la propriété, par un partage acté en 1966. L'exploitation de la ferme diminue considérablement après 1975. En effet, de vastes terres destinées à la culture sont perdues au profit du camp militaire de Marche-en-Famenne. Néanmoins, l'élevage de bovins persiste jusque dans les années 1990.

En 1980, une proposition de classement est lancée, à l'initiative de la Commission royale des Monuments et Sites, dont le comité provincial est représenté par Messieurs Bourguignon, Wauters et Reginster. La demande concerne l'« ancien four banal », la ferme Hogge, la ferme Paye et la chapelle Saint-Remacle. Le 22 octobre 1982, le pavillon est classé comme « monument ». Le site n'est pas classé. Le propriétaire, Joseph Hogge, formule deux demandes qui lui sont accordées par le Gouvernement provincial du Luxembourg ; accord cautionné par la CRMS : conserver la jouissance et l'utilisation du bâtiment à des fins agricoles et « qu'en aucun cas, cet ancien four banal, enclavé dans la propriété de la ferme, ne devienne accessible aux touristes et aux visiteurs »⁷⁷.

En 1988, une nouvelle demande est formulée par la Commission pour le classement comme « ensemble architectural », des fermes Hogge et Paye, de la chapelle et du pavillon classé. Le ministère de l'Aménagement du Territoire « n'envisage pas (...) de procéder actuellement à ce classement car les éléments y contenus ne (...) permettent pas de le considérer comme nécessaire »⁷⁸. Le ministre invite l'Administration du Patrimoine à « expliciter et circonscire sa proposition » si elle estime « la demande particulièrement fondée ». Il n'y aura aucune suite à ce dossier.

En 2002, Joseph Hogge, fils aîné de la famille Hogge-Lechanteur, acquiert l'ensemble des biens. Le 14 octobre 2004, Joseph Hogge, son père, décède à Marche-en-Famenne (Aye). Il est inhumé dans le cimetière de Bourdon, rejoignant ainsi la longue lignée des propriétaires du château-ferme.

⁷⁷ Dossier de classement. Courriers divers, 1982.

⁷⁸ Dossier de classement. Courrier de M. Albert Liénard, ministre de l'Aménagement du Territoire, 01 décembre 1989.

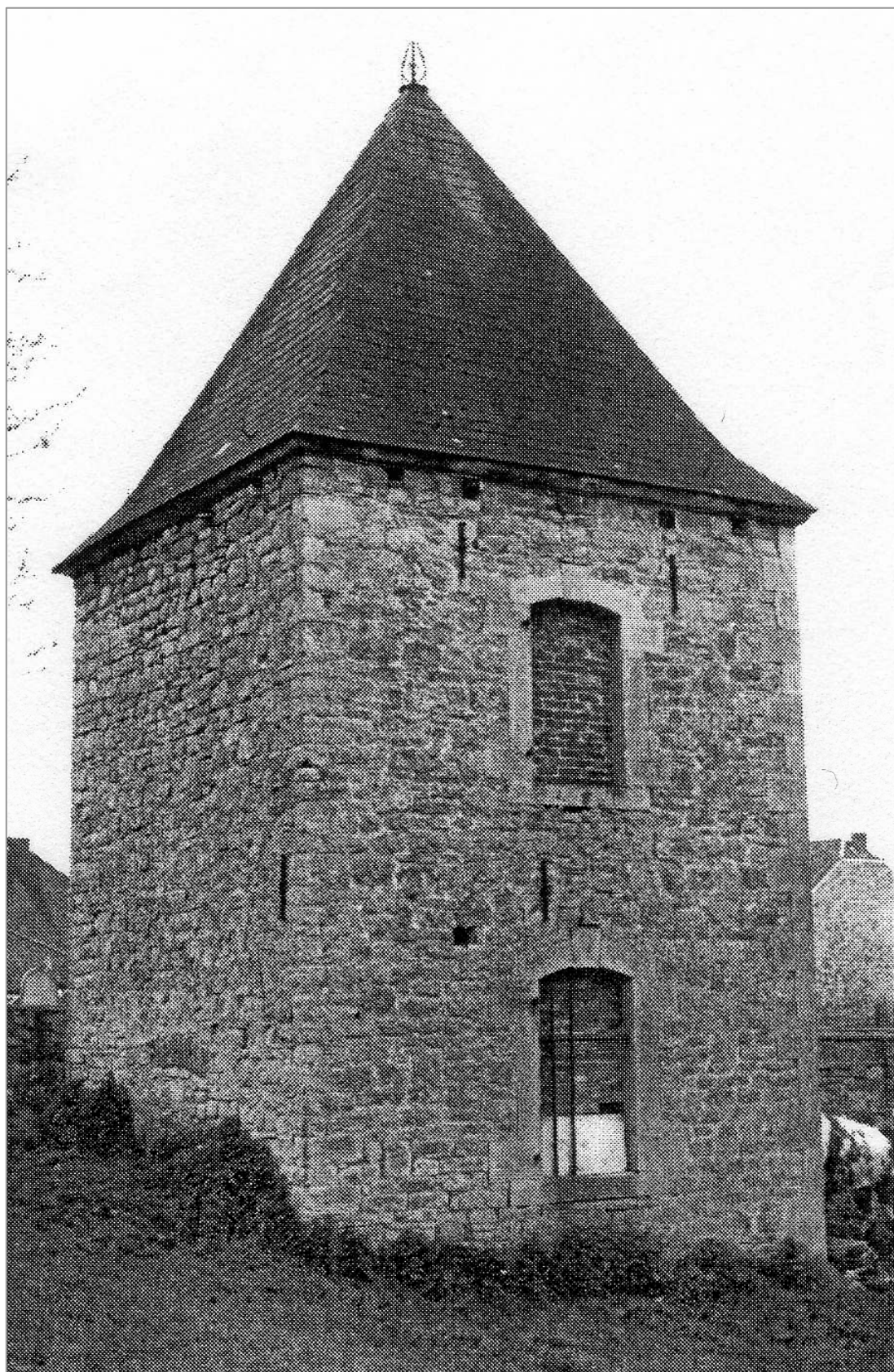


Fig. 77. *Pavillon de Bourdon*. Jacques Wauters, 1980.



Fig. 78. *Pavillon de Bourdon*. Jacques Wauters, 1980.

1.4 Observation détaillée de la construction du pavillon

1.4.1 Dimensionnement (cf. fig. 79-80)

Les dimensions des maçonneries et de la charpenterie du pavillon semblent bien s'accorder avec l'utilisation du pied de saint Hubert, soit 29,47 cm⁷⁹. Le pied se décompose en 10 pouces et 100 lignes. La dimension des briques paraît par contre plus proche du pied de saint Lambert, soit 29,18 cm. Par exemple, les briques formant l'âtre de la cheminée du premier étage mesurent en moyenne 23/12/6 cm, soit 8/4/2 pouces ; ce qui correspond par ailleurs à la dimension courante d'une « moyenne brique » proposée par les traités d'architecture français de la fin du XVIII^e siècle⁸⁰.

L'emprise au sol du pavillon, de plan presque carré, présente en moyenne 16 pieds de côté, soit 1 verge de côté, ou une verge carrée, mesure agraire courante⁸¹. L'intérieur du pavillon offre un espace de 12 pieds de côté. L'épaisseur moyenne des maçonneries de moellons est de 2 pouces. La hauteur des élévations, mesurée du niveau du rez-de-chaussée jusque sous la bâtière, donne 21 pieds. La dimension du jour des baies de fenêtres est de 3 pieds de large sur une hauteur de 5 pieds ou 5 pieds 3 pouces. L'allège des trois baies est de 3 pieds. La baie de la porte d'entrée présente un jour de 3 pieds ½ sur une hauteur de 6 pieds 3 pouces et 2 pieds pour l'imposte. Les chaînes harpées des angles Nord et Ouest sont également dimensionnées en pieds de saint Hubert, de même que les encadrements de baies en pierre de taille.

La charpenterie répond au même système de mesure : la section des pièces, par exemple (poutre de 7 pouces de côté, entrant de 6 sur 5 pouces, jambe de force de 6 pouces de côté...), ou encore les entraxes (6 pieds 3 pouces entre les deux portiques et 8 pouces entre les chevrons).

⁷⁹ ULRIX 1971.

⁸⁰ BLONDEL & PATTE 1771-77, v, III, p. 169; ROLAND LE VIRLOYS 1770-71, I, p. 251.

⁸¹ Noter sur ces longueurs une imprécision de l'ordre d'un pouce. Cf. tableau fig. 79, p. 66.

| | dimensions du relevé (arrondi au cm) | | | conversion en pieds (p) et pouces (") | | | dimensions exactes de conversion (arrondi au cm) | | |
|----------------------------------|---|-----|-----|--|-------|------|--|-----|-----|
| | cm | | | saint Hubert - 29,47 cm | | | cm | | |
| | L | l | H | L | l | H | L | l | H |
| Maçonneries | | | | | | | | | |
| Maçonneries extérieures moellons | | | | | | | | | |
| NO | 475 | 57 | 620 | 16p | 2p | 21p | 472 | 59 | 619 |
| NE | 475 | 55 | 620 | 16p | 2p | 21p | 472 | 59 | 619 |
| SE | 476 | 61 | 620 | 16p | 2p | 21p | 472 | 59 | 619 |
| SO | 471 | 57 | 620 | 16p | 2p | 21p | 472 | 59 | 619 |
| Baies de fenêtre (dim. jour) | | | | | | | | | |
| NO étage | 89 | | 145 | 3p | | 5p | 88 | | 147 |
| NE rez | 88 | | 155 | 3p | | 5p3" | 88 | | 156 |
| NE étage | 89 | | 145 | 3p | | 5p | 88 | | 147 |
| Allège rez et 1er | | | 88 | | | 3p | | | 88 |
| Baie de porte (dim. jour) | | | | | | | | | |
| Porte | 102 | | 187 | 3p5" | | 6p3" | 103 | | 186 |
| Imposte | 103 | | 57 | 3p5" | | 2p | 103 | | 59 |
| Seuil en pierre (largeur moy.) | | 29 | | | 1p | | | 29 | |
| Encadrements de baie (dim. moy.) | | | | | | | | | |
| Piédroit étage | 21 | | 83 | 7" | | 2p8" | 21 | | 77 |
| Piédroit rez | 21 | | 87 | 7" | | 3p | | | 88 |
| Queue de pierre | 47 | | 28 | 16" | | 1p | 47 | | 29 |
| Queue de pierre | 43 | | 28 | 15" | | 1p | 44 | | 29 |
| Chaînes d'angles (dim. moy.) | 45 | 23 | 38 | 15" | 8" | 13" | 44 | 24 | 38 |
| Surcroît | | | 59 | | | 2" | | | 59 |
| Charpente | | | | | | | | | |
| Entraxe portiques | 187 | | | 6p3" | | | 186 | | |
| Entraxe chevrons | 24 | | | 8" | | | 24 | | |
| Poutre/tirant | 21 | 424 | 21 | 7" | 14p4" | 7" | 21 | 424 | 21 |
| Section jambes de force | 17 | 17 | | 6" | 6" | | 18 | 18 | |
| Section entrants | 17 | | 15 | 6" | | 5" | 18 | | 15 |
| Section chevrons en chêne | 7 | 9 | | 2" | 3" | | 9 | 9 | |

Fig. 79. Tableau de conversion des principales dimensions de maçonnerie et charpenterie du pavillon, en pieds et pouces, selon l'unité du pied de saint Hubert.

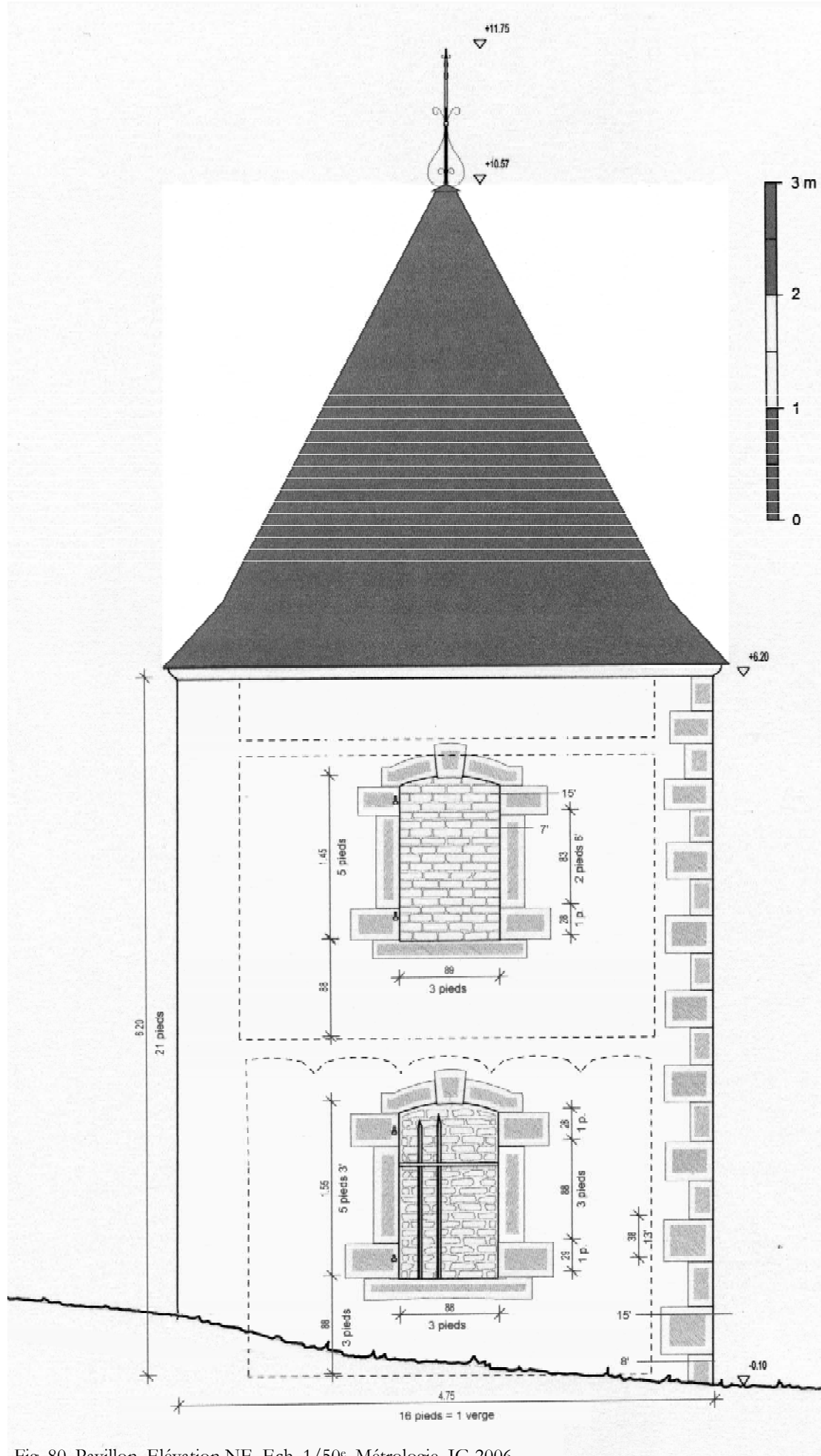


Fig. 80. Pavillon. Elévation NE. Ech. 1/50°. Métrologie. IG 2006.

1.4.2 Gros-œuvre

Les maçonneries des élévations

Les élévations sont réalisées en moellons calcaires équarris. L'épaisseur moyenne des murailles, lesquelles doivent vraisemblablement contenir un blocage de tout venant, est de 57 cm. Alors que les élévations Sud-Est et Sud-Ouest sont appareillées « en moellonnage », les élévations Nord-Ouest et Nord-Est, tournées vers la ferme, présentent un appareillage plus soigné, avec des moellons mieux équarris disposés en assises plus ou moins régulières. Les angles Nord et Ouest sont chacun renforcés par une chaîne de pierres calcaires taillées, au harpage presque régulier : la hauteur et la longueur des besaces décroissent vers le haut de l'élévation.

Outre le jointoiment en ciment, la muraille ne montre pas différentes étapes d'exécution, si ce n'est au droit du surcroît de la maçonnerie. En effet, particulièrement perceptible sur l'élévation Sud-Ouest, une bande de facture différente se démarque. Selon toute vraisemblance, – et les dimensions concordent –, cette portion de maçonnerie, surcroît du comble, a été montée après la pose des deux fermes de charpente sur les maçonneries des élévations SO et NE, et peut-être par les soins du charpentier.



Fig. 81. Pavillon. Elévation SO. IG 2002.

Bourdon se situe dans une zone géologique de calcaire et de schiste. Le sous-sol est formé de roches de l'ère primaire et, plus précisément, du dévonien moyen. Les caractéristiques observées sur le parement du pavillon semblent coïncider avec la description que le *Manuel de terrain*⁸² expose pour le « calcaire givétien de la Calestienne ». Cette attribution est confirmée par le fait qu'une carrière située à Marenne (1km de Bourdon) extrait encore aujourd'hui le même type de calcaire, essentiellement pour la fabrication de concassé⁸³. Cette exploitation est moderne, cependant, selon les témoignages oraux, plusieurs petites carrières existent à Marenne au moins depuis le XIX^e siècle, et fournissent les édifices à proximité en matériaux de construction. Ces carrières sont extrêmement petites, ce qui explique leur absence sur les cartes anciennes. Bref, les chances sont grandes pour que les moellons et pierres de taille du pavillon, en calcaire givétien de la Calestienne, proviennent d'une carrière située à Marenne.

Toutes les pierres des chaînes et des encadrements de baies présentent une taille manuelle identique, exécutée au ciseau : une large palette périphérique striée (7 cm en moyenne) et un champ à ciselures obliques. Ce type de taille ne se retrouve pas dans les encadrements de baies à linteau bombé à clef de la chapelle voisine.



Fig. 82. Pavillon. Elévation SO. Détail de la maçonnerie en pierre. IG 2002.

⁸² *Manuel de terrain* 1996, pp. 170-171.

⁸³ Carrière de Marenne S.A., entreprise créée en 1995. L'entreprise ne possède pas de dossier historique précis de la carrière, si ce n'est quelques photos anciennes.

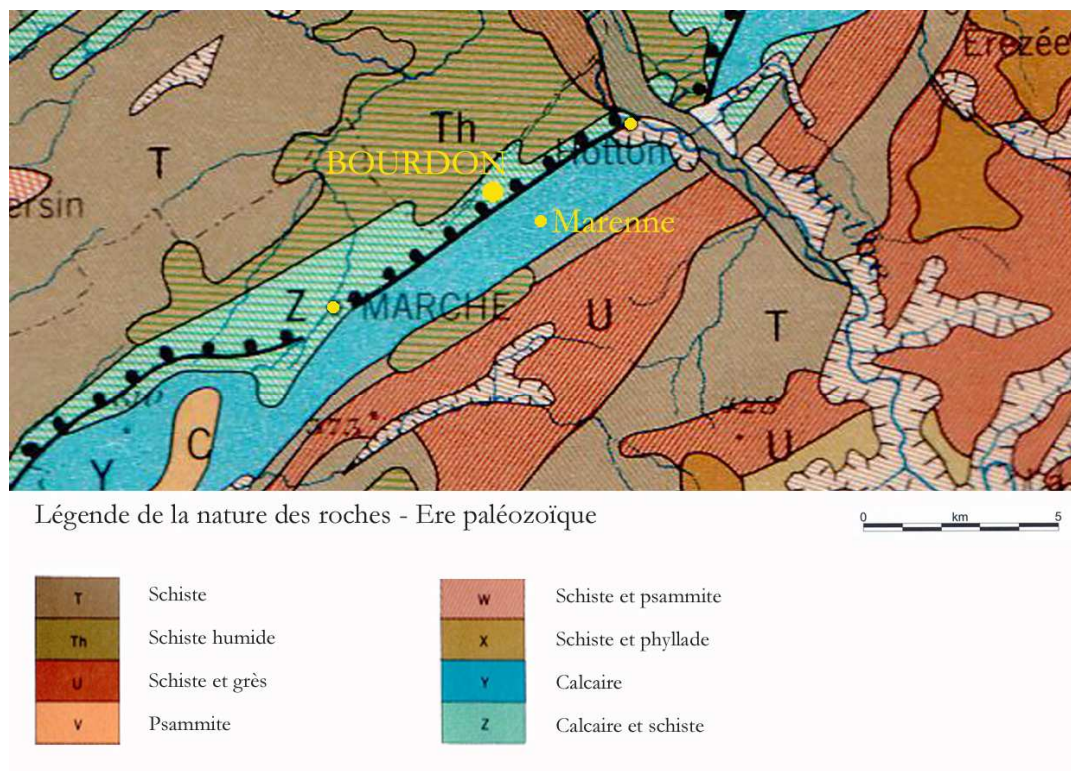


Fig. 83. Carte du sol et sous-sol géologique. IGN 1978.

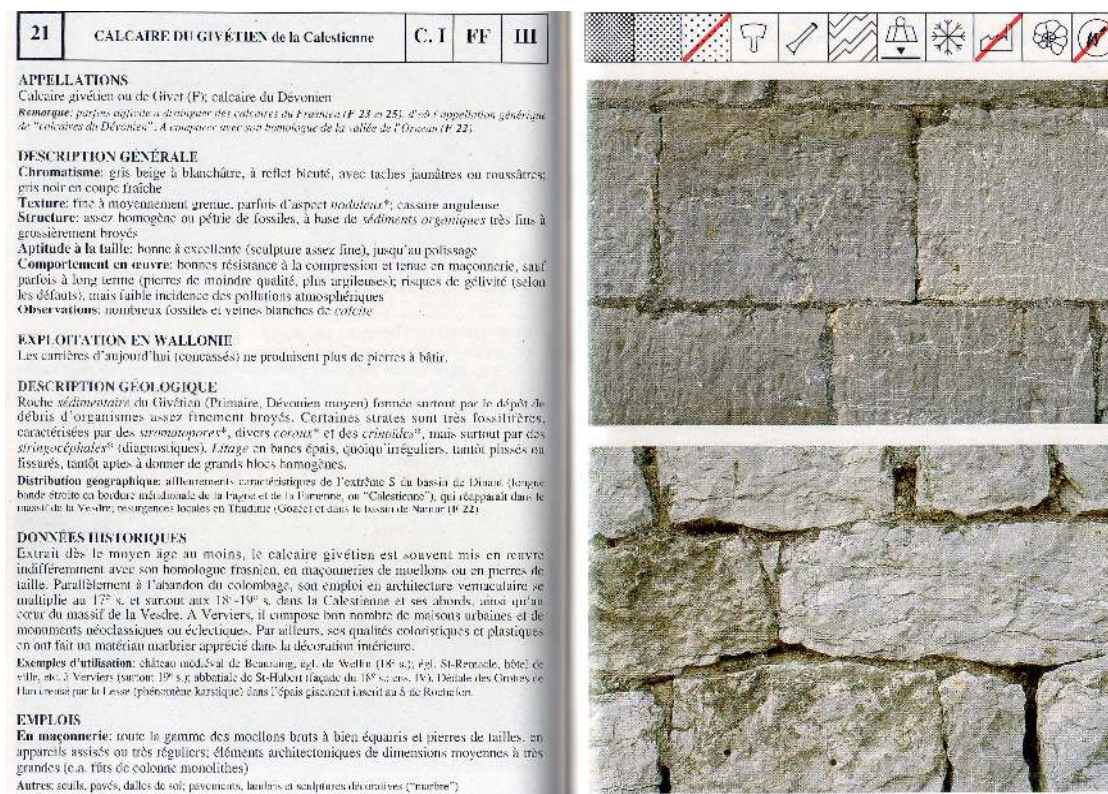


Fig. 84. Fiche d'identification du calcaire givétien de la Calestienne. *Manuel de terrain* 1996, pp. 170-171.

Ce qu'il reste du jointoiment, peut-être d'origine, est réalisé au mortier de chaux. Des jointoiments au ciment sont visibles les élévations NO, NE et SE.



Fig. 85. Pavillon. Elévation Sud-Est. Détail du parement : moellons calcaires, joints au mortier de chaux, joints au ciment, trace d'un solin au mortier de chaux. IG 2003.

Les trous de boulins au sommet des maçonneries sont soit ouverts, soit murés de briques, soit fermés par les boulins sciés, témoins de l'échafaudage primitif.



Fig. 86. Pavillon. Elévation Sud-Ouest. Détail du sommet des maçonneries. IG 2003.

Les tirants et les ancres

La structure intérieure en bois du pavillon est composée : d'un plancher à solives sur pointes et entrevous de briques, entre le rez-de-chaussée et le premier étage ; d'un plancher constitué de solives et de deux poutres entrants, entre l'étage et le comble ; et de la charpente du comble. Le rôle d'instrument de stabilité joué par cette structure en bois sur les maçonneries des élévations, est renforcé par la présence de tirants en fer, maintenus en place par des ancres.

Deux tirants chaînent la maçonnerie, au droit du plancher à entrevous. Une ancre manque à ce système, sur l'élévation Sud-Est. On peut imaginer que chacun de ces deux tirants est fixé aux abouts de toutes les solives, parant ainsi leur éventuel dévers, et par conséquent toute déformation des entrevous en briques.

Au même niveau, un tirant assure le maintien de la solive qui reçoit la charge de l'escalier partant du rez-de-chaussée, ainsi que de tous les éléments structurels formant la trémie.

Enfin deux tirants maintiennent en place les poutres du plancher du comble, éléments de bois jouant également le rôle d'entrants dans les fermes de la charpente.

Les ancres sont des barres de fer dont les extrémités sont aplaties et courbées. Elles sont maintenues en place par des clavettes en fer.



Fig. 87. Détail d'une ancre. Façade Sud-Est. IG 2003.

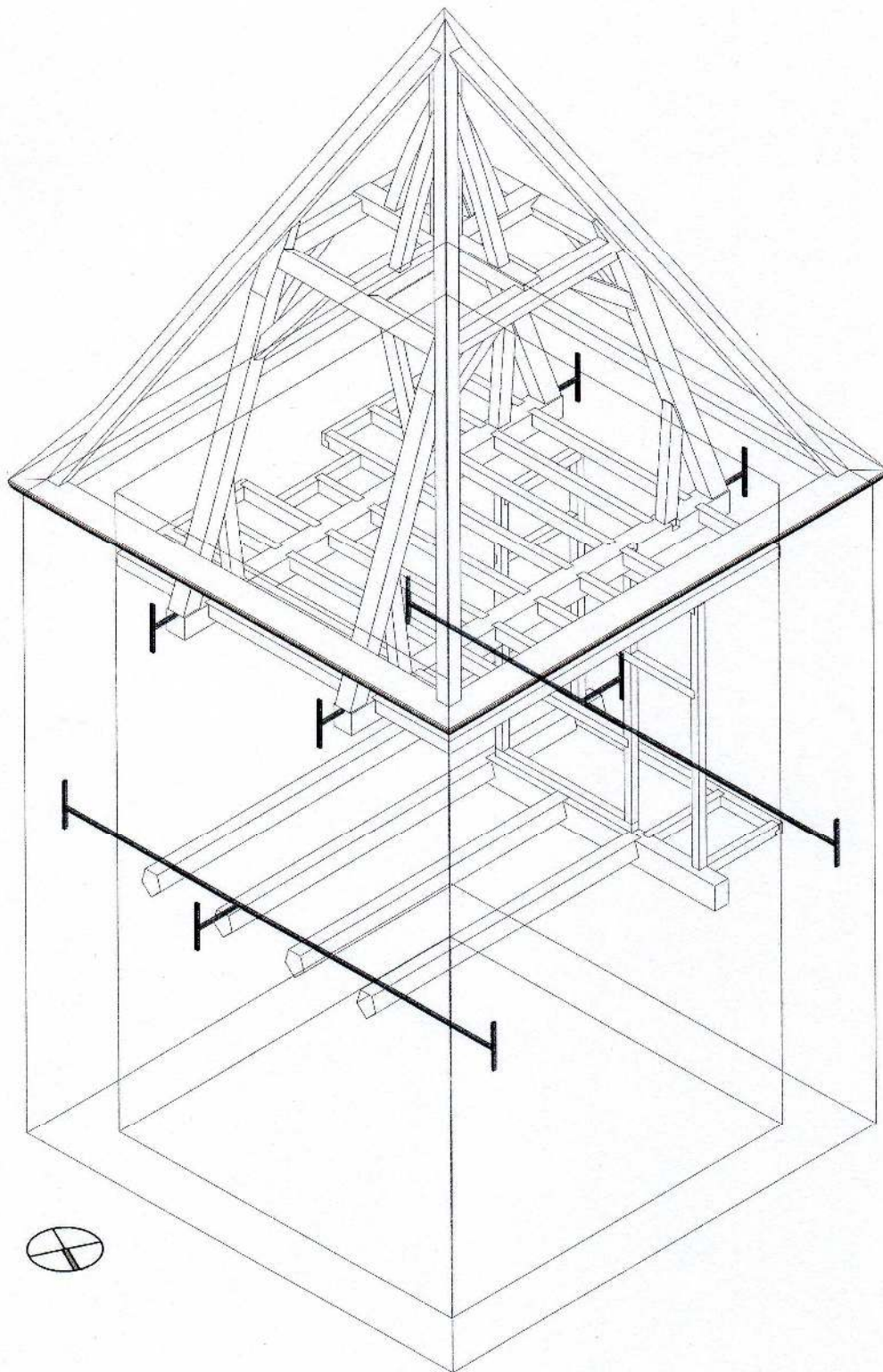


Fig. 88. Vue en perspective. Structure générale du pavillon. Tirants et ancrés. Hors échelle. IG 2008.

Le plancher à entrevous et solives sur pointes

La structure est composée de pièces de chêne sommairement équarries : quatre solives, de section plus ou moins pentagonale, disposées sur pointe ($21 \times 24 \text{ cm} \approx 7 \times 8''$) ; une solive transversale de section quadrangulaire ($16 \times 18 \text{ cm} \approx 5\frac{1}{2} \times 6''$) ; trois soliveaux fermant la trémie de l'escalier ($9 \times 9 \text{ cm} \approx 3 \times 3''$). Les entrevous sont formés de briques ($23/12/6 \text{ cm} \approx 8/4/2''$), disposées en appareillage d'une demi ou d'un tiers de brique. Les joints sont réalisés au mortier de chaux ; quelques ardoises servant de cales sont encore en place dans les joints. Les briques étaient recouvertes d'un enduit à la chaux et l'ensemble solives et entrevous était chaulé.

Un remplissage de terre et de matières végétales couvre le dessus de la structure et reçoit les lames de chênes du plancher du premier étage.



Fig. 89. Rez-de-chaussée. Plafond à entrevous en briques et solives sur pointe. Vue vers la trémie de l'escalier. IG 2002.

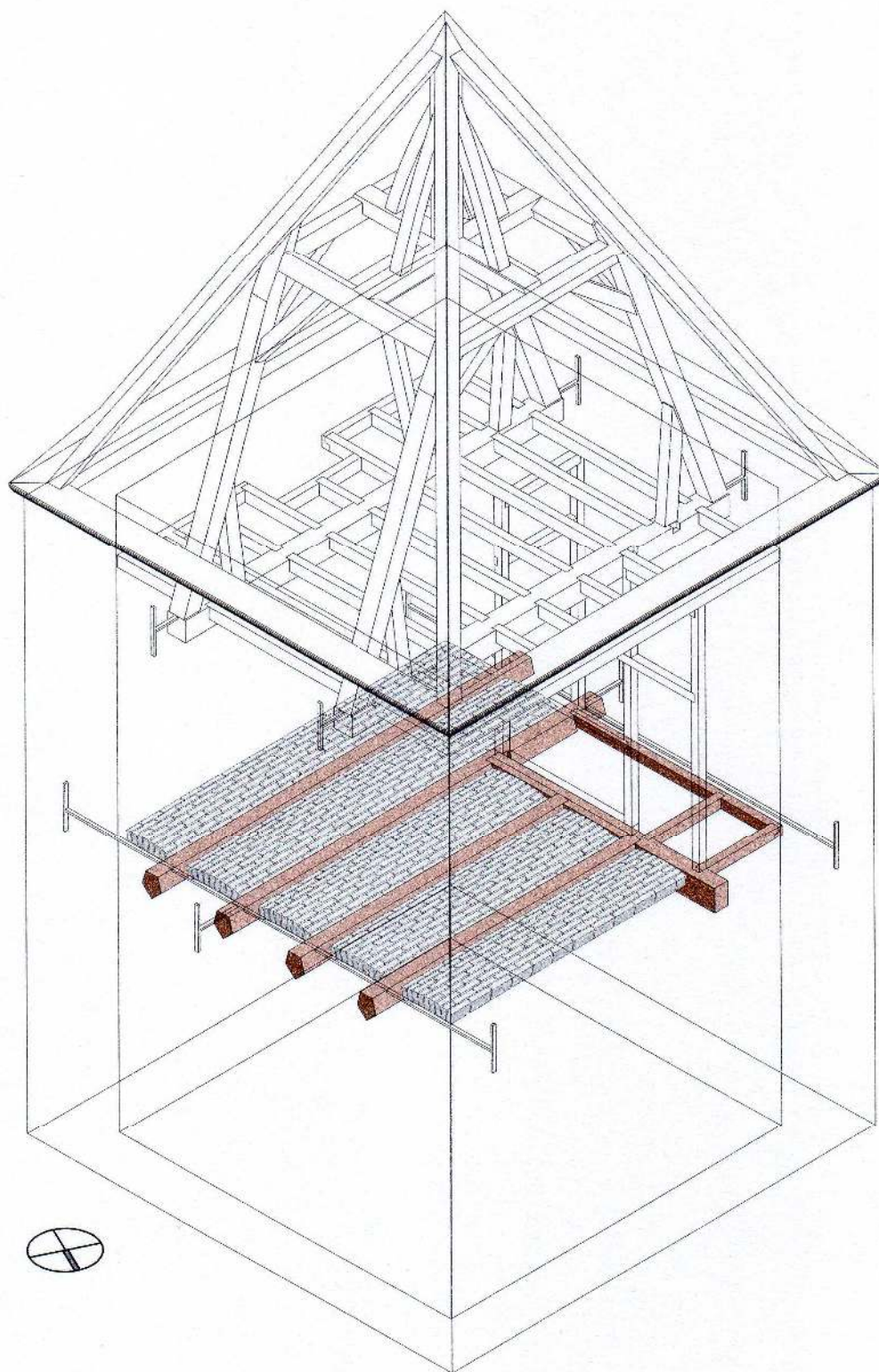


Fig. 90. Vue en perspective. Plancher à entrevous en briques et solives sur pointe. Hors échelle. IG 2008.

Le plancher à solives et poutres

Deux poutres (21x21cm \approx 7x7'), portant sur les maçonneries de moellons NE et SO, servent également d'entrants dans la charpente du comble. Les solives (9x12cm \approx 3x4'), espacées de 35 cm en moyenne (\approx 12'), reposent sur les poutres et sur une lambourde périphérique fixée à la maçonnerie.

Au premier étage, la structure est fermée par ce qu'il reste d'un plafond formé d'un lattis, cloué sur les poutres et solives, et recevant un plafonnage. Sur la structure sont fixées des lames de chêne, dont il ne subsiste que quelques traces, formant le plancher du comble.

Ce qui ressemble à un remplissage en torchis est visible sur une portion de travée. Le plafonnage sur lattis semble s'arrêter net avant ce remplissage. Il ne semble pas que ce système, servant d'isolant, ait été employé sur l'ensemble de la structure. En effet, aucune trace d'encastrement de palançon n'est visible sur les côtés des solives, à tout le moins sur celles qui nous sont – qui sont aujourd'hui apparentes.



Fig. 91. 1^{er} étage. Plafond. Détail remplissage torchis. IG 03.

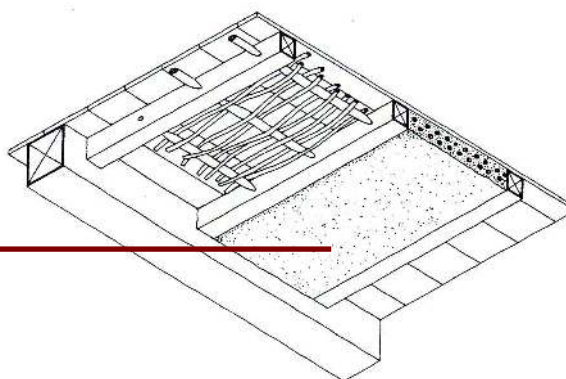


Fig. 92. Détail du plafond d'un fournil du Condroz (Sobeit-Tinlot, XVII^e s.) protégé par une isolation de torchis, dans GÉNICOT Condroz, p. 234.



Fig. 93. 1^{er} étage. Plafond : solives, lattis et plafonnage. Vue vers le pan de bois. IG 2003.



Fig. 94. 1^{er} étage. Plafond : solives, lattis et plafonnage. Vue vers la cheminée. IG 2003.

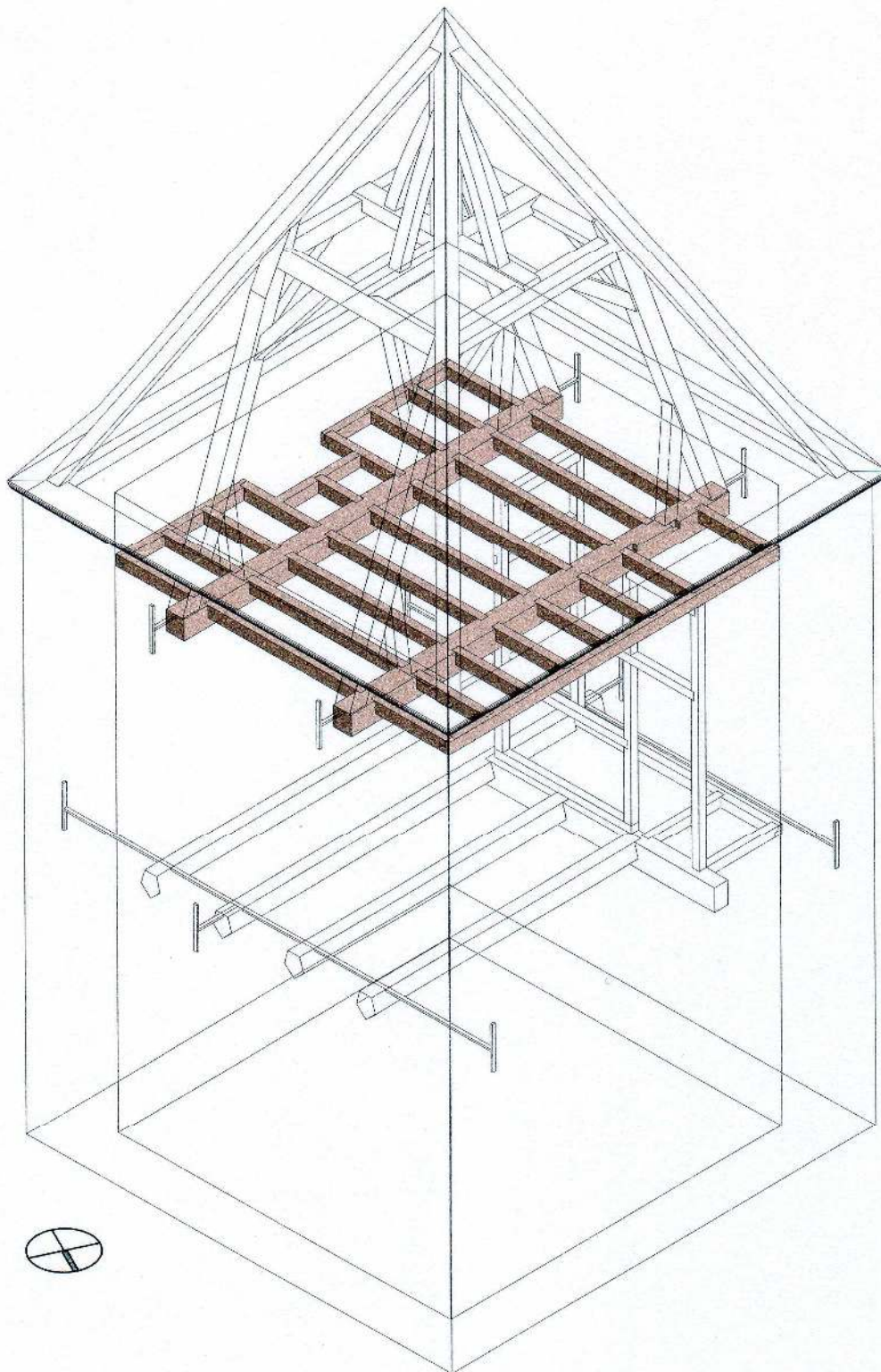


Fig. 95. Vue en perspective. Plancher à solives et poutres. Hors échelle. IG 2008.

La charpente du comble

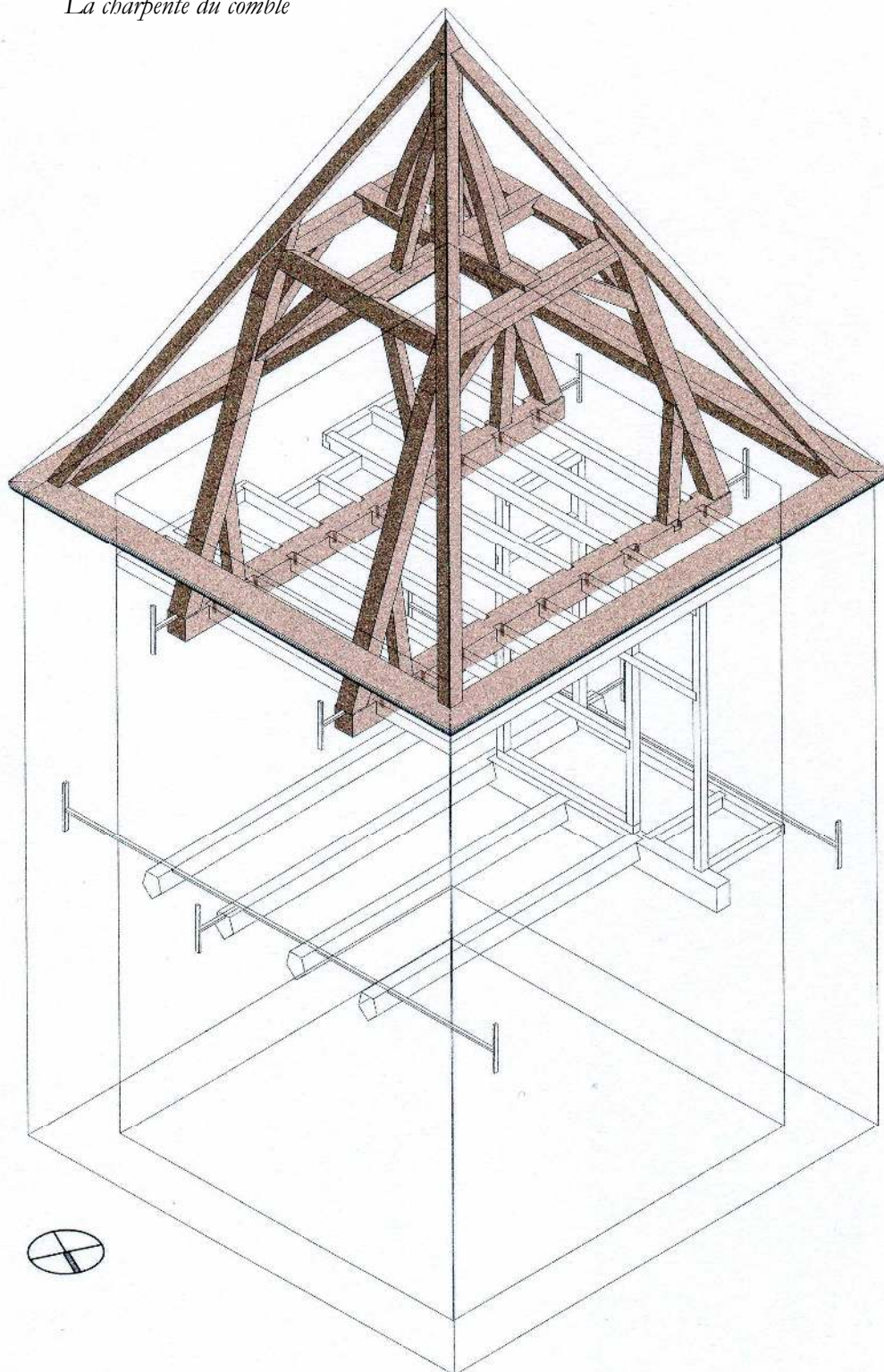


Fig. 96. Vue en perspective. Charpente du comble. Hors échelle. IG 2008.

La charpente est entièrement conçue en chêne. Les pièces sont en bois de grume grossièrement équarri. Nous pouvons la décomposer comme suit⁸⁴ :

a. Deux fermes basses composées chacune :

- d'un entrain ($21 \times 21 \text{ cm} \approx 7 \times 7'$), formant poutre du plancher des combles ;
- de deux jambes de force ($17 \times 17 \text{ cm} \approx 5\frac{1}{2} \times 5\frac{1}{2}'$), reposant sur les poutres-entrains ;
- de deux potelets ($11 \times 14 \text{ cm} \approx 3\frac{1}{2} \times 4\frac{1}{2}'$) liant ces éléments ;
- d'un faux-entrain ($15 \times 18 \text{ cm} \approx 5 \times 6'$) formant panne ;
- de deux aisseliers ($10 \times 12 \text{ cm}$) liant le faux-entrain aux jambes de force.

L'about des poutres-entrains et des jambes de force est noyé, sur une profondeur d'environ 1 pied, dans la maçonnerie de moellons du surcroît d'une hauteur de +/- 60 cm (≈ 2 pieds).

b. Deux entretoises ($14 \times 17 \text{ cm} \approx 4\frac{1}{2} \times 5\frac{1}{2}'$) liaisonnent les fermes et assurent également la fonction de pannes. Situées à la hauteur des faux-entrains, elles sont jointes aux jambes de force par des liens.

c. Les deux faux-entrains et les deux entretoises constituent le périmètre d'une enrayure. Celle-ci est complétée par deux entretoises supplémentaires ($15 \times 18 \text{ cm} \approx 5 \times 6'$) se croisant à angle droit.

d. Au centre de l'enrayure s'élance un poinçon formant épi de faitage ($18 \times 18 \text{ cm} \approx 6 \times 6'$). Il est lié aux entretoises formant croix par quatre jambettes ($12 \times 12 \text{ cm} \approx 3 \times 3'$), légèrement courbées.

e. Quatre arêtiers ($15 \times 15 \text{ cm} \approx 5 \times 5'$) reposent sur la sablière et courent jusqu'au sommet du poinçon.

f. Enfin, la sablière consiste en une section de chêne de 31 cm sur 13 de hauteur. Elle reçoit les arêtiers, les chevrons et les coyaux.

⁸⁴ Les dimensions des sections des éléments de la partie supérieure de la charpente sont données à titre indicatif, car ils n'ont pu être mesurés avec précision.

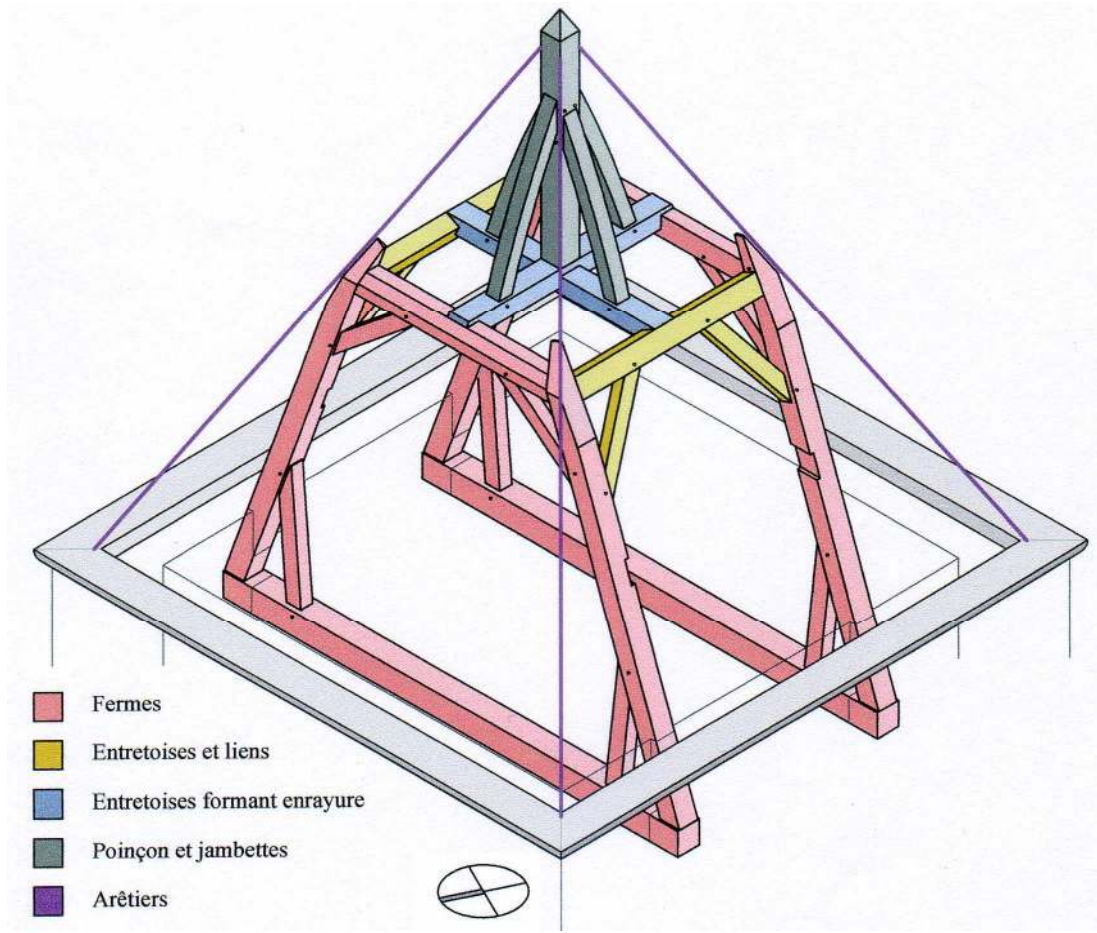


Fig. 97. Vue en perspective. Charpente du comble. Hors échelle. IG 2007.



Fig. 98. Comble. Charpente. Entretoise, poinçon et jambettes. Montage photo IG 2007.



Fig. 99. Comble. Charpente. Vue du versant Nord-Est. Montage photo IG 2007.

L'accès au comble se fait moyennant une trappe (72x75cm) pratiquée dans le plancher. Une poutre entrant est entaillée de deux mortaises qui témoignent de la présence d'une échelle, d'environ 60cm (2 pieds) de large, aujourd'hui disparue.

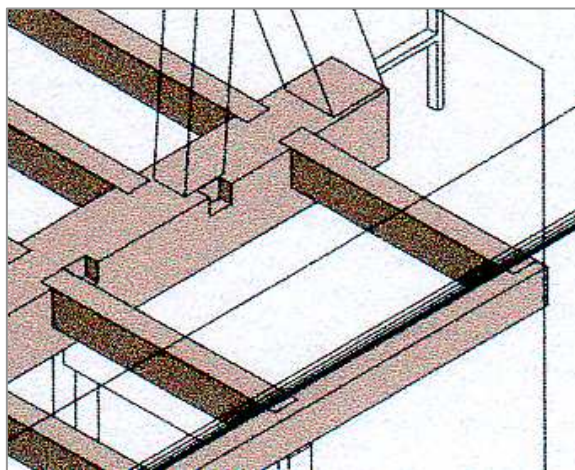


Fig. 100. Comble. Trappe d'accès. IG 2003.



Fig. 101. Comble. Détail maçonnerie en surcroît. IG 2003.

La sablière est profilée dans sa partie extérieure en quart-de-rond et larmier droit. Comme l'ensemble de la charpente, il s'agit de bois de grume. Aux angles du bâti, les pièces se raccordent en biseau à 45°. Au droit des versants Nord-Est et Sud-Ouest, la longueur de la sablière est divisée en deux éléments s'assemblant par une enture à mi-bois. La sablière est continue au pied du versant Nord-Ouest, soit une pièce d'une longueur de 4,90m. Au Sud-Est, la sablière est décomposée en trois parties. L'élément central, de largeur moindre (24 cm), correspond au passage de la souche de cheminée, entièrement disparue aujourd'hui. Il est complété par une pièce de renfort en chêne (section de bille de chemin de fer placée en 1946 par René et Joseph Hogge).

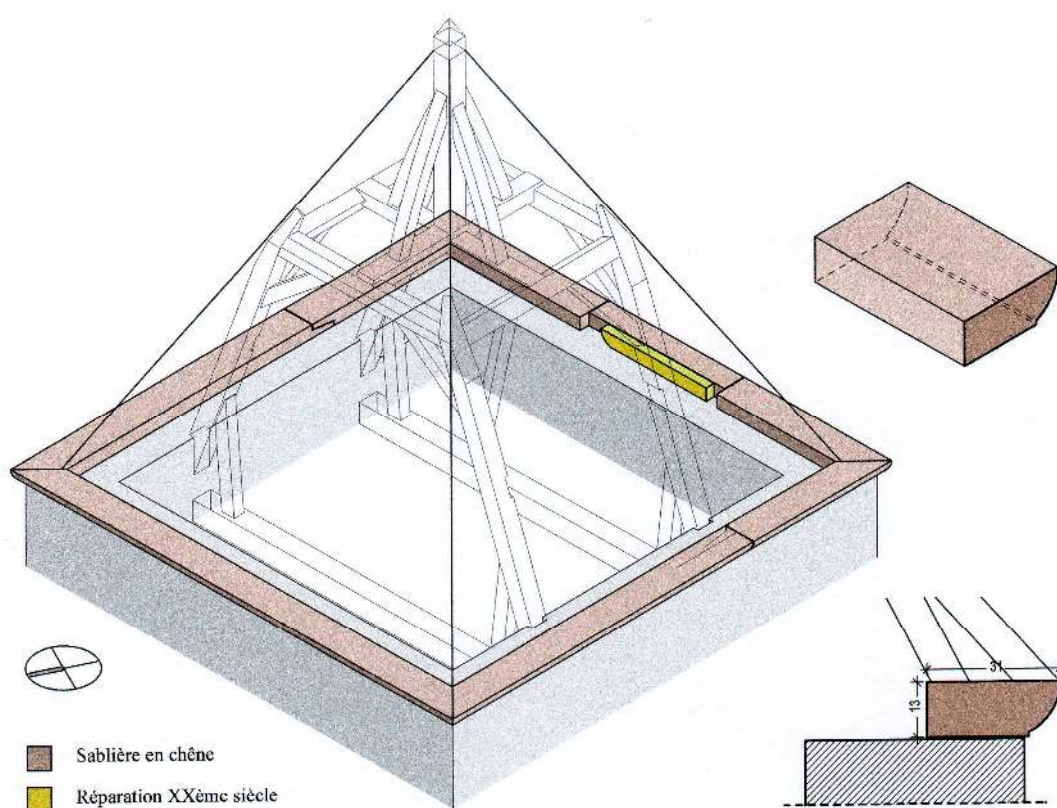


Fig. 102. Vue en perspective. Sablière posée sur la maçonnerie en surcroît. Hors échelle. IG 2007.

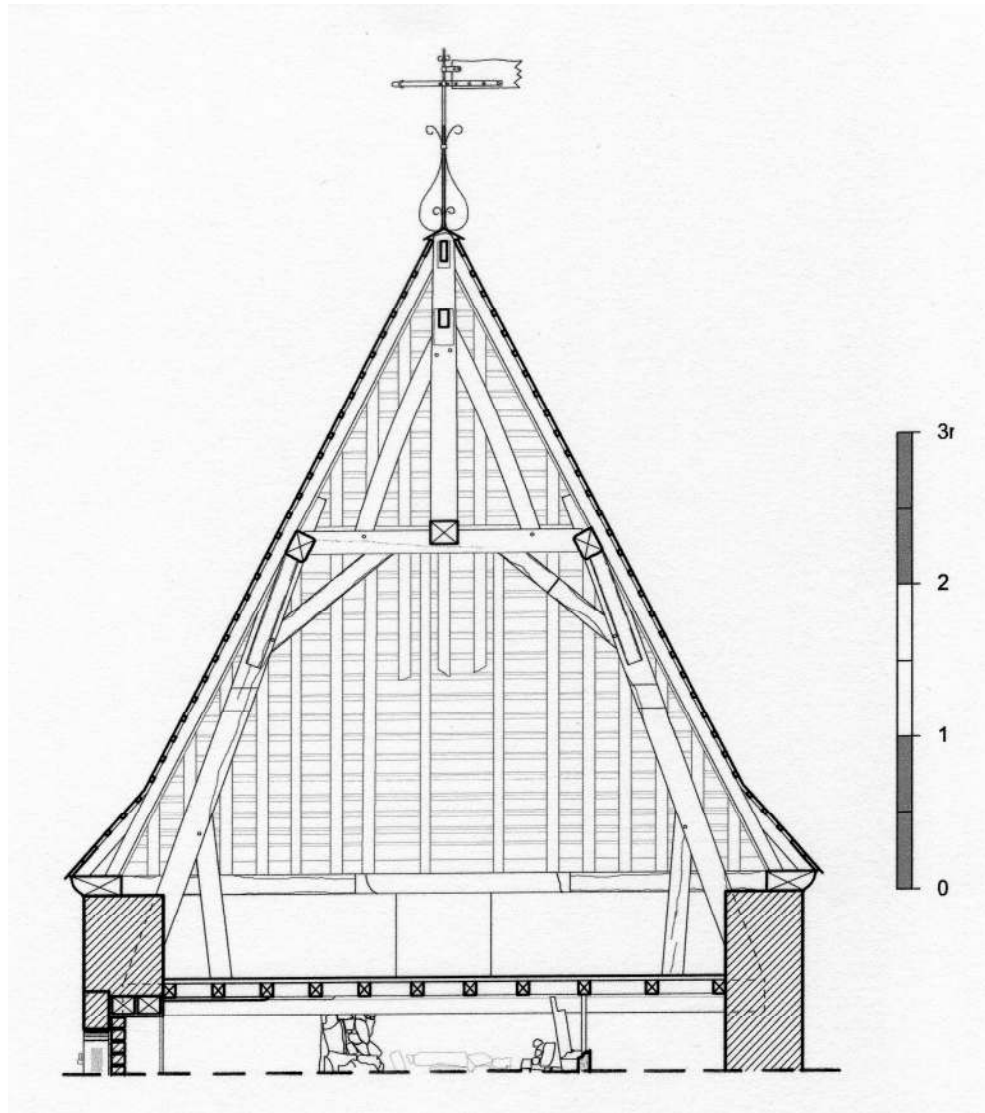


Fig. 103. Charpente du comble. Coupe AA'. Vue vers le versant SO. IG 2004.



Fig. 104. Versant SO. Assemblage de la sablière par enture à mi-bois. IG 2004.

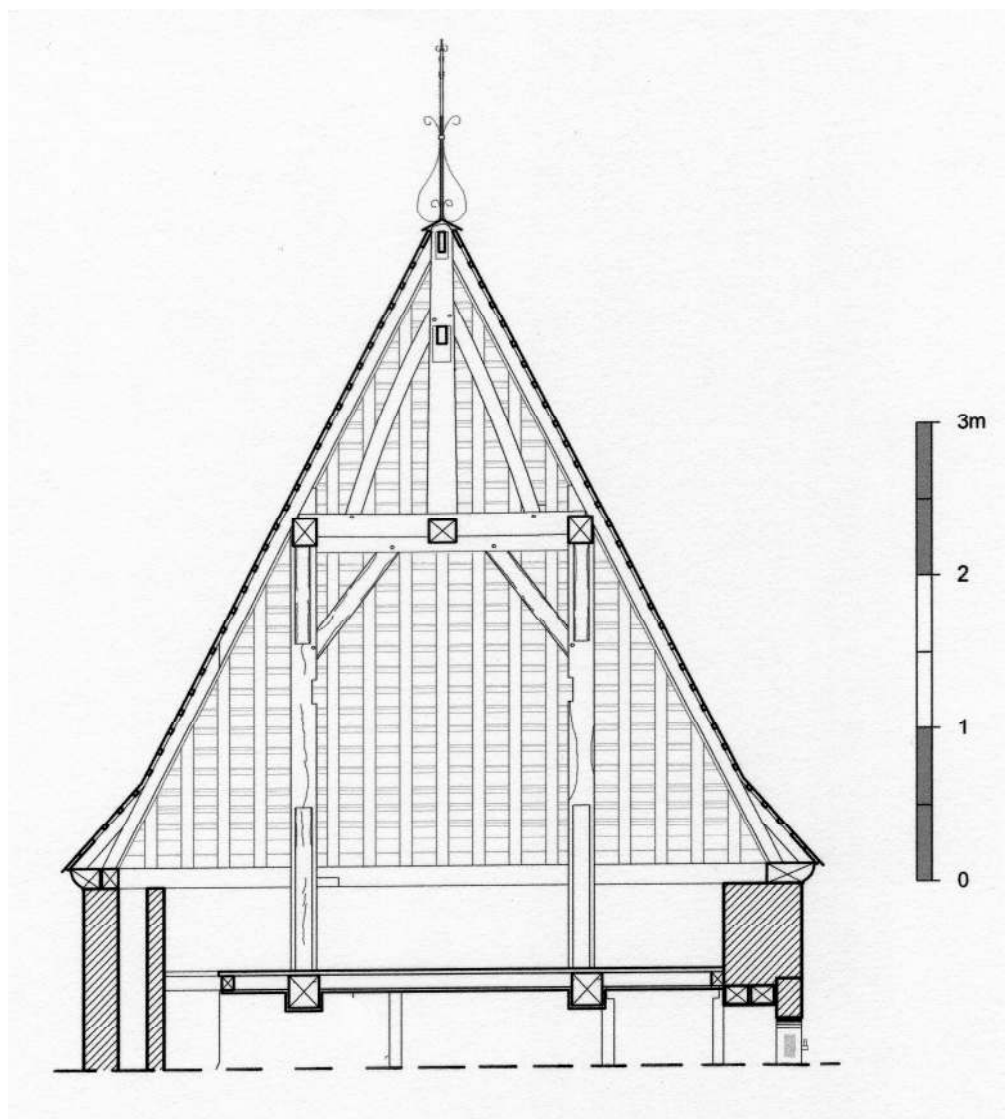


Fig. 105. Charpente du comble. Coupe BB'. Vue vers le versant SE. IG 2004.



Fig. 106. Comble. Versant SE. Renfort de la sablière par pièce de chêne. IG 2004.

Observation de la charpente :

La charpente présente une grande homogénéité. Cela s'observe notamment dans l'uniformité de l'aspect des bois : leur couleur, leur mode d'équarrissage et de sciage (traces d'utilisation d'outils manuels), la cohérence des assemblages et leur bonne mise en place, les sections généreusement dimensionnées. De la même manière, nous ne décelons aucun remploi ni transformation, si ce n'est l'ajout d'une pièce de bois au droit de la sablière.

Les assemblages examinés sont de deux types : le premier est à tenon et mortaise, muni d'une seule cheville circulaire ; le second est à mi-bois chevillé, ce qui assure le maintien des pièces en traction, comme la sablière. Aucun assemblage n'est renforcé par des ferrures.

Il serait instructif d'étudier de près le type d'assemblage des arêtiers et des chevrons au poinçon. Ce dernier devrait en principe être suspendu aux arêtiers afin d'assurer sa mise en traction et cela nécessite un système sophistiqué et le plus souvent pourvu de chevilles. Le poinçon de section approximative de 18x18cm (6x6') à la base reçoit en effet huit pièces, dont quatre arêtiers et quatre chevrons.

Chacune des quatre jambes de forces présente une encoche de 15cm de hauteur sur 3cm de profondeur (5x1'), située à une hauteur de 1,80 m à partir du plancher des combles. L'absence de trous de chevilles et la faible profondeur de l'entaille semble indiquer que ces mortaises ne correspondent pas à l'assemblage à mi-bois de pièces de charpente démontées, mais plutôt à l'assemblage provisoire, sans doute complété de liens végétaux, d'un plancher de chantier destiné à la réalisation de la partie supérieure de la charpente.

Nous n'avons pas relevé de marques d'assemblage sur les bois de charpente, mises à part quelques traces de lignage. La charpente étant composée de peu d'éléments, il est probable qu'il n'y ait jamais eu de marques. Une autre hypothèse est le traçage à la craie ou au crayon, disparu aujourd'hui⁸⁵.

⁸⁵ HOFFSUMMER 1999, p. 67.

Le surcroît substantiel ainsi que le système structurel jambes de force et fermette correspond parfaitement à un type de charpente qui autorise l'occupation des combles, créant ainsi un étage en *galetas*.

Le chevronnage :

Les chevrons et les coyaux sont réalisés en chêne, à l'exception de quatre chevrons et de nombreux coyaux, remplacés par du sapin. Les chevrons en chêne présentent une section de 8x9cm (2½x3"), tandis que les pièces rapportées en sapin proposent les dimensions standards actuelles : 6,5x6cm. Les chevrons, disposés tous les 24cm (8"), sont fixés à la sablière et aux arêtiers au moyen de clous en fer.

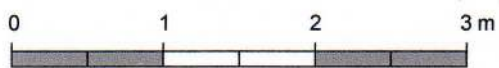
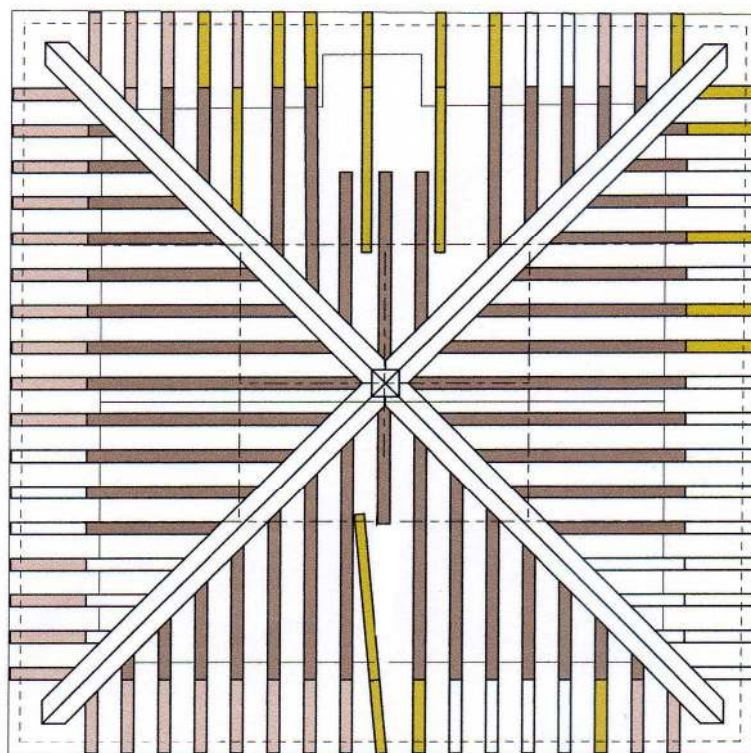
Sur le versant Sud-Est, un chevron a été remplacé par du sapin, un autre semble manquer, — un des chevrons qui butaient sur la maçonnerie de la souche de cheminée —, et deux pièces ont été ajoutées, pour combler le vide. Ces trois chevrons et le manquant sont une indication précieuse de la position de la souche de cheminée.

Sur le versant Nord-Ouest, un chevron a été ajouté à l'emplacement d'une petite lucarne rampante, comme l'illustre la photographie de l'IRPA de 1942. Quelques coyaux du versant Sud-Ouest ont été remplacés. Le côté Nord-Est n'a subi aucune modification en 1946. : empannons et coyaux y sont en chêne, et de section identique.



Fig. 107. Comble. Chevrons découpés au droit de la cheminée.

Fig. 108. Comble. Arêtier.



- Chevrons en chêne
- Coyaux en chêne
- Chevrons et coyaux en sapin

Fig. 109. Vue en plan du chevronnage. Ech. 1/50^e. IG 2003.

La couverture

La forme du toit est en pavillon, c'est-à-dire à quatre versants, couvrant un corps de bâtiment carré, et formant à leur sommet une pointe⁸⁶. La pente de toiture est de 62° et le pied des versants présente un égout retroussé. La couverture actuelle, posée en 1946, est composée d'ardoises artificielles fixées par des crochets sur des lattes de 3,5x2cm clouées aux chevrons tous les 15cm environ. L'aigrette en fer est munie d'une girouette en tôle de cuivre.

Les ardoises démontées, et replacées sur la couverture formant l'auvent de l'entrée de la ferme, sont rectangulaires, légèrement violacées, de dimensions 15,5/23 cm.



Fig. 110. Couverture. Détail sommet du pavillon et girouette. IG 2003.

⁸⁶ PÉROUSE DE MONTCLOS 1972, p. 113.

1.4.3 Second-œuvre

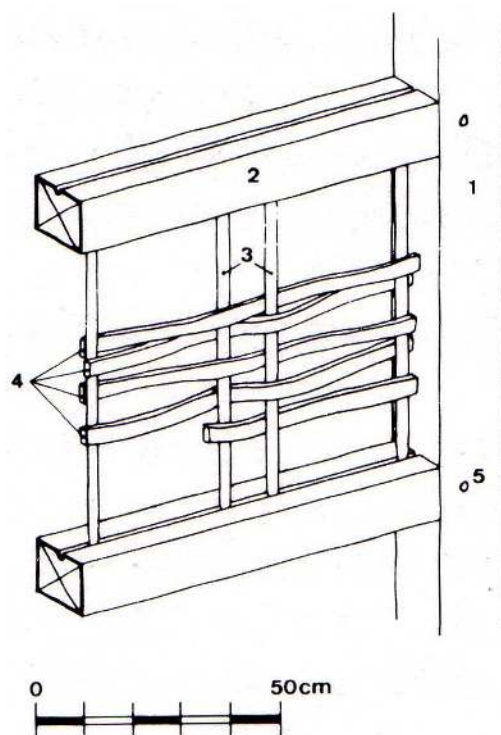
Le pan de bois

Une cloison légère à pan de bois, au premier étage, isole la cage d'escalier. La structure est composée de poteaux et de traverses de section carrée de 8 cm. Des traces d'assemblage dans les poteaux nous informent que quelques éléments structurels sont manquants. Poteaux et traverses sont assemblés à mi-bois avec des clous de fer à tête carrée. L'encadrement d'une porte est toujours en place.

Le remplissage est réalisé par du torchis appliqué sur une armature de palançons et d'éclisses. Les palançons sont insérés dans les traverses : dans des encoches en partie supérieure et dans une rainure en partie inférieure. L'ensemble était entièrement recouvert d'un enduit fin au plâtre, en ce compris les poteaux et traverses, comme l'attestent les entailles pratiquées dans leurs faces, pour un bon accrochage de l'enduit.

Fig. 111. Pan de bois famennais, Monteuville (Hotton), XIX^e s.. GÉNICOT 1988, p. 216.

1. Poteau
2. Traverse
3. Palançon
4. baguettes
5. Clayonnage
6. *Id.*
7. Cheville



Une traverse en bois, au droit de l'accès au comble, et présentant des encoches pour recevoir deux palançons, ne semblent pas s'inscrire dans la structure du pan de bois en place. S'agit-il d'un repentir, d'un remploi ou encore du témoin de l'existence d'un premier pan de bois, démonté et remplacé ensuite ? Aucun indice ne nous permet aujourd'hui d'apporter une réponse certaine. Cependant, l'hypothèse d'un pan de bois antérieur pourrait être confortée par la proximité immédiate de la traverse précitée avec le remplissage isolant présent sur une portion de travée entre solives : cela pourrait démontrer l'existence d'un premier système cohérent de pan de bois et de fermeture du plafond en torchis.

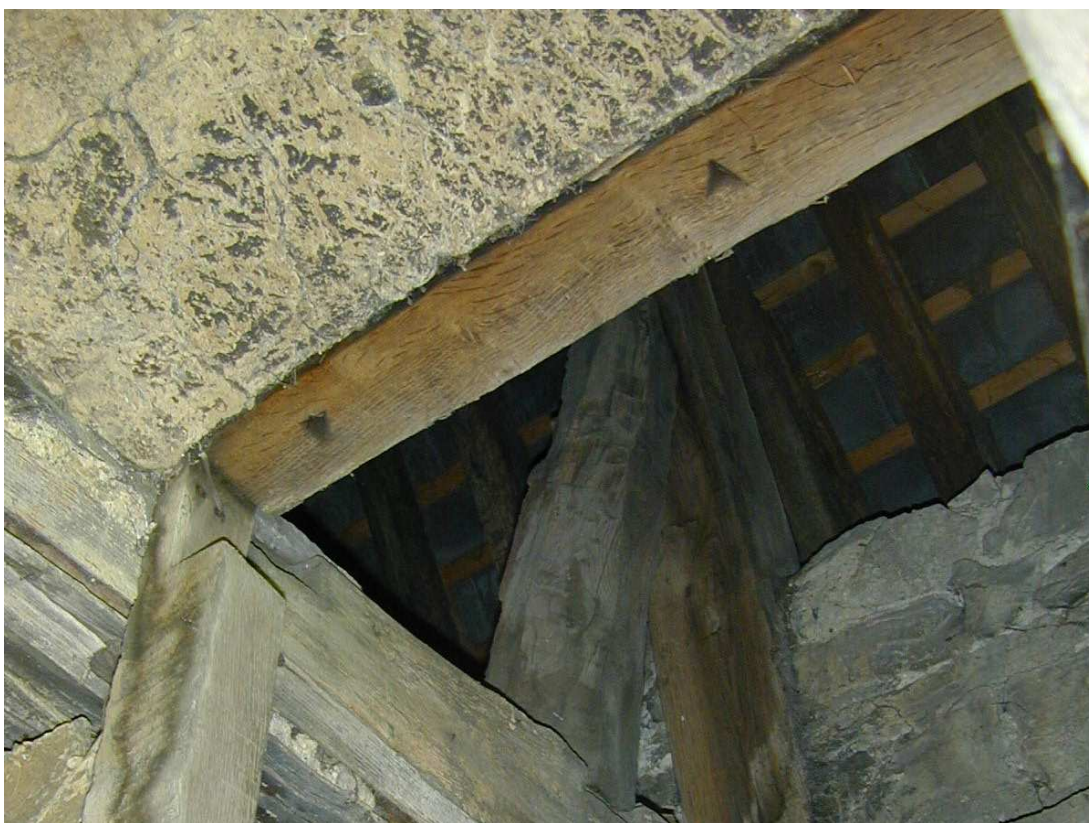


Fig. 112. 1^{er} étage. Détail torchis du plafond et traverse au droit de la trappe d'accès au comble. IG 2003.



Fig. 113. 1^{er} étage. Pan de bois. Montage photo. IG 2007.

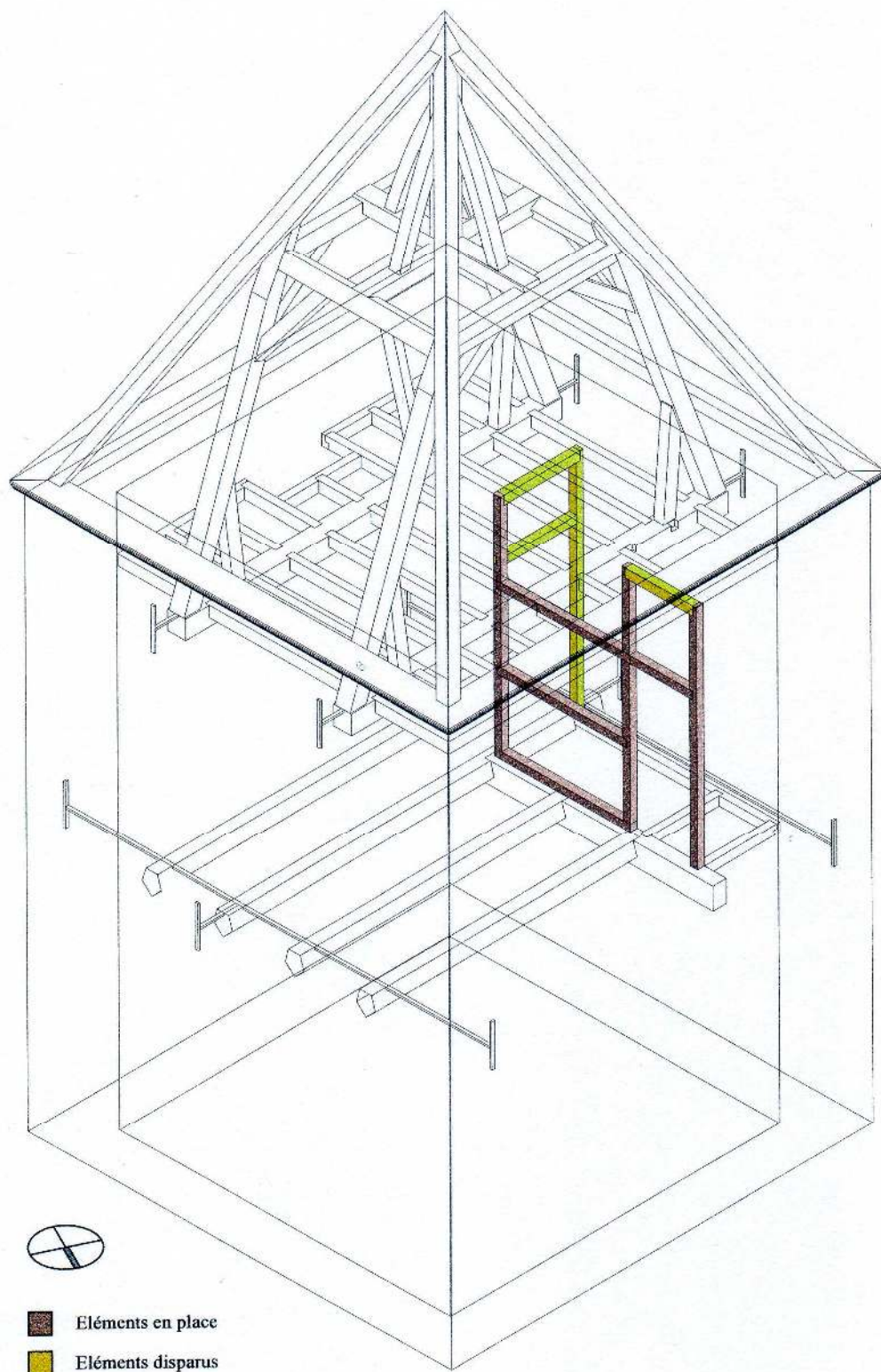


Fig. 114. Vue en perspective. Pan de bois : interprétation de la structure complète. Hors échelle. IG 2008.

Les menuiseries extérieures

Les baies de porte et de fenêtre sont munies de battées intérieures, ce qui suggère la présence de menuiseries de fenêtres. Tenant compte de la fonction d'origine du lieu et du besoin en lumière (*cf. infra*), il devait s'agir de châssis vitrés, avec le traditionnel découpage à petits bois ; plus précisément à six jours selon la proportion des baies du pavillon. Seule l'imposte sur la porte d'entrée ne possède pas de battée : sans doute n'était-elle pas fermée et servait de ventilation. Le bâtiment était également doté de contrevents qui se refermaient contre la face extérieure des encadrements de baies de fenêtre, et non dans une feuillure.

Les revêtements de sols

Aujourd'hui, le revêtement de sol du rez-de-chaussée est constitué d'une dalle de béton qui affleure avec le seuil en pierre calcaire. Unique vestige du revêtement d'origine, le seuil, débordant dans le local sur une vingtaine de centimètres, nous laisse imaginer que le sol de la pièce était entièrement couvert de dalles de pierre bleue. Si dallage il y a eu, il a été démonté et les éventuelles traces d'arrachage au droit des murs, résultant de cette opération, nous sont aujourd'hui inaccessibles, comblées par le béton coulé. Au 1^{er} étage, le sol est composé de lames de chêne de largeur moyenne de 28 cm. Le même revêtement apparaît dans le comble, mais sous l'apparence de quelques rares lambeaux.



Fig. 115. Rez-de-chaussée. Seuil en pierre de la baie d'entrée, flanqué de béton. IG 2004.



Fig. 116. Encadrement de la baie de porte. Vue vers le SO. Montage photo. IG 2008.

Fig. 117. Encadrement de baie. Elévation Nord-Ouest. 1^{er} étage. Montage photo. IG 2008.

Les enduits muraux

Les maçonneries de moellons du rez-de-chaussée étaient recouvertes d'un enduit épais à la chaux, comme en témoignent les surfaces présentes sur le haut des murs. L'enduit sur la partie inférieure des maçonneries a été entièrement décapé par le frottement des bovins.

Au 1^{er} étage, un enduit fin habille les murs, sur une couche d'accrochage à la chaux. Sur le plafond et sur les linteaux en bois des baies de fenêtre, il est appliqué sur un lattis. Il a été réalisé avant le placement du pan de bois. Cet enduit de finition est mouluré en trois-quart de rond au droit des baies de fenêtre.



Fig. 118. Rez-de-chaussée. Enduit à la chaux. Elévation NE. IG 2003.

Fig. 119. 1^{er} étage. Enduit fin mouluré au droit de la baie de fenêtre de l'élévation NE. IG 2003.

La cheminée

Le pavillon est équipé de deux conduits de cheminée. Le premier, intégré dans la maçonnerie de l'élévation Sud-Est depuis le rez-de-chaussée, évacuait les fumées du four à pain. Le second conduit desservait la cheminée du premier étage. Il subsiste de ce conduit une portion de maçonnerie en briques crues au-dessus du contrecœur et qui constituait la paroi de séparation des deux conduits. Deux consoles en pierre supportaient le coffre de cheminée dont il ne reste aujourd'hui que des témoins en négatif : trémie dans le plancher du comble, rétrécissement de la sablière et chevrons sciés. Néanmoins, ces quelques éléments permettent de se faire une idée assez précise de l'emplacement de ce massif, qui était sans doute réalisé en briques, ainsi que de la dimension de sa section en plan, soit plus ou moins 75 sur 85 cm (*cf.* point 1.5.2).

Il est difficile de se faire une idée précise de l'apparence générale qu'offrait la cheminée du premier étage. Bien sûr, nous avons quelques éléments. Le contrecœur est réalisé en briques appareillées en épi. Elles sont en partie recouvertes, sans doute lors d'une seconde phase de décoration du local, d'un enduit fin décoré de faux joints gravés simulant un appareillage classique de briques. A première vue, cet enduit présente une composition différente de celui couvrant les murs. L'âtre est composé de briques. La dimension de la trémie du plancher atteste une hotte droite. De chaque côté du contrecœur, deux percements dans la maçonnerie de l'élévation (+/- 16/16cm, prof. 35cm) révèlent la présence de pièces, probablement de bois, destinées à maintenir la hotte et deux piédroits. Ces derniers étaient peut-être réalisés en pierre, ce qui expliquerait leur disparition. La hotte devait être montée soit en briques soit en torchis, puis habillé d'un enduit fin.

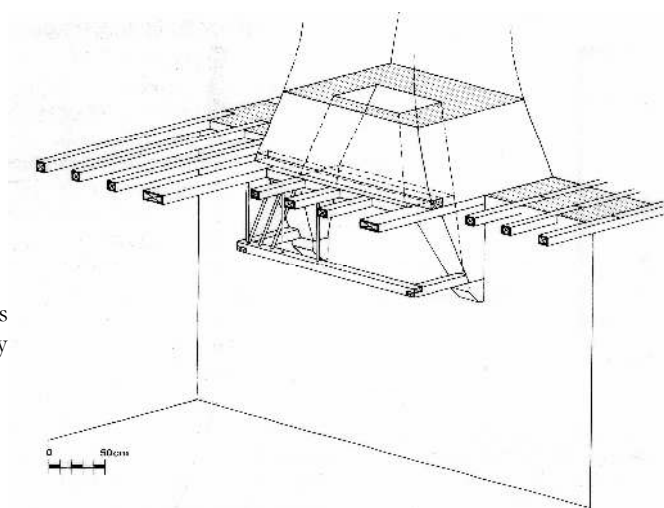


Fig. 120. Cheminée commune des fermes famennaises en pans de bois. Soy (Erezée), XIX^e s. GÉNICOT 1988, p. 147.



Fig. 121. 1^{er} étage. Cheminée. IG 2004.



Fig. 123. 1^{er} étage. Contrecœur. IG 2004.

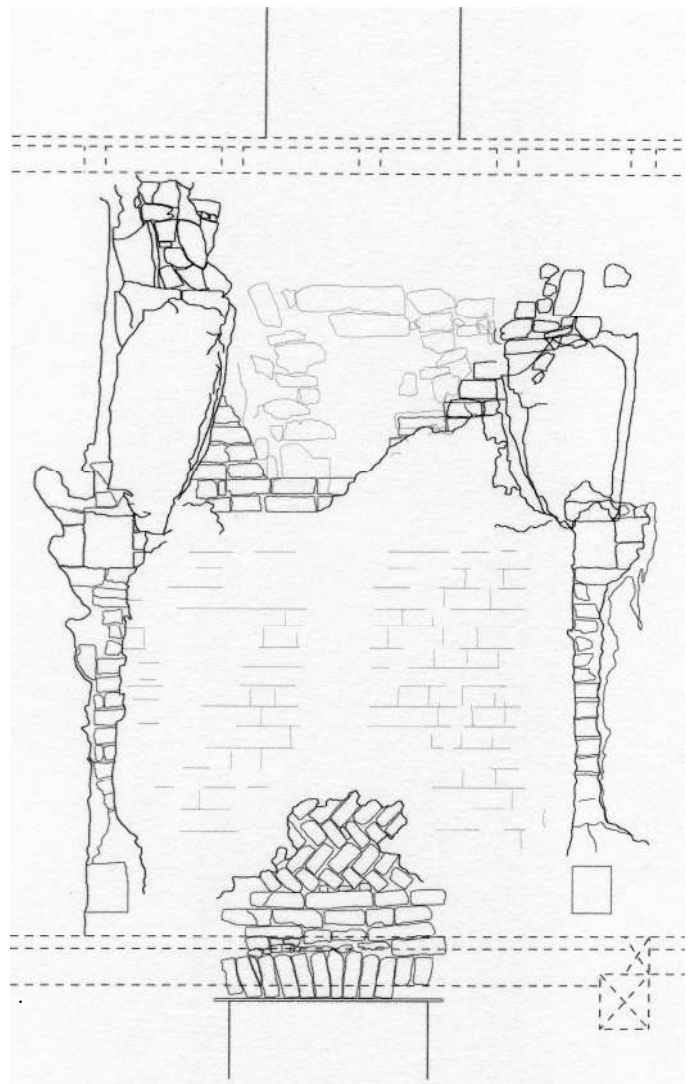


Fig. 122. Cheminée. Vue de face. Ech. 1/25^e.

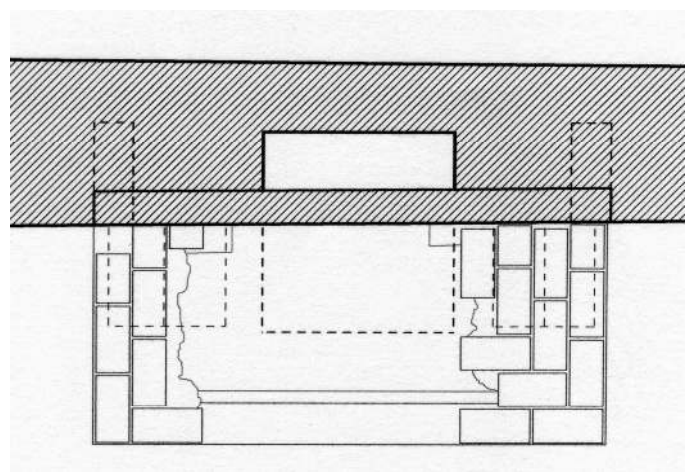


Fig. 124. Atre. Vue en plan. Ech. 1/25^e. IG 2005.

1.5 Etude du four à pain

1.5.1 Le four à pain dans les traités techniques du XVIII^e et XIX^e siècle

Le four banal

La définition de four à pain proposée par Eugène Viollet-Le-Duc nous dit essentiellement le concept de *banalité*. Il est vrai que son *Dictionnaire* se rapporte à l'architecture d'une France féodale :

*Dans les villes de France, le suzerain permettait l'établissement des fours à pain : c'était un privilège pour les seigneurs laïques, séculiers, ou pour les abbayes, qui en tiraient un profit. Ces fours banaux, chauffés par les possesseurs du privilège, étaient établis dans des logis où chacun pouvait apporter son pain et le faire cuire en payant une redevance. Quelquefois ces fours banaux, établis aux frais d'un seigneur féodal, étaient affranchis de tous droits par le suzerain. Certaines villes obtenaient le privilège de bâtir autant de fours qu'il plaisait aux bourgeois d'en construire. Dans les tours des villes fortifiées, on établissait souvent des fours, afin de permettre à la garnison, en cas de blocus, de faire cuire son pain sans recourir aux habitants ou aux fours banaux. La plupart des donjons possèdent leur four. (...)*⁸⁷

Tard dans le XVIII^e siècle, nous sommes bien loin des donjons fortifiés. Néanmoins, tant que nous demeurons sous l'Ancien Régime, c'est-à-dire avant l'abolition des privilèges seigneuriaux, la banalité reste d'usage. L'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert définit le *four banal* ou *seigneurial* comme un four public « où les vassaux sont obligés de faire cuire leur pain »⁸⁸. Le supplément à l'*Encyclopédie*, édité par Panckoucke durant les années 1775-76, complète la définition, attestant que le principe de four banal persiste dans le dernier quart du XVIII^e siècle : « La banalité des fours est un reste de l'ancien droit féodal, qui subsiste encore »⁸⁹. L'auteur de l'article en précise la raison principale : l'économie pour les petites familles. En effet, un four demande une quantité de bois et d'énergie considérable, qu'il convient de réserver à des fournées

⁸⁷ VIOLLET-LE-DUC, 1875, v, pp. 552-553.

⁸⁸ DIDEROT & D'ALEMBERT 1751-72, article *Four*.

⁸⁹ PANCKOUCKE 1776-77, article *Four banal*.

substantielles. En revanche, l'auteur souligne que l'inconvénient de la *banalité* se situe dans la totale liberté du propriétaire d'un four banal, qui pourrait impunément « causer au pauvre peuple des préjudices, par mauvaise foi, par caprice, par maladresse, par négligence, par mal-propreté »⁹⁰.

Ainsi, on peut naturellement imaginer que Marie-Marthe de Nollet mettait son four à pain à la disposition des villageois, moyennant une redevance. Cet usage pourrait expliquer l'implantation du bâtiment : le pavillon se situe en effet à proximité de la chapelle, édifice qui incontestablement assure une vocation communautaire, et par contre, à une soixantaine de mètres du château-ferme ; distance trop importante pour s'expliquer uniquement par l'éloignement et l'isolement habituel de ce type de bâti sujet aux incendies.

Le four à pain

Dans le domaine domestique, jusqu'au début du XIX^e siècle⁹¹, le terme *four* semble s'appliquer plus spécifiquement à la cuisson du pain et des pâtisseries. Le *fourneau*, diminutif de four, serait le mot réservé à un appareil destiné à la cuisson d'autres aliments⁹². A l'extrême fin du XVII^e siècle, Augustin-Charles D'Aviler définit ainsi le four : « C'est dans un fournil ou une cuisine, un petit lieu circulaire à hauteur d'apui, voûté de brique ou de tuileau, & pavé de grand carreau, avec une ouverture pour y cuire le pain ou la pâtisserie »⁹³. Le fournil, – qui ne doit pas être confondu avec le four –, est le lieu de préparation des pains et des pâtisseries, auquel est adjoint un four, intérieur ou extérieur. Parfois intégrés au logis, – c'est souvent le cas en ville, lorsque le terrain est exigu –, le fournil et son four sont plus volontiers, en milieu rural, situés à l'écart des lieux de vie, pour des raisons évidentes de sécurité.

A la fin du XVIII^e siècle, Roland Le Virloys précise la définition livrée par D'Aviler et, sortant du domaine strictement domestique, mentionne quelques autres types de fours. Ainsi, au sens large, le four est une « construction de maçonnerie, servant à cuire différentes matières » : outre le pain, l'auteur propose la chaux, le plâtre, la brique

⁹⁰ PANCKOUCKE 1776-77, article *Four banal*.

⁹¹ Attesté depuis 1833, le four devient par « analogie de fonction », la « partie close d'une cuisinière, où l'on cuit certains aliments ». Cf. REY 2000, p. 1473.

⁹² REY 2000, p. 1473 ; BLONDEL & PATTE 1771-77, v, pp. 421, 431.

⁹³ D'AVILER 1720 [1691], p. 613.

et la terre cuite. Enfin, l'architecte définit, avec beaucoup de détails, le « four de boulanger & pâtissier » :

Est celui qui est à hauteur d'appui, dont la forme intérieure est circulaire ou elliptique, dont la voûte, très-surbaissée, appelée chapelle, est de briques & tuileaux, posés avec mortier de terre franche, dont l'aire est pavée de grands carreaux de terre cuite, posés avec mortier de chaux & terre glaise ; le dessous sert à mettre la braise éteinte ; tout le reste de la maçonnerie se fait en mortier de sable, ou en plâtre ; ces fours n'ont qu'une seule ouverture pour y allumer le feu, pour la sortie de la fumée, & pour y mettre le pain ou la pâtisserie.⁹⁴

A partir de cette définition précise, on peut se faire une bonne idée de ce qu'est un four à pain à la fin du XVIII^e siècle. Notons que si les matériaux employés à sa construction diffèrent d'une région à l'autre, entre hier et aujourd'hui, le concept demeure toujours à peu près identique⁹⁵. Le four à pain se compose : d'une zone de chauffe, – le four proprement dit, dans lequel le plancher s'appelle la *sole* ou l'*âtre*, et la voûte surbaissée qui le couvre est nommée la *chapelle* ou le *dôme* ; d'une seule ouverture, – la *bouche* ou la *gueule* –, servant à l'allumage, à l'évacuation de la fumée, au tirage et à l'enfournement/défournement, fermée par une porte en fer, le *bouchoir* ou *fermoir* ; d'un plan de travail – l'*autel* – devant la bouche ; d'une cheminée avec sa hotte surmontant l'ouverture du four ; d'une niche sous le four, « où l'on met d'ordinaire sécher le bois »⁹⁶.

⁹⁴ ROLAND LE VIRLOYS 1770-71, I, p. 631.

⁹⁵ Informations recueillies dans : *Le Patrimoine rural de Wallonie* 1996 ; *Encyclopédie méthodique* 1782, article *Boulangerie* ; MALOUIN 1779 [1767], pp. 368-374 ; DIDEROT & D'ALEMBERT 1751-72, article *Four*.

⁹⁶ BLONDEL & PATTE 1771-77, V, p. 431.

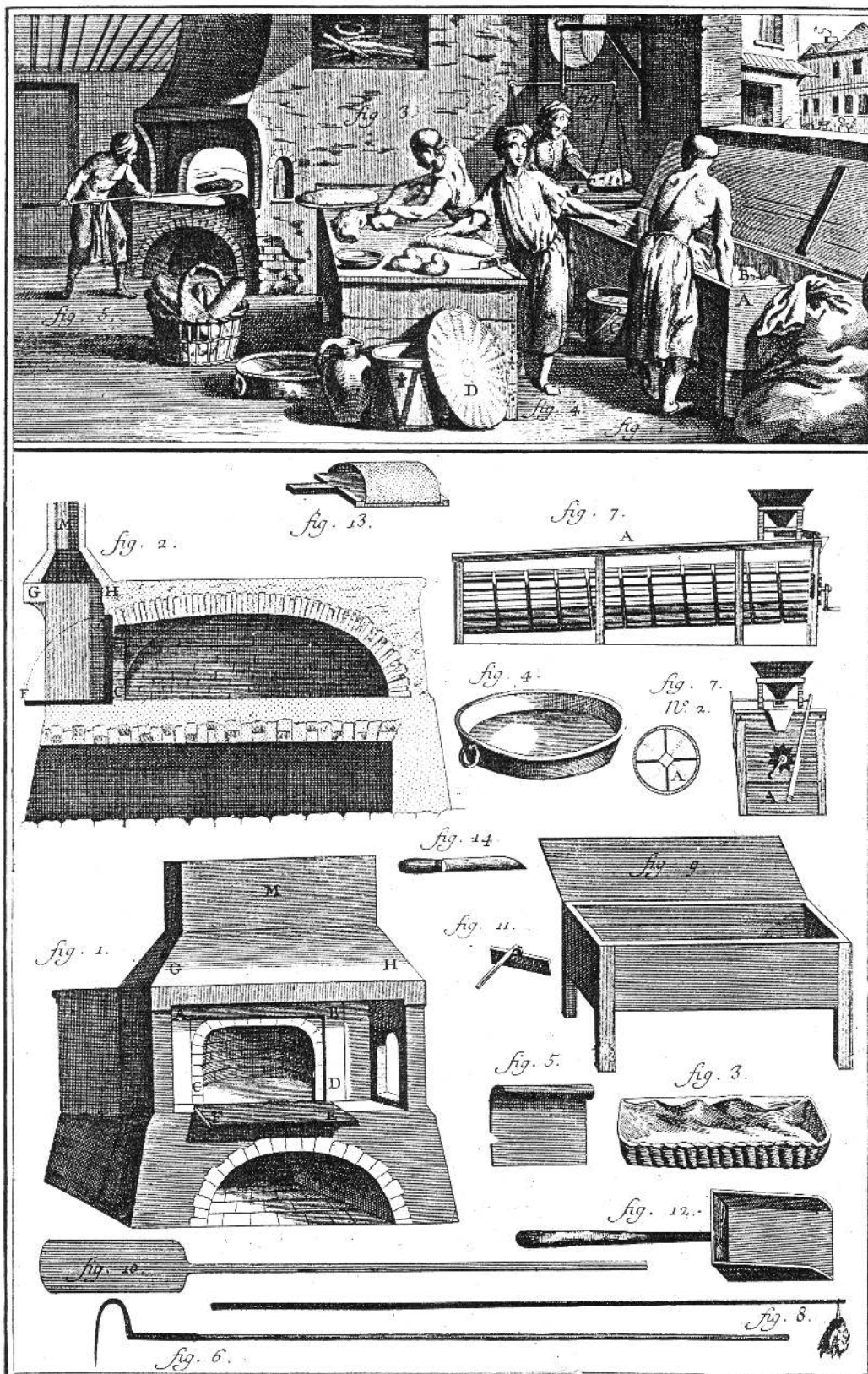


Fig. 125. Planche « Boulanger »: « La fig. 1 représente le four par-devant, où on voit la bouche & la plaque CDFE, qui la ferme, & la hotte GH de la cheminée M, par où s'échappe la fumée du bois que l'on fait brûler dans le four, pour le chauffer au point que la chaleur puisse faire cuire le pain qu'on y met, après avoir retiré la braise avec le rable & l'écouvillon [fig. 6 et 8] ». DIDEROT & D'ALEMBERT 1751-72, article « Four ».

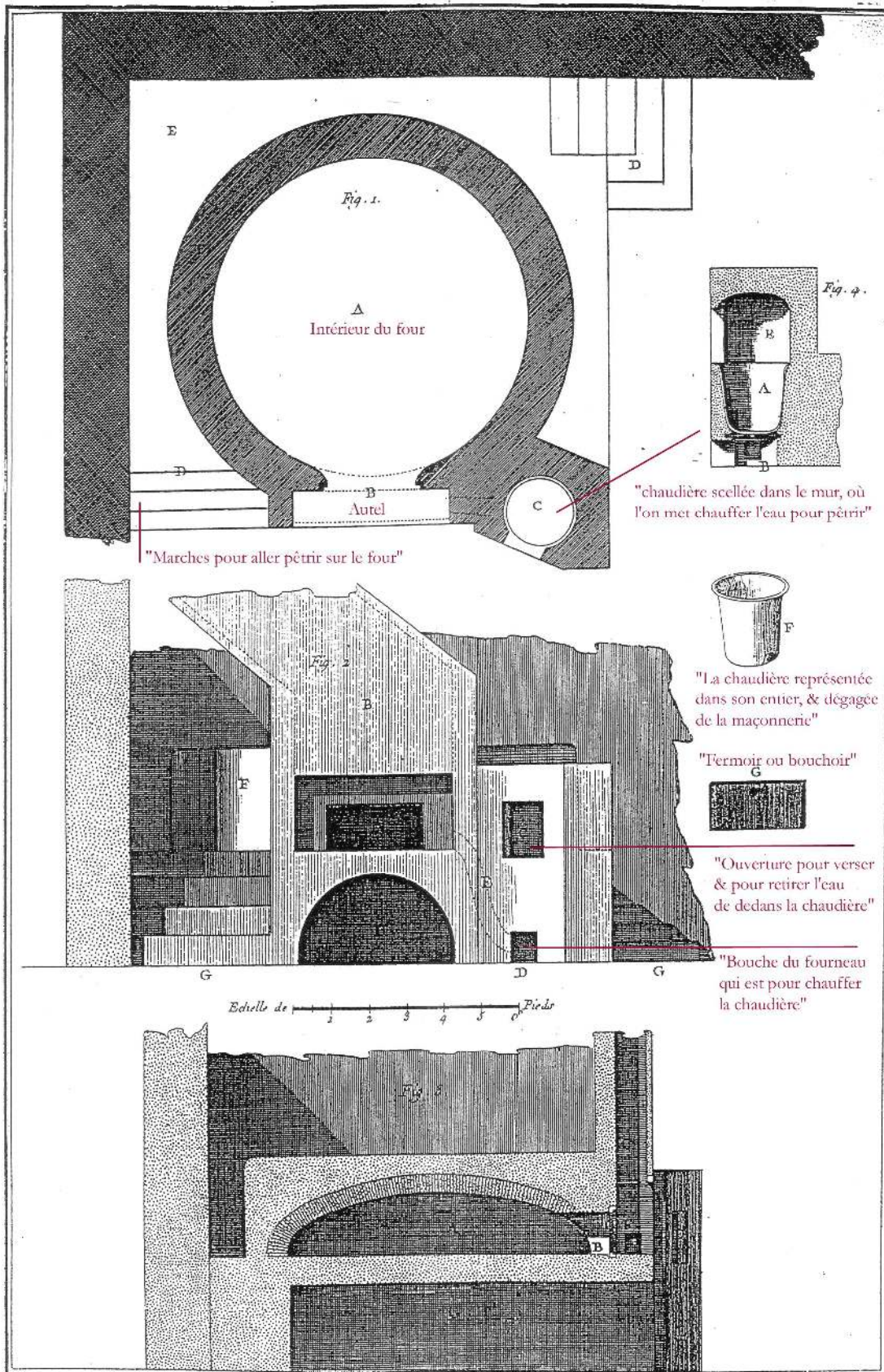


Fig. 126. Planche X. MALOUIN 1779 [1767], pp. 373-374.

Son fonctionnement

Rapidement, et sans entrer dans le détail d'un processus qui requiert manifestement une solide expérience, voici la façon dont il convient d'utiliser le four à pain, d'après les auteurs du XVIII^e siècle. Tout d'abord, il faut *charger le four*, c'est-à-dire le chauffer. Pour cela, on met le feu dans le four, idéalement au moyen de « bois sec & fendu menu (...) de préférence le bois de chêne, de hêtre & les bois blancs »⁹⁷, mais le plus souvent à l'aide de fagots séchés de diverses essences de bois. L'outil utilisé est le *grand rouble*, crochet en fer « pour attiser le feu & la braise du four »⁹⁸. Le bouchoir reste ouvert durant la chauffe. Déterminer la température adéquate pour la cuisson du pain est tout un art : en simplifiant, le four est prêt lorsque la chapelle prend une teinte blanche. La braise et la cendre sont alors dégagées du four, à l'aide du *petit rouble*⁹⁹ ou *fourgon*¹⁰⁰, et de la *pelle à charbon* métallique, et déposées dans l'*étouffoir*, – récipient en fer, muni d'un couvercle, servant à « éteindre la braise qu'on ôte du four »¹⁰¹. Le four est soigneusement balayé, « il y en a qui passent encore un écouvillon »¹⁰², c'est-à-dire un linge humide fixé au bout d'un long manche en bois. On procède ensuite à l'enfournement, au moyen de divers modèles de *pelles* en bois, en commençant par le fond et les bords du four, et par les gros pains. Durant la cuisson, le bouchoir sera soigneusement obturé, « de crainte que la chaleur ne se dissipe »¹⁰³. La durée de la cuisson varie en fonction de la dimension et de la forme des pains, mais aussi selon la composition et la qualité de la pâte, – soit d'une demi heure à quatre heures selon les traités¹⁰⁴. Les pains sont enfin sortis du four au moyen des pelles en bois, et refroidis lentement à l'air. Lors de l'enfournement et du défournement, le four est éclairé par l'*allume*, « qui est un composé de deux ou trois morceaux de bois fendus & flambans »¹⁰⁵, posés dans un *porte-allume*, petite « caisse en tôle »¹⁰⁶. Certains fours, plus sophistiqués,

⁹⁷ *Encyclopédie méthodique* 1782, « Arts et métiers mécaniques », article *Boulangerie*.

⁹⁸ MALOUIN 1779 [1767], p. 373.

⁹⁹ *Id.*

¹⁰⁰ PANCKOUCKE 1776-77, article *Four de boulanger*.

¹⁰¹ MALOUIN 1779 [1767], p. 373.

¹⁰² *Encyclopédie méthodique* 1782, article *Boulangerie*.

¹⁰³ PANCKOUCKE 1776-77, article *Four de boulanger*.

¹⁰⁴ *Encyclopédie méthodique* 1782, article *Boulangerie*.

¹⁰⁵ *Id.*

¹⁰⁶ *Dictionnaire de l'Industrie manufacturière, commerciale et agricole* 1839, VIII, p. 278.

sont reliés à une *chaudière*, – système produisant de l'eau chaude pour le pétrissage, au moyen des braises récupérées de la chauffe du four¹⁰⁷.

L'espace sous le four connaît des usages très divers à la lecture des ouvrages. Les gravures figurent le plus souvent l'entreposage des bois, débités en petits morceaux, ou en fagots, en vue de leur séchage. Mais, on peut trouver dans les textes d'autres utilisations : dépôt de la cendre, rangement des outils, séchage de « diverses substances, telles que des fruits, des céréales, des herbes »¹⁰⁸. L'ouverture de cet espace peut également se trouver vers l'extérieur, la niche devient alors, par exemple, un abri pour les cochons, ou encore pour les poules¹⁰⁹. L'espace situé sur la voûte est utilisé pour le séchage du bois et d'autres matières, parfois pour le pétrissage du pain¹¹⁰.

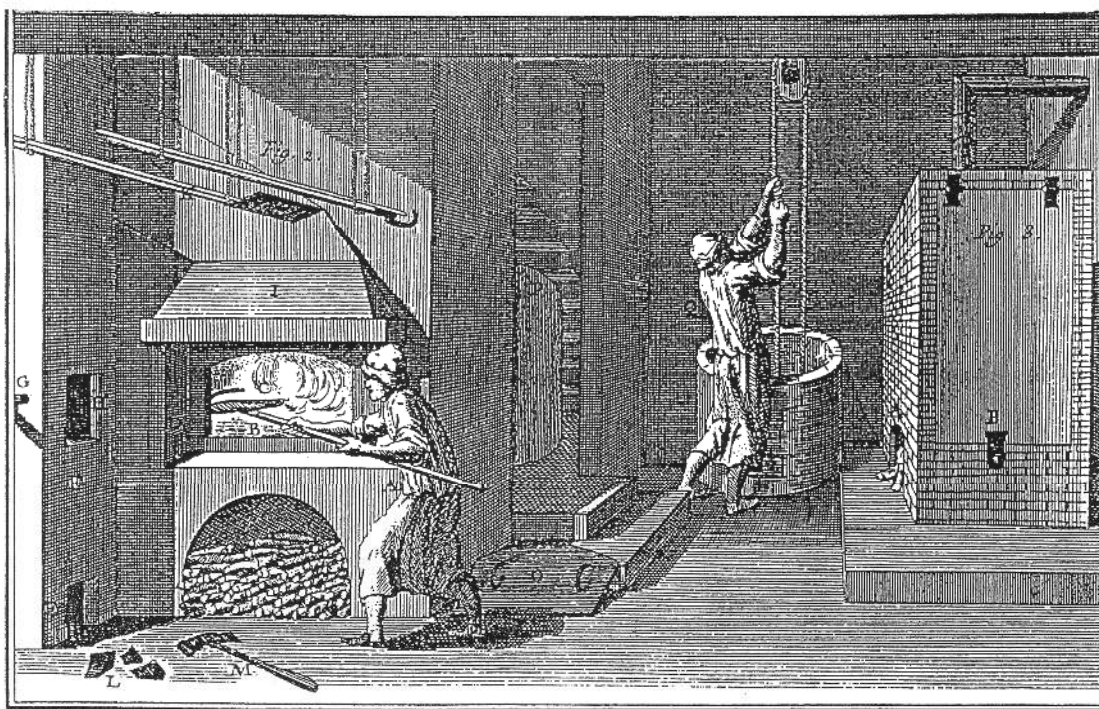


Fig. 127. MALOUIN 1779 [1767], planche V bis, extrait. Chauffe du four à l'aide d'un rouleau en bois.

¹⁰⁷ MALOUIN 1779 [1767], p. 373.

¹⁰⁸ *Dictionnaire technologique* 1822-1835 [t. 9 : 1826], pp. 365-366.

¹⁰⁹ PANCKOUCKE 1776-77, article *Four de boulanger*.

¹¹⁰ MALOUIN 1779 [1767], p. 373.



Fig. 128. MALOUIN 1779 [1767], planche VI bis, extrait. Enfournement des pains.

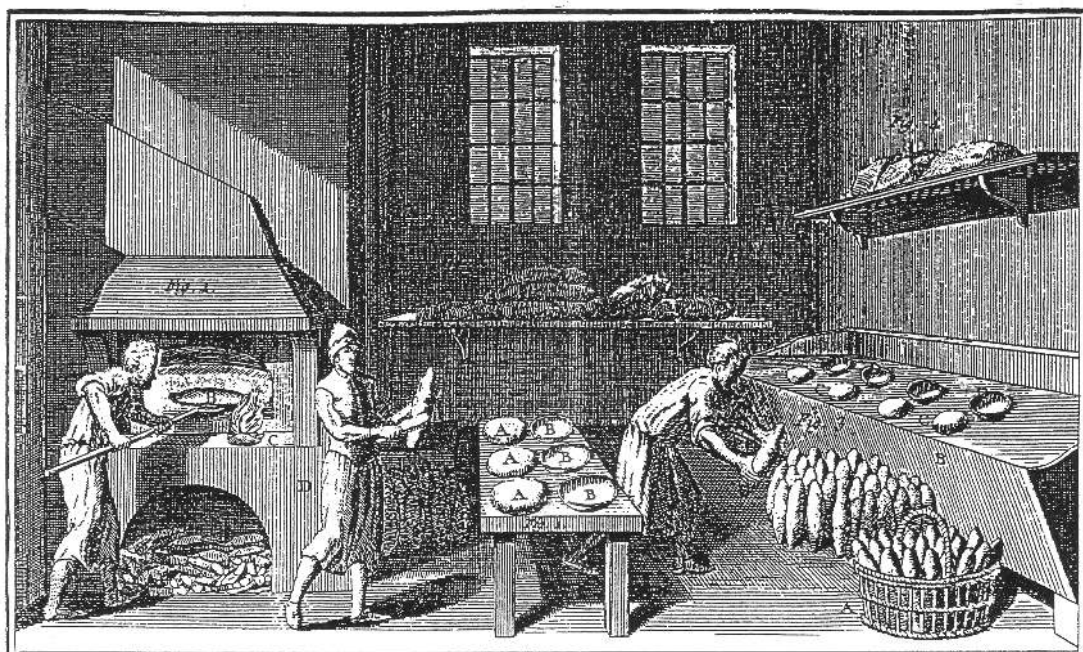


Fig. 129. MALOUIN 1779 [1767], planche VII, extrait. Défournement des pains. On peut observer, en C, le porte-allume posé sur l'autel.

Ses formes et dimensions

Pierre Patte remarque, dans les années 1770, que les fours sont « ordinairement ronds »¹¹¹. Roland Le Virloys, à la même époque, mentionne une sole circulaire ou elliptique¹¹². Selon Parmentier, auteur d'une traité intitulé *Le parfait boulanger*, 1778, la surface de l'âtre « est ordinairement ovale, & l'expérience a prouvé que cette forme étoit jusqu'à présent la plus avantageuse pour chauffer économiquement, rassembler, conserver & communiquer de toutes parts à l'objet qui s'y trouve renfermé, la chaleur du bois qu'on y brûle »¹¹³. Au XIX^e siècle, le four présente parfois une forme de poire, « que la pratique a indiquée comme la plus favorable » avec celle de l'œuf¹¹⁴. Tous les auteurs s'accordent sur le fait que la voûte formant la chapelle doit être surbaissée : « Il faut nécessairement que le dôme soit assez bas, pour produire une chaleur susceptible d'arrêter la fermentation de la pâte, & de produire la cuisson du pain »¹¹⁵.

Les auteurs ne donnent pas d'indications particulières sur la forme à donner à l'enveloppe extérieure du four lorsqu'il n'est pas intégré dans la cuisine ou le fournil. Il semble évident que cela n'a aucune incidence sur le bon fonctionnement du four à pain, et que la silhouette dépend plus volontiers des us et coutumes architecturales du moment et de la région, en matière de maçonnerie et de couverture. Il en est de même pour la forme de la bouche du four. Souvent à linteau bombé sur les gravures, elle doit sans doute répondre, dans une certaine mesure, à l'évolution stylistique de l'encadrement de la baie de fenêtre et de porte.

Pierre Patte précise que la dimension du four dépend de son usage : fabriquer du pain ou de la pâtisserie ; l'auteur indique toutefois un diamètre le plus souvent inférieur à 7 pieds¹¹⁶ ($\approx 2,30\text{m}$)¹¹⁷. Parmentier observe que la dimension des fours parisien répond à deux types de pain : le gros pain requiert un four jusque 10 ou 11 pieds ($\approx 3,20$ ou $3,60\text{m}$), tandis que le petit pain n'en demande que 8 ou 9 tout au plus¹¹⁸

¹¹¹ BLONDEL & PATTE 1771-77, v, p. 419.

¹¹² ROLAND LE VIRLOYS 1770-71, I, p. 631.

¹¹³ PARMENTIER 1778, p. 454.

¹¹⁴ LABOULAYE 1847, p. 2829.

¹¹⁵ PARMENTIER 1778, p. 456.

¹¹⁶ BLONDEL & PATTE 1771-77, v, p. 419.

¹¹⁷ Le pied du Roi en usage au XVIII^e siècle à Paris vaut 32,484 cm ; le pouce, soit 1/12^e de pied, vaut 2,707 cm.

¹¹⁸ PARMENTIER 1778, p. 455.

($\approx 2,60$ ou $2,90\text{m}$). Pour d'autres, le four de boulanger et le four banal, plus grands que les fours familiaux, ont 10 pieds de longueur sur 8 de large¹¹⁹. Les plus grands fours sont réservés aux armées et à leur « pain de munition », avec des dimensions allant jusqu'à 14 pieds de longueur¹²⁰ ($\approx 4,50\text{m}$). Au début du XIX^e siècle, les fours des boulangers de Paris ont environ 10 à 11 pieds ($\approx 3,20$ à $3,60\text{m}$) de diamètre, et les fours de ménage 6 pieds ($\approx 2,00\text{m}$)¹²¹.

Alors que Parmentier précise que la hauteur de la chapelle est toujours proportionnée à la surface de l'âtre¹²², Pierre Patte préconise un maximum de 15 pouces ($\approx 40\text{cm}$), quel que soit le diamètre du four¹²³. Bélidor, en 1729, propose une hauteur de 2 pieds ($\approx 65\text{cm}$) pour un four de 9 pieds de diamètre¹²⁴. Bertrand propose une valeur apparemment extrême de 5 à 6 pieds ($\approx 1,60$ à $2,00\text{m}$), de la sole au sommet extérieur (?) de la voûte¹²⁵. Dans la première moitié du XIX^e siècle, la hauteur de la chapelle se maintient à des mesures raisonnables : par exemple, entre 33 et 50cm ¹²⁶, ou encore $1/6^e$ de la longueur du four¹²⁷.

Pour tous, la sole, – de niveau avec la bouche et l'autel – doit être disposée à une hauteur de 3 pieds ($\approx 1,00\text{m}$) « afin d'y pouvoir manœuvrer avec facilité »¹²⁸ ; on trouve aussi 3 pieds $1/2$ ($\approx 1,15\text{m}$) au début du XIX^e siècle¹²⁹. La bouche présente le plus souvent 2 pieds de largeur ; sa hauteur varie : $1/2$ pied¹³⁰ ($\approx 16\text{cm}$), 9 à 10 pouces¹³¹ (≈ 25 à 27cm)... ; le principe étant de dimensionner la porte de façon à réduire au maximum la déperdition de chaleur, tout en assurant le confort de l'accès au four, pour le bois et le pain. Blondel propose un autel de 7 ou 8 pouces (≈ 19 ou 22cm) de débordement, « formant un espèce de tablette »¹³².

¹¹⁹ *Description des arts et métiers* 1771, p. 151, note 9.

¹²⁰ PARMENTIER 1778, p. 455.

¹²¹ *Dictionnaire technologique* 1822-1835 [t. 9 : 1826], article « Four de boulanger », pp. 364-365

¹²² PARMENTIER 1778, p. 456.

¹²³ BLONDEL & PATTE 1771-77, v, p. 419.

¹²⁴ BÉLIDOR 1729, Livre IV, p. 81.

¹²⁵ *Description des arts et métiers* 1771, p. 151, note 9.

¹²⁶ LABOULAYE 1847, p. 2829.

¹²⁷ *Dictionnaire technologique* 1822-1835 [t. 9 : 1826], pp. 365-366.

¹²⁸ BLONDEL & PATTE 1771-77, v, p. 419.

¹²⁹ *Dictionnaire technologique* 1822-1835 [t. 9 : 1826], p. 365.

¹³⁰ BÉLIDOR 1729, Livre IV, p. 81.

¹³¹ BLONDEL & PATTE 1771-77, v, p. 419.

¹³² *Ibid.* p. 420.

Sa construction

L'*Encyclopédie* expose la fondation des maçonneries périphériques du four à pain, que nous synthétisons comme suit : réaliser un terrassement au droit du pourtour du four, sur une largeur d'environ un pied $\frac{1}{2}$ ($\approx 50\text{cm}$), et descendre soit « jusqu'à l'argille », soit à une profondeur proche de deux pieds ($\approx 65\text{cm}$) ; « battre » la terre du fond de fouille ; alterner successivement une assise de pierres plates, une couche de mortier et une assise de gros cailloux ou de pierres à fusil. Le terrain sous la sole, – zone de la niche sous le four –, ne reçoit pas de fondation.¹³³

L'enveloppe extérieure du four, lorsqu'il n'est pas intégré dans la cuisine ou le fournil, peut être réalisée de bien des façons, la pierre apparaît cependant comme le matériau le plus couramment employé à cet effet, pour des questions de résistance au feu. Blondel préconise encore de réaliser une petite assise de grès avant de monter la maçonnerie du four proprement dit¹³⁴.

Lorsqu'elle est prévue, la niche sous le four est habituellement réalisée au moyen d'une voûte en pierre ou en brique. A défaut de ces matériaux, l'*Encyclopédie* suggère : « un plancher de pièces de chêne, d'orme, ou d'autre bon bois, que l'on couvre de cailloux, de moilons ou pierrailles & de mortier, puis d'une aire de bons carreaux [formant la sole] ».

« La construction des fours n'a rien de particulier que les moindres maçons ne sachent »¹³⁵, écrit Bélidor en 1729. Le four proprement dit est en effet un ouvrage le plus souvent maçonné. Les matériaux du four les plus chaudement recommandés par les auteurs sont la brique ou le tuileau pour la chapelle, et le carreau de terre cuite pour la sole ; « les *fours* faits de tuileau, ou pecé, qui sont des fragmens de brique & de la terre rouge, sont préférables »¹³⁶.

Les auteurs livrent peu d'informations sur la brique utilisée pour la chapelle, si ce n'est qu'elle sera « d'une bonne terre bien préparée & bien cuite »¹³⁷ et posée sur

¹³³ PANCKOUCKE 1776-77, article *Four de boulanger*.

¹³⁴ BLONDEL & PATTE 1771-77, V, pp. 500-501.

¹³⁵ BÉLIDOR 1729, Livre IV, p. 81.

¹³⁶ PANCKOUCKE 1776-77, article *Four de boulanger*.

¹³⁷ BÉLIDOR 1729, Livre IV, p. 81.

champ¹³⁸. La mention de brique réfractaire n'apparaît qu'à partir des ouvrages du début du XIX^e siècle. Le tuileau, « morceau de tuile cassée »¹³⁹ est utilisé non seulement pour réaliser les voûtes de four, mais encore les contrecœurs des cheminées et divers scellements ; les petits fragments entrent dans la fabrication du *ciment*¹⁴⁰. Les carreaux de terre cuite destinés à la sole des fours à pain présentent une dimension de 6 à 7 pouces (\approx 16 à 19cm), pour D'Aviler¹⁴¹ ; sont de grands carreaux, de deux pouces d'épaisseur (\approx 5cm) posés à plat, selon Blondel¹⁴², ou encore des carreaux de 8 pouces en carré (\approx 22cm) sur 1 pouce d'épaisseur (\approx 2cm $\frac{1}{2}$)¹⁴³.

Les briques, ou tuileaux, formant la chapelle sont appareillés sur champ, et montés très certainement sur une levée de terre que les auteurs n'indiquent pas. Le *Dictionnaire technologique*, en 1826, explique cependant un montage de la voûte sans noyau de terre : « Les tuiles ou briques doivent être taillées plus étroites du côté intérieur, pour se maintenir mutuellement en place comme les pierres d'une voûte. L'ouvrier termine le centre de la chapelle en se couchant sur le dos le long de l'âtre ; position très gênante, mais nécessaire à l'opération »¹⁴⁴.

Les joints de la chapelle et de la sole sont composés de mortier de terre, – terre glaise¹⁴⁵ ou terre franche¹⁴⁶. Cette dernière est une terre « grasse, sans gravier, & dont, en quelques endroits, on fait du mortier & de la bauge »¹⁴⁷. Roland Le Virloys préconise, pour les carreaux de la sole, du mortier de terre glaise et de chaux. Les auteurs déconseillent unanimement le mortier de chaux et de sable, « parce que la chaleur le feroit enfler, & détacheroit les carreaux en peu de tems »¹⁴⁸.

¹³⁸ BÉLIDOR 1729, Livre IV, p. 81.

¹³⁹ ROLAND LE VIRLOYS 1770-71, III, p. 74.

¹⁴⁰ *Id.* Afin d'éviter toute confusion, notons que le ciment est ainsi défini au XVIII^e siècle : « tuile cassée & réduite en poudre, dont on fait du mortier en la mêlant avec la chaux (...) », et il est utilisé pour jointoyer ou enduire les maçonneries en contact avec l'eau. Cf. ROLAND LE VIRLOYS 1770-71, I, p. 368.

¹⁴¹ D'AVILER 1720 [1691], II, p. 447.

¹⁴² BLONDEL & PATTE 1771-77, V, p. 420.

¹⁴³ *Art du tuilier et du briquetier* 1771, p. 78.

¹⁴⁴ *Dictionnaire technologique* 1822-1835 [t. 9 : 1826], p. 364-365.

¹⁴⁵ BÉLIDOR 1729, Livre IV, p. 81.p

¹⁴⁶ BLONDEL & PATTE 1771-77, V, pp. 500-501.

¹⁴⁷ ROLAND LE VIRLOYS 1770-71, III, p. 24.

¹⁴⁸ BÉLIDOR 1729, Livre IV, p. 81.

Dans l'*Encyclopédie* est exposé un mode de construction de la chapelle en terre crue sur un noyau de branchages, qui se réalise, semble-t-il, en grande partie par l'intérieur :

Pour la voûte ou chapelle du four, on peut la commencer avec des branches de coudrier, attachées ensemble en forme de mailles quarrées avec de la ficelle. Les brins perpendiculaires sont fichés dans le mortier, hors de l'aire du carreau. Cette cage est très-solide. On l'enduit intérieurement avec parties égales de mortier & de foin, dont on fait des pieces longues comme le bras, en forme de raves, & qui bouchent les mailles, en rabattant les bouts par dedans les angles de deux mailles voisines, & bourant bien le trou de la maille ; on couvre le dehors de cette voûte, comme on le juge à propos. Un four construit de la sorte, chauffe bien en peu de tems, dure plusieurs années, & n'est pas plus sujet que d'autres aux accidens du feu, tant qu'il n'est point trop vieux¹⁴⁹.

L'autel peut être réalisé en pierre¹⁵⁰, ou habillé de carreaux de terre cuite et arrêté sur le champ par une bande de fer plat¹⁵¹, ou encore être prévu en fonte¹⁵². Blondel cantonne la bouche de « deux bandes de fer » sur toute sa hauteur¹⁵³. Le fermail est réalisé en tôle de fer, parfois en fonte, « qui s'adapte à une feuillure bien juste, et qui clôt exactement »¹⁵⁴.

La hotte répond aux prescriptions des cheminées. Elle peut être réalisée de différentes façons : structure de bois et torchis enduite, brique, tôle de fer...

Le dessus du four, à l'extérieur, est généralement enrobé de terre, de plâtre ou en mortier de chaux¹⁵⁵ afin d'améliorer l'isolation thermique de la voûte.

Notons également qu'il existe aussi au XVIII^e siècle des fours à pain portatifs pour l'armée, réalisés en plaques de fer ou de fonte¹⁵⁶.

¹⁴⁹ PANCKOUCKE 1776-77, article *Four de boulanger*.

¹⁵⁰ BLONDEL & PATTE 1771-77, V, pp. 500-501.

¹⁵¹ *Ibid.*, p. 420.

¹⁵² *Dictionnaire technologique* 1822-1835 [t. 9 : 1826], p. 366.

¹⁵³ BLONDEL & PATTE 1771-77, V, p. 419.

¹⁵⁴ *Dictionnaire technologique* 1822-1835 [t. 9 : 1826], p. 366.

¹⁵⁵ *Ibid.*, pp. 365-366.

¹⁵⁶ DIDEROT & D'ALEMBERT 1751-72, article *Four*.

Fortune du four à pain traditionnel

Les traités du XIX^e siècle émettent le souhait de modifier le four traditionnel. La motivation première semble se résumer à une meilleure rentabilité du four, avec la recherche constante d'économie : de combustible, de temps, de main d'œuvre... Parallèlement, on observe le souci de produire des pains plus propres et à la cuisson homogène. Les améliorations apportées au four sont diverses ; d'abord timides, les auteurs finissent par revisiter complètement le principe du four à pain. Ainsi, du modeste ajout d'évents, nommés *ouras*, joignant la voûte à la hotte afin d'améliorer la combustion du bois¹⁵⁷, surtout si l'on chauffe au bois vert¹⁵⁸, on parvient, déjà dans la première moitié du XIX^e siècle, au *four aérotherme*, dont l'air chaud au débit contrôlé, destiné à une cuisson uniforme du pain, est produit par le coke¹⁵⁹. La fabrication du pain se métamorphose selon les mêmes préoccupations, l'emploi du pétrin mécanique en témoigne¹⁶⁰.

Reste que le four à pain traditionnel demeure en usage durant tout le XIX^e siècle, voire pendant une bonne partie du XX^e siècle, dans les campagnes. Encore aujourd'hui, on peut régulièrement observer l'utilisation du four à pain traditionnel dans les pizzérias proposant la cuisson au feu de bois ! Notons encore qu'il y a, en France et en Suisse, un engouement certain pour ce petit patrimoine domestique, et de nombreux projets de restauration de four à pain sont menés à bien¹⁶¹.

¹⁵⁷ LABOULAYE 1847, p. 2829.

¹⁵⁸ *Dictionnaire technologique* 1822-1835 [t. 9 : 1826], pp. 365-366.

¹⁵⁹ *Dictionnaire de l'Industrie manufacturière, commerciale et agricole* 1839, VIII, p. 280.

¹⁶⁰ LABOULAYE 1847, p. 2833.

¹⁶¹ De nombreux sites internet et plusieurs ouvrages sur la construction ou la restauration des fours à pain illustrent cette préoccupation.

1.5.2 Essai de reconstitution du four à pain de Bourdon

Il reste peu d'éléments nous racontant le four à pain. Cependant, la lecture du bâti offre quelques indices qui permettent de suggérer la volumétrie d'origine. Nous observons :

- Sur le terrain attenant à l'élévation arrière, Sud-Est, une maçonnerie de moellons en partie affleurante donnant le périmètre au sol de l'emprise extérieure du four ;
- Sur la maçonnerie de moellons de l'élévation SE : un solin au mortier de chaux, d'une quarantaine de centimètres, indiquant la pente de la toiture ; une pierre remplacée masquant sans doute l'encastrement de la panne faîtière de la charpente couvrant le four ; un arc de décharge en briques et quelques briques insérées à la base de l'élévation, délimitant l'ouverture de la maçonnerie de moellons dans laquelle le four vient s'intégrer ;
- Au rez-de-chaussée : un conduit de cheminée contenu dans la maçonnerie de moellons de l'élévation SE ;
- Dans le comble : la découpe du plancher, des chevrons et de la sablière donnant la dimension et l'emplacement de la souche de cheminée ; la découverte d'un élément de faîte moulé à la main, en terre cuite avec glaçure, appartenant vraisemblablement à la couverture du four, qui, en fonction de la pente, était très certainement en ardoises.



Fig. 130. Élément de faîte en terre cuite, moulage à la main, glaçure de ton brun rouge. IG 2007.



Fig. 131. Elévation Sud-Est. Détail de l'arc de décharge en briques. IG 2003.

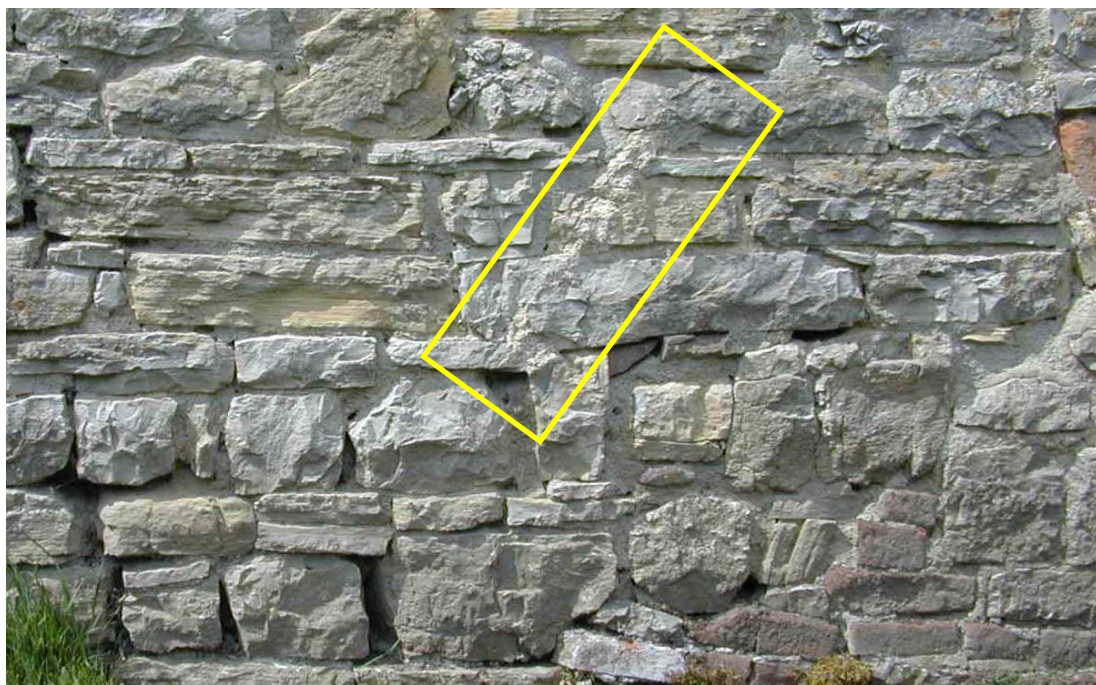


Fig. 132. Elévation Sud-Est. Détail du solin en mortier de chaux. IG 2003.

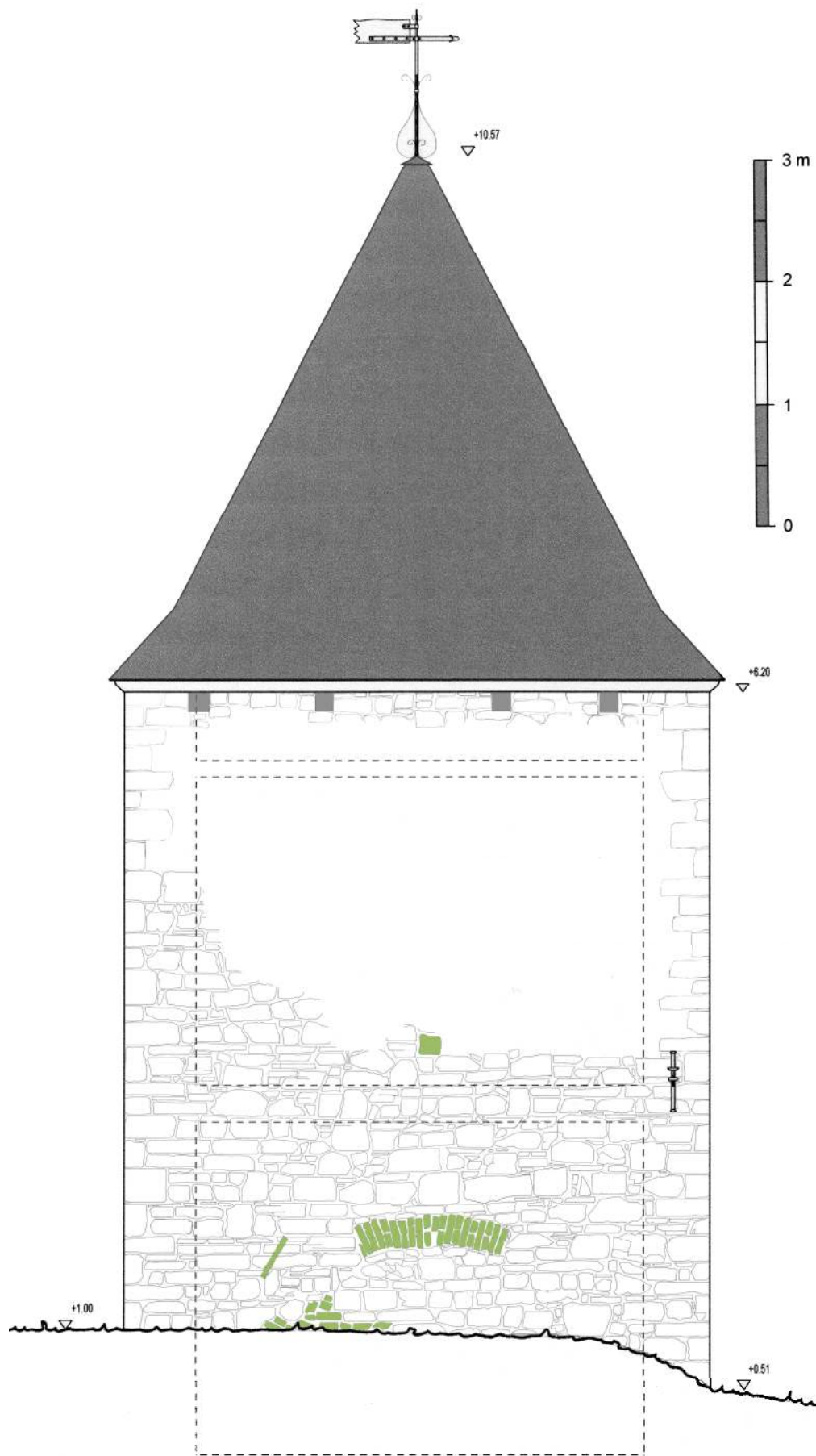


Fig. 133. Vue en élévation Sud-Est. Témoins du four à pain. Ech. 1/50°. IG 2007.

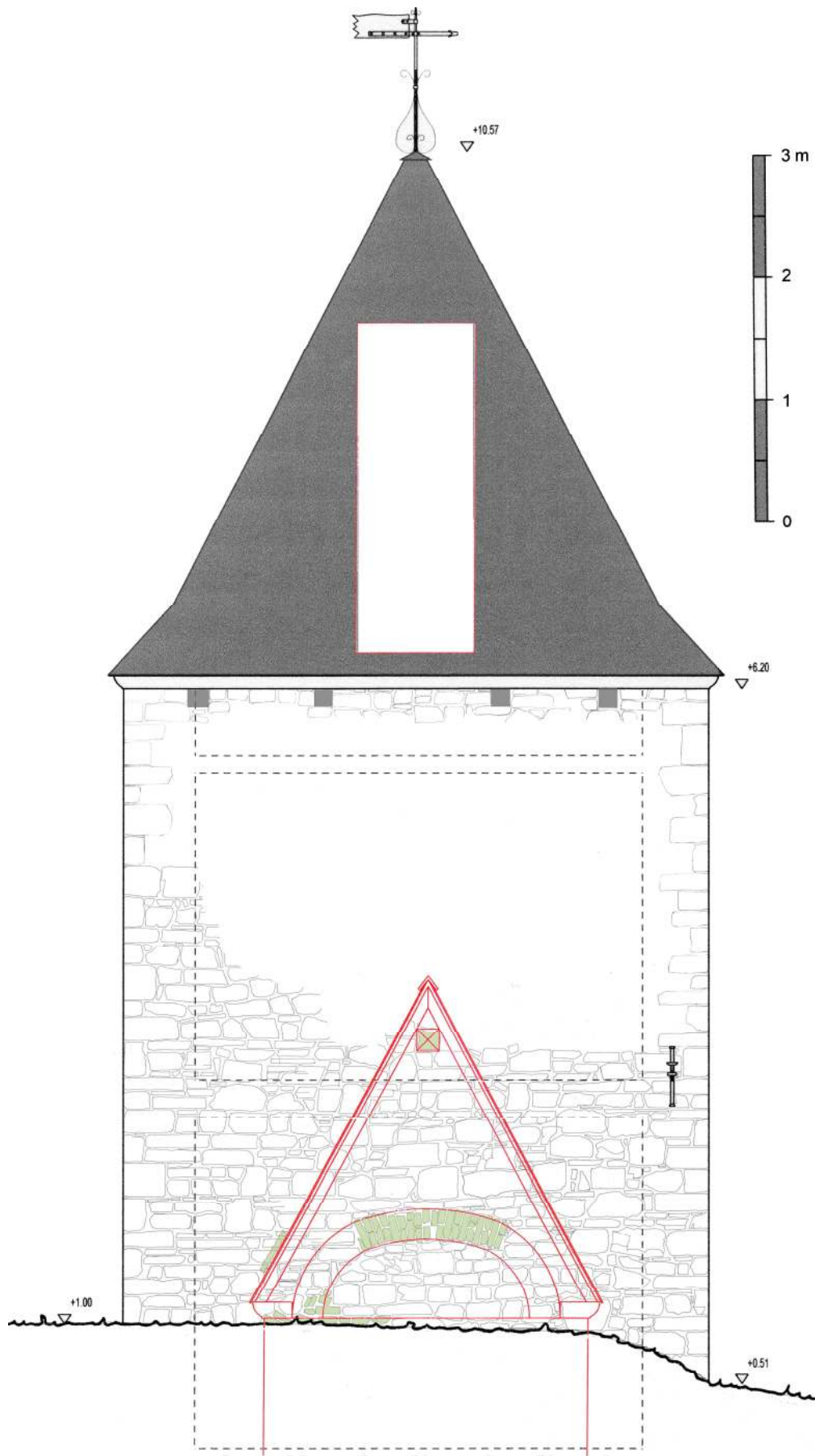


Fig. 134. Vue en élévation Sud-Est. Essai de restitution du volume du four à pain. Ech. 1/50^e. IG 2007.

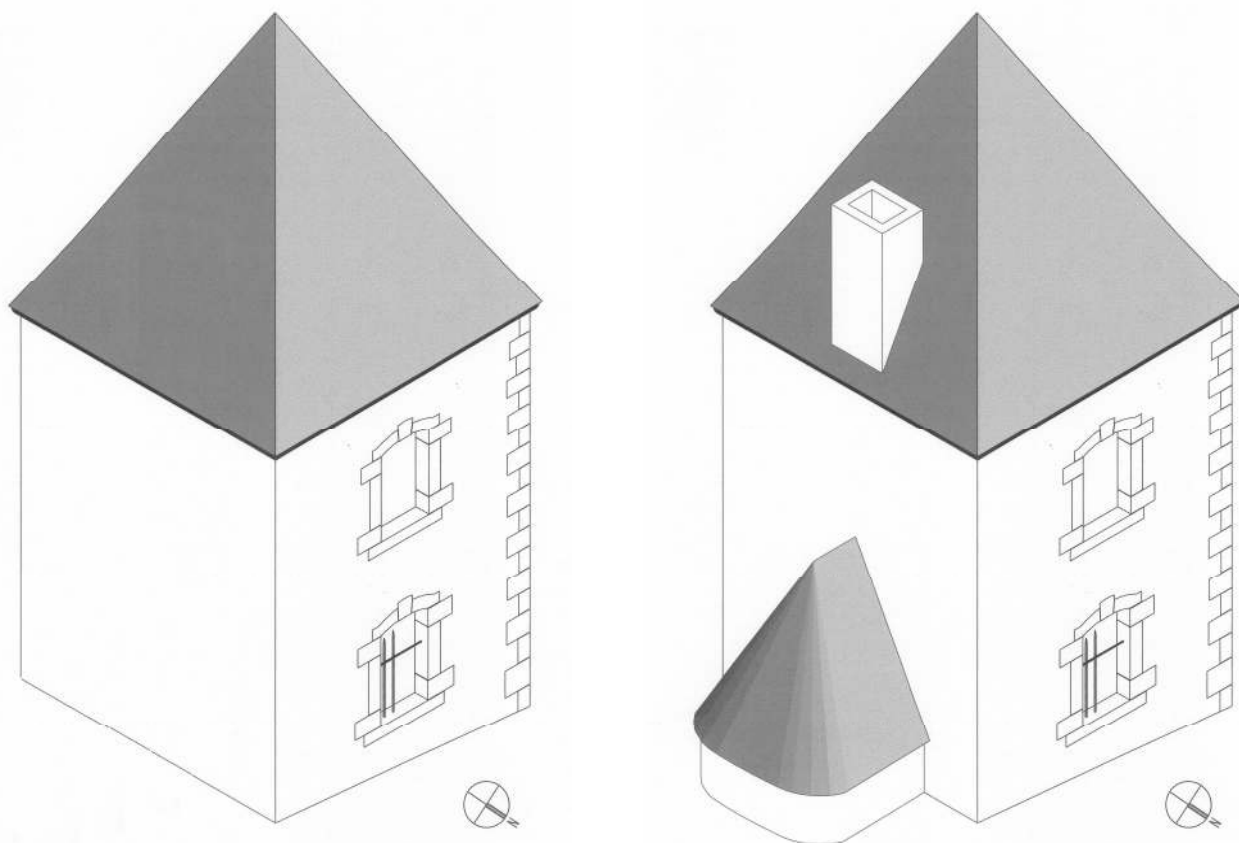


Fig. 135. Vues en perspective. Essai de restitution du volume du four à pain. Hors échelle. IG 2007.

En regard des indications théoriques issues des traités résumés dans le point précédent, tentons à présent d'affiner la restitution virtuelle du four à pain de Bourdon :

Ses formes et dimensions :

L'emprise au sol de la maçonnerie de moellons affleurante, terminée en abside dans sa partie arrière, mesure 207/257cm. Cela permet de disposer un four parfaitement circulaire, de diamètre intérieur de +/-170cm, soit presque 6 pieds du Roi ou de saint Hubert.

Les quelques briques présentes dans la partie basse de l'élévation Sud-Est semblent bien correspondre à l'emplacement de la sole, disposée à une hauteur de +/-110cm, soit un peu plus de 3 pieds du Roi ou de saint Hubert, du niveau du sol du rez-de-chaussée.

Si la hauteur totale du four correspond à celle de l'arc de décharge, cela nous donne une dimension intérieure de +/-60cm, de la sole au sommet de la chapelle, soit +/-2 pieds du Roi ou de saint Hubert : dimension peut-être un peu trop importante pour la hauteur d'un four à pain, selon la théorie.

La fermeture intérieure de l'élévation SE, en moellons de remploi et joints au ciment, réalisée en 1946 (fig. 137), offre quelques informations. Tout d'abord, deux pierres calcaires de taille identique à celle des encadrements de baies du pavillon ont été utilisées ; peut-être s'agit-il de pièces provenant de l'encadrement de la bouche du four. Ensuite, la largeur du rebouchage, s'alignant avec le conduit de cheminée, soit 63cm (+/- 2 pieds du Roi ou de saint Hubert), indique la longueur de l'autel et sans doute celle de la bouche. Enfin, notons que le ragréage a été réalisé jusqu'au sol du rez-de-chaussée (moins 15cm que nous n'avons pu vérifier), ce qui laisse envisager la présence d'une niche sous le four, à tout le moins sous l'autel ; ce dernier a une profondeur de plus ou moins 40cm.

Sa construction :

Quelques matériaux sur le sol, à l'emplacement du four, nous livrent des pistes. A côté des moellons calcaires, nous observons plusieurs briques moulées à la main, de format traditionnel 6/12/23 cm, le plus souvent cassées, et deux briques réfractaires, usinées et estampillées « DRS Escoyer ». L'usine de Louis Escoyer à Saint-Ghislain – aujourd'hui désaffectée – fabrique des matériaux réfractaires à partir de 1843. Ces deux types de briques étaient sans doute destinés à la construction de la sole et sans doute de la de la chapelle du four.

A l'intérieur du pavillon, la hotte, dont il subsiste un élément structurel en bois, était vraisemblablement réalisée en briques, puis enduite de la même façon que les murs. L'hypothèse du torchis est peu crédible : nous n'observons ni rainures ni encoches pour recevoir des palançons au droit des pièces de bois encore en place.

Aucun élément du bâti ne nous documente sur la hauteur et la finition de la souche de cheminée.

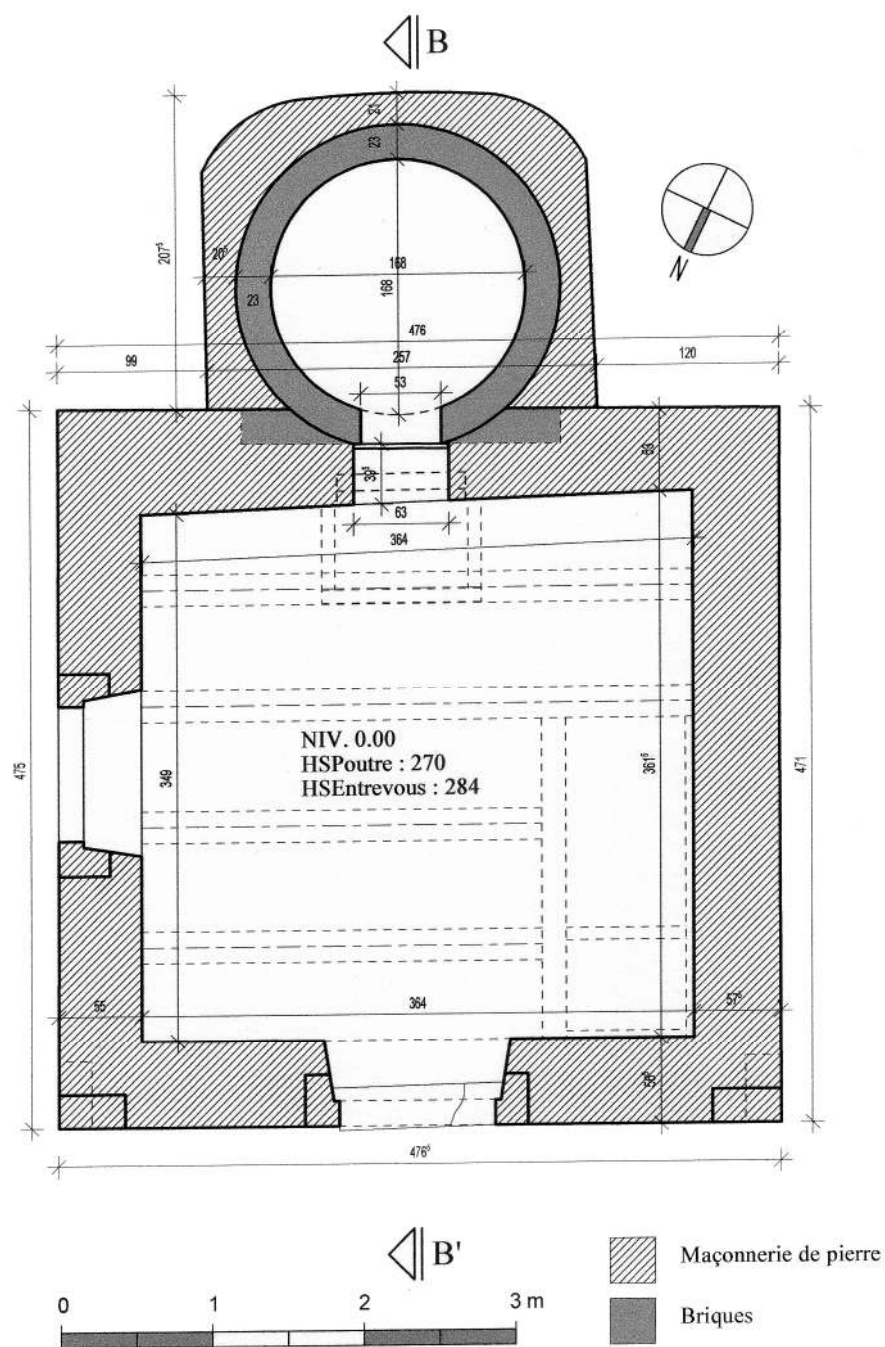


Fig. 136. Ouverture du conduit de cheminée du four. IG 2004.

Fig. 137. Maçonnerie de moellons de rempli et jointoiement au ciment. IG 2004.

Fig. 138. Vue en plan du rez-de-chaussée. Essai de restitution du four à pain. Ech. 1/50°. IG 2008.

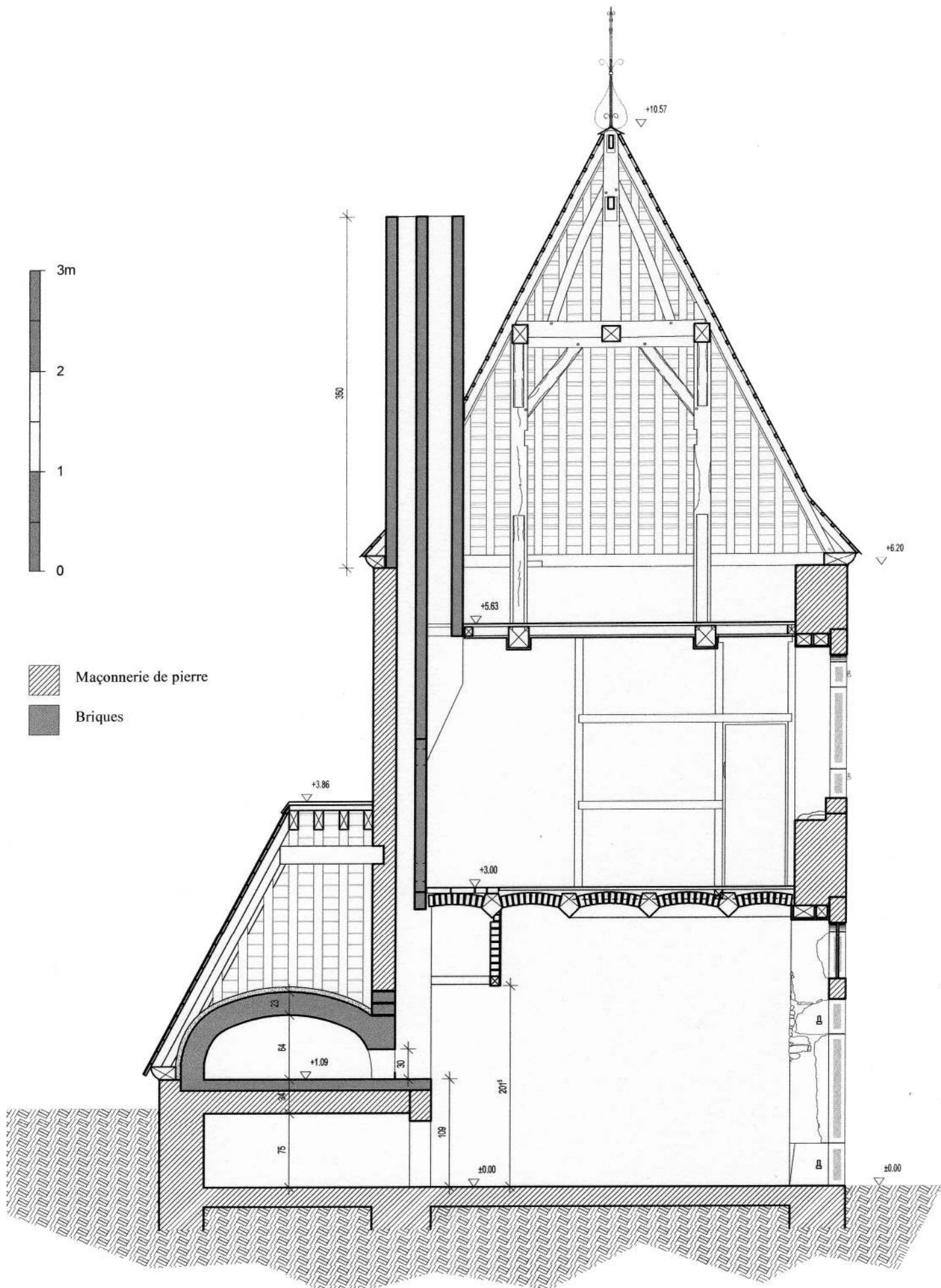


Fig. 139. Vue en coupe BB'. Essai de restitution du four à pain. Ech. 1/50^e. IG 2008.

Usage du four à pain de Bourdon

Il s'agit d'un four de petites dimensions, – surface de +/-2,20m² –, qui peut cuire environ 40 kg de pâte¹⁶². Durant la période qui nous occupe, les XVIII^e et XIX^e siècles, la consommation de pain est très importante, particulièrement dans les campagnes. A titre indicatif, la consommation journalière de pain par habitant est de plus ou moins 800 grammes en 1850 en France, milieu urbain et rural confondu¹⁶³. Bourdon, vers 1770, compte un château, une grange, une écurie et dix-huit maisons¹⁶⁴. Nous estimons le nombre d'habitants à plus ou moins 100. Un siècle plus tard, Bourdon en compte 157, pour 31 maisons¹⁶⁵. A la fin du XVIII^e siècle, le village consomme donc environ 60 kg de pain par jour, soit 420kg par semaine¹⁶⁶.

Que déduire de cette estimation ? A notre avis, cela ne remet pas en question la fonction de four banal. En effet, si les fours à pain ordinaires étaient utilisés une à deux fois par semaine, le four banal pouvait par contre fonctionner de façon journalière. A Bourdon, nous pouvons imaginer qu'un fournier s'occupait à plein temps de la cuisson du pain pour le village, et logeait sur place, au premier étage du pavillon : cela justifie le soin apporté à la finition de cet espace, en contraste avec le local du rez-de-chaussée. Comme nous l'observerons encore dans le point suivant, ce dernier espace possède toutes les caractéristiques d'un fournil, c'est-à-dire d'un lieu destiné à la fabrication du pain : ses dimensions ; les élévations en pierre et le plafond à solives et entrevous en briques, pour la résistance au feu ; l'enduit à la chaux et le chaulage des murs et du plafond, ainsi que le sol probablement revêtu de pierre, pour la propreté.

¹⁶² PANCKOUCKE 1776-77, article *Four bannal* ; BÉLIDOR 1729, Livre IV, p. 81.

¹⁶³ « Blé, fours, pains aux Mées », <http://www.lesmees.org/bulletins/b1993s/06.html>, [en ligne, 02/02/2007], 1993.

¹⁶⁴ Archives de l'Etat à Arlon, *Archives du Cadastre de 1766 et de la Commission des charges publiques (1771-1794)*, n° 873 : Etat d'estimation des biens-fonds. Bourdon.

¹⁶⁵ TANDEL 1892, p. 150.

¹⁶⁶ 800 gr de pain par habitant, par jour, pour environ 75 consommateurs dans la force de l'âge, cela donne 60kg de pain par jour.

1.5.3 Etude régionale comparée

Sur la base des travaux de Luc-Francis Génicot et son équipe¹⁶⁷, nous pouvons observer, sur une zone d'environ 60km autour de Bourdon, quelques fours à pain encore debout. Il faut savoir que ce type d'édifice, extrêmement répandu dans les campagnes, est tombé en désuétude dès l'installation définitive des boulangers dans les villages¹⁶⁸. Ainsi, à défaut d'entretien, le four, dont l'espace intérieur est difficilement convertible, disparaît, le plus souvent suite à sa démolition, tandis que le fournil est habituellement transformé en débarras¹⁶⁹.



Fig. 140. Zone de 60 km de rayon autour de Bourdon, avec implantation de quelques fours à pain.

¹⁶⁷ GÉNICOT 1983, pp. 149-152 ; 1986, pp. 120, 169, 172-175 ; 1987, pp. 190-191 ; 1988, pp. 194-199 ; 1989, pp. 233-236 ; 1992, pp. 205-207 ; 1996, I.

¹⁶⁸ GÉNICOT 1989, p. 234.

¹⁶⁹ *Id.*

Quelques fours esseulés existent, cependant, l'association d'un four à pain et d'un fournil, dans lequel le pain est préparé, apparaît comme l'usage le plus fréquent. Souvent implanté à l'écart des logis, le fournil et son four peuvent être accolés à d'autres dépendances – souvent une porcherie, en raison de la chaleur dégagée par le four (fig.141-142) –, ou être totalement isolés dans le jardin, le potager ou le verger¹⁷⁰. Le fournil présente parfois un ou deux étages, dont la fonction varie : fenil, grenier, fumoir, logement d'un saisonnier, colombier... (fig.141, 144, 146, 148)¹⁷¹.

Les volumes du fournil et du four sont généralement distincts. Une formule récurrente est celle du four accolé au pignon du fournil et couvert en bâtière ou en appentis. Malgré quelques exemples de fournils à pans de bois et remplissage en torchis (fig.143), l'ensemble est le plus souvent réalisé en matériaux durs, à tout le moins le four, pour des raisons de résistance au feu (fig. 142, 144-147, 149-153). De la même façon, le plafond du fournil consiste très régulièrement en une structure à grosses solives et entrevous de briques.

Le pavillon de Bourdon et son four ressemblent à divers égards aux fournils et fours de la région : forme, dimensions, matériaux et mode de construction (fig. 154). Ce qui distingue la bâtisse de Bourdon réside dans le grand soin apporté à l'architecture. Le fournil, par son volume, la composition précise des élévations, ses matériaux de construction et ses finitions, offre une architecture très élégante, s'apparentant volontiers à un pavillon de plaisance. L'association four et fournil est très homogène, – hautes toitures d'ardoises et moellons calcaires de parement –, renforçant ainsi l'allure séduisante de l'ensemble.

¹⁷⁰ GÉNICOT 1989, p. 233 ; 1983, p. 169 ; 1992, p. 206-207.

¹⁷¹ GÉNICOT 1992, p. 206-207.

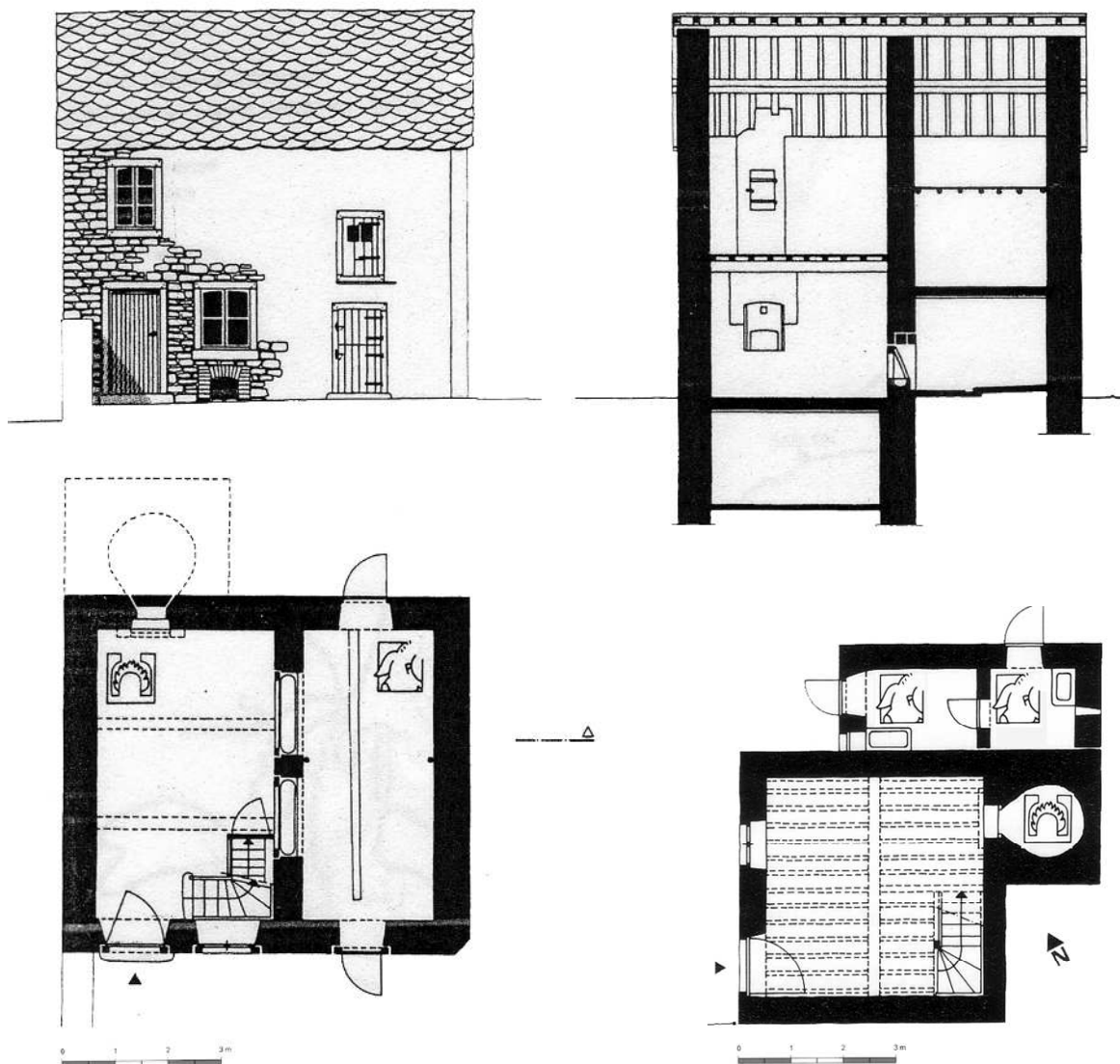


Fig. 141. « Façade, plan et coupe d'un plus gros fournil sur cave, jumelé à une bonne porcherie sous fenil. Remarquer, au rez-de-chaussée, le système d'alimentation des porcs depuis la pièce du four et, à l'étage, l'installation d'un fumoir qui profite du conduit de la cheminée. Ville-du-Bois à Vielsalm. 19^e s. ». GÉNICOT 1992, p. 207.

Fig. 142. En bas à droite : « Plan d'un fournil dont la pièce principale est surmontée d'un étage. Les deux boxes à cochons qui y sont appuyés, profitent de la chaleur du four proprement dit. Oppagne à Wéris (Durbuy). 19^e s. ». GÉNICOT 1988, p. 194.

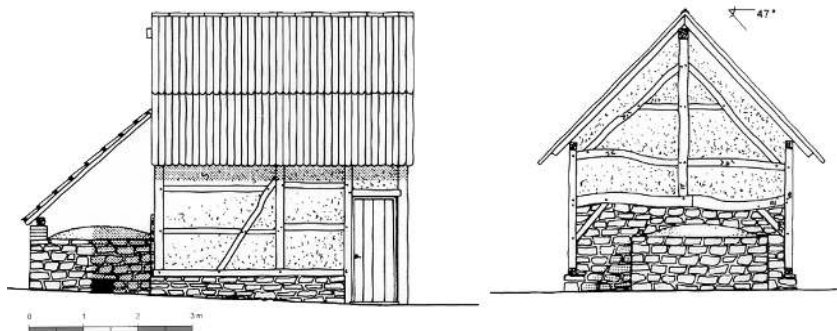


Fig. 143. « Fournil en colombage. Des murets en pierre circonscrivent le four lui-même. Wéris (Durbuy), 2^e moitié du 19^e s. ». GÉNICOT 1988, p. 194.

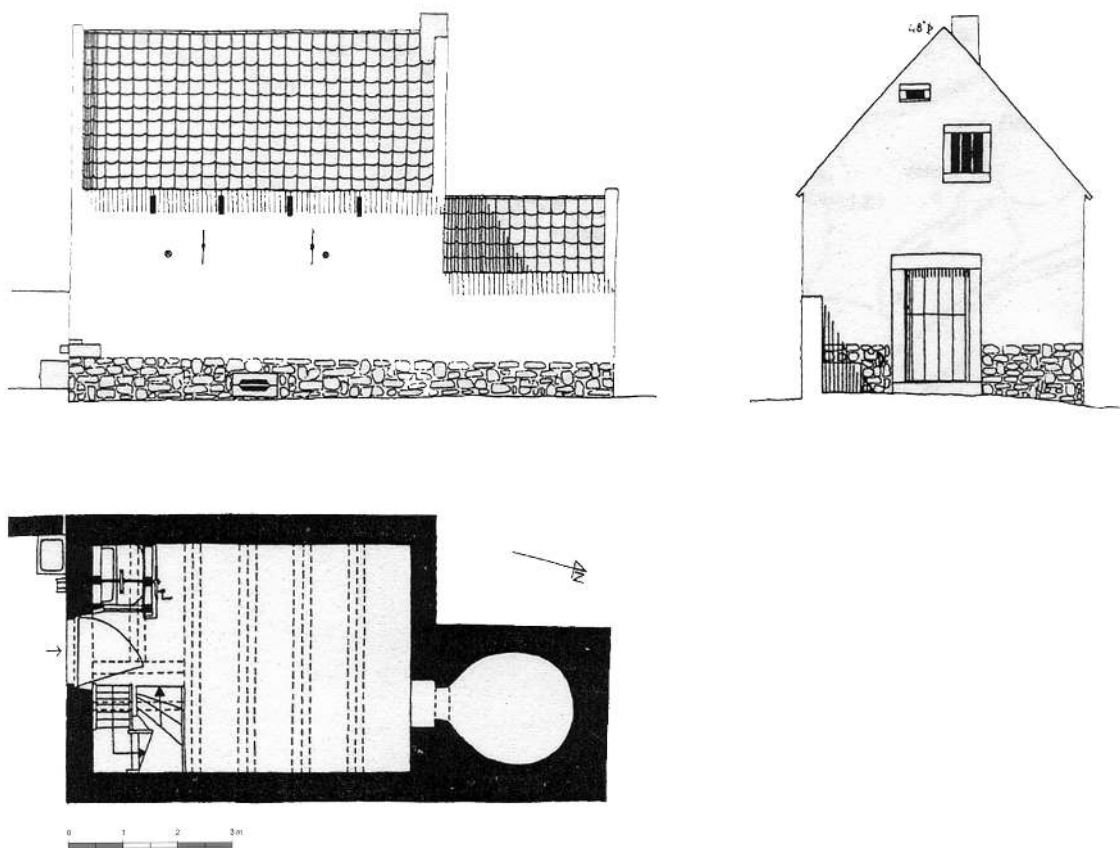


Fig. 144. « Gros fournil (45m²) qui superpose une cave, une boulangerie couverte d'épaisses voussettes, sans fenêtre, et un grenier avec petit pigeonnier (...). Borlez (Faimés), Ferme « Modave », vers 1800 ». GÉNICOT 1986, p. 175.

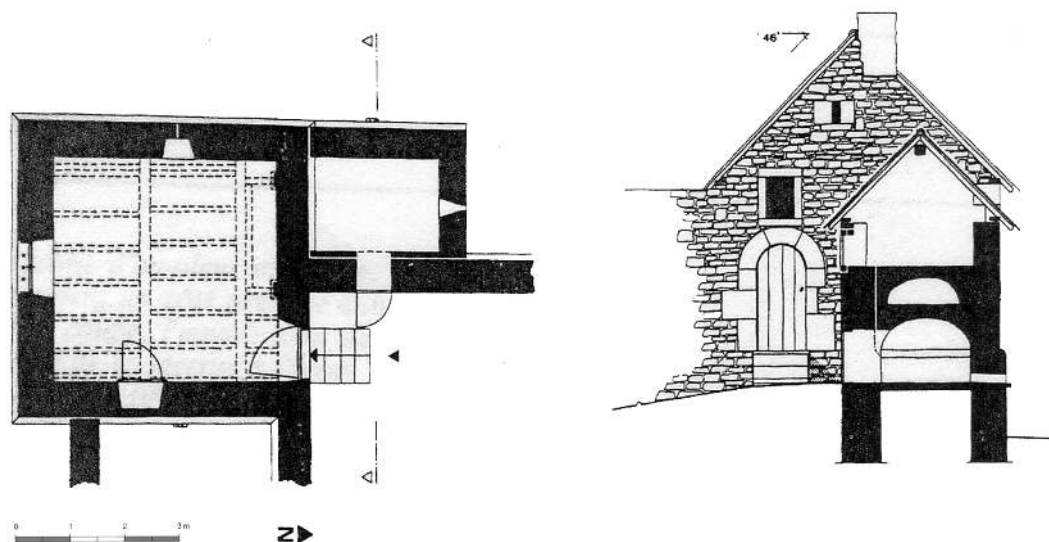


Fig. 145. « (...) entièrement monté en moellons (...), fournil aménagé dans une tour d'angle d'un ancien complexe seigneurial. Comme souvent, le local sous la sole abrite une porcherie. Soheit-Tinlot (Tinlot). 17^e s. ». GÉNICOT 1989, p. 234.

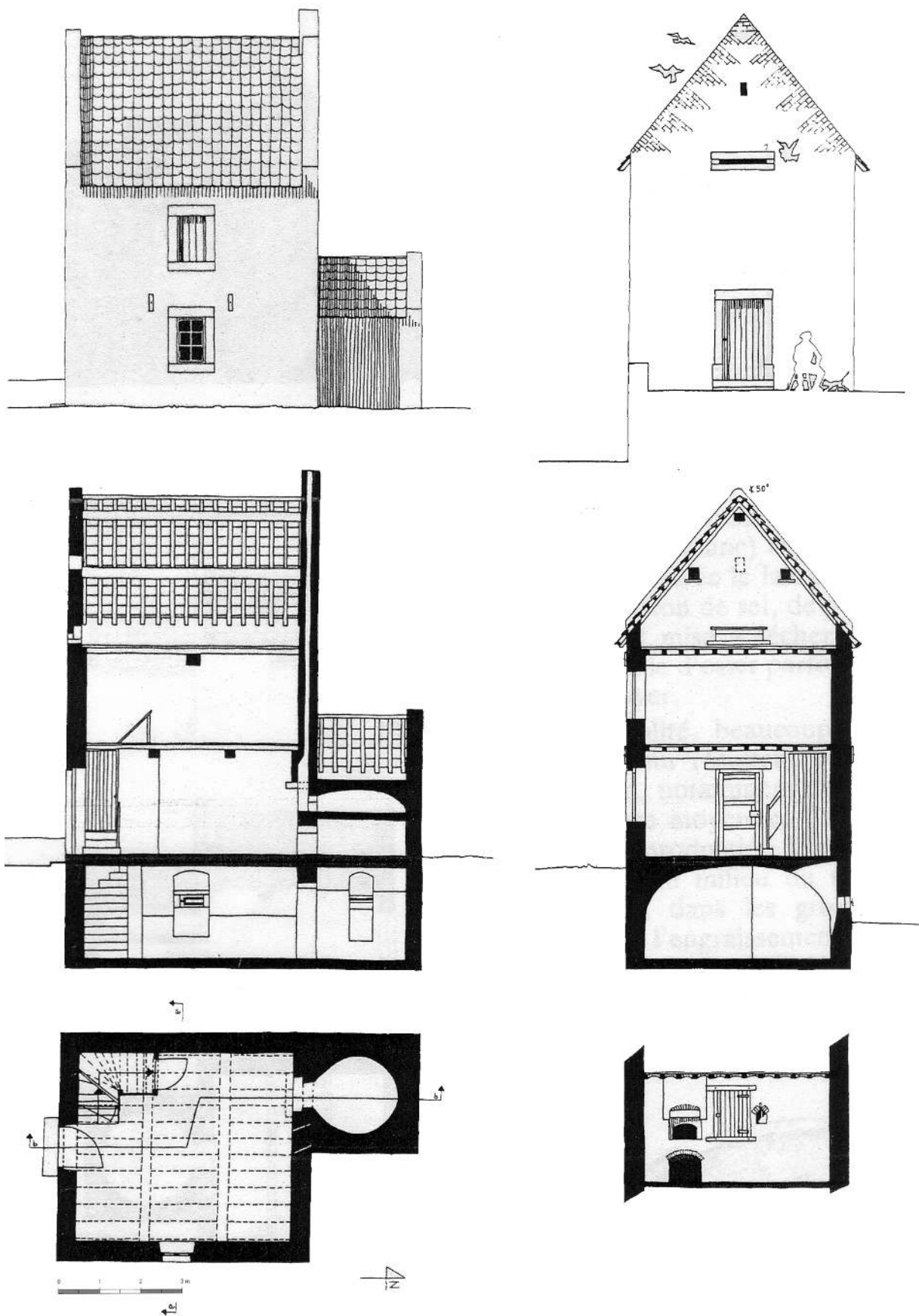


Fig. 146. « Elévations, coupes et plan d'un fournil-colombier. De bas en haut, cave voûtée, boulangerie, grenier ou logement des saisonniers et colombier sous les combles (...). Celles (Faimés), début du XIX^e s.». GÉNICOT 1983, p. 172.

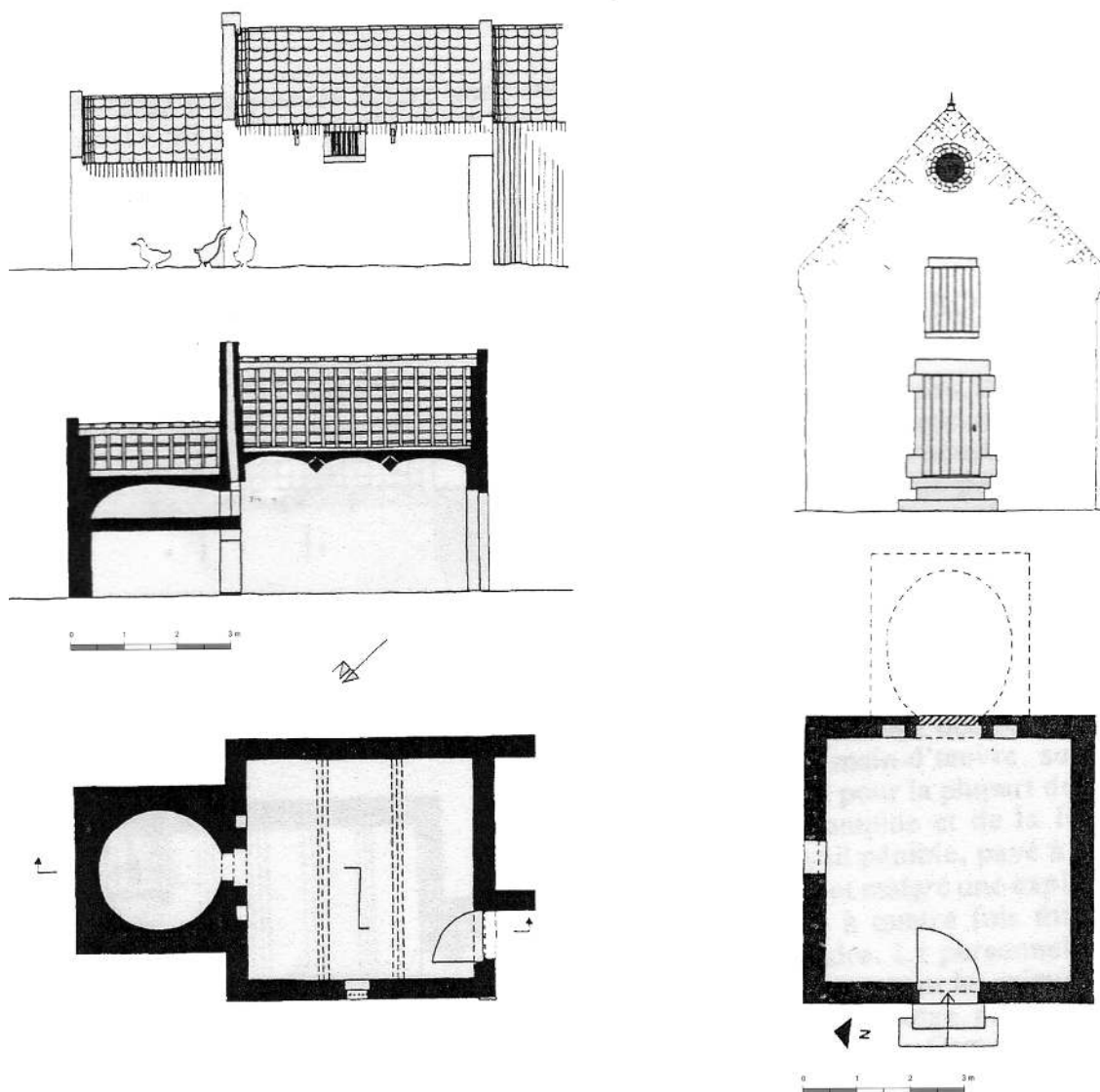


Fig. 147. « Elévation, coupe et plan d'une variante du précédent [fig. 146]. Remarquer pour isoler la charpente du feu, la couverture en dur sous forme de larges voussettes d'une brique d'épaisseur. Celles (Faimés), fin du XVIII^e s.». GÉNICOT 1983, p. 173.

Fig. 148. A droite. « [Fournil] d'une grosse ferme. Le four s'ouvre sur une pièce destinée à la préparation du pain et parfois même au logement des saisonniers (...). Mehaigne (Eghezée). Ferme Delà-Peau, 2^e moitié du XVIII^e s.». GÉNICOT 1983, p. 151.

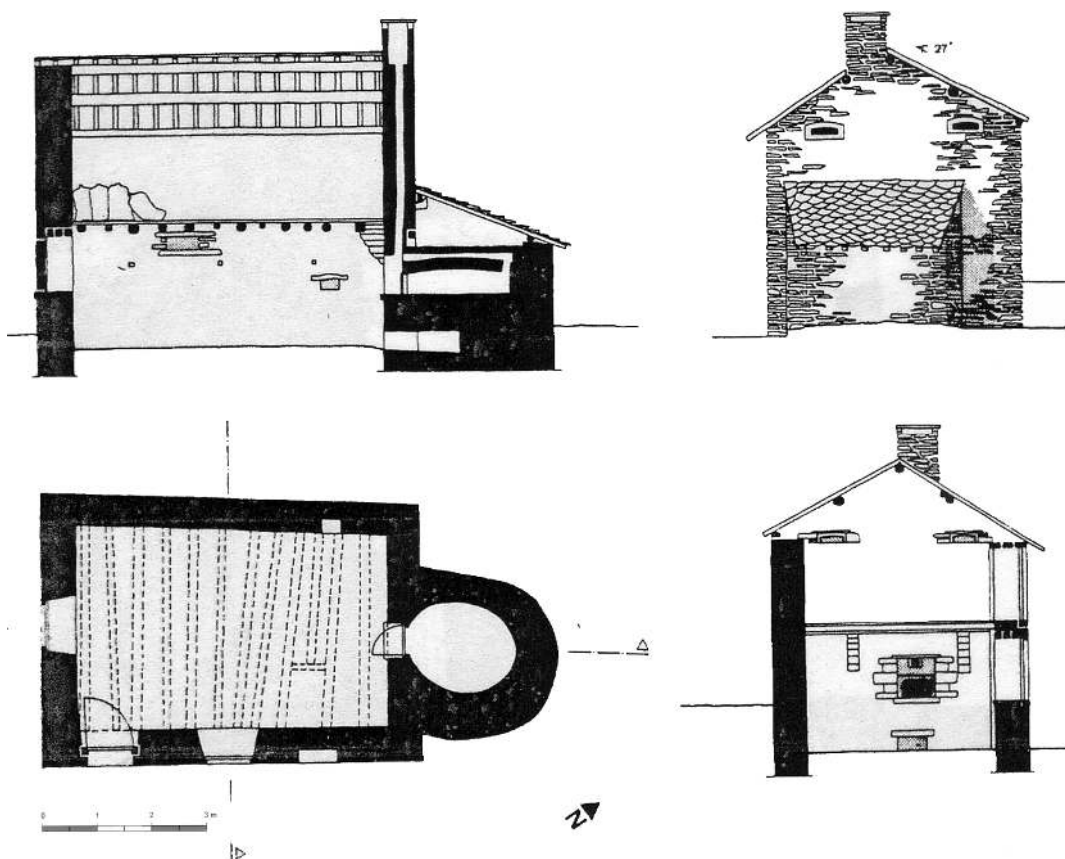


Fig. 149. « Plan, coupes et élévation d'un fournil traditionnel en pierre abritant, sous deux toitures distinctes, un petit local et le four. (...) Moinet à Longvilly (Bastogne), 19^e s. ». GÉNICOT 1987, p. 190.

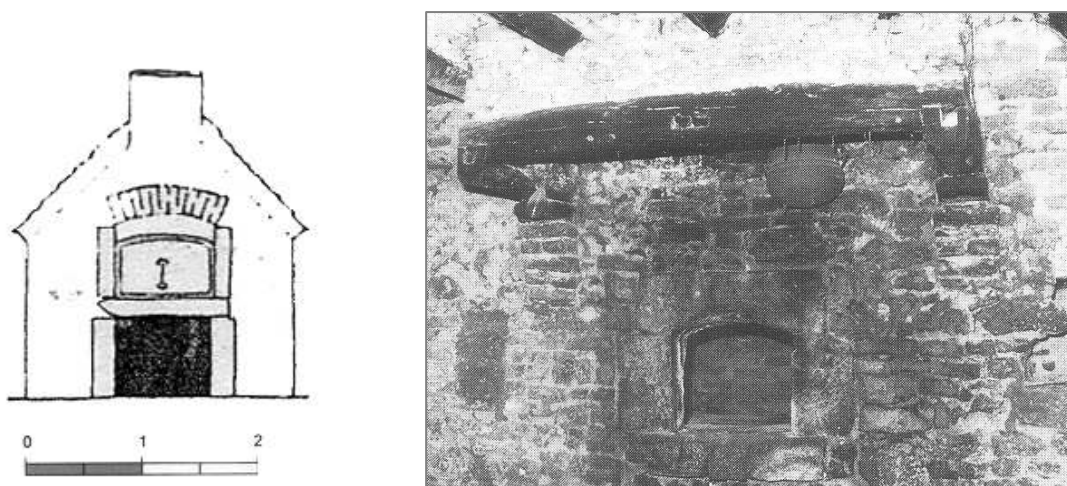


Fig. 150. « [Fournil] annexé à une petite exploitation. Lavoir (Héron), XIX^e s. ». GÉNICOT 1983, p. 151.

Fig.151. A droite. « Intérieur d'un fournil. Au centre, la bouche du four surmontée de la hotte en encorbellement de la cheminée. A remarquer la couverture de voussettes avec poutraison posée sur pointe. Tongrinne (Sombrefre), fin du XVIII^e s. ». GÉNICOT 1983, p. 152.

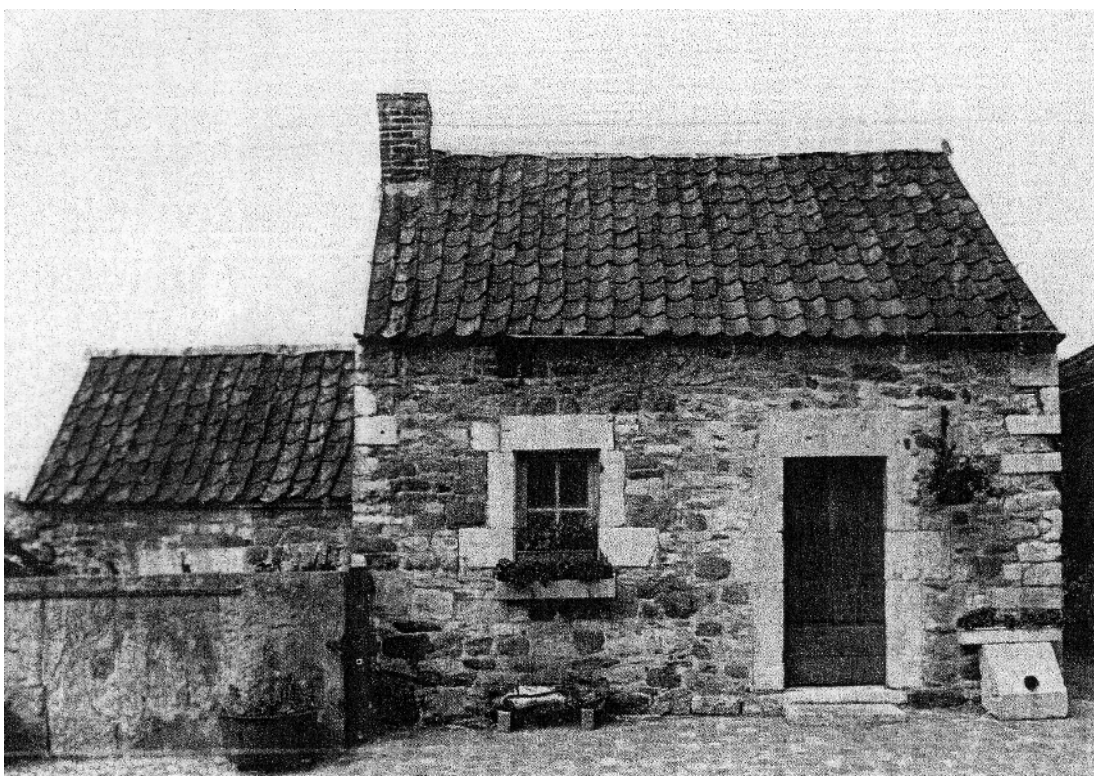


Fig. 152. « Fournil à deux bâtières en bordure de chemin. Devant le cul de four, d'étonnantes dalles de grès délimitent un enclos de 3,80m² pour le cochon qui loge sous la sole. Grandzée à Plainevaux (Neupré), 19^e s. ». GÉNICOT 1989, p. 236.



Fig. 153. « (...) Version plus courante, bien individualisée par ses deux toitures distinctes couvrant la pièce du four et le four proprement dit, sous appentis. Iveldingen à Amel, 19^e s. » GÉNICOT 1992, p. 205.

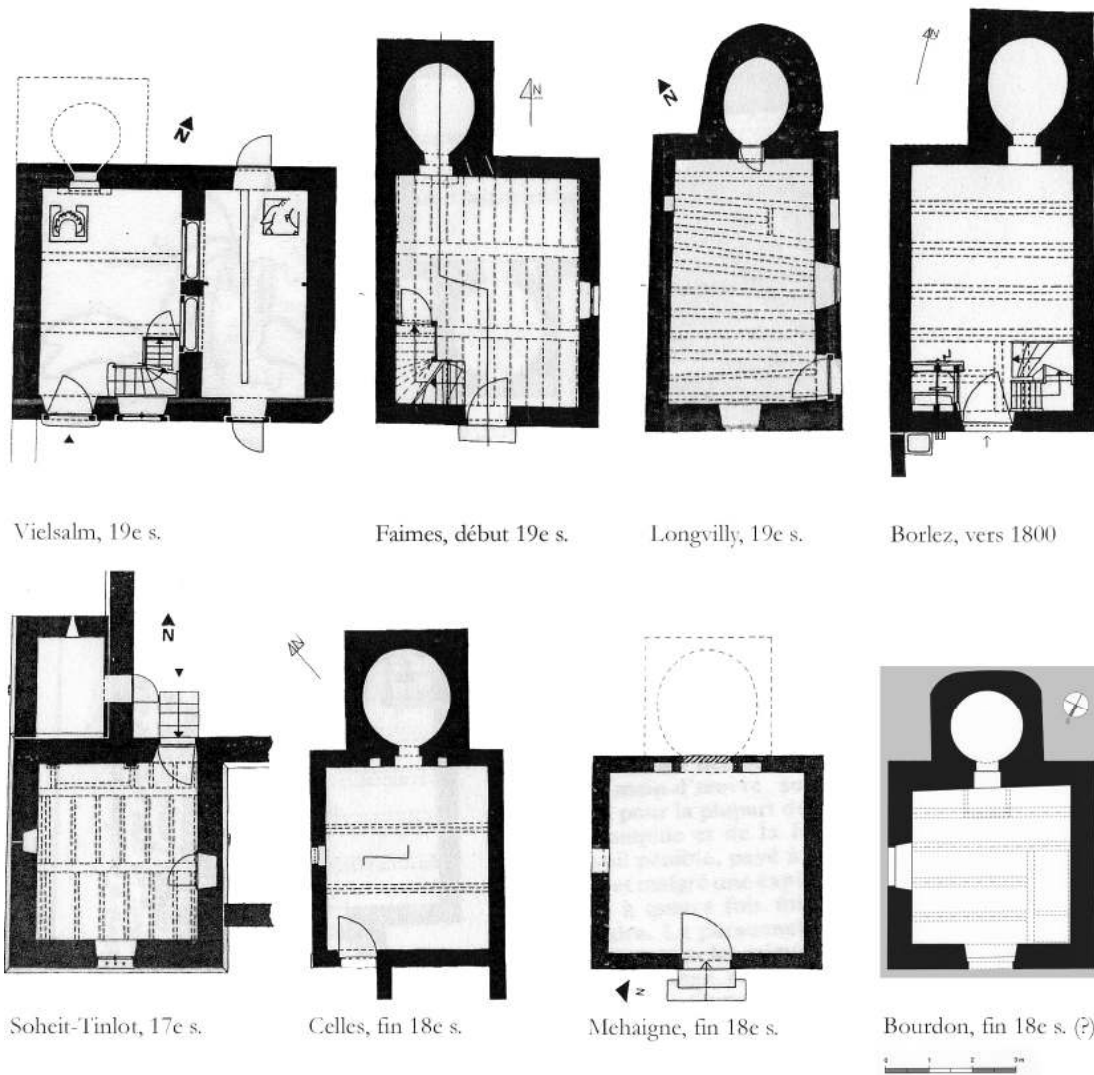


Fig. 154. Comparaison, à la même échelle, des plans de divers fours et fournils de la région. En bas à droite : Bourdon.

1.6 Bilan de la situation existante.

1.6.1 Analyse historico-critique

Dans les chapitres précédents, nous avons observé, sous divers angles de vue, le pavillon et ce qu'il subsiste du four à pain de Bourdon : après avoir situé l'édifice dans son contexte géographique et historique, nous avons procédé à une description, d'abord générale, puis plus précise, de la construction du pavillon. Enfin, nous avons tenté de comprendre et de mettre en lumière les traces du four à pain accolé au pavillon. Il convient à présent de réaliser la synthèse des informations recueillies afin de proposer des réponses à diverses interrogations, – réponses qui orienteront la restauration : quand, par qui et pourquoi a été construit l'ensemble formant le pavillon et le four à pain de Bourdon ? Comment a-t-il évolué au fil du temps ? Le four et le pavillon sont-ils contemporains ?

Le pavillon présente une architecture que l'on peut stylistiquement dater de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Les encadrements de baies sont, à ce titre, significatifs. En effet, le linteau bombé à clef et les jambages à queues de pierre, de même que la taille de la pierre, sont autant d'éléments du vocabulaire de l'architecture correspondant à cette période. Isolons par exemple la forme du linteau. Caractéristique des édifices du milieu du XVIII^e siècle, on la retrouve assez tard dans le XVIII^e siècle, en particulier dans les zones où l'influence de la mode architecturale est moindre ou met un temps certain à parvenir. Dans la région qui nous occupe, la fin du XVIII^e siècle marque l'abandon quasi systématique de cette forme pour lui substituer des linteaux droits. Stylistiquement, le pavillon ne semble donc pas postérieur au XVIII^e siècle. Cela est conforté par l'observation de la construction : le système de mesure en usage durant l'Ancien Régime (pieds, pouces...), la toiture encore très haute, le type de charpente à jambes de force et à surcroît, la forme des ancrés...

Que nous livrent les documents historiques ? Les possessions de Marie-Marthe de Nollet, ainsi que la liste des bâtiments de Bourdon, relevés dans les tabelles thérésiennes, ne mentionnent ni le pavillon, ni le four banal (*cf.* pp. 44-45, 50). Le bâtiment est également absent du relevé de Ferraris, réalisé entre 1771 et 1777. Bien sûr, il peut s'agir d'une omission, volontaire ou non, justifiée par la petite dimension de

l'édifice, et son manque de fonction d'ordre défensif. Cependant, l'absence, sur cette même carte, d'une importante ferme en long, présentant des encadrements de baies en tous points identiques à ceux du pavillon, nous laisse croire que ni cette ferme, ni le pavillon ne sont édifiés au moment du relevé de Ferraris (cf. pp. 13, 50). Le testament que Marie-Marthe de Nollet rédige en 1779 ne nous livre aucune information sur l'existence du pavillon et/ou du four (cf. p.46). Mais, cela n'a rien de surprenant car le document ne livre aucun détail des biens. Par contre, le document nous informe implicitement qu'à cette date Henri-Joseph de Waha, l'époux de Marie-Marthe, est déjà décédé.

Bref, compte tenu des informations stylistiques, techniques et historiques, le pavillon de Bourdon aurait été construit à l'initiative de Marie-Marthe de Nollet à la fin des années 1770, dans les *jardins et vergers*¹⁷² du château.

Un petit détail amusant : une statue à l'effigie de sainte Barbe occupe la niche surmontant le maître-autel de la chapelle. Le meuble et les sculptures ont été réalisés au XVIII^e siècle, sans doute commandités par Marie-Marthe de Nollet qui, nous le rappelons, prend parfois le nom de Marie-Barbe dans les archives. Sainte Barbe porte son attribut : une petite tour !



Fig. 155. Statue de sainte Barbe. Bois polychrome. XVIII^e s. IRPA. 1977, pp. 40-41.

¹⁷² Archives de l'Etat à Arlon, *Archives du Cadastre de 1766 et de la Commission des charges publiques (1771-1794)*, n° 324 : Seigneurie foncière de Bourdon. Table n° 69.

Quant au four à pain, est-il contemporain de la construction du pavillon ? Formulons quelques hypothèses.

Tout d'abord, nous pourrions imaginer qu'un four banal faisait partie d'un domaine castral primitif assez lâche, d'où son emplacement très éloigné du château-ferme, – en revanche très proche d'un éventuel lieu de culte antérieur à la chapelle du XVII^e siècle des seigneurs de Vervy –, et que vers 1780, un fournil, sous la forme d'un élégant pavillon de jardin, lui soit accolé, moyennant quelques aménagements. Néanmoins, aucune couture racontant cette éventuelle association n'est apparente sur la partie visible de la construction du pavillon.

Ensuite, nous pourrions envisager que le four à pain soit postérieur à la construction du pavillon, ajouté entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle. Il est vrai que le four n'est pas parfaitement disposé au centre de l'élévation arrière et que ses maçonneries périphériques ne suivent pas tout à fait l'orientation de celles du pavillon. Remarquons cependant que l'orientation de la face intérieure de l'élévation SE, à laquelle le four est accolé, s'aligne avec le système angulaire de l'implantation du four (*cf.* fig. 138, p. 120).

A côté de ces deux hypothèses, quelques éléments du bâti nous suggèrent que le four et le pavillon sont contemporains. Tout d'abord, d'un point de vue constructif, l'assise en moellons du socle du four, apparente en partie sur le terrain, s'imbrique dans la maçonnerie de la façade Sud-Est du pavillon. De plus, dans cette même élévation, le percement haut, ragréé par l'intégration d'un moellon fixé au ciment (*cf.* fig. 133, p. 116), présente une section carrée de 20cm : dimension parfaite pour recevoir une pièce de bois de faitage de 17cm de côté, mesure récurrente dans les bois de charpente de la toiture du pavillon. Ensuite, d'un point de vue stylistique, si tant est que notre restitution du volume du four soit pertinente, l'ensemble des deux constructions est parfaitement homogène, avec une pente de toiture identique d'environ 60°. Enfin, d'un point de vue fonctionnel, rappelons que la configuration générale du local du rez-de-chaussée semble parfaitement répondre à l'activité d'un fournil ; qui n'exclut par ailleurs nullement l'utilisation conjointe en pavillon de jardin : rangement des outils, entreposage des fruits récoltés dans le verger...

A ce stade de l'étude du monument, nous retiendrons cette hypothèse : le pavillon et le four sont contemporains, construits *ca.* 1775 à l'initiative de Marie-Marthe de Nollet.

Si le rez-de-chaussée est un fournil, le premier étage est vraisemblablement destiné au logement du fournier, de même que le comble. En effet, la configuration de ce dernier espace répond à la volonté de créer un étage habité. En témoignent : le surcroît et le type de charpente, à jambes de force avec un faux-entrait placé à une hauteur de plus ou moins 2,80m. La petite lucarne rampante, visible sur la photo de l'IRPA de 1943, ressemble à l'ouverture d'un colombier, occupation fréquente à l'étage du fournil (*cf. infra*). Toutefois l'espace intérieur ne présente aucun aménagement correspondant à cette fonction.

Le premier étage montre deux phases d'intervention. La première phase, contemporaine à la construction de l'édifice, présente un contrecœur de cheminée composé de briques disposées en épi, des murs sans doute déjà enduits et peut-être un premier pan de bois fermé de torchis ainsi qu'un système de plafond correspondant. La seconde phase, très soignée, propose le recouvrement du contrecœur en briques par un enduit décoré de faux joints gravés (correspondant à l'installation d'un poêle ?), la transformation probable du pan de bois, la réalisation d'un enduit fin couvrant les murs, le pan de bois et le plafond via un lattis, avec peut-être le remplacement de quelques solives. Ces modifications peuvent correspondre à un rafraîchissement et une mise au goût du jour du logement du fournier, du vivant de Marie-Marthe de Nollet. Mais, il nous semble plus vraisemblable que le premier étage ait été transformé par les propriétaires suivants. Philippe-Eugène de Waha, héritier de Bourdon au décès de sa tante de Nollet en 1791, n'a peut-être jamais occupé le château-ferme. Dans un contexte révolutionnaire peu propice à la sérénité des aristocrates, il a dû se défaire du bien assez rapidement au profit de Jean-Baptiste Dupont. Ce dernier, propriétaire du lieu entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle, est certainement l'auteur de la transformation de l'étage : pour le fournier ou pour lui-même. Imaginons qu'il ait investi le lieu en petit cabinet isolé et confortable, maintenant l'activité de fournil au rez-de-chaussée. Cela

nous rapproche de la définition du « vide-bouteille », lieu prisé au XVIII^e siècle : « petite maison de plaisance, abri de jardin, où l'on peut se reposer et se désaltérer »¹⁷³.

Entre 1815 et 1830, le pavillon est figuré sur le plan cadastral hollandais mais l'excroissance du four n'est pas dessinée (*cf.* p.49). En fait, le four à pain ne sera mentionné sur aucune carte en notre possession (chemins vicinaux, cadastre...). Il n'a peut-être pas été jugé nécessaire de le représenter. Rappelons que pour l'administration cadastrale la parcelle 421 est alors considérée comme non bâtie, donc exempte de taxe, et cela malgré la présence du pavillon (*cf.* pp. 54-55). Cela peut encore signifier que le four n'existe plus, ou est en ruine, dès les années 1815-30. La division parcellaire qui prend comme limite l'élévation arrière du pavillon, le coupant ainsi du four, semble confirmer cette dernière hypothèse. Or, sur l'emplacement du four, nous trouvons, à côté de briques moulées à la main et de format traditionnel, des briques réfractaires, usinée et estampillée, DRS Escoyer, dont la fabrication ne peut être antérieure à 1843, date de création de l'entreprise qui les fabrique (*cf.* p.119). Le four est donc toujours en fonction dans la seconde moitié du XIX^e siècle, peut-être réparé lors de la construction du fournil de la ferme Paye, en 1875 (*cf.* p. 54). Il est difficile d'estimer combien de temps le four restera ensuite en activité. L'état du bâtiment sur la photographie de l'IRPA, de 1943 (*cf.* fig. 70, p. 58) confirme l'utilisation du rez-de-chaussée en étable et du premier étage en fenil ou grenier. Les graffitis datés de 1894 nous laissent penser que cet étage n'est alors plus utilisé comme logement ou petit cabinet. Depuis au moins le début du XX^e siècle, le pavillon ne connaîtra plus de modification de cette fonction conjointe d'étable et de grenier.

¹⁷³ *Trésor de la langue française.*

1.6.2 Etat sanitaire

Après avoir observé la construction du pavillon et réalisé la synthèse historico-critique, nous pouvons suggérer les causes de certaines altérations ou modifications survenues dans la construction, à travers un examen sanitaire de l'édifice.

Extérieur (cf. fig. 157-160, pp.142-145)

La maçonnerie de pierre, – moellons et pierres de taille –, paraît saine, sans déformation structurelle et épargnée par la pollution. Notons la présence de mousse, d'une teinte orangée, sur les pierres et la couverture d'ardoises artificielles, essentiellement au droit des deux élévations exposées au Nord. Deux moellons de petites dimensions sont manquants sur l'élévation NE. Au droit du surcroît, une bande de maçonnerie présente une légère différence de mise en œuvre. Elle correspond sans doute à une étape du chantier de construction : une reprise dans la mise en œuvre de la maçonnerie, suite à une interruption pour la pose de la charpente (*cf.* p. 68).

Le jointoiment au mortier de chaux a disparu en partie, particulièrement au droit de l'élévation Sud-Ouest qui semble la plus exposée. Cependant aucune végétation n'est venue d'insinuer dans les joints. Sur les élévations Nord-Ouest et Sud-Est des ragréages avec moellons de remploi et jointoiment au ciment, de deux compositions différentes, sont visibles : SE ragréé en 1946, au droit de l'encastrement du four à pain, et NO vers 1985, après le classement de l'édifice.

Les fermetures des deux baies de l'élévation Nord-Est, en briques de remploi, ont, semble-t-il, été réalisées en deux phases : la première concerne la baie de l'étage dont le jointoiment paraît composé au mortier de chaux, la seconde touche la baie du rez-de-chaussée, présentant un jointoiment affleurant au ciment.

Les ferronneries fermant la baie de fenêtre basse de l'élévation NE et l'imposte sur la porte d'entrée sont saines, de même que leur scellement au plomb dans la pierre. La rouille qui les colore paraît superficielle. Deux barreaux sont manquants dans la baie de fenêtre NE. Les ancrs et leur fixation sont en bon état. Il manque cependant, sur l'élévation Sud-Ouest, une clavette fixant l'ancre basse, qui est d'ailleurs légèrement

descendue. L'ancre, en bas à gauche, de l'élévation Sud-Est, est manquante. Curieusement, aucune trace de l'extrémité du tirant n'est apparente.

La couverture en ardoises artificielles, posée en 1946, a été soigneusement exécutée et entretenue ; elle assure toujours parfaitement son rôle de protection.

Les contrevents qui fermaient les trois baies de fenêtres ont disparu : aucune information à ce sujet.

Rez-de-chaussée (cf. fig. 161, 164-165, pp.146, 149-150)

Plusieurs éléments architecturaux sont disparus : menuiseries de porte et de fenêtres, escalier, tablettes de fenêtre (ragréage au ciment), revêtement de sol (il reste le seuil de porte en pierre) et l'équipement complet du four à pain (hotte, bouchoir, etc.).

L'enduit à la chaux couvrant les maçonneries en pierre des murs et les entrevous en briques est en grande partie disparu. Ce phénomène s'observe particulièrement dans le bas des maçonneries, suite à l'utilisation du lieu comme étable. Notons que la présence d'un animal dans le bâtiment durant presque un siècle conduit à s'interroger sur l'existence de sels de nitrate au sein des murs, conditionnant ainsi le choix de la réaffectation et de la finition du rez-de-chaussée. En effet, les sels de nitrate sont des rétenteurs d'humidité au sein des maçonneries.

Au droit le l'élévation SE, un ragréage en moellons et pierres de tailles de remploi, jointoyé au ciment, réalisé en 1946, ferme l'entrée du four : bouche et sans doute niche inférieure. De part et d'autre de ce ragréage, deux grandes zones d'humidité sur la partie basse de la maçonnerie correspondent à la présence des terres contre-murs. Cela s'observe également dans le bas des murs NE et SO.

Les entrevous en briques du plafond se sont effondrés au niveau de la cheminée ainsi que sur une zone de plus ou moins 40cm² sur la première travée près de l'entrée. Ce dernier percement a été produit vers 1950 : Joseph Hogge nous a raconté que sa jambe est passée à travers le plancher du premier étage. Les entrevous de briques présentent donc un problème important de stabilité ; sans doute dû à la déféctuosité des joints, mais peut-être également à un léger mouvement des solives sur pointes causé par la disparition d'une ancre et donc de l'action du tirant sur la structure.

Les solives sur pointe sont *a priori* saines. La solive de section quadrangulaire formant de la trémie de l'escalier est endommagée : perte de matière importante au droit de l'assemblage avec la solive sur pointe qui portait le sommet de l'escalier.

1^{er} étage (cf. fig. 162, 164-165, pp.147, 149-150)

De nombreux éléments ont été démontés : menuiseries de fenêtre, éléments de structure et feuilles de portes du pan de bois, échelle d'accès au comble ; ou arrachés : habillage complet de la cheminée (piédroits et hotte) et tablettes de fenêtres.

Les deux couches de l'enduit couvrant les maçonneries (accrochage et couche de finition), ont disparu dans quelques zones, notamment autour de la cheminée et dans les ébrasements des baies de fenêtres, suite à l'arrachement des éléments attenants. L'enduit du plafond et des linteaux des baies de fenêtres, posé sur lattis, est très endommagé suite aux infiltrations d'eau survenues par la toiture défectueuse (avant 1946) : la couche d'accrochage et la couche de finition se désolidarisent du support en lattis ; celui-ci a disparu sur de grandes surfaces (il subsiste souvent les clous dans les solives). Les solives du plafond semblent, à première vue, relativement épargnées.

Le pan de bois a perdu son remplissage en torchis en grande partie (palançons et éclisses compris), ainsi que la quasi-totalité de la surface d'enduit fin qui le couvre. Cette dégradation a sans doute été provoquée par la déformation de l'ossature suite à l'enlèvement de certaines pièces : un poteau et deux traverses (?). Les bois formant la structure en place sont sains.

Les lames de plancher qui sont apparentes, sous la couche de foin et de décombres divers, sont en bon état : par exemple au droit de l'âtre de la cheminée. Cependant, le fait que Monsieur Hogge soit passé à travers le plancher nous donne une idée relative de l'état des lames inaccessibles au regard.

*Comble (cf. fig. 163-165, pp.148-150)*¹⁷⁴

Malgré les entrées d'eau, la charpente présente un état sanitaire général satisfaisant, contrairement aux lames de chêne du plancher du comble qui sont en lambeaux. La charpente ne semble soumise à aucune attaque d'insectes ou de

¹⁷⁴ La restauration de la charpente fait l'objet du Cahier des charges disposé en annexe à la fin du présent volume.

champignons, les assemblages et leurs chevilles sont bien en place. Les encastresments des entrails et jambes de force dans la maçonnerie en moellons devront bien évidemment faire l'objet d'une analyse attentive. Cependant, au ras du parement, les pièces ne présentent aucune altération.

Seul un élément de charpente est visiblement abîmé. Il s'agit d'une des deux pièces de la croix de l'enrayure. L'élément présente un amincissement de section, au droit d'un appui sur une entretoise formant panne. Cette extrémité a d'ailleurs perdu pratiquement toute sa matière et la pièce se maintient en place sans doute par habitude. L'assemblage avec l'une des quatre jambettes du poinçon est légèrement déboîté, maintenu en place grâce au soutien d'une barre métallique insérée en guise de cheville (1946 ?). L'autre extrémité de la pièce de bois n'est pas atteinte ; par contre, la partie centrale de l'élément, au niveau de l'assemblage avec l'entretoise perpendiculaire, au droit du poinçon, présente également une perte de matière.



Fig. 156. Charpente. About d'un élément de l'enrayure au droit du versant NE. IG 2004.

Les chevrons en chêne sont dans un bon état de conservation. En 1946, seul un élément a été remplacé et trois chevrons ont été posés pour renforcer la structure au niveau des découpes de la cheminée et de la lucarne rampante (quatre éléments neufs en sapin) ; plus nombreux sont les coyaux en chêne remplacés par du sapin.

La sablière est endommagée aux quatre angles du bâtiment, au droit des assemblages en biseau à 45°. Il s'agit d'une zone délicate, recevant le pied des quatre arêtiers. Une pièce en chêne complète la sablière au droit du conduit de cheminée (1946).

Conclusion

L'état extérieur du bâtiment est satisfaisant (hormis la sablière). D'une façon générale, la stabilité des maçonneries n'est pas en danger.

En revanche, l'intérieur présente un état insatisfaisant. Trois grands facteurs ont déterminé les nombreuses dégradations que l'on y observe : le changement de fonction (en étable et fenil ou grenier), l'arrachement de plusieurs éléments architecturaux (sans doute entre la fin du XIX^e et le début du XX^e s.) et l'entrée d'eau dans le bâtiment par la toiture, avant sa réfection en 1946. Ces facteurs ont essentiellement touché les parachèvements. Cependant, nous avons observé quelques problèmes structurels (entrevous en briques et solives, sablière et au moins un élément de charpente) qui doivent être traités rapidement, afin qu'ils n'engendrent pas d'autres altérations dans la construction.

Notons enfin que l'aération continue et abondante du bâtiment (baies de la façade SE.) ainsi que la mise hors eau soigneuse de 1946, et son entretien, ont sauvé l'édifice de la ruine.

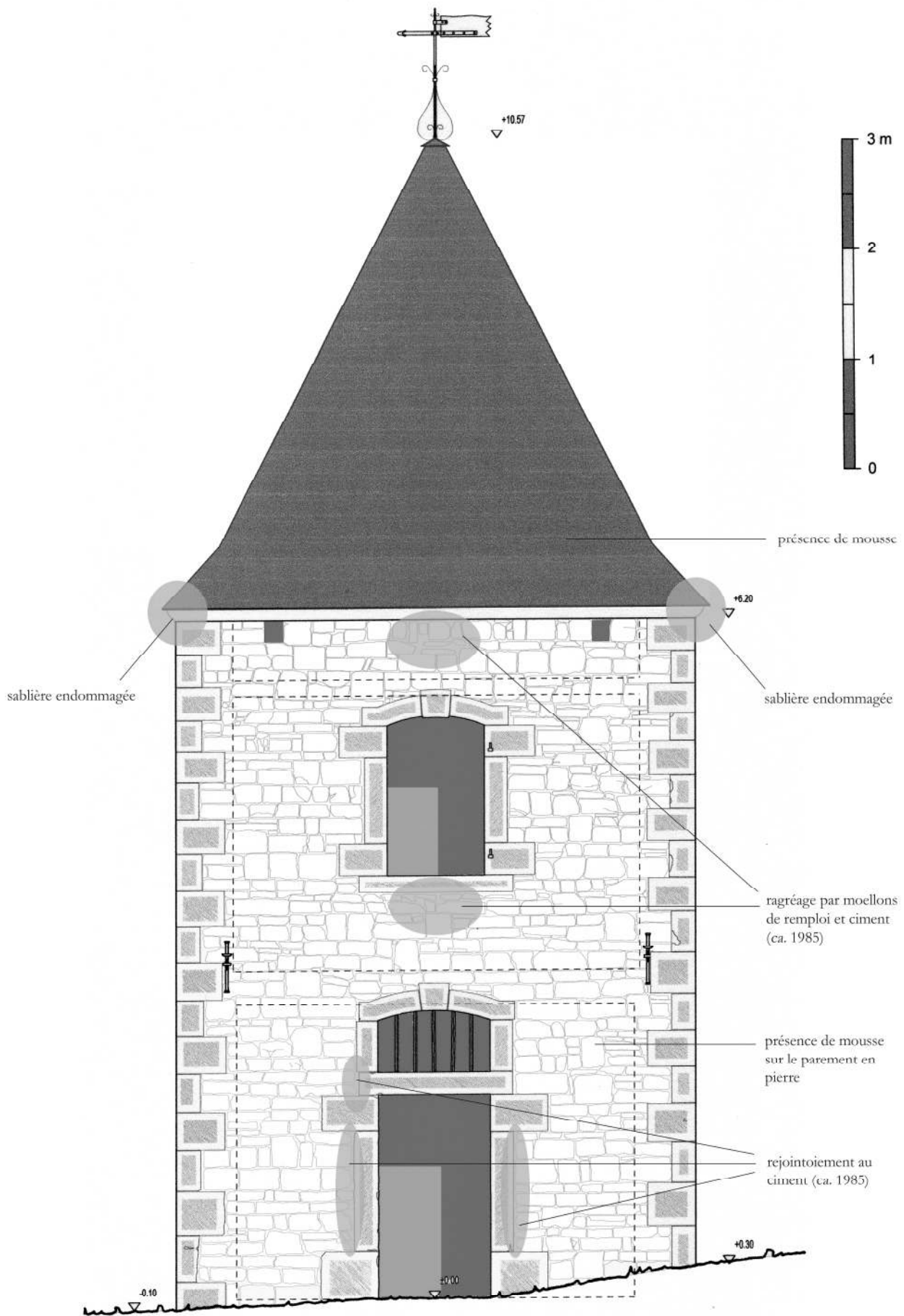


Fig. 157. Pavillon. Elévation NO. Ech. 1/50^e. Etat sanitaire. IG 2008

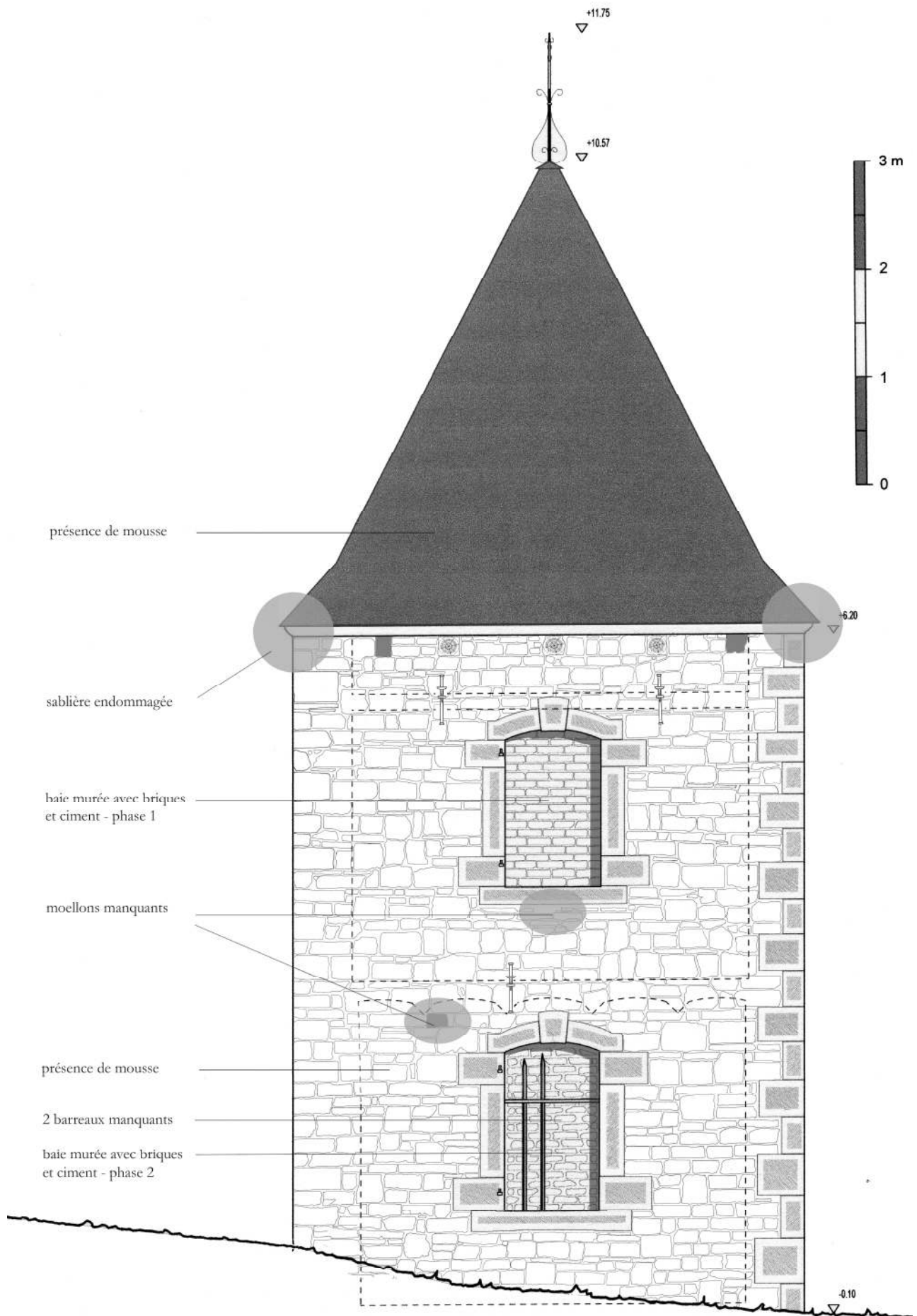


Fig. 158. Pavillon. Elévation NE. Ech. 1/50^e. Etat sanitaire. IG 2008.

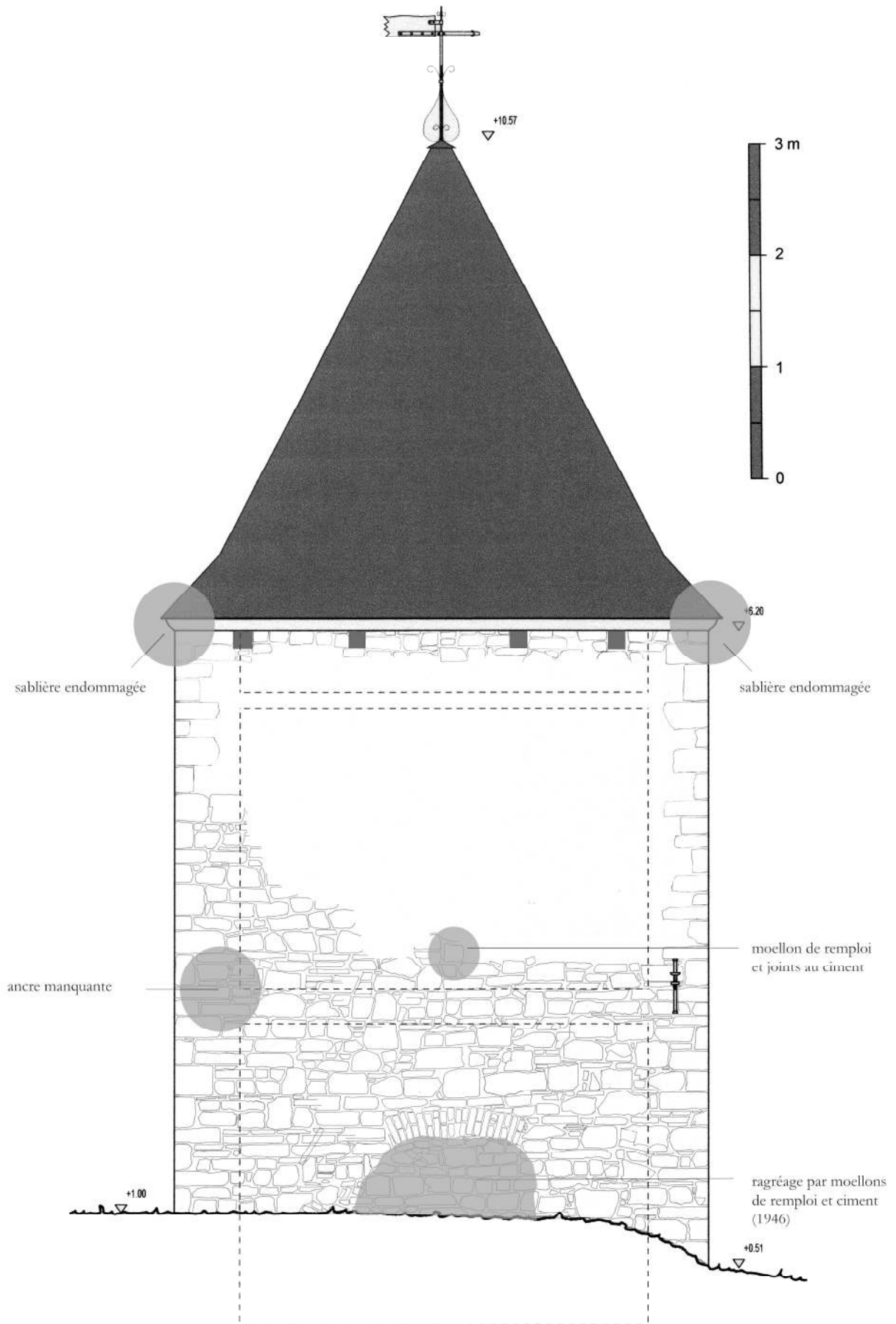


Fig. 159. Pavillon. Elévation SE. Ech. 1/50°. Etat sanitaire. IG 2008.

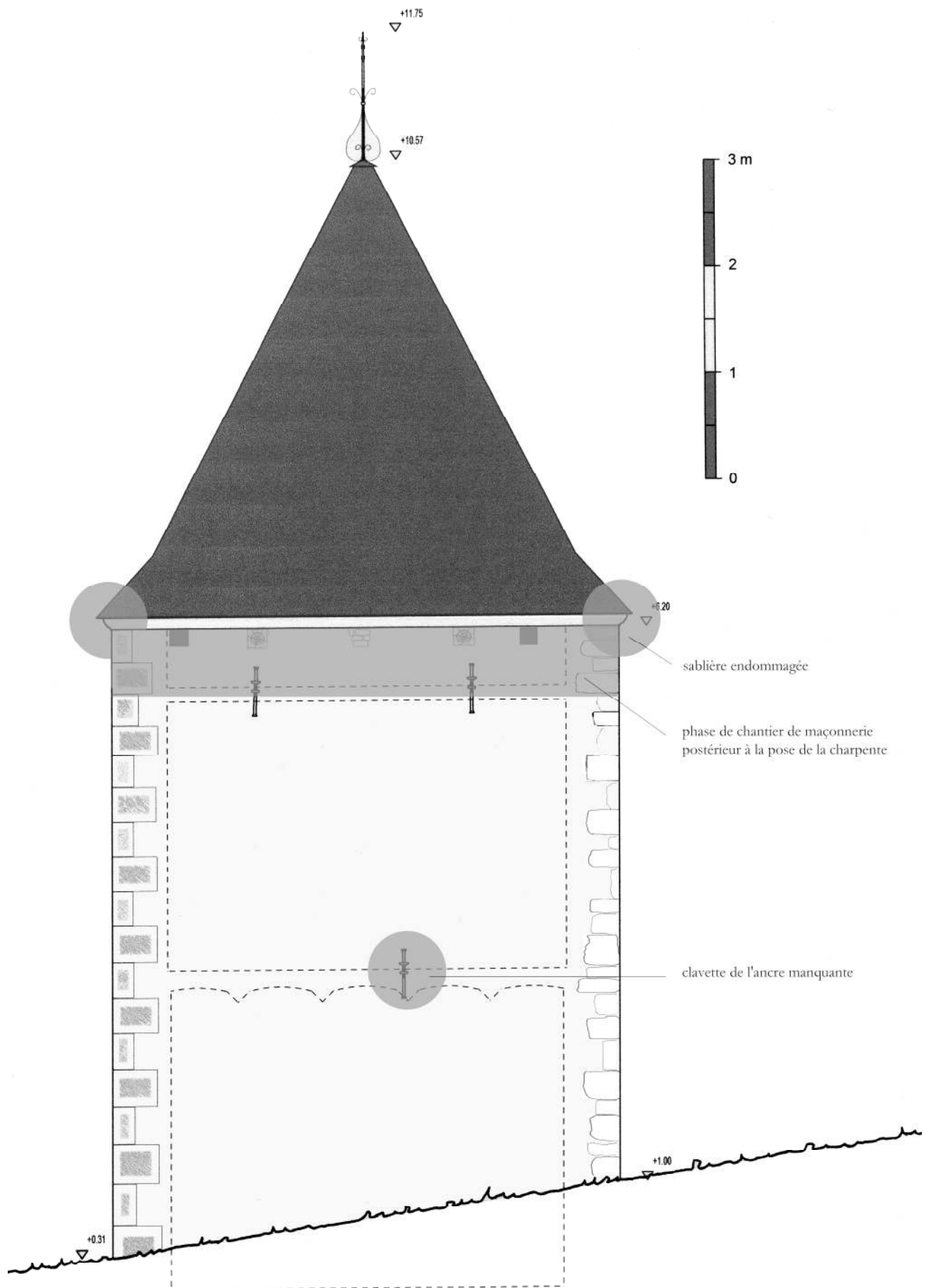


Fig. 160. Pavillon. Elévation SO. Ech. 1/50°. Etat sanitaire. IG 2008.

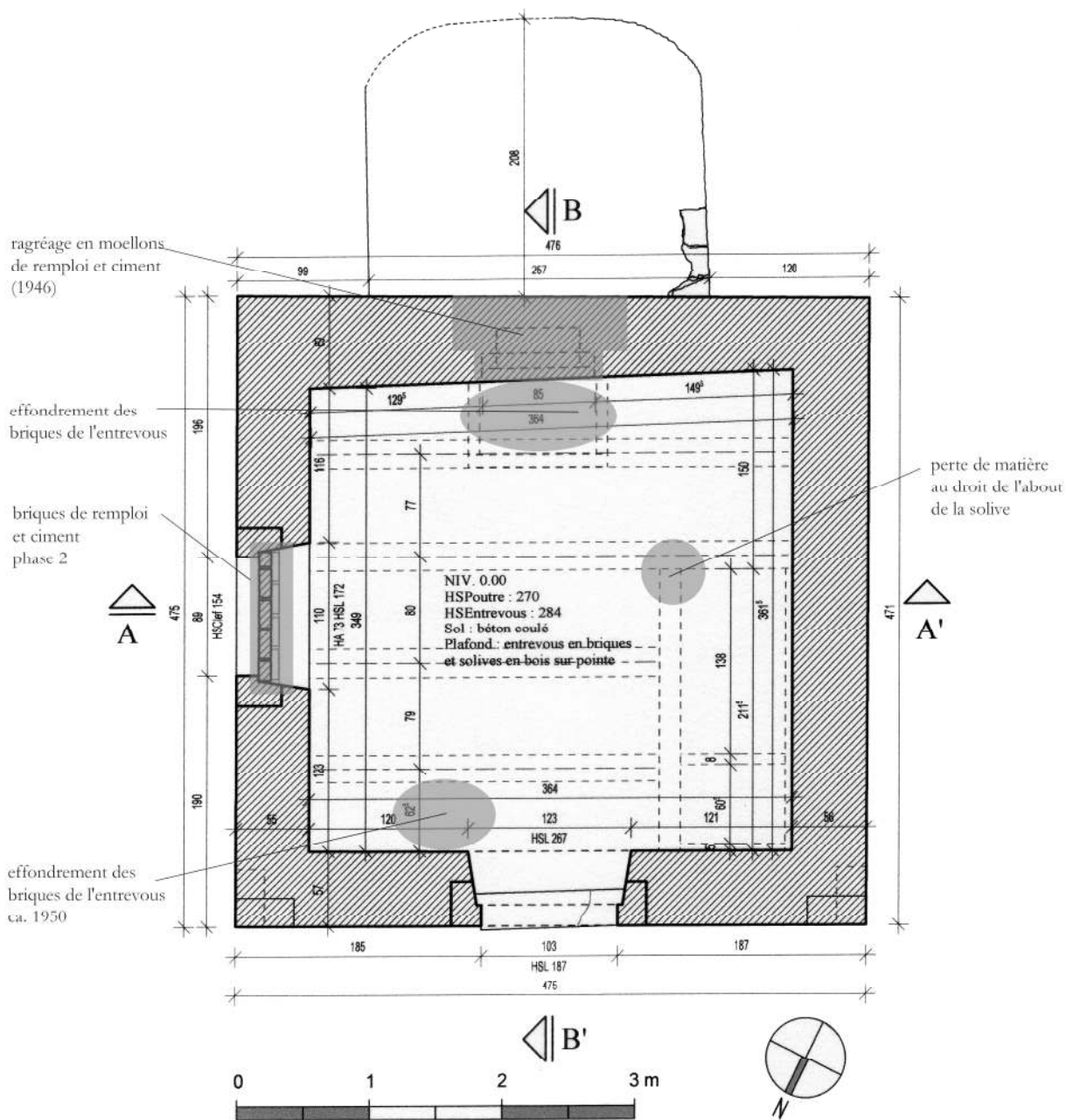


Fig. 161. Pavillon et four. Vue en plan rez-de-chaussée. Ech. 1/50^e. Etat sanitaire. IG 2008.

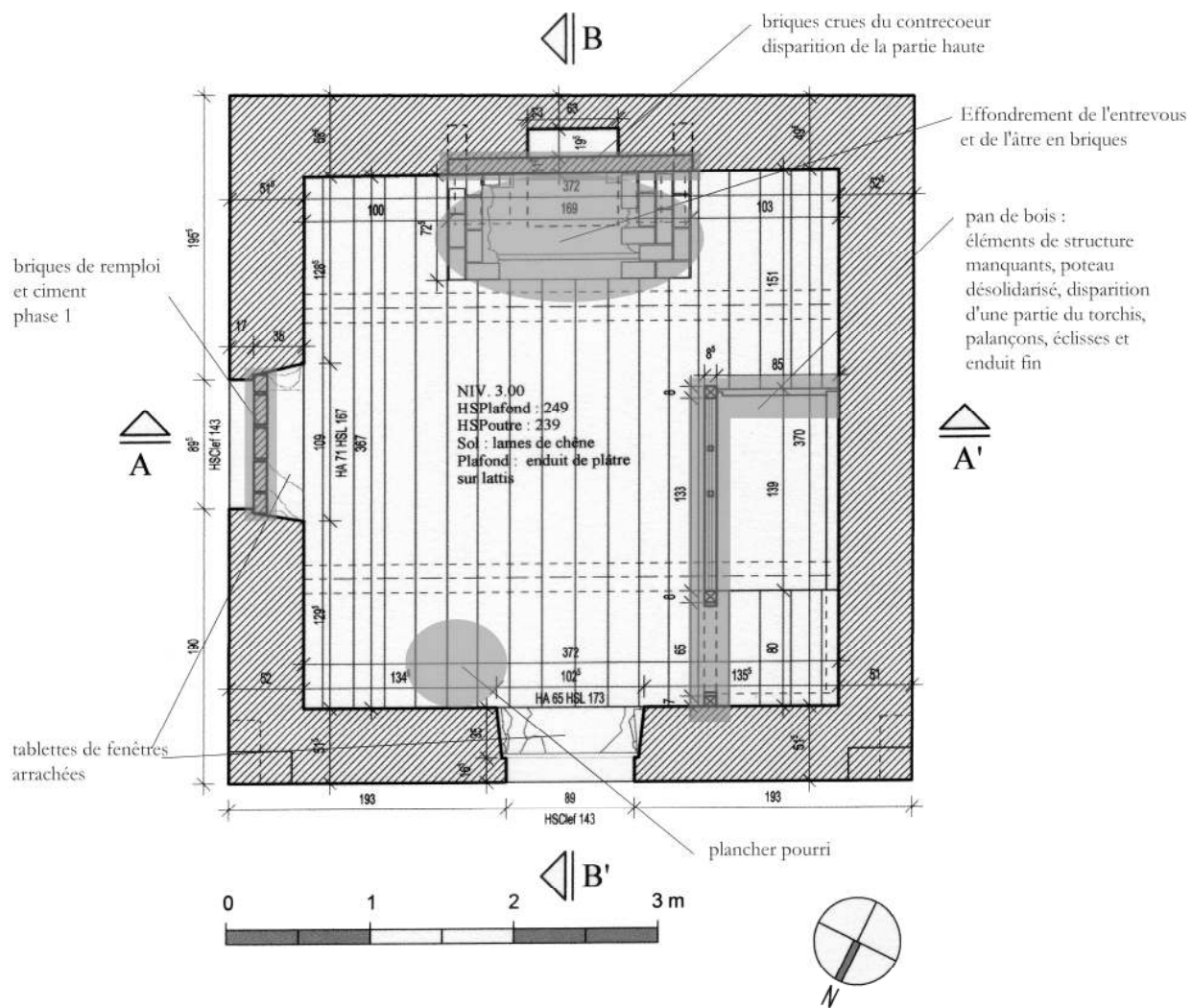


Fig. 162. Pavillon. Vue en plan 1^{er} étage. Ech. 1/50^e. Etat sanitaire. IG 2008.

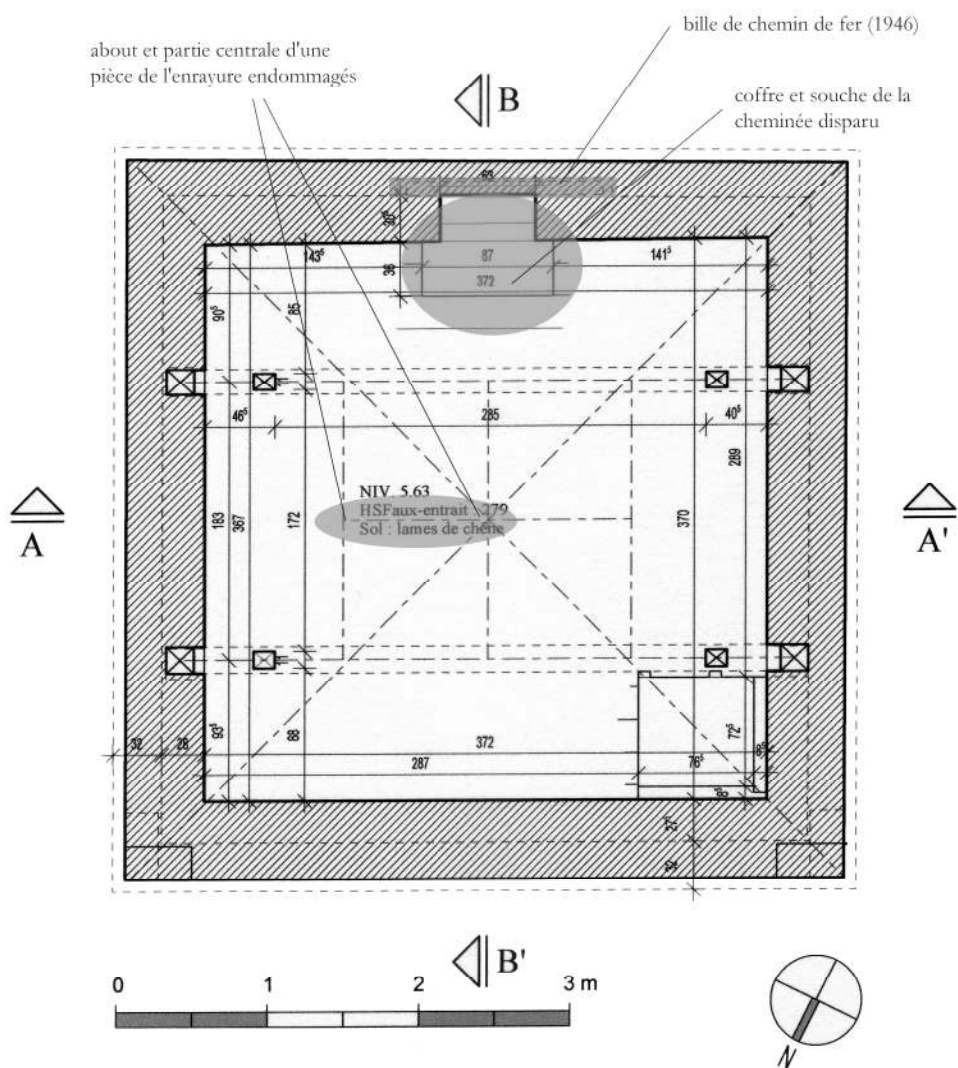


Fig. 163. Pavillon. Vue en plan du comble. Ech. 1/50^e. Etat sanitaire. IG 2008.

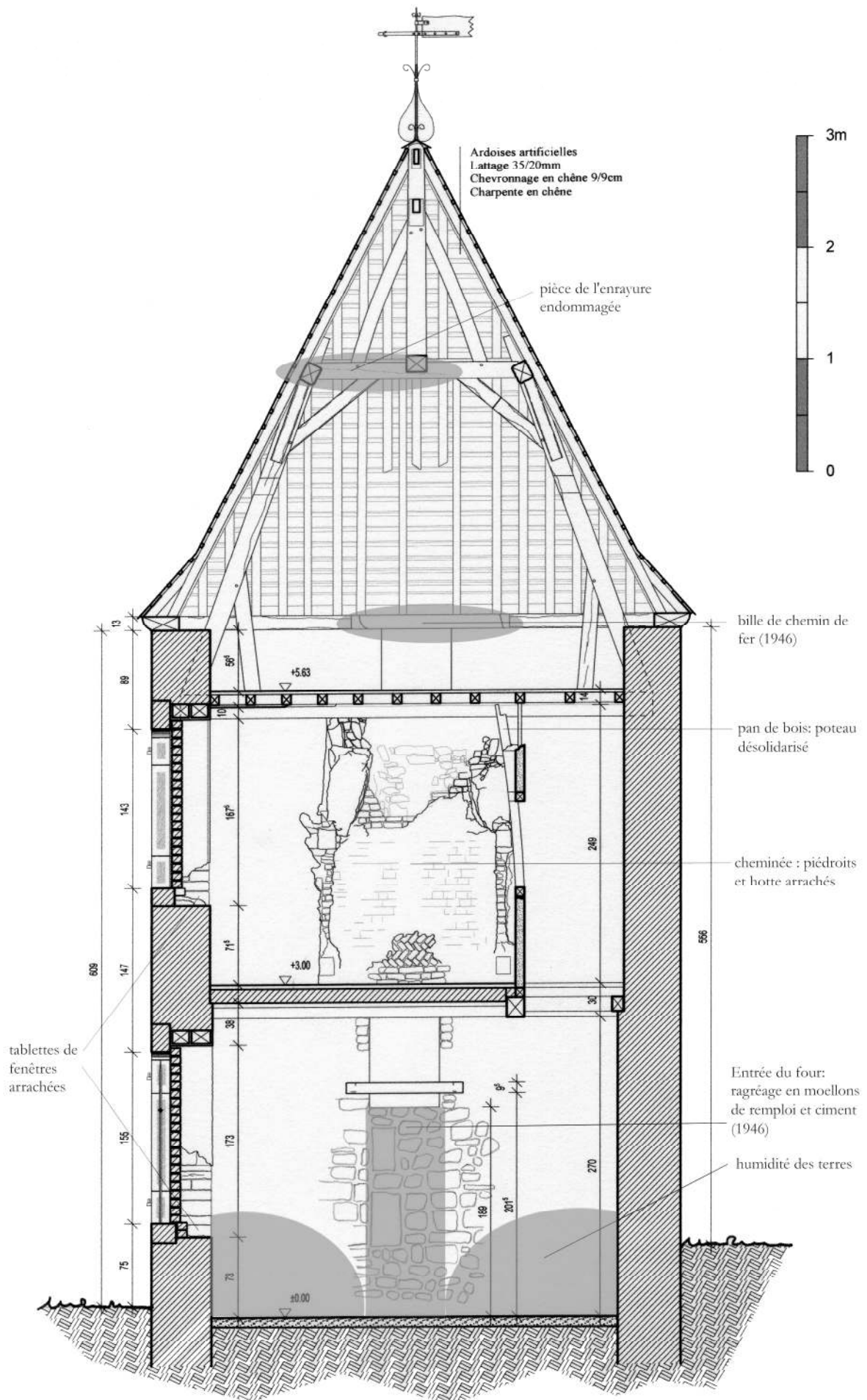


Fig. 164. Pavillon. Vue en coupe AA'. Ech. 1/50°. Etat sanitaire. IG 2008.

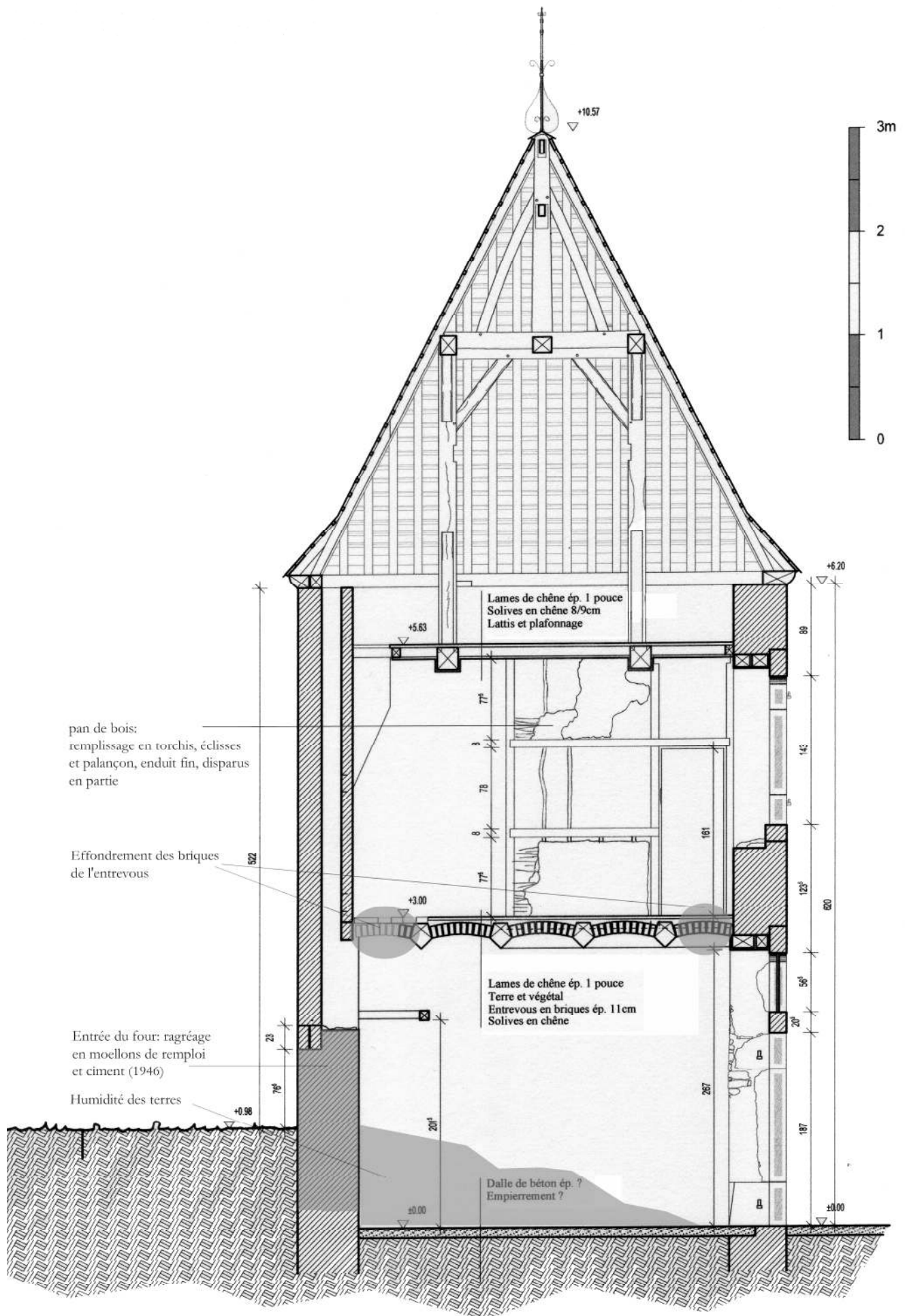


Fig. 165. Pavillon. Vue en coupe BB'. Ech. 1/50°. Etat sanitaire. IG 2008.

2 Situation projetée

2.1 Etudes préalables

A ce stade, trois grands types d'études préalables à la restauration du monument peuvent être envisagés : des études visant à affiner la connaissance de l'histoire du monument, des études destinées à établir un diagnostic précis et enfin des études de thérapie déterminant les choix et les modalités d'intervention sur le bâti. Certaines de ces recherches se recoupent bien évidemment.

Avant la réalisation de ces études, le bâtiment doit être aménagé afin d'assurer son accessibilité et la sécurité de tous les intervenants : évacuation des décombres, étaisonnement des planchers, création d'un plancher provisoire au 1^{er} étage et dans le comble, échafaudage périphérique extérieur, dégagement de la maçonnerie autour des abouts des éléments de bois encastrés...¹⁷⁵

Pour approfondir l'étude historique, nous envisageons plusieurs types d'investigation. Tout d'abord, la fouille archéologique sur l'emplacement du four mettra au jour des maçonneries aujourd'hui enterrées et, sans aucun doute, du matériel porteur de l'histoire du monument et de sa construction. Cette étude archéologique devra idéalement s'étendre aux abords du pavillon et du château-ferme, afin de tenter de comprendre les jardins et vergers du XVIII^e siècle, et de mettre au jour des compositions, des chemins... A ce titre, des photos aériennes en lumière rasante et en infrarouge seront les bienvenues. Ensuite, une étude dendrochronologique, à pratiquer sur les bois de charpente, sur les arrières linteaux des baies de fenêtre et sur les boulins, donnera, dans le meilleur des cas, une datation absolue, – voire des dates correspondant à plusieurs étapes de construction. Enfin, l'analyse lithologique des parements en moellons et pierres de taille, couplée à l'analyse de la composition des mortiers de pose et du solin de raccord de la toiture du four à pain au pavillon, permettra certainement de définir si le four et le pavillon sont contemporains, voire de dégager des étapes de construction dans les maçonneries – correspondant peut-être à l'intégration d'un four

¹⁷⁵ Les divers travaux préalables sont exposés dans le Cahier des charges en annexe, à la fin du présent volume.

primitif. On peut encore envisager des analyses supplémentaires : étude des différents enduits et des peintures d'impression, analyse de l'usage de la cheminée du premier étage (feu ouvert, poêle...), étude des matériaux trouvés sur place (ardoises, briques, faïtière en terre cuite...), etc.

Afin d'établir un diagnostic précis de l'état de santé du bâtiment, nous préconisons une étude de la stabilité des structures en bois et des tirants métalliques attendant : le plancher à entrevous et solives sur pointe, le plancher à solives et la charpente du comble. Tous les bois de l'édifice feront l'objet d'une analyse myco- et entomologique. Les encastresments dans la maçonnerie devront être soigneusement étudiés.

Enfin, afin d'intervenir avec justesse sur l'édifice, les études lithologique et les analyses de mortier permettront de choisir précisément la pierre et le mortier de chaux qu'il convient d'employer pour le ragréage et le rejointoiement complet des parements en pierre. Pour les mêmes raisons, une analyse des enduits intérieurs sera préconisée. Nous prévoyons enfin une recherche des sels de nitrate (quantité, localisation...) dans les maçonneries du rez-de-chaussée et du premier étage, afin de déterminer l'intervention architecturale adéquate ; sachant cependant qu'il n'existe à ce jour aucun traitement thérapeutique d'une maçonnerie contenant des sels de nitrate.

2.2 Programme de réaffectation

Edifié il y a plus de deux cents ans, le pavillon est parvenu jusqu'à nous. Un peu affaibli bien sûr, dépouillé de nombreux éléments, mais pas ruiné, l'édifice demande à être transmis : la restauration doit être envisagée. Evidemment, il est indispensable que l'étude de la connaissance du monument soit poursuivie et menée à bien, avant que l'architecte restaurateur n'intervienne sur le bâti. Néanmoins, et c'est le but du jeu dans le cadre de ce mémoire, nous proposons un projet de restauration qui s'appuie sur les conclusions de l'étude de la situation existante.

2.2.1 Le pavillon

Pendant plus de soixante ans, le pavillon a été utilisé comme étable et grenier. Certes, il s'agissait d'un usage en parfaite relation avec l'exploitation de la ferme, mais en contradiction avec la conception originelle du bâtiment. On peut néanmoins apprécier que l'édifice n'ait quasi jamais été privé d'une occupation, le maintenant ainsi dans un état relativement stable depuis les années 1940. Aujourd'hui, la fonction d'étable a disparu : la question de l'utilisation future de l'édifice est ouverte. Le bilan de la situation existante nous permet d'esquisser une réaffectation respectant le caractère historique et artistique du lieu. En effet, il nous semble juste de retrouver la combinaison des deux usages que nous propose le bâti : l'un fonctionnel, au rez-de-chaussée, l'autre résidentiel, aux étages.

2.2.2 Le four à pain

S'il est possible de représenter le four à pain sur papier, est-il pertinent de prévoir sa restitution réelle ? En 1982, alors qu'il ne subsiste pour le public aucune clef de lecture de la fonction de four à pain, l'édifice est classé comme monument sous l'appellation de « four banal ». Le terme fait intervenir une fonction, aujourd'hui illisible, mais également un usage particulier, celui de la banalité, inscrivant le bâtiment dans une histoire qui n'est peut-être pas la sienne. Néanmoins, cette appellation, évoquant la rareté et l'exemplarité, a sans doute contribué à la distinction du monument, à l'inverse de la ferme et de la chapelle. Sans doute aurait-il été judicieux de les nommer « château-

ferme » et « chapelle castrale » ! Par contre, on peut s'étonner de la frugalité du critère de sélection proposé pour le pavillon : *en raison de sa valeur architecturale*. S'il s'agit d'un fournil – avec ou sans banalité –, le monument est le témoin privilégié d'une histoire sociale, économique, technique... Aujourd'hui, privé de l'excroissance du four, l'authenticité du monument, dans son identité de « four banal », reste précaire.

Nous savons aujourd'hui qu'un four à pain était accolé au pavillon. Nous sommes également arrivés à la conclusion que les deux constructions étaient contemporaines, datées des environs de 1775. Seule la poursuite de l'étude de l'édifice lèvera, nous l'espérons, toutes les ambiguïtés, – plus particulièrement la fouille archéologique et les études des mortiers et des matériaux trouvés sur l'emplacement du four. Néanmoins, à ce stade de l'étude, nous imaginons la réhabilitation du four à pain et de la dimension collective et sociale liée au principe de la banalité. Bien évidemment, il ne s'agit pas de restituer le four d'origine, – trop d'incertitudes touchent son histoire et sa construction –, mais d'en recréer l'usage. La volumétrie du four d'origine servira de base à la composition et les matériaux mis en œuvre – couverture, four, cheminée – porteront « la marque de notre temps »¹⁷⁶.

2.2.3 Le monument dans le site

Le château-ferme et la chapelle n'ont pas été classés, malgré le renouvellement de la demande en 1989. Le pavillon n'en reste pas moins « inséparable de l'histoire dont il est le témoin et du milieu où il se situe »¹⁷⁷. L'ensemble architectural et naturel doit être pris en considération pour étudier la restauration du pavillon. La ferme, aujourd'hui privée d'une part importante de ses pâtures et cultures, – chemin de fer en 1865, puis camp militaire de Marche-en-Famenne en 1975 –, ne connaîtra vraisemblablement plus de fonction agricole. Aujourd'hui, le corps de logis est toujours en usage et les bâtiments agricoles sont vides ou servent de lieux de rangement. La chapelle a conservé sa fonction culturelle.

Sachant qu'il y a une demande importante en logements dans la périphérie de Marche-en-Famenne, et que la région, à l'origine vouée à la culture et à l'élevage, puise

¹⁷⁶ *Chartes de Venise, sur la conservation et la restauration des monuments et des sites*, 1964, art. 9.

¹⁷⁷ *Ibid.*, art. 7.

aujourd'hui une grande part de ses ressources économiques dans le tourisme, rêvons un instant d'un grand projet de réaffectation de l'ensemble. La ferme pourrait associer une fonction de logement (dans l'aile du logis et les deux ailes d'étables) et une fonction d'accueil pour diverses manifestations (dans l'aile de la grange). Afin que cette dernière fonction puisse devenir indépendante de la cour de la ferme, celle-ci serait complétée par l'implantation d'une seconde cour encadrée de galerie et abris pour voitures, construction légères et basses ; la grange propose en outre une double entrée charretière, donnant accès aux deux cours. Le logement proposerait la dimension communautaire que ce type de bâti favorise, associant également de l'habitat permanent à du logement à vocation provisoire : chambres d'hôtes mais aussi logements de transition. Les pâtures entourant l'ensemble seraient aménagées dans le même esprit, gardant le caractère historique du lieu : récréation du grand verger et d'une partie des douves (sur la base d'éléments encore en place), agrandissement des potagers, implantation de vastes terrasses...

Dans ce projet global de réaffectation du site, le pavillon alimenterait la ferme de ses services, comme il le faisait autrefois. Le fournil au rez-de-chaussée serait utilisé au gré des activités des habitations voisines, du village, de la région... Les aménagements autour du four et du pavillon permettraient d'accueillir un grand nombre de visiteurs. L'étage et le comble logeraient des hôtes de passage. La chapelle poursuivrait sa vocation culturelle à l'usage du village et pourquoi pas du projet de réaffectation : une chapelle, une salle de banquet dans une architecture privilégiée, un petit pavillon accueillant au parfum de pain chaud... quel beau mariage !

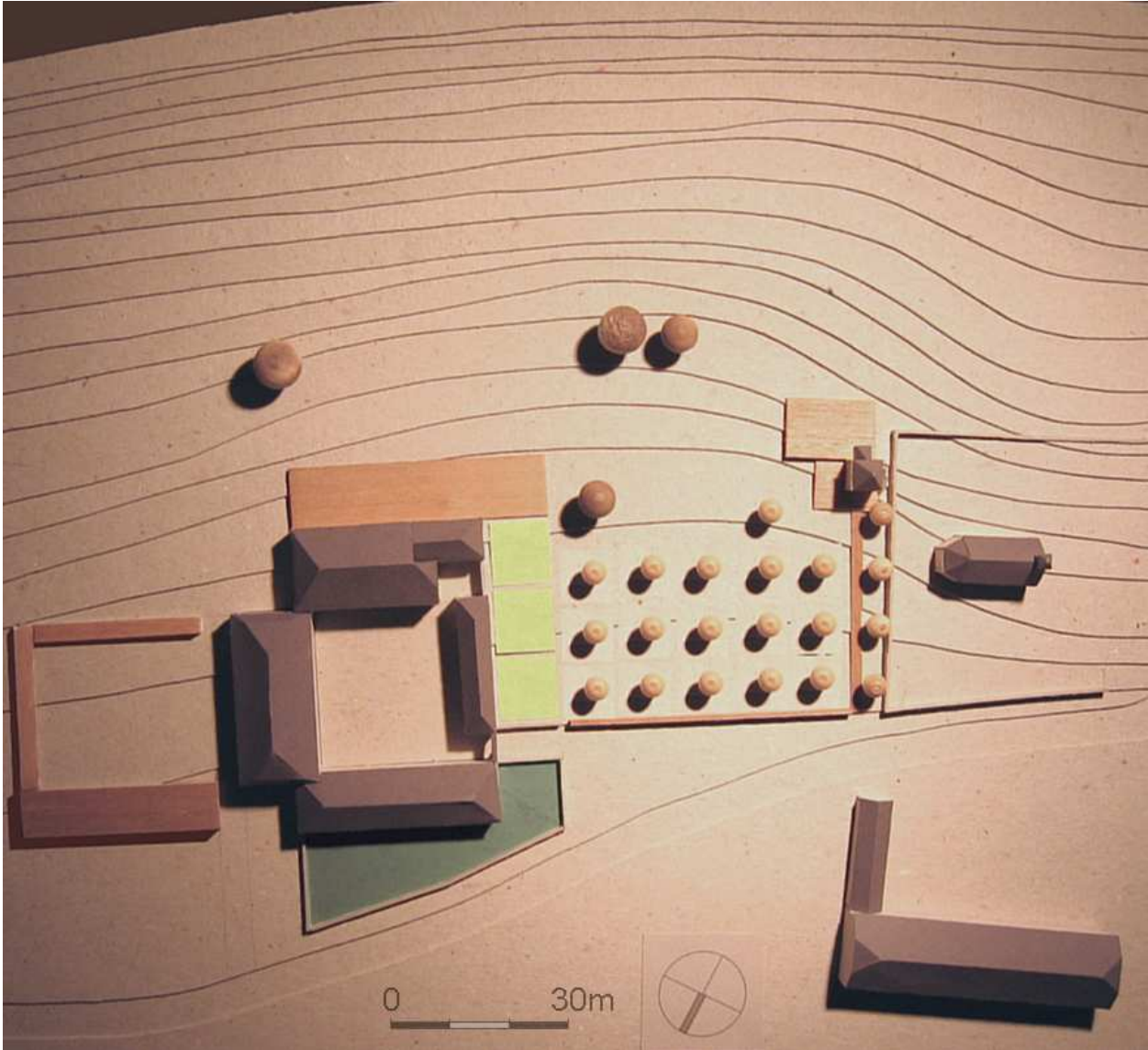


Fig. 166. Plan relief du site. Hors échelle. Situation projetée. IG 2008.

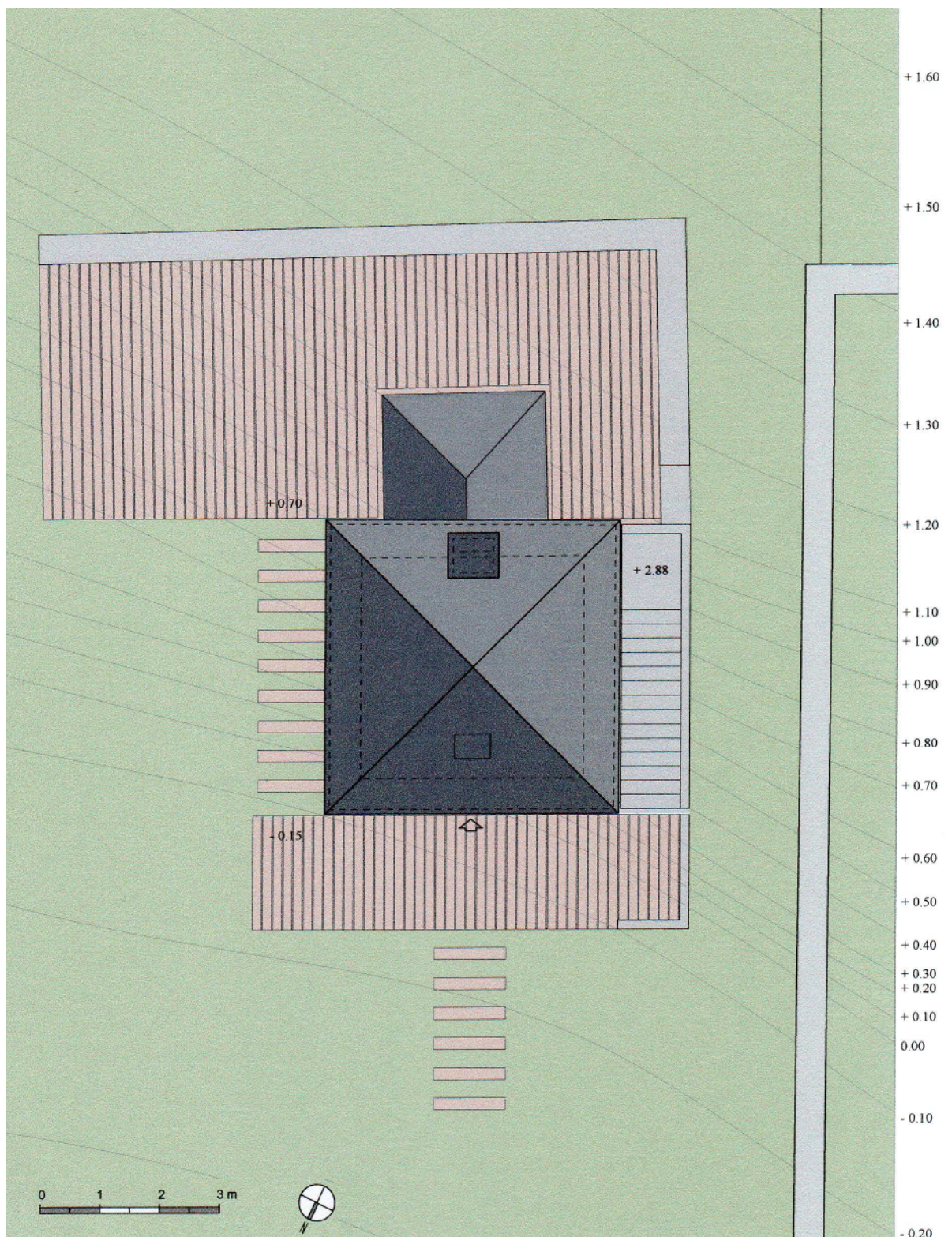


Fig. 167. Plan d'implantation du pavillon et du four. Ech. 1/100^e. Situation projetée. IG 2008.

2.3 Projet de restauration

Lorsqu'il reste quelque chose de certain, rien de mieux que réparer, voire même de refaire, mais lorsqu'il s'agit de supposer, de suppléer, de recréer, je crois que c'est non seulement du temps perdu, mais qu'on risque de se fourvoyer et de fourvoyer les autres.

Prosper MÉRIMÉE, 1841¹⁷⁸

Lorsque trop peu d'éléments subsistent pour concevoir une restauration à l'identique, nous envisagerons systématiquement une intervention contemporaine, tout en nous accordant bien évidemment aux dimensions historiques et artistiques du lieu : élégance modeste inscrite dans une ruralité qui l'est tout autant.

Sont concernés : le four à pain, les menuiseries des fenêtres et de la porte, les menuiseries intérieures, l'escalier, l'habillage de la cheminée du premier étage, la souche de cheminée... Les matériaux utilisés sont le béton coulé brut de décoffrage ou poli, l'acier inoxydable, le zinc prépatiné noir, la brique noire, le chêne (avec une mise en œuvre qui ne laisse pas de place au doute), les panneaux solaires.

Seront restaurés à l'identique, car suffisamment documentés : les maçonneries de pierres et jointoiment au mortier de chaux, le plancher à entrevous et solives sur pointe, le plancher à solives, la charpente du comble, le pan de bois, les enduits intérieurs, les revêtements de sol du premier étage et du comble, les grilles en fer des baies extérieures, la maçonnerie de moellons de la base du four à pain.

2.3.1 Extérieur

Annexe : l'installation d'une salle-de-bains confortable dans l'espace intérieur du pavillon pose problème. Aussi, une annexe est-elle créée le long de l'élévation Sud-Ouest. Elle prend la forme d'un escalier réalisé en béton brut de décoffrage, se détachant distinctement du parement du pavillon. L'annexe contient la salle-de-bains au

¹⁷⁸ MÉRIMÉE 1937 [1841], p. 83.

niveau du rez-de-chaussée et offre une évacuation de secours pour les deux niveaux supérieurs. La réhabilitation du four à pain recrée en effet le risque d'incendie lié à cette fonction. Deux percements de l'élévation SO sont donc créés pour accéder du pavillon à l'annexe escalier. La baie haute se distingue nettement des baies existantes : par sa forme, ses proportions et sa fermeture, au moyen d'un châssis métallique placé à fleur du parement extérieur et de la même teinte que celui-ci, pour une intégration parfaite mais clairement dissociée de la composition originelle du pavillon.

Menuiseries extérieures de fenêtres et de porte : menuiseries en bois, de teinte vert-de-gris à l'extérieur, bois vernis au rez-de-chaussée, blanc à l'étage. La couleur vert-de-gris se retrouve sur des éléments de bois dans les décombres du premier étage. De plus, il s'agit de la teinte privilégiée destinées à tous les équipements de jardins, dans les traités d'architecture français du XVIII^e siècle¹⁷⁹. L'imposte est fermée par un vitrage sans châssis, posé à fleur de l'enduit intérieur. Nous n'avons pas prévu de contrevents dans le projet, mais il nous semble très intéressant d'étudier leur recréation par des éléments contemporains.

Four : reconstruit sur la base existante en moellons. Contemporaine, et clin d'œil à la fonction liée à l'énergie qu'elle enferme, la couverture du four est réalisée en panneaux photovoltaïques, complétés par des éléments en zinc prépatiné de teinte noire. Combinés à une alimentation électrique extérieure, les panneaux solaires fournissent l'électricité au bâtiment : chauffage par le sol, eau chaude, éclairage et électricité.

Couverture du pavillon : refaite entièrement en ardoises naturelles de format et de teinte identiques aux ardoises replacées sur l'avent de l'entrée de la ferme en 1946. La ferronnerie de faitage à girouette est conservée et remontée sur un épi de faitage pyramidal, mieux adapté à la protection de cette partie de la toiture, et dont le modèle est visible sur la photographie de l'IRPA de 1943. Au moins pour des questions d'évidente aération du comble, la lucarne rampante, apparente sur cette même image, est recrée et fermée par un fin châssis métallique de teinte identique à celle des ardoises. La souche de cheminée, sur le versant SO est montée en briques noires de format actuel : nous conservons la section existante puisque de nombreux indices nous la donne, par

¹⁷⁹ D'AVILER 1720 [1691], p. 218; BLONDEL 1737-38, II, p. 53 ; ROLAND LE VIRLOYS 1770-71, III, pp. 99-100; etc.

contre le matériau d'origine reste hypothétique : brique apparente, enduite ou peinte, pierre... ? Une étude technique précisera la hauteur adéquate à donner à cette souche, ainsi que son couronnement qui nécessitera peut-être l'ajout d'extracteurs. Nous nous sommes contentée de poser une dalle de pierre, technique qui s'observe sur certaines constructions anciennes dans le voisinage du pavillon.

2.3.2 Rez-de-chaussée

Le rez-de-chaussée peut être utilisé en fournil ; il assure également la fonction d'accueil, de cuisine et de lieu de repas pour le gîte. L'annexe contient la salle-de-bains.

Enduits muraux : Afin de pallier le problème des sels de nitrates, l'enduit à la chaux est appliqué sur une membrane mécanique étanche à plots (type « platon »). Cette paroi, d'environ 2cm d'épaisseur, isole l'enduit de l'humidité provoquée par les sels.

Sol : dalle de béton poli se détachant nettement des murs intérieurs du pavillon par l'intermédiaire d'un profilé métallique formant plinthe et gouttière, et susceptible de recevoir un système d'éclairage rasant des murs.

Mobilier de cuisine : béton poli pour la structure et chêne pour les rangements intérieurs. Fixé à la dalle de béton du sol, le mobilier se détache distinctement des parois du pavillon.

Équipement du four à pain : chapelle et sole en briques réfractaires, autel en béton poli, bouchoir et hotte en inox brossé. La hotte conserve l'élément de bois donnant la dimension d'origine.

Paroi en béton poli : sans contact avec le plafond, elle isole la circulation verticale ainsi qu'une zone de vestiaire pratiquée sous l'escalier (nous imaginons un meuble vestiaire mobile).

Escalier : échelle de meunier réalisée en chêne. Deux marches en béton composent le départ.

Équipement électrique : intégré dans les éléments neufs (mobilier et mur en béton).

2.3.3 1^{er} étage

Ce niveau sert de lieu de détente et de repos. Il est restauré en grande partie à l'identique : enduit des murs et du plafond, pan de bois (enduit côté pièce ; structure et torchis apparent côté escalier ; pas de recréation des feuilles de portes), revêtement de sol.

Cheminée : habillage en plaques de plâtre, reposant dans les grandes lignes sur les quelques éléments qui subsistent. L'âtre en brique est restaurée à l'identique. Nous conservons, au droit du contrecœur la vision des deux phases d'aménagement du local (briques posées en épi et enduit avec faux-joints). Pour le confort du lieu, nous plaçons un poêle à bois dans la cheminée.

Escalier : échelle de meunier en chêne, même dessin que celle du niveau inférieur. Nous abandonnons le principe de l'échelle droite, pour une question de confort. Une nouvelle trémie est donc créée dans le plancher du comble. La trémie de l'échelle d'origine reste apparente, simplement couverte d'une dalle en verre clair.

2.3.4 Comble

A l'instar du premier étage, le comble sert de lieu de détente et de repos.

Maçonneries du surcroît : restaurées à l'identique (moellons et joints au mortier de chaux). Les trous de boulins vides ou comblés de briques sont ragrés et fermés par une feuille de verre épaisse affleurant avec le parement extérieur.

Fermeture de la toiture : un voligeage en sapin fixé sur les chevrons existants en chêne recrée l'espace intérieur d'origine. La toiture est isolée.

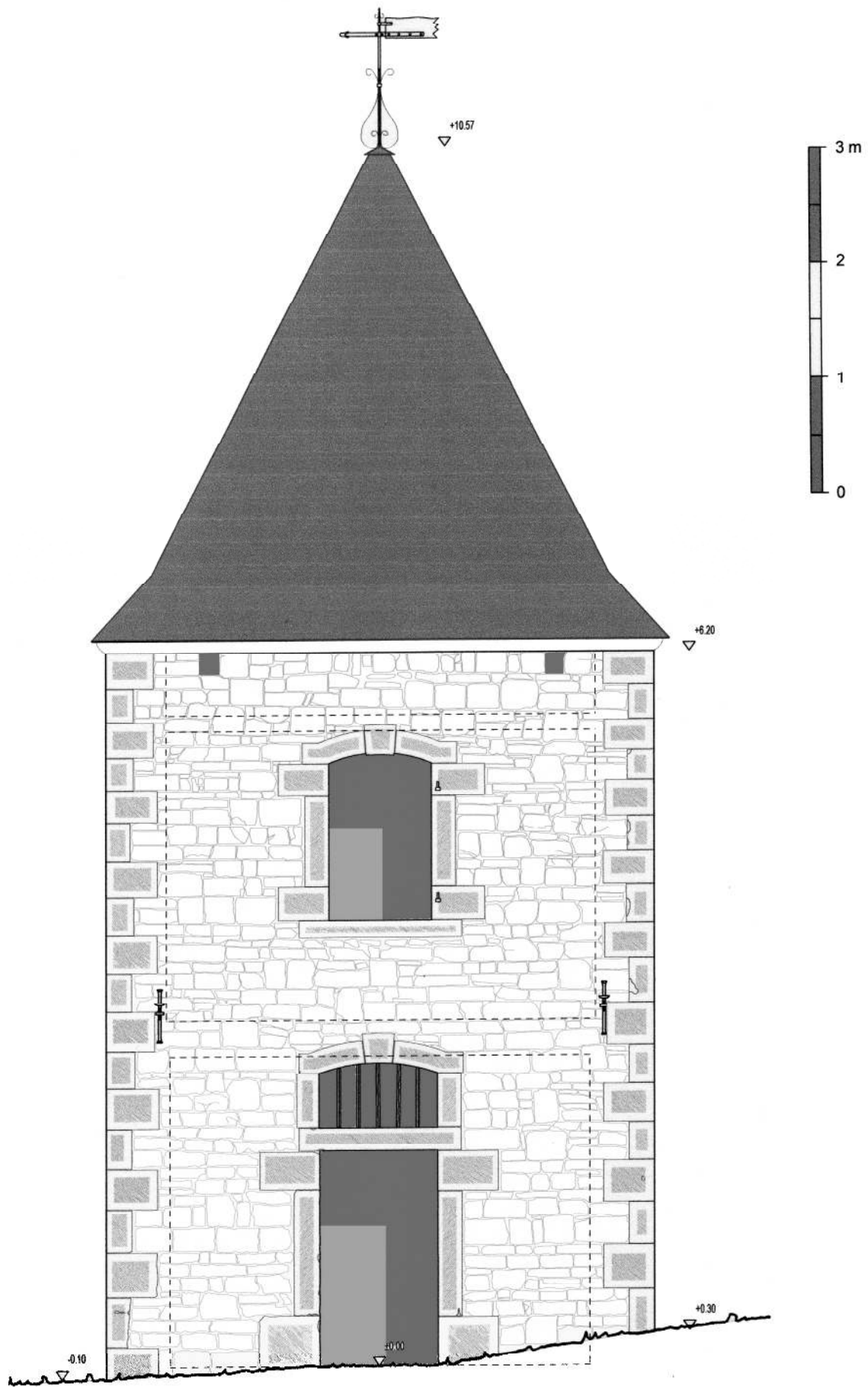


Fig. 168. Pavillon. Elévation NO. Ech. 1/50^e. Situation existante. IG 2003.

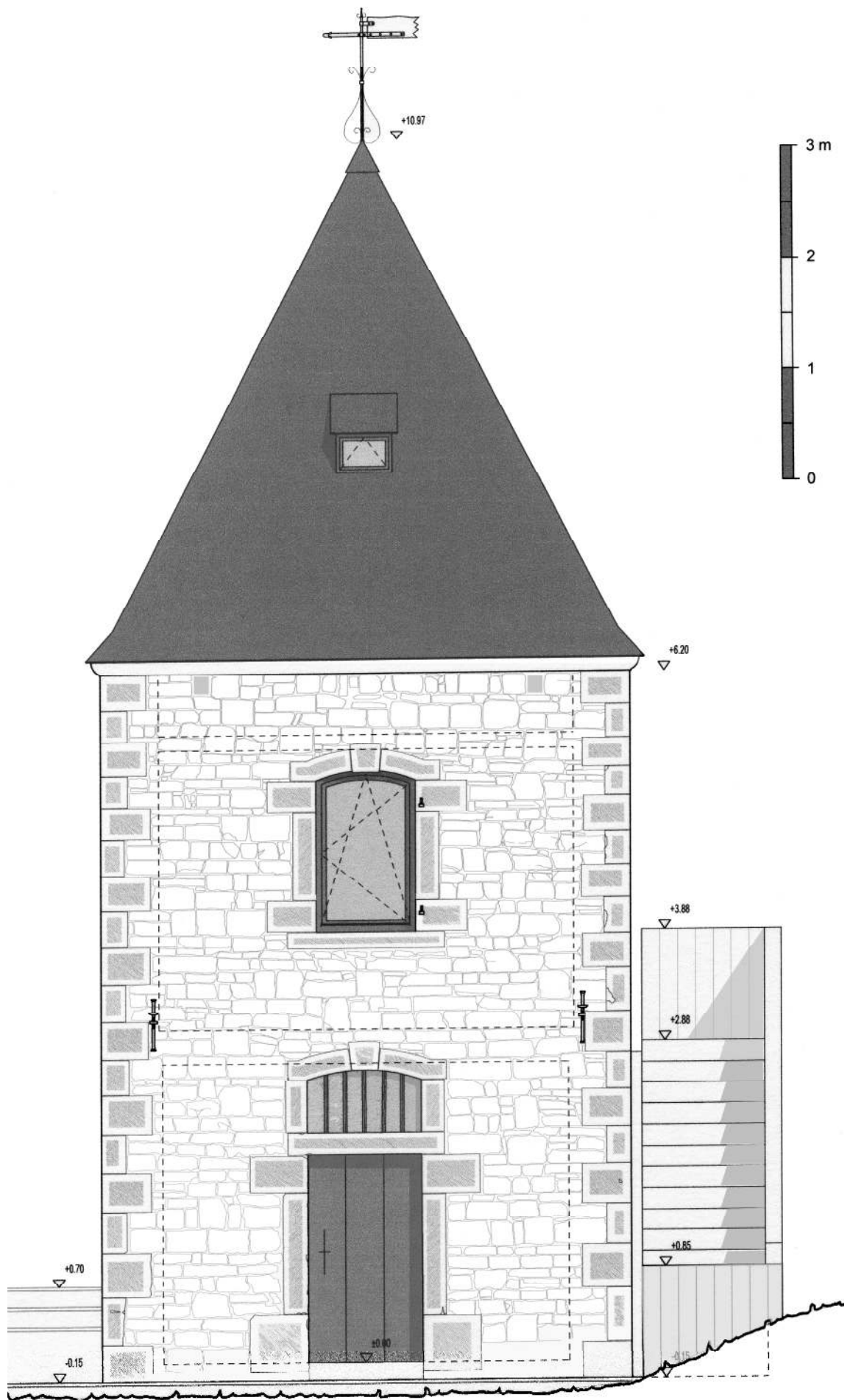


Fig. 169. Pavillon. Elévation NO. Ech. 1/50°. Situation projetée. IG 2008.

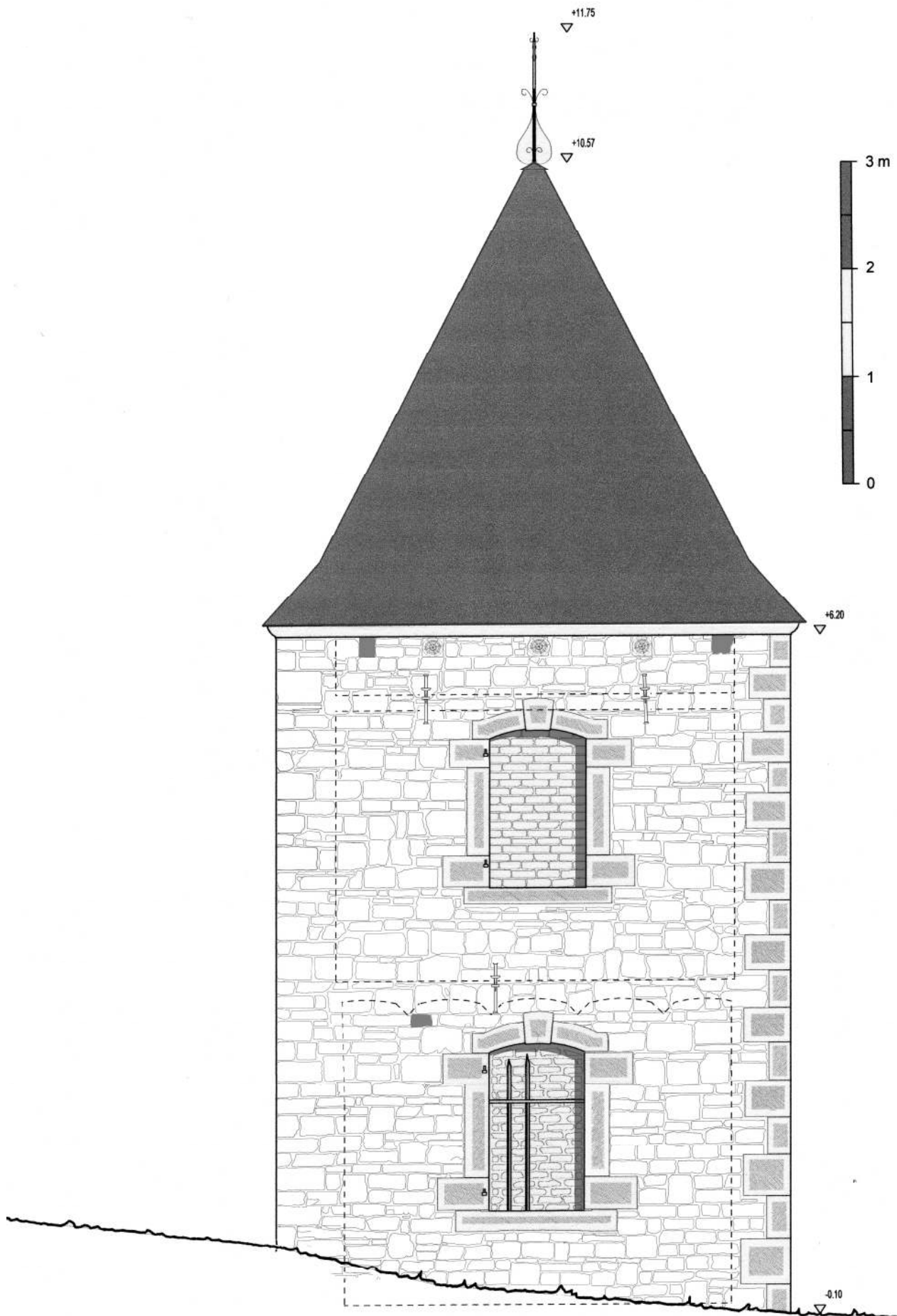


Fig. 170. Pavillon. Elévation NE. Ech. 1/50°. Situation existante. IG 2003.

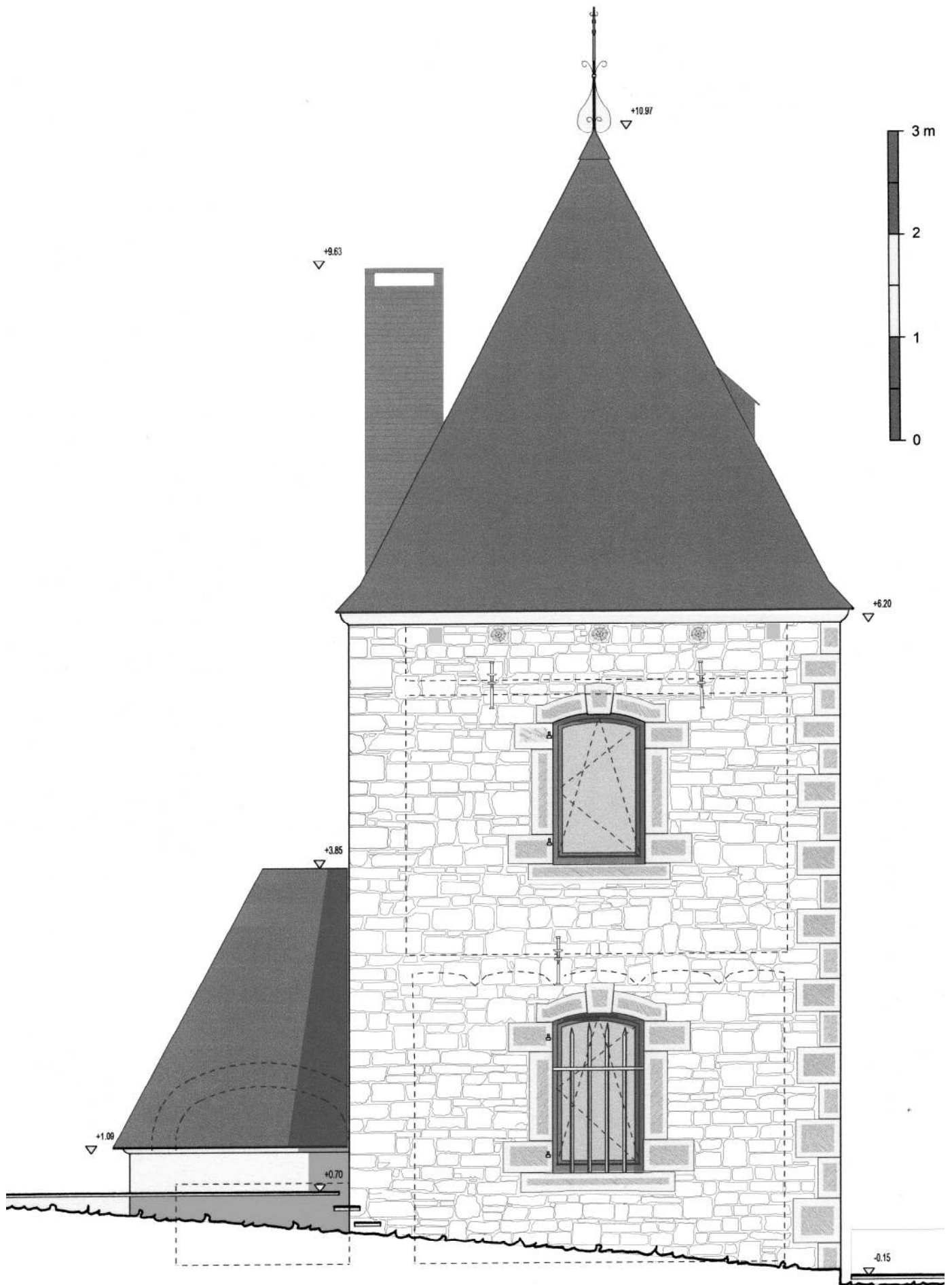


Fig. 171. Pavillon. Elévation NE. Ech. 1/50°. Situation projetée. IG 2008.

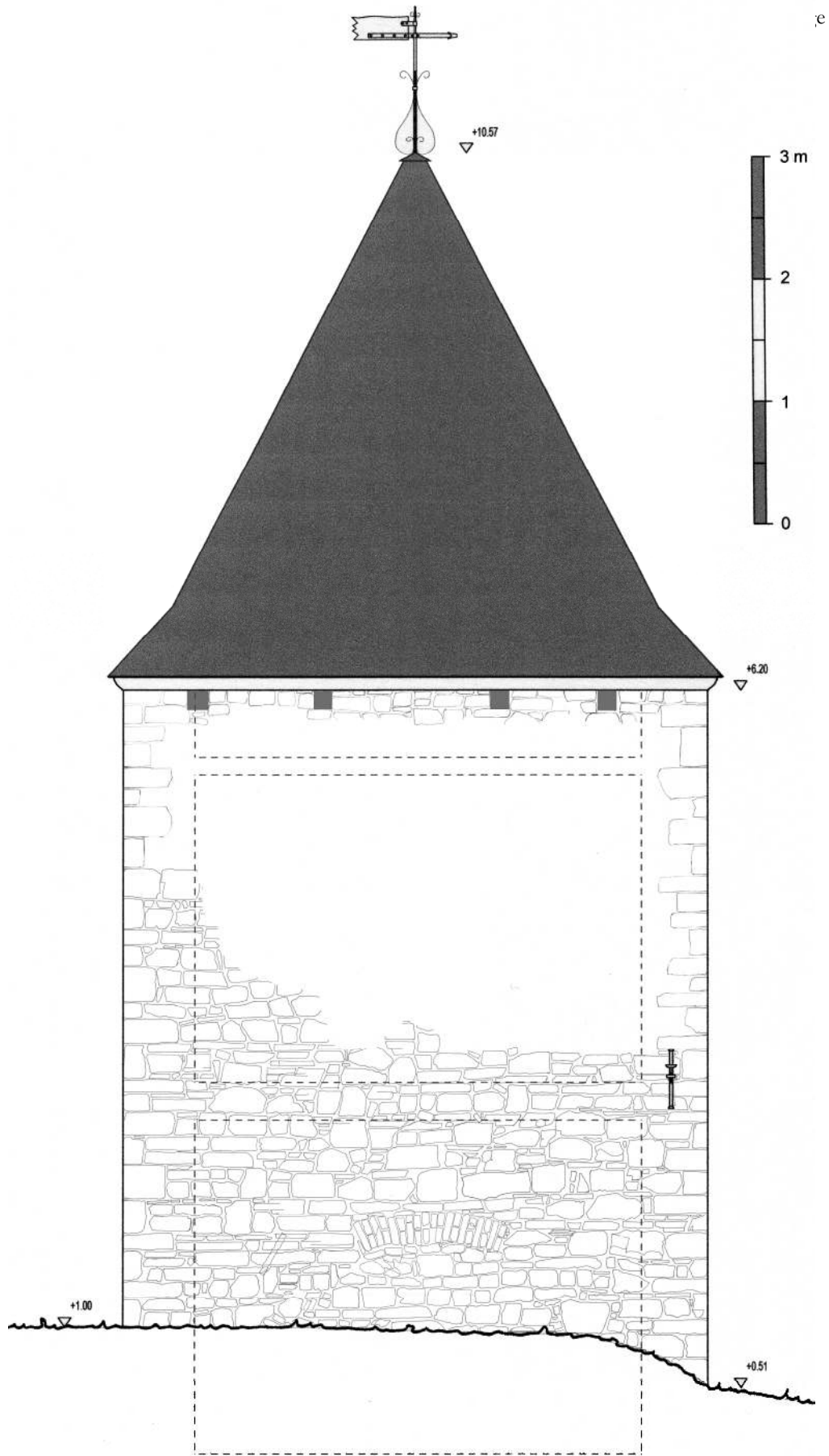


Fig. 172. Pavillon. Elévation SE. Ech. 1/50°. Situation existante. IG 2003.

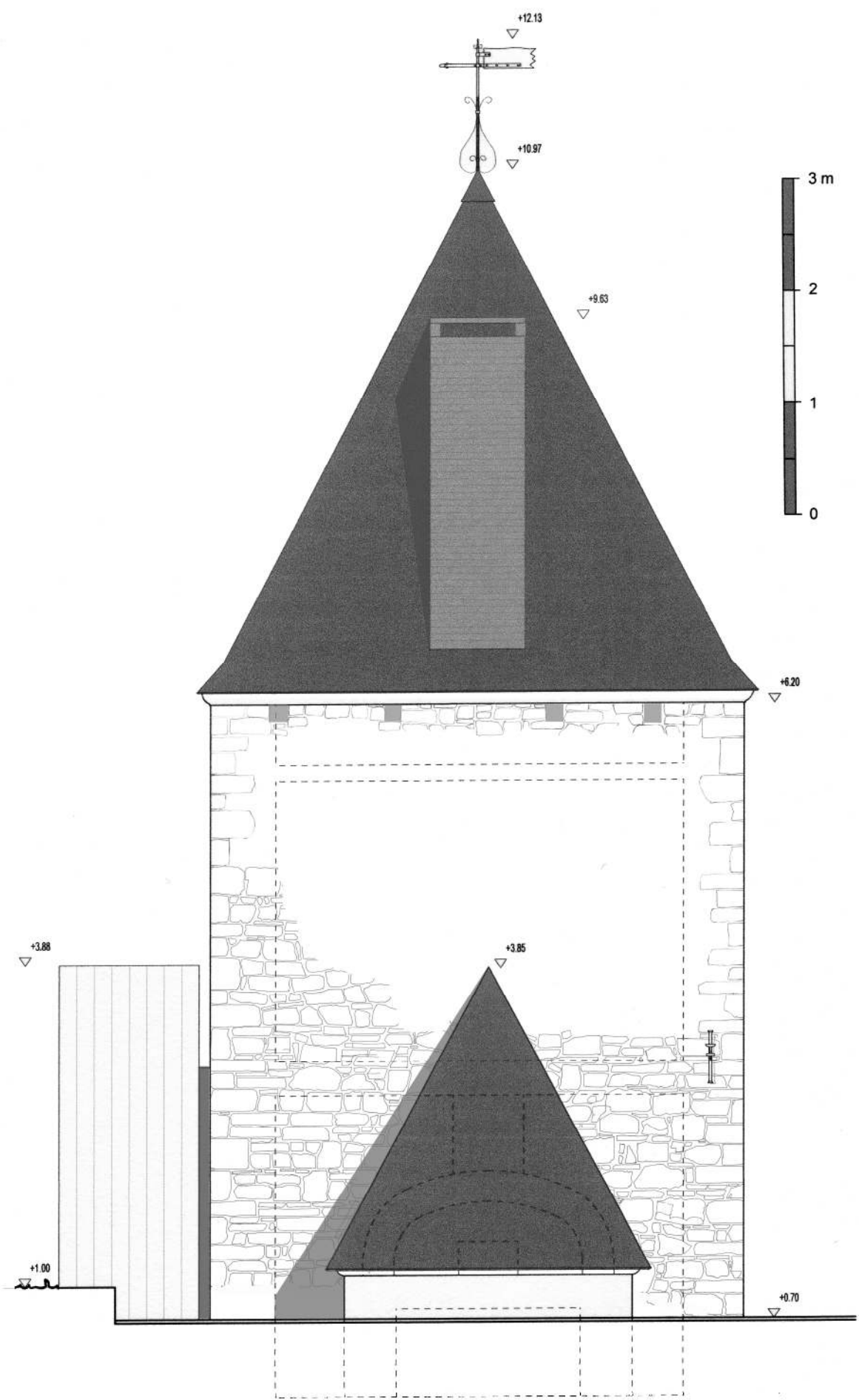


Fig. 173. Pavillon. Elévation SE. Ech. 1/50^e. Situation projetée. IG 2008.

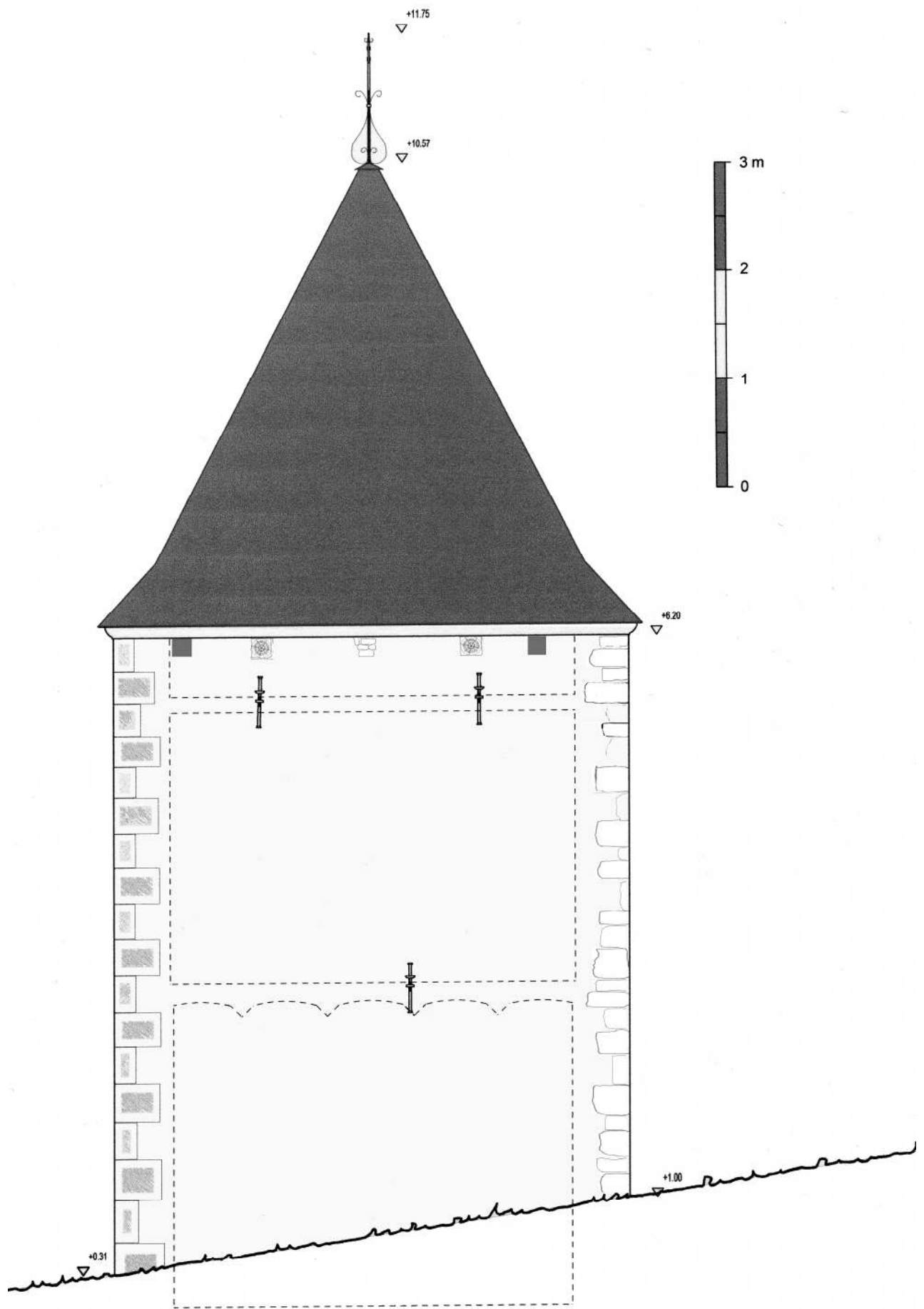


Fig. 174. Pavillon. Elévation SO. Ech. 1/50°. Situation existante. IG 2003.

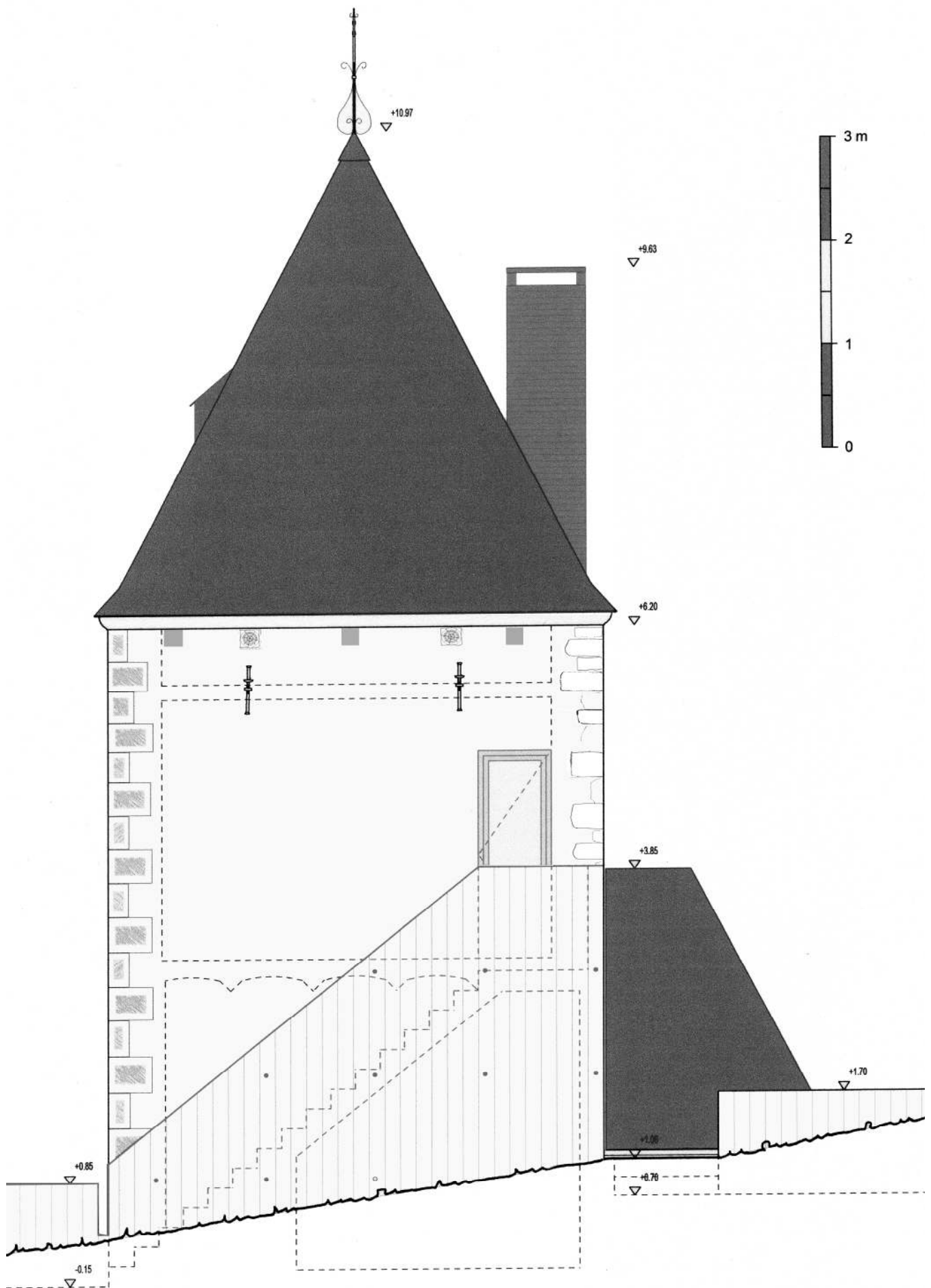


Fig. 175. Pavillon. Elévation SO. Ech. 1/50°. Situation projetée. IG 2008.

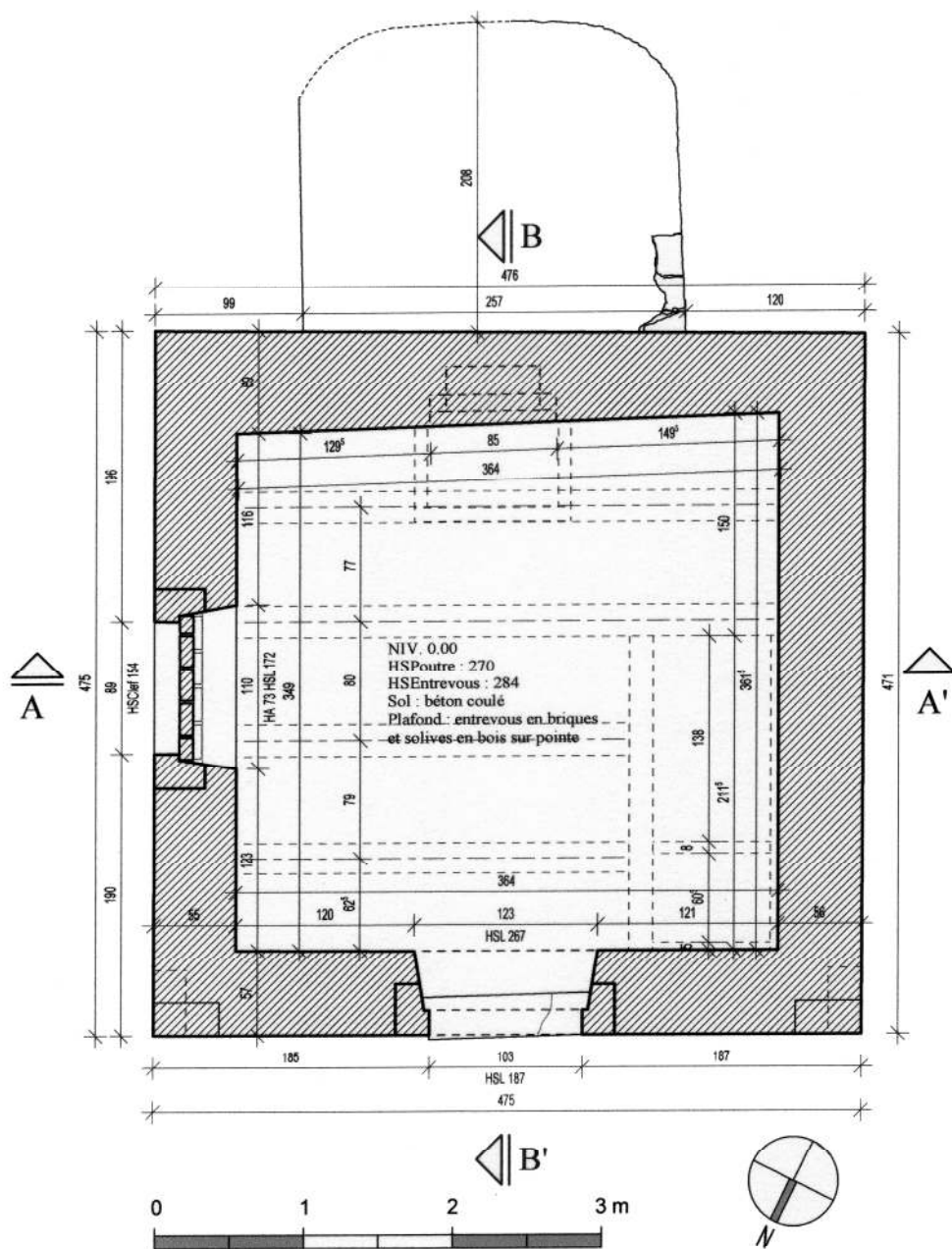


Fig. 176. Pavillon et four. Vue en plan rez-de-chaussée. Ech. 1/50^e. Situation existante. IG 2003.

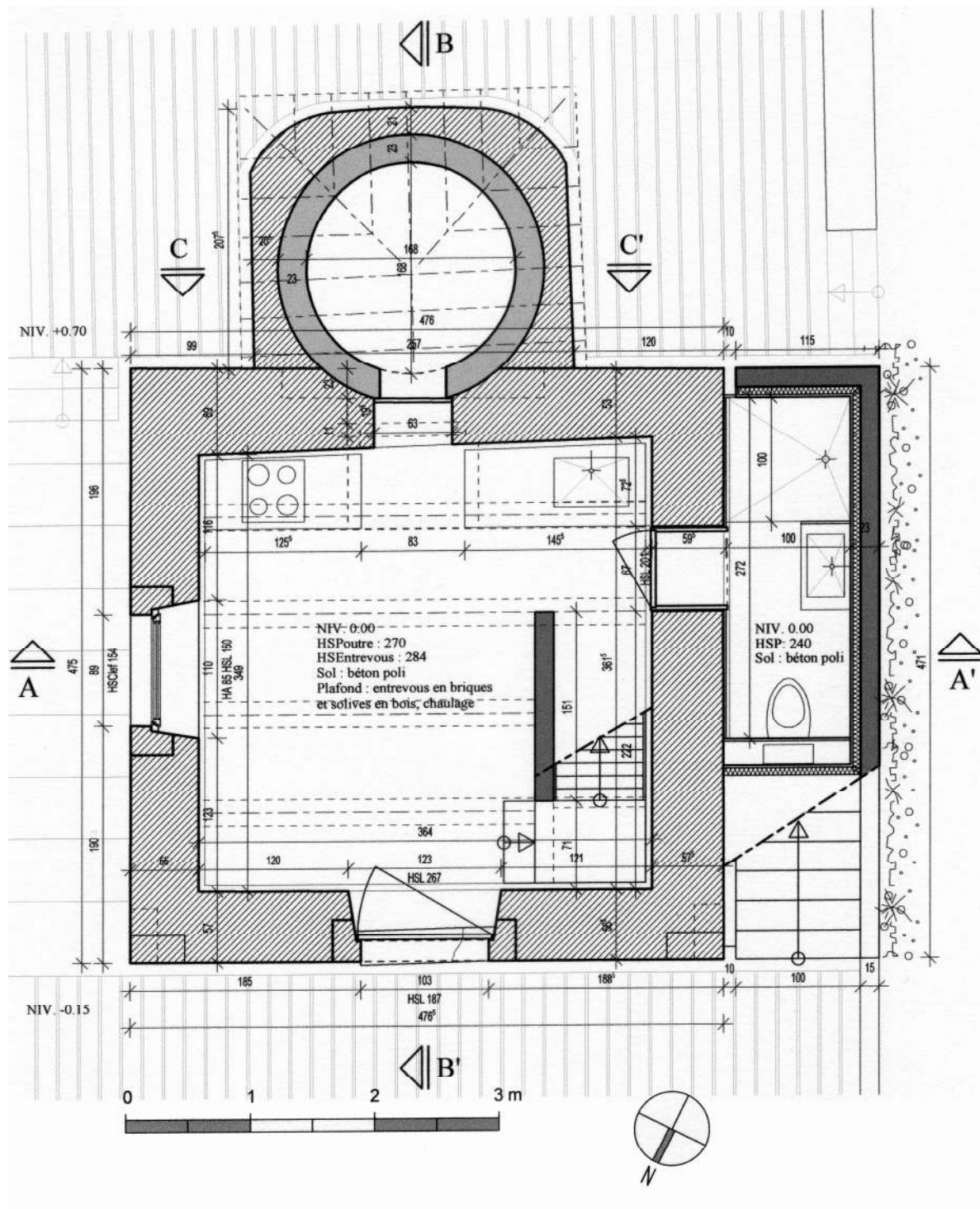


Fig. 177. Pavillon et four. Vue en plan rez-de-chaussée. Ech. 1/50°. Situation projetée. IG 2008.

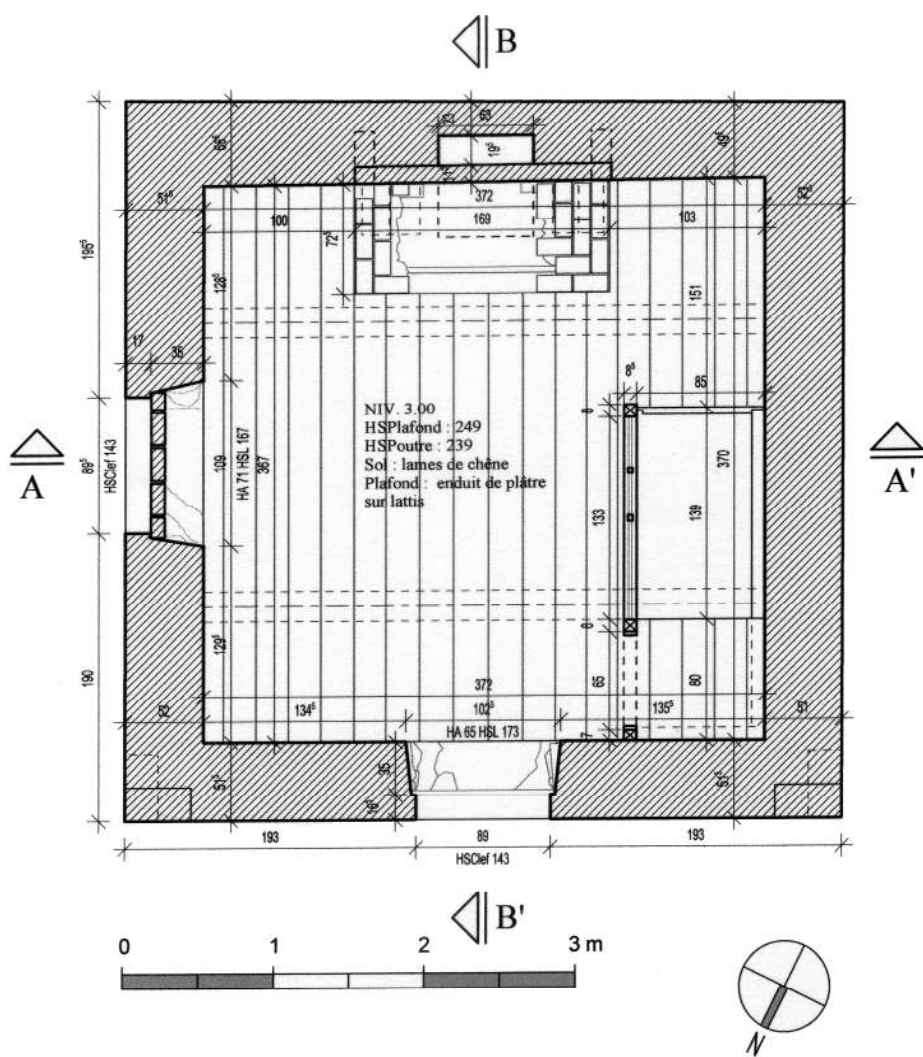


Fig. 178. Pavillon. Vue en plan 1^{er} étage. Ech. 1/50^e. Situation existante. IG 2003.

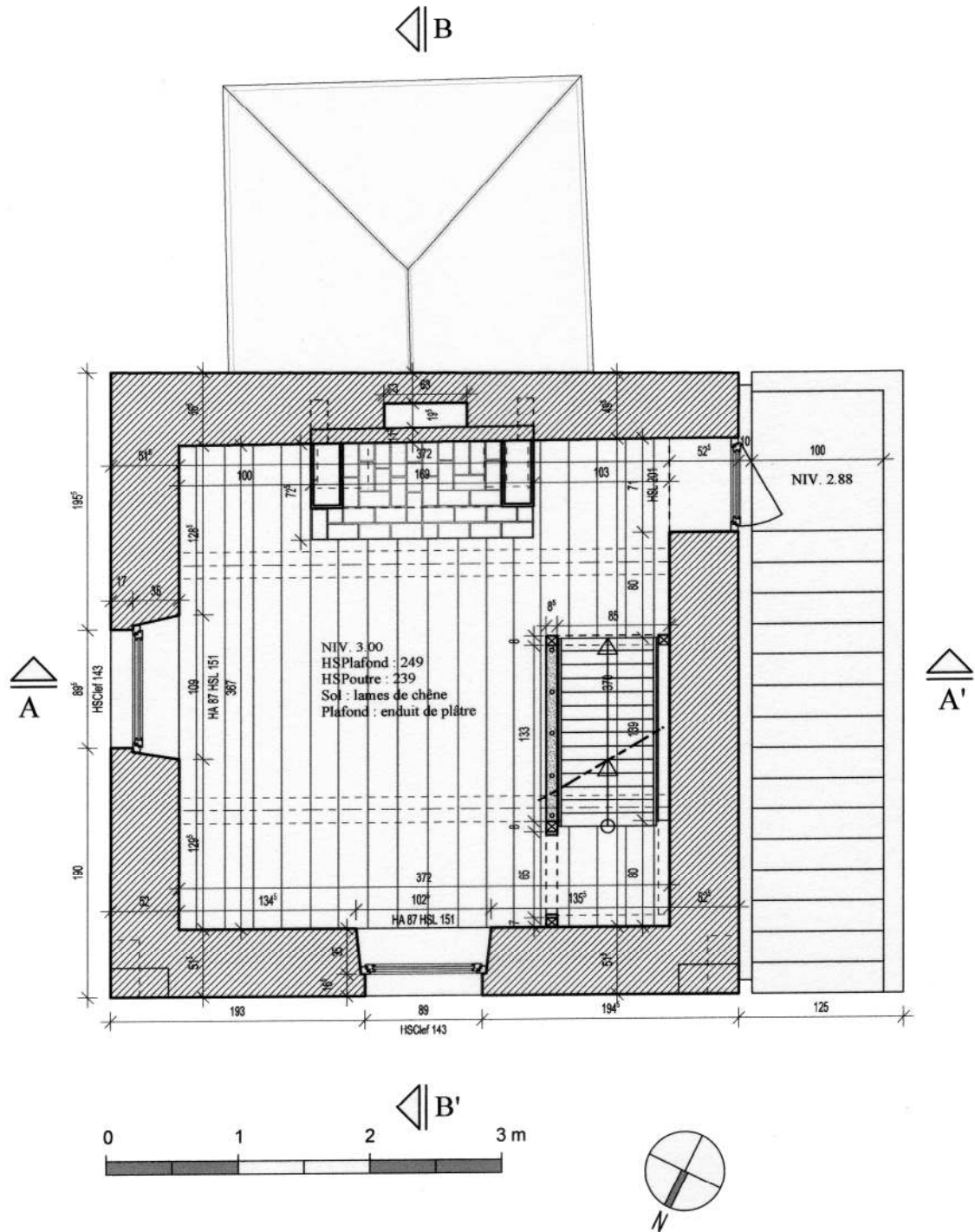


Fig. 179. Pavillon. Vue en plan 1^{er} étage. Ech. 1/50^e. Situation projetée. IG 2008.

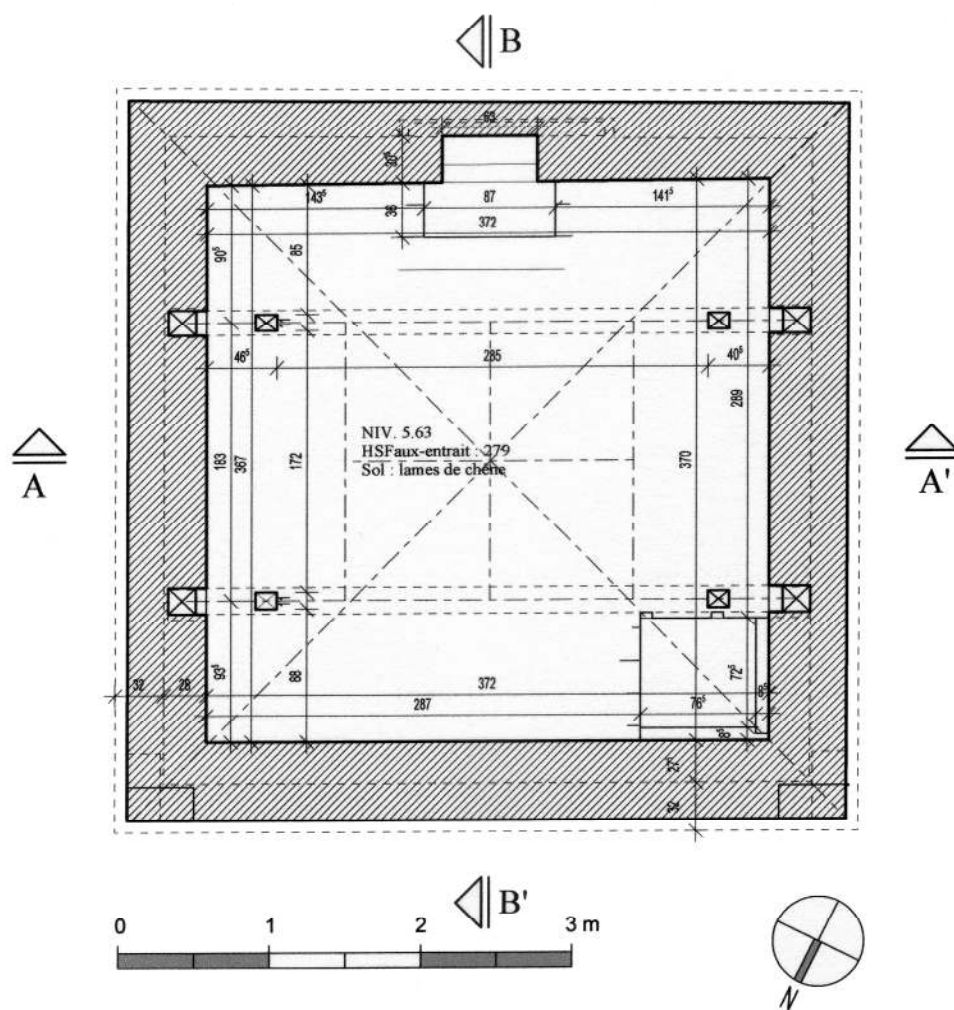


Fig. 180. Pavillon. Vue en plan du comble. Ech. 1/50°. Etat existant. IG 2003.

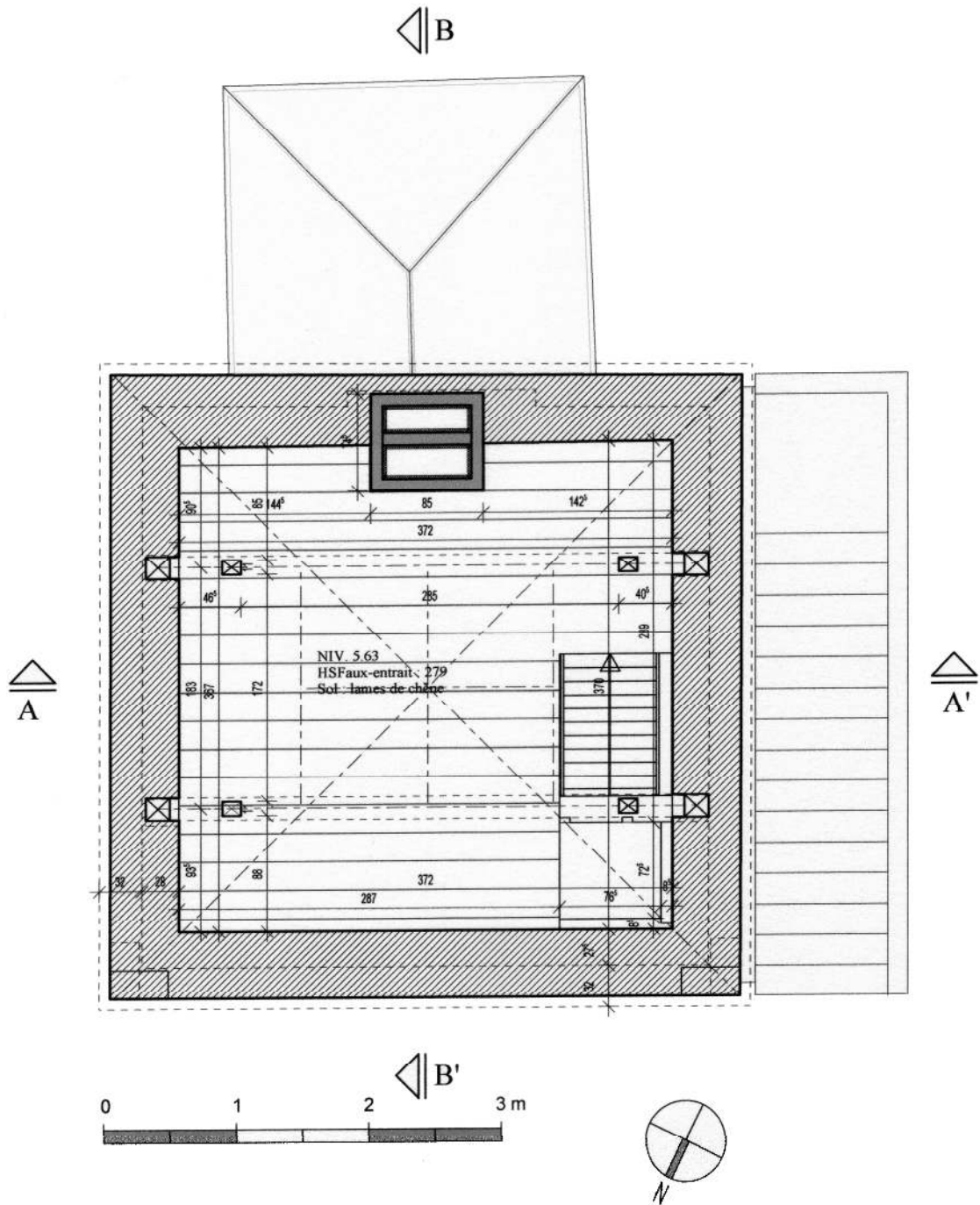


Fig. 181. Pavillon. Vue en plan du comble. Ech. 1/50°. Etat projeté. IG 2008.

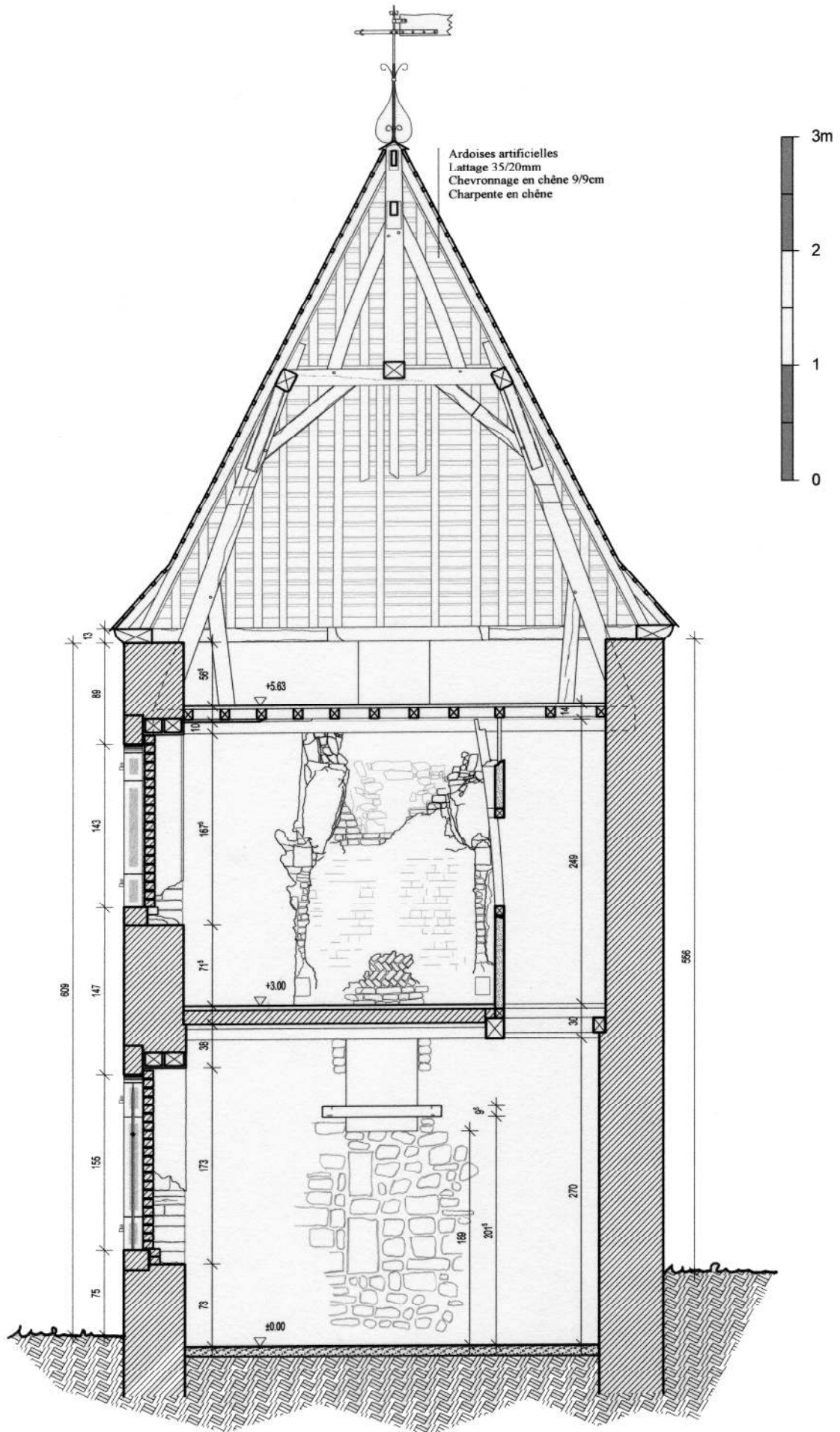


Fig. 182. Pavillon. Vue en coupe AA'. Ech. 1/50°. Situation existante. IG 2003.

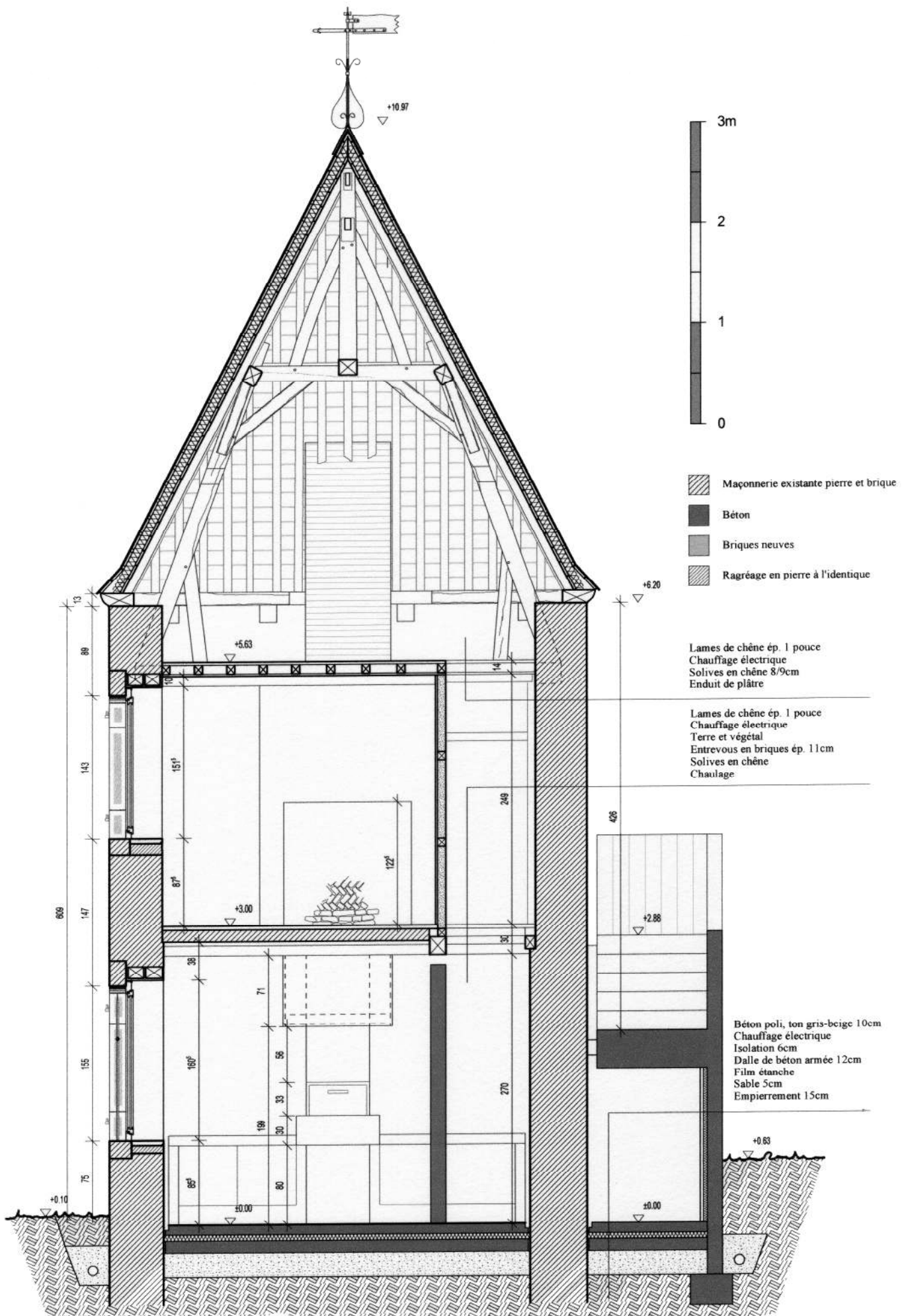


Fig. 183. Pavillon et four. Vue en coupe AA'. Ech. 1/50°. Situation projetée. IG 2008.

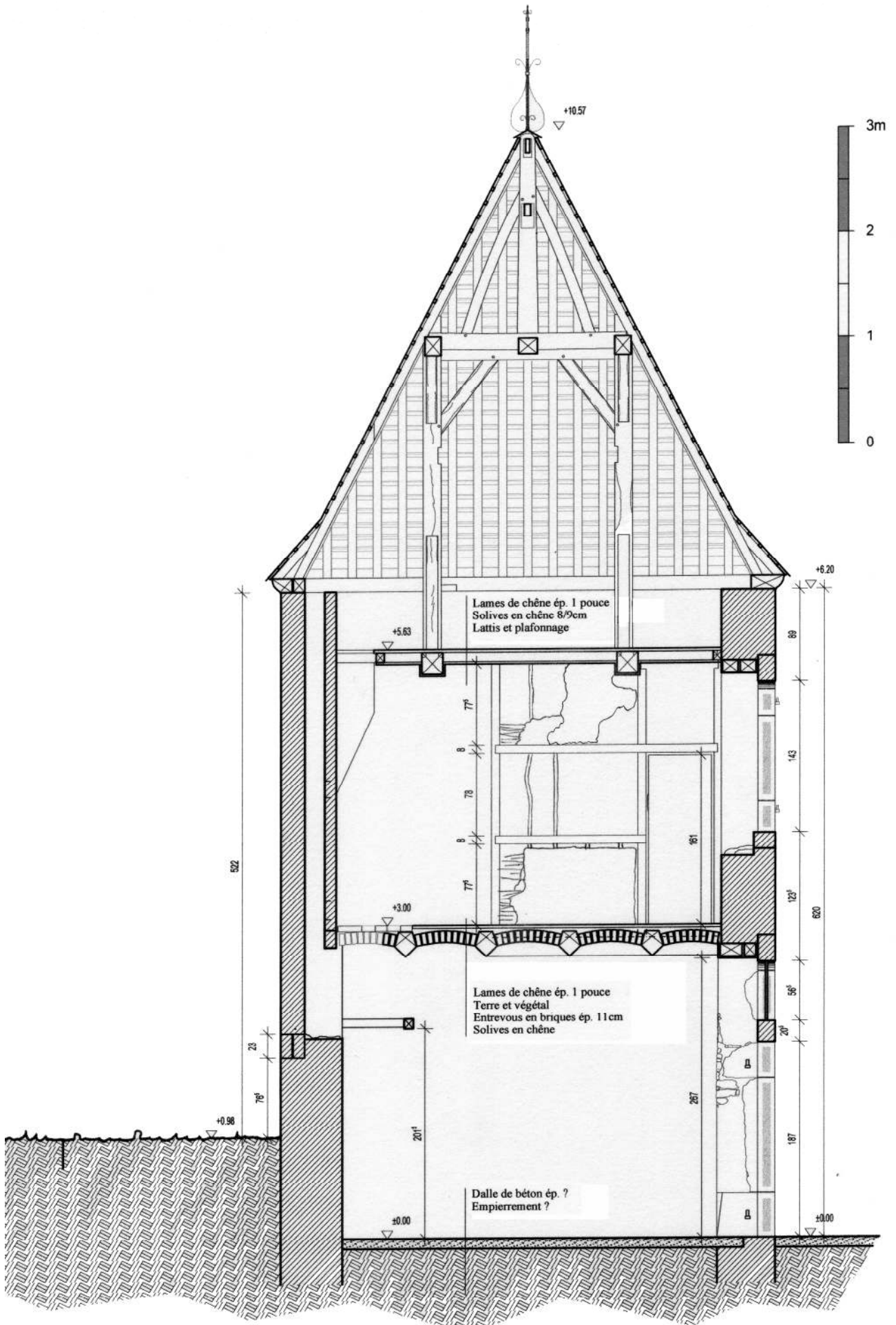


Fig. 184. Pavillon. Vue en coupe BB'. Ech. 1/50°. Situation existante. IG 2003.

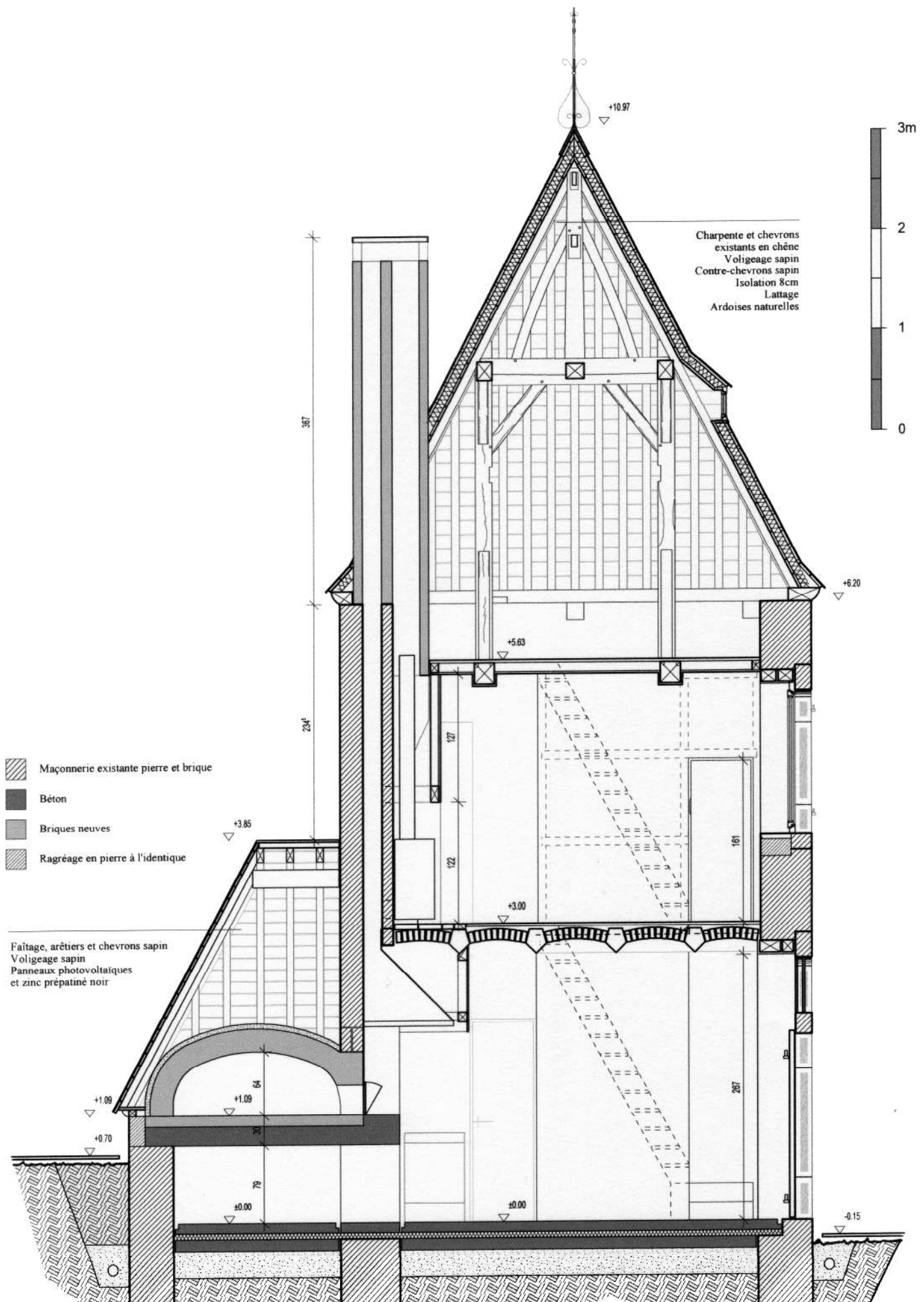


Fig. 185. Pavillon et four. Vue en coupe BB'. Ech. 1/50°. Situation projetée. IG 2008.

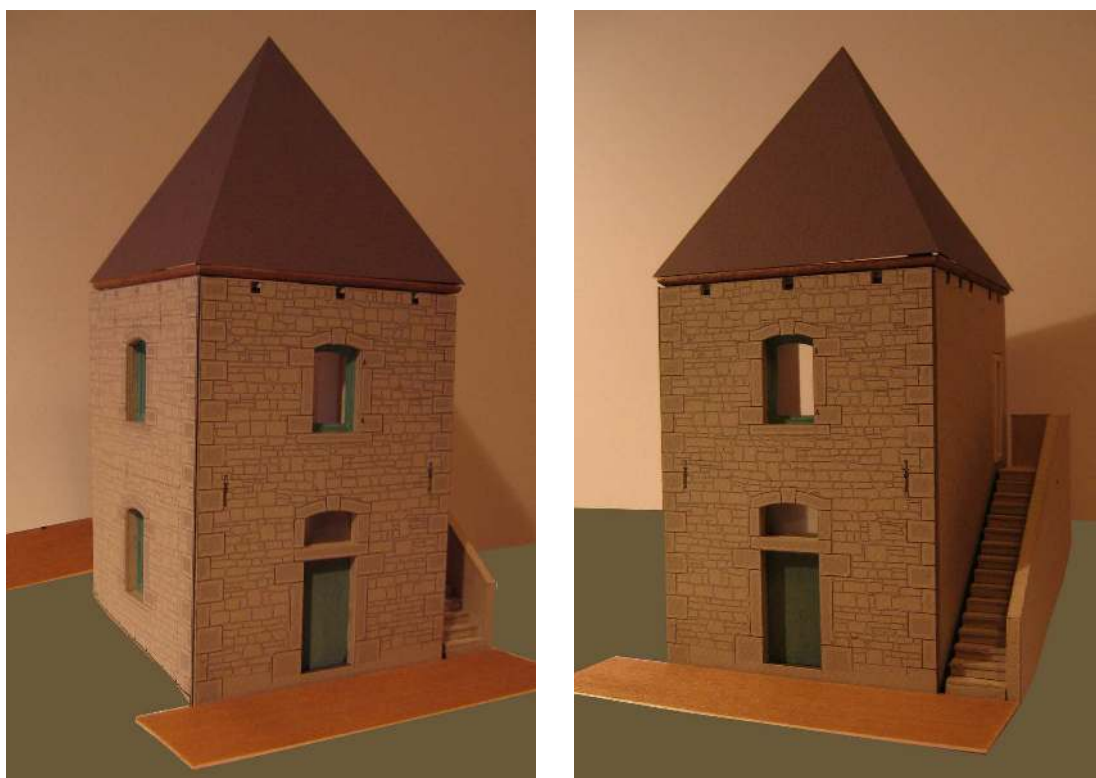


Fig. 186. Pavillon. Vues extérieures. Maquette. Hors échelle. Situation projetée. IG 2008.



Fig. 187. Pavillon. Vue en coupe vers le NE. Maquette. Hors échelle. Situation projetée. IG 2008.

Fig. 188. Pavillon. Vue en coupe vers le NO. Maquette. Hors échelle. Situation projetée. IG 2008.



Fig. 189. Pavillon. Escalier du rez-de-chaussée. Maquette. Hors échelle. Situation projetée. IG 2008.
Fig. 190. Pavillon. Maquette. Escalier du 1^{er} étage. Hors échelle. Situation projetée. IG 2008.



Fig. 191. Pavillon. Vues du comble. Maquette. Hors échelle. Situation projetée. IG 2008.



Fig. 192. Pavillon. Vue du rez-de-chaussée. Maquette. Hors échelle. Situation projetée. IG 2008.



Fig. 193. Pavillon. Vue du 1^{er} étage. Maquette. Hors échelle. Situation projetée. IG 2008.

Conclusions

*Quiconque prétend qu'un bâtiment est étudié est en puissance
un dangereux agresseur de ce bâtiment.*

Jean-Louis TAUPIN¹⁸⁰

Les quelques pages que nous avons fournies sont la synthèse d'une première recherche. Imparfaite et incomplète, elle doit évidemment être poursuivie. Il reste de nombreuses pistes à explorer pour comprendre ce monument, associant un four à pain et un pavillon, construits très soigneusement à la fin du XVIII^e siècle.

Des sources

Les édifices historiques sont délicats à comprendre : souvent les sources écrites, les comptes et les plans font défaut. (...) La source primordiale et parfois unique reste le bâtiment lui-même.

Manfred SCHULLER¹⁸¹

L'étude d'un édifice rural à usage domestique soulève la question de la disponibilité des sources¹⁸². Les sources textuelles et iconographiques concernant le pavillon et le four se sont révélées rares, voire inexistantes. Les documents cartographiques ont cependant constitué un champ d'investigation pertinent. La collecte des sources orales mérite d'être poursuivie et étendue. Notons que c'est sur la base de ces témoignages que le bâtiment a été classé comme « four banal », peut-être à juste titre. Les sources contextuelles sont en revanche très riches : les traités d'architecture et les ouvrages techniques anciens, le remarquable travail conduit par feu Luc-Francis Génicot

¹⁸⁰ TAUPIN 2002, p. 53.

¹⁸¹ SCHULLER 2002, p. 81.

¹⁸² Pour le classement des sources, nous reprenons la nomenclature claire et complète proposée par Jean-Louis Vanden Eynde. Nous retenons que l'étude d'un monument ou d'un site en vue de sa restauration consiste en la recherche et l'étude de trois grands types de sources : les sources textuelles, orales et iconographiques ; les sources contextuelles ; la source monumentale. Cf. VANDEN EYNDE 2002, pp. 205-212.

pour une meilleure compréhension de l'architecture rurale, l'observation du contexte architectural de l'édifice...

A côté de ces sources écrites, orales, iconographiques et contextuelles, le monument demeure néanmoins la source principale. C'est lui qui nous livre avant tout son histoire et ses secrets de fabrication.

Des perspectives

L'étroite collaboration entre architectes, archéologues et historiens a donné lieu à d'importants résultats. (...) Ainsi, il est possible de reconstituer l'histoire de l'édifice à partir de ce que celui-ci raconte, et non à partir de ce que l'on raconte de lui.

Miguel ANGEL¹⁸³

Nous avons accompli une ébauche vers la connaissance de la source monumentale, et cela à travers la réalisation de relevés précis et d'une observation fine du bâti. La recherche doit à présent être associée à une série d'études complémentaires, afin de parvenir à un niveau de connaissance satisfaisant du monument ; connaissance qui naîtra du croisement et de l'association des données issues des diverses approches, menées de concert. Alors seulement, l'architecte restaurateur sera à même de poser humblement le geste, tant intellectuel que matériel, de la restauration. Il aura la lourde et merveilleuse tâche de transmettre la richesse du témoignage humain contenu dans ce modeste petit édifice.

* *

*

¹⁸³ ANGEL 2002, p. 171.

Bibliographie

Sources

Atlas des communications vicinales de la commune de Marenne, arrondissement administratif de Marche, Province de Luxembourg, fait à Bruxelles le 1^{er} février 1843.

Archives de l'Etat à Arlon, *Archives de l'Administration provinciale du Luxembourg*, Chemins de Fer (1834-1940), n° 165 : ligne Clavier – Melreux – Marche, 1903-1946.

Archives de l'Etat à Arlon, *Archives de l'Administration provinciale du Luxembourg*, Transports vicinaux (1874-1961), n° 50: suppression d'un chemin vicinal entre Verdenne et Bourdon, 1864.

Archives de l'Etat à Arlon, *Archives du Cadastre de 1766 et de la Commission des charges publiques (1771-1794)*, n° 324 : Seigneurie foncière de Bourdon. Tabelles n° 1-70.

Archives de l'Etat à Arlon, *Archives du Cadastre de 1766 et de la Commission des charges publiques (1771-1794)*, n° 873 : Etat d'estimation des biens-fonds. Bourdon.

Archives de l'Etat à Arlon, *Archives du Cadastre de 1766 et de la Commission des charges publiques (1771-1794)*, n° 655 : Tabelles récapitulatives établies par justice. Seigneurie de Bourdon, 1-9.

Archives de l'Etat à Arlon, *Archives du Cadastre de 1766 et de la Commission des charges publiques (1771-1794)*, n° 1005 : Sommaires des quartiers et élaboration d'un matricule général du pays. Quartier de Marche.

Archives de l'Etat à Arlon, *Cadastre du Royaume des Pays-Bas, Plans géométriques ou tableaux d'assemblage des communes (an X-1830) : Marenne, Arrondissement de Marche, sous d'administration de S.E. le conseiller d'état gouverneur Willmar et sous la direction de M. Lipkens, ingénieur en chef du Royaume, par M. Collin, à l'échelle d'un à 10.000 : Section A, feuille 2^{ème}, éch. 1/2500^e, microfilm n° 8.*

Archives de l'Etat à Arlon, *Inventaire des archives du Conseil de Luxembourg. III. Dénombrements de fiefs (1263-1776)*, n° 104 : dénombrement des biens de Jean d'Anliers, Seigneur de Bourdon.

Archives de l'Etat à Liège, *Archives de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, n° 332, t. XII : *Registrum archivistabulensis continens, concernentra Marche & Bourdon, Boullaide, Bangné & Charbaux.*

Archives de l'Etat à Liège, *Archives de la famille Sélys-Longchamps*, n° 375 : rentes de Nollet.

Archives de l'Etat à Namur, *Archives de la famille de Gaiffier de Levignen*, n° 136-139, 142, 157 et 158 : Famille de Nollet.

Archives de l'Etat à Namur, *Archives de la famille de Monin et de Ville de Goyet*, n° 364 et 365 : Marie-Marthe de Nollet et Henri-Joseph de Waha.

Archives de l'Etat à Namur, *Archives de la famille Vanderstraten – Waillet*, n° 390 à 393, Jean-Bernard de Vervy.

Archives de l'Etat à Namur, *Archives de la famille Vanderstraten – Waillet*, n° 1950 : Testament de Gilles de Vervy.

Archives de l'Etat à Saint-Hubert, *Archives notariales*.

Archives de l'Etat à Saint-Hubert, *Cures*. Bourdon voir Marenne, n°-74.

Archives de l'Etat à Saint-Hubert, *Echevinages* : Bourdon (1644-1750), Marenne (1611-1795).

Archives de l'Etat à Saint-Hubert, *Enregistrement des domaines de Marche*, Table alphabétique des vendeurs, n° 4 (1808-1809) et n° 13 (1819 à 1820).

Archives de l'Etat à Saint-Hubert, *Enregistrement des domaines de Marche*, Table alphabétique des acquéreurs, n° 231 (1808-1812) et n° 235 (1818-1820).

Archives de l'Etat à Saint-Hubert, *Justices subalternes*. Bourdon, n°-10, pièces diverses (1644-1700).

Archives de l'Etat à Saint-Hubert, *Table décennale des actes de naissance, mariages et décès de la commune de Marenne*, de 1803 à 1890.

Archives de l'Etat à Saint-Hubert, *Table des registres paroissiaux* : Marenne et Marche (1786-1796).

Archives du Cadastre à Arlon, *Situation passive de la documentation cadastrale, Hotton, 4^e div./Marenne*.

BÉLIDOR 1729 : Bernard Forest de BÉLIDOR, *La science des ingénieurs*. – A Paris : chez Claude Jombert, 1729.

BLONDEL & PATTE 1771-77 : Jacques-François BLONDEL, *Cours d'architecture*. – A Paris : chez Desaint et chez la Veuve Desaint, 1771-77, 9 vol.

BLONDEL 1737-38 : Jacques-François BLONDEL, *De la distribution des maisons de plaisance*. – A Paris : chez Charles-Antoine Jombert, 1737-1738, 2 vol.

Carte topographique de la Belgique dressée sous la direction de Ph. Van der Maelen, fondateur de l'établissement géographique de Bruxelles, éch.1/20.000^{ème}, 1848, carte de Hotton, 18⁸.

D'AVILER 1720 [1691] : Augustin-Charles D'AVILER, *Cours d'architecture*. Suivi de : Explication des termes d'architecture. – A Paris : chez Jean Mariette, 1720, 2 vol.

Description des arts et métiers 1771 : Description des arts et métiers, t. I : *Art du meunier, du boulanger, du vermicellier*. – A Neuchatel : dans l'imprimerie de la Société typographique, 1771.

- Art du tuilier et du briquetier* 1776 : *Description des arts et métiers*, t. IV : *Art du tuilier et du briquetier*. – A Neuchatel : dans l'imprimerie de la Société typographique, 1776.
- Dictionnaire de l'Industrie manufacturière* 1839, VIII : *Dictionnaire de l'Industrie manufacturière, commerciale et agricole*, Paris, J.-B. Beillièrre, 1833-1843.
- Dictionnaire technologique* 1822-1835 [t. 9 : 1826], *Dictionnaire technologique ou nouveau dictionnaire universel des arts et métiers, et de l'économie industrielle et commerciale*. – A Paris : chez Thomine, 1822-1835 [t. 9 : 1826], article « four de boulanger ».
- DIDEROT & D'ALEMBERT 1751-72 : *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres*. – A Paris : 1751-1765.
- Dossier de classement* : « Four banal de Bourdon ».
- Encyclopédie méthodique* 1782 : *Encyclopédie méthodique. Art & métiers mécaniques*. – A Paris : chez Panckoucke, 1782.
- FÉLIBIEN 1690 [1676] : André FÉLIBIEN, *Des principes de l'architecture, de la sculpture, de la peinture*. – A Paris : chez Coignard, 1690.
- FERRARIS, *Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens levée à l'initiative du comte de Ferraris (1770-1777)*, Bruxelles, Crédit Communal de Belgique, 1965-1976, carte La Roche, 175, (H¹⁰).
- LABOULAYE 1847 : Charles LABOULAYE, *Dictionnaire des Arts et Manufacture*, vol. II, Paris, 1847, pp. 2827-2836.
- MALOUIN 1779 [1767] : Paul-Jacques MALOUIN, *L'art de la boulangerie*. – A Paris, chez Saillant & Noyon, 1779 [1767].
- PANCKOUCKE, 1776-77 : Suppléments à l'*Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres*. – A Paris : chez Panckoucke, 1776-1777.
- PARMENTIER 1778 : Antoine-Augustin PARMENTIER, *Le parfait boulanger*. – A Paris, Imprimerie Royale, 1778.
- Photothèque de l'Institut Royal du Patrimoine Artistique, Bruxelles, clichés n° 47148A et 47147A.
- ROLAND LE VIRLOYS 1770-71 : Charles-François ROLAND LE VIRLOYS, *Dictionnaire d'architecture*. – A Paris : chez les Libraires Associés, 1770-71, 3 vol.
- VIOLLET-LE-DUC 1867-1875 : Eugène VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, Paris, Morel, t. I 1867, t. II 1867, t. III-X 1875.

Travaux

ANGEL 2002 : Miguel ANGEL DE LA IGLESIA SANTAMARIA, « Architecture et connaissance historique. La perspective espagnole, dans *Preparatory Architectural Investigation in the Restoration of Historical Buildings*, Krista DE JONGE & Koen VAN BALEN (éd.), Presses universitaires de Louvain, 2002, pp. 171-177.

AUGÉ ca.1905 : Claude AUGÉ (dir.), *Nouveau Larousse illustré*, Paris, Librairie Larousse, ca.1905.

Biographie nationale 1899, xv : *Biographie nationale*, publiée par l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts, Bruxelles, 1899, t. xv.

BOURGUIGNON 1947 : Henri BOURGUIGNON, *Marche-en-Famenne et sa région sous la domination Française (1794-1814)*, Gembloux, Imprimerie Duculot, 1947.

BOURGUIGNON 1970 : Henri BOURGUIGNON, *Marche-en-Famenne*, Bruxelles, Maison d'édition Lielens, 1970.

Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et Dialectologie, Tongres, Michiels-Broeders, t.VII, 1933.

CARNOY 1948 : Albert CARNOY, *Origines des noms de communes de Belgique*, Louvain, Editions Universitas, 1948.

Chartes de Venise, sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, 1964.

CORBIAU 1980 : Marie-Hélène CORBIAU, dans *Marche-en-Famenne, son passé son avenir, catalogue de l'exposition organisée par la ville de Marche-en-Famenne en septembre et octobre 1980*, édité par le Ministère de la Communauté française, 1980, pp. 33-38.

CORTEMBOS 2005 : Thérèse CORTEMBOS (dir.), *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie, Marche-en-Famenne*, DGATLP, Sprimont, Mardaga, 2005.

DE BORMAN 1958 : Paul DE BORMAN, « La pierre de Jean de Vervy à Bourdon », dans *L'intermédiaire des généalogistes*, Bruxelles, n° 78^{bis}, 1958, pp. 289-291.

DE MOREAU DE GERBEHAYE 2004 : Claude DE MOREAU DE GERBEHAYE, « Un cadastre véritable et original ? La réforme fiscale au Luxembourg et le cadastre thérésien de 1766 », dans *Catastro*, avril 2004.

GÉNICOT 1975 : Luc-Francis GÉNICOT (dir.), *Châteaux-Forts & châteaux-fermes*, Bruxelles, Marc Vokaer éditeur, 1975.

GÉNICOT 1983 : Luc-Francis GÉNICOT (dir.), *Hesbaye namuroise*, Liège, Editions Pierre Mardaga, 1983 (Architecture rurale de Wallonie).

- GÉNICOT 1986 : Luc-Francis GÉNICOT (dir.), *Hesbaye liégeoise*, Liège, Editions Pierre Mardaga, 1986 (Architecture rurale de Wallonie).
- GÉNICOT 1987 : Luc-Francis GÉNICOT (dir.), *Ardenne centrale*, Liège, Editions Pierre Mardaga, 1987 (Architecture rurale de Wallonie).
- GÉNICOT 1988 : Luc-Francis GÉNICOT (dir.), *Fagne et Famenne*, Liège, Editions Pierre Mardaga, 1988 (Architecture rurale de Wallonie).
- GÉNICOT 1989 : Luc-Francis GÉNICOT (dir.), *Condroz*, Liège, Editions Pierre Mardaga, 1989 (Architecture rurale de Wallonie).
- GÉNICOT 1992 : Luc-Francis GÉNICOT (dir.), *Ardenne herbagère*, Liège, Editions Pierre Mardaga, 1992 (Architecture rurale de Wallonie).
- GÉNICOT 1996 : Luc-Francis GÉNICOT (dir.), *Patrimoine rural de Wallonie, la maison paysanne*, 2 vol., Bruxelles, Crédit Communal et Namur, Ministère de la Région Wallonne, 1996.
- GEUBEL 1849 : J.-B. GEUBEL, « Notices sur les voies romaines du nord de la province de Luxembourg », dans *Annales de l'Institut Archéologique du Luxembourg*, II, 1849.
- GOURDET 1960 : L. GOURDET, *Inventaire des blasons de la province de Luxembourg*, Gembloux, Duculot, 1960.
- HOFFSUMMER 1999 : Patrick HOFFSUMMER, *Les charpentes de toitures en Wallonie*, Namur, Ministère de la Région Wallonne, D.G.A.T.L.P., Division du Patrimoine, 1999 (Etudes et Documents. Monuments et Sites 1).
- IPM 1979, VII : *Le Patrimoine monumental de la Belgique*, vol. VII, Province de Luxembourg. Arrondissement de Marche-en-Famenne, Liège, 1979.
- IRPA 1977 : *Répertoire photographique du mobilier des sanctuaires de Belgique, Province du Luxembourg, Canton de Marche-en-Famenne*, Guy-Armand DE MENDIETA & Agnès GOUDERS (dir.), Ministère de la culture française, I.R.P.A., Bruxelles, 1977.
- Manuel de terrain* 1996 : *Pierres à bâtir traditionnelles de la Wallonie. Manuel de terrain*, Ministère de la Région wallonne, Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement, 1996.
- Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg*, vendredi 30 mars 1917, n° 28.
- MIGNOT 1999 : Claude MIGNOT, « Dérives monumentales », dans *Revue de l'art*, n° 123, 1999-1, pp. 5-12.

NÉMERY 1975 : Eugène NÉMERY, *La Famenne, histoire d'une région naturelle*, Gembloux, Editions Duculot, 1975.

PÉROUSE DE MONTCLOS 1972 : Jean-Marie PÉROUSE DE MONTCLOS, *Architecture. Méthode et vocabulaire*, Paris, Inventaire général des Monuments et des Richesses artistiques de la France, 1972 (Principes d'analyse scientifique).

REY 2000 : Alain REY (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2000.

SCHULLER 2002 : Manfred SCHULLER, « Le travail d'analyse du bâtiment en lui-même », dans *Méthodes en histoire de l'architecture*, Sabine FROMMEL (dir.), Paris, Monum, Editions du patrimoine, 2002, pp. 81-96.

TANDEL 1892 : Emile TANDEL, « Les communes luxembourgeoises », dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 1892.

TAUPIN 2002 : Jean-Louis TAUPIN, « La lecture des édifices et ses conditions improbables. La Bauforschung : un regard insistant », dans *Preparatory Architectural Investigation in the Restoration of Historical Buildings*, Krista DE JONGE & Koen VAN BALEN (éd.), Presses universitaires de Louvain, 2002, pp. 49-59.

VANDEN EYNDE 2002 : Jean-Louis VANDEN EYNDE, « Enghien (Belgique). Restauration du jardin des fleurs. Investigations préalables », dans *Preparatory Architectural Investigation in the Restoration of Historical Buildings*, Krista De Jonge et Koen Van Balen (éd.), Presses Universitaires de Louvain, 2002, pp. 205-212.

Sources électroniques

« Blé, fours, pains aux Mées », <http://www.lesmees.org/bulletins/b1993s/06.html>, [en ligne, 02/02/2007], 1993.

<http://www.kempeneers.org/sprokkels/sprokkel-4-019.html>, [en ligne, 02/02/2007].

<http://www.picasaweb.google.com/pierluber/marcheenfamennelux034/>, [en ligne, 02/2008].

Table des illustrations

- Fig. 1. Carte administrative de la Belgique. © IGN, Bruxelles, 2001.
- Fig. 2. Carte de la Famenne (région naturelle). Cf. GÉNICOT 1988, p. 31.
- Fig. 3. Plan de situation de Bourdon, aujourd'hui dans la commune d'Hotton. © IGN, Bruxelles.
- Fig. 4. Vue aérienne du cœur du hameau de Bourdon. ©Frédéric Warzée. s.d. [ca. 2003], dans *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie* 2006, p. 19.
- Fig. 5. *Le cœur du hameau de Bourdon sous Marenne (Hotton)*, dessin de Jean-Louis Vanden Eynde, 1986, dans GÉNICOT 1988, p. 224.
- Fig. 6. Extrait du *plan cadastral de la commune de Hotton 4e div./Marenne, section A*, délivrée à Arlon, 1981.
- Fig. 7. *Orthophotoplan, Bourdon, Chapelle Saint-Remacle, pavillon et ferme, Grand-Route, 4*. © Région wallonne.
- Fig. 8. Vue de la ferme Hogge, IG 2002.
- Fig. 9. Vue du pavillon et de la chapelle Saint-Remacle, IG 2002.
- Fig. 10. Vue du village de Bourdon, vers le pavillon et la chapelle. Photo : sept. 2007, consultable sur <http://www.picasaweb.google.com/pierluber/marcheenfamennelux034/>, [en ligne, 02/2008].
- Fig. 11. *Bourdon, Chapelle Saint-Remacle, pavillon et ferme, Grand-Route, 4, Plan-masse*. Cf. IPM 1979, VII, p. 188.
- Fig. 12. Vue du pavillon, angle Nord, IG 2002.
- Fig. 13. Vue du pavillon, angle Ouest, IG 2002.
- Fig. 14. Vue de la chapelle et du pavillon, angle Est, IG 2002.
- Fig. 15. Plan d'implantation de l'ensemble ferme, pavillon et chapelle. Réalisé sur la base de : IPM 1979, VII, p. 188 et extrait du *plan cadastral de la commune de Hotton 4e div./Marenne, section A*, délivrée à Arlon, 1981.
- Fig. 16. *Vue aérienne du cœur du hameau de Bourdon*. ©Frédéric Warzée. s.d. [ca. 2003], dans *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie* 2006, p. 19.
- Fig. 17. Vue en plan de la ferme Hogge. Réalisé sur la base de : IPM 1979, VII, p. 188 et orthophotoplan © Région wallonne.
- Fig. 18. Vue vers l'entrée de la ferme. IG 2002.
- Fig. 19. Elévation de la façade sur cour du corps de logis. Photo redressé IG 2003.
- Fig. 20. Elévation de la façade arrière du corps de logis. IG 2003.
- Fig. 21. Elévation de la façade sur cour du corps d'étable Ouest. Photo redressée IG 2003.
- Fig. 22. Elévation de la façade sur cour du corps d'étable Nord. Photo redressée IG 2003.
- Fig. 23. Elévation de la façade sur cour de la grange. Photo redressée IG 2003.
- Fig. 24. Chapelle, vue de l'entrée ; Pavillon, vue de l'élévation Sud-Ouest. Photo : sept. 2007, cf. <http://www.picasaweb.google.com/pierluber/marcheenfamennelux034/>, [en ligne, 02/2008].
- Fig. 25. Chapelle Saint-Remacle, vue vers le chevet. IG 2002
- Fig. 26. Autel majeur. Partie centrale XVII^e siècle, confessionnaux XVIII^e ou XIX^e siècle. IG 2002.
- Fig. 27. Vue du pavillon, angle Nord. IG 2002.
- Fig. 28. Vue du pavillon, angle Est. IG 2002.

- Fig. 29. Pavillon. Elévation NO. IG 2002.
- Fig. 30. Pavillon. Elévation NE. IG 2002.
- Fig. 31. Pavillon. Elévation SE. IG 2002.
- Fig. 32. Pavillon. Elévation SO. IG 2002.
- Fig. 33. Pavillon. Elévation NO. Ech. 1/50e. IG 2003.
- Fig. 34. Pavillon. Elévation NE. Ech. 1/50e. IG 2003.
- Fig. 35. Pavillon. Elévation SE. Ech. 1/50e. IG 2003.
- Fig. 36. Pavillon. Elévation SO. Ech. 1/50e. IG 2003.
- Fig. 37. Pavillon et four banal (traces au sol). Vue en plan rez-de-chaussée. Ech. 1/50e. IG 2003.
- Fig. 38. Pavillon. Rez. Baie de fenêtre. IG 2002.
- Fig. 39. Pavillon. Rez. Mur opposé à l'entrée. Trace d'une cheminée. IG 2002.
- Fig. 40. Pavillon. Rez. Trémie de l'escalier vers le 1er étage et plafond à entrevous et solives sur pointes. IG 2002.
- Fig. 41. Pavillon. Vue en plan 1er étage. Ech. 1/50e. IG 2003.
- Fig. 42. Pavillon. 1er étage. Cheminée. IG 2002.
- Fig. 43. Pavillon. 1er étage. Plafond. IG 2002.
- Fig. 44. Pavillon. 1er étage. Pan de bois. IG 2002.
- Fig. 45. Pavillon. Vue en plan du comble. Ech. 1/50e. IG 2003.
- Fig. 46. Pavillon. Comble. IG 2002.
- Fig. 47. Pavillon. Comble. IG 2002.
- Fig. 48. Pavillon. Comble. Vue de la partie haute de la charpente. IG 2002.
- Fig. 49. Pavillon. Vue en coupe AA'. Ech. 1/50e. IG 2003.
- Fig. 50. Pavillon. Vue en coupe BB'. Ech. 1/50e. IG 2003.
- Fig. 51. Baie de porte gothique, IG 2003.
- Fig. 52. Ferme. Vue des élévations encadrant l'entrée. Pignon du corps d'étable Nord. IG 2003.
- Fig. 53. Ferme. Vue des élévations encadrant l'entrée. Corps d'étable Ouest et annexes. IG 2003.
- Fig. 54. Chapelle. Dalle votive des de Vervy. IG 2002.
- Fig. 55. Chapelle. Baie murée de l'élévation NO, encadrant la dalle votive. IG 2002.
- Fig. 56. Carte Chanlaire-Capitaine, 1792-1796.
- Fig. 57. Généalogie de la famille de Nollet, en possession de la Seigneurie de Bourdon. IG 2005.
- Fig. 58. Chapelle. Dalle funéraire de la famille de Nollet. IG 2002.
- Fig. 59. Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens, levée à l'initiative du comte de Ferraris, La Roche, 175, H10.
- Fig. 60. Généalogie des familles de Nollet et de Waha, en possession de la Seigneurie de Bourdon. IG.
- Fig. 61. Carte du parcellaire, dressée entre 1815 et 1830, Marenne, arrondissement de Marche.
- Fig. 62. Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens, levée à l'initiative du comte de Ferraris, La Roche, 175, H10
- Fig. 63. Carte des chemins vicinaux, 1843.
- Fig. 64. Carte topographique dressée par Ph. Vandermaelen, ca 1848, modifiée après 1865-66.
- Fig. 65. Plan cadastral, Hotton 4e div./Marenne, 1958.
- Fig. 66. Plan cadastral, Hotton 4e div./Marenne, 1968.
- Fig. 67. Plan cadastral, Hotton 4e div./Marenne, 1878.
- Fig. 68. Carte postale. Ferme Hogge. s.d. [ca.1950].

- Fig. 69. Modèle réduit de la ferme, réalisé par Joseph-Marie Hogge, ca. 1960.
- Fig. 70. Photographie du pavillon. 1943. © IRPA
- Fig. 71. Pavillon de Bourdon. Georges Matagne, ca. 1960.
- Fig. 72. Joseph Hogge et Nelly Lechanteur. IG 2002.
- Fig. 73. Aline Hogge, 22-9-1948. IG 2002.
- Fig. 74. Louis Pierrard, 1894. IG 2002.
- Fig. 75. Plan cadastral, Hotton 4e div./Marenne, 1955.
- Fig. 76. Chapelle Saint-Remacle, Bourdon. 1943, © IRPA
- Fig. 77. Pavillon de Bourdon. Jacques Wauters, 1980.
- Fig. 78. Pavillon de Bourdon. Jacques Wauters, 1980.
- Fig. 79. Tableau de conversion des principales dimensions de maçonnerie et charpenterie du pavillon, en pieds et pouces, selon l'unité du pied de saint Hubert.
- Fig. 80. Pavillon. Elévation NE. Ech. 1/50e. Métrologie. IG 2006.
- Fig. 81. Pavillon. Elévation SO. IG 2002.
- Fig. 82. Pavillon. Elévation SO. Détail de la maçonnerie en pierre. IG 2002.
- Fig. 83. Carte du sol et sous-sol géologique. IGN 1978.
- Fig. 84. Fiche d'identification du calcaire givétien de la Calestienne. *Manuel de terrain* 1996, pp. 170-171.
- Fig. 85. Pavillon. Elévation Sud-Est. Détail du parement : moellons calcaires, joints au mortier de chaux, joints au ciment, trace d'un solin au mortier de chaux. IG 2003.
- Fig. 86. Pavillon. Elévation Sud-Ouest. Détail du sommet des maçonneries. IG 2003.
- Fig. 87. Détail d'une ancre. Façade Sud-Est. IG 2003.
- Fig. 88. Vue en perspective. Structure générale du pavillon. Tirants et ancres. Hors échelle. IG 2008.
- Fig. 89. Rez-de-chaussée. Plafond à entrevous en briques et solives sur pointe. Vue vers la trémie de l'escalier. IG 2002.
- Fig. 90. Vue en perspective. Plancher à entrevous en briques et solives sur pointe. Hors échelle. IG 2008.
- Fig. 91. 1er étage. Plafond. Détail remplissage torchis. IG 03.
- Fig. 92. Détail du plafond d'un fournil du Condroz (Soheit-Tinlot, XVII^e s.) protégé par une isolation de torchis, dans GÉNICOT 1989, p. 234.
- Fig. 93. 1er étage. Plafond : solives, lattis et plafonnage. Vue vers le pan de bois. IG 2003.
- Fig. 94. 1er étage. Plafond : solives, lattis et plafonnage. Vue vers la cheminée. IG 2003.
- Fig. 95. Vue en perspective. Plancher à solives et poutres. Hors échelle. IG 2008.
- Fig. 96. Vue en perspective. Charpente du comble. Hors échelle. IG 2008.
- Fig. 97. Vue en perspective. Charpente du comble. Hors échelle. IG 2007.
- Fig. 98. Comble. Charpente. Entretoise, poinçon et jambettes. Montage photo IG 2007.
- Fig. 99. Comble. Charpente. Vue du versant Nord-Est. Montage photo IG 2007.
- Fig. 100. Comble. Trappe d'accès. IG 2003.
- Fig. 101. Comble. Détail maçonnerie en surcroît. IG 2003.
- Fig. 102. Vue en perspective. Sablière posée sur la maçonnerie en surcroît. Hors échelle. IG 2007.
- Fig. 103. Charpente du comble. Coupe AA'. Vue vers le versant SO. IG 2004.
- Fig. 104. Versant SO. Assemblage de la sablière par enture à mi-bois. IG 2004.
- Fig. 105. Charpente du comble. Coupe BB'. Vue vers le versant SE. IG 2004.

- Fig. 106. Comble. Versant SE. Renfort de la sablière par pièce de chêne. IG 2004.
- Fig. 107. Comble. Chevrons découpés au droit de la cheminée.
- Fig. 108. Comble. Arêtier.
- Fig. 109. Vue en plan du chevronnage. Ech. 1/50e. IG 2003.
- Fig. 110. Couverture. Détail sommet du pavillon et girouette. IG 2003.
- Fig. 111. Pan de bois famennais, Monteuville (Hotton), xixe s.. Génicot 1988, p. 216.
- Fig. 112. 1er étage. Détail torchis du plafond et traverse au droit de la trappe d'accès au comble. IG 2003.
- Fig. 113. 1er étage. Pan de bois. Montage photo. IG 2007.
- Fig. 114. Vue en perspective. Pan de bois : interprétation de la structure complète. Hors échelle. IG 2008.
- Fig. 115. Rez-de-chaussée. Seuil en pierre de la baie d'entrée, flanqué de béton. IG 2004.
- Fig. 116. Encadrement de la baie de porte. Vue vers le SO. Montage photo. IG 2008.
- Fig. 117. Encadrement de baie. Elévation Nord-Ouest. 1er étage. Montage photo. IG 2008.
- Fig. 118. Rez-de-chaussée. Enduit à la chaux. Elévation NE. IG 2003.
- Fig. 119. 1er étage. Enduit fin mouluré au droit de la baie de fenêtre de l'élévation NE. IG 2003.
- Fig. 120. Cheminée commune des fermes famennaises en pans de bois. Soy (Erezée), XIX^e s. GÉNICOT 1988, p. 147.
- Fig. 121. 1er étage. Cheminée. IG 2004.
- Fig. 122. Cheminée. Vue de face. Ech. 1/25e.
- Fig. 123. 1er étage. Contre-cœur. IG 2004.
- Fig. 124. Atre. Vue en plan. Ech. 1/25e. IG 2005.
- Fig. 125. Planche « Boulanger » : « La fig. 1 représente le four par-devant, où on voit la bouche & la plaque CDFE, qui la ferme, & la hotte GH de la cheminée M, par où s'échappe la fumée du bois que l'on fait brûler dans le four, pour le chauffer au point que la chaleur puisse faire cuire le pain qu'on y met, après avoir retiré la braise avec le rable & l'écouvillon [fig. 6 et 8] ». DIDEROT & D'ALEMBERT 1751-72, article « Four ».
- Fig. 126. Planche X. MALOUIN 1779 [1767], pp. 373-374.
- Fig. 127. MALOUIN 1779 [1767], planche V bis, extrait. Chauffe du four à l'aide d'un rouable en bois.
- Fig. 128. MALOUIN 1779 [1767], planche VI bis, extrait. Enfournement des pains.
- Fig. 129. MALOUIN 1779 [1767], planche VII, extrait. Défournement des pains. On peut observer, en C, le porte-allume posé sur l'autel.
- Fig. 130. Élément de faitage en terre cuite, moulage à la main, glaçure de ton brun rouge. IG 2007.
- Fig. 131. Elévation Sud-Est. Détail de l'arc de décharge en briques. IG 2003.
- Fig. 132. Elévation Sud-Est. Détail du solin en mortier de chaux. IG 2003.
- Fig. 133. Vue en élévation Sud-Est. Témoins du four à pain. Ech. 1/50e. IG 2007.
- Fig. 134. Vue en élévation Sud-Est. Essai de restitution du volume du four à pain. Ech. 1/50e. IG 2007.
- Fig. 135. Vues en perspective. Essai de restitution du volume du four à pain. Hors échelle. IG 2007.
- Fig. 136. Ouverture du conduit de cheminée du four. IG 2004.
- Fig. 137. Maçonnerie de moellons de remploi et jointoiement au ciment. IG 2004.
- Fig. 138. Vue en plan du rez-de-chaussée. Essai de restitution du four à pain. Ech. 1/50e. IG 2008.
- Fig. 139. Vue en coupe BB'. Essai de restitution du four à pain. Ech. 1/50e. IG 2008.
- Fig. 140. Zone de 60 km de rayon autour de Bourdon, avec implantation de quelques fours à pain.

- Fig. 141. « Façade, plan et coupe d'un plus gros fournil sur cave, jumelé à une bonne porcherie sous fenil. Remarquer, au rez-de-chaussée, le système d'alimentation des porcs depuis la pièce du four et, à l'étage, l'installation d'un fumoir qui profite du conduit de la cheminée. Ville-du-bois à Vielsalm. 19e s. ». GÉNICOT 1992, p. 207.
- Fig. 142. En bas à droite : « Plan d'un fournil dont la pièce principale est surmontée d'un étage. Les deux boxes à cochons qui y sont appuyés, profitent de la chaleur du four proprement dit. Oppagne à Wéris (Durbuy). 19e s. ». GÉNICOT 1988, p. 194.
- Fig. 143. « Fournil en colombage. Des murets en pierre circonscrivent le four lui-même. Wéris (Durbuy), 2e moitié du 19e s. ». GÉNICOT 1988, p. 194.
- Fig. 144. « Gros fournil (45m²) qui superpose une cave, une boulangerie couverte d'épaisses voussettes, sans fenêtre, et un grenier avec petit pigeonnier (...). Borlez (Faimés), Ferme « Modave », vers 1800 ». GÉNICOT 1986, p. 175.
- Fig. 145. « (...) entièrement monté en moellons (...), fournil aménagé dans une tour d'angle d'un ancien complexe seigneurial. Comme souvent, le local sous la sole abrite une porcherie. Soheit-Tinlot (Tinlot). 17e s. ». GÉNICOT 1989, p. 234.
- Fig. 146. « Elévations, coupes et plan d'un fournil-colombier. De bas en haut, cave voûtée, boulangerie, grenier ou logement des saisonniers et colombier sous les combles (...). Celles (Faimés), début du XIX^e s. ». GÉNICOT 1983, p. 172.
- Fig. 147. « Elévation, coupe et plan d'une variante du précédent [fig. 146]. Remarquer pour isoler la charpente du feu, la couverture en dur sous forme de larges voussettes d'une brique d'épaisseur. Celles (Faimés), fin du XVIII^e s. ». GÉNICOT 1983, p. 173.
- Fig. 148. A droite. « [Fournil] d'une grosse ferme. Le four s'ouvre sur une pièce destinée à la préparation du pain et parfois même au logement des saisonniers (...). Mehaigne (Eghezée). Ferme Delà-l'eau, 2e moitié du XVIII^e s. ». GÉNICOT 1983, p. 151.
- Fig. 149. « Plan, coupes et élévation d'un fournil traditionnel en pierre abritant, sous deux toitures distinctes, un petit local et le four. (...). Moinet à Longvilly (Bastogne), 19e s. ». GÉNICOT 1987, p. 190.
- Fig. 150. « [Fournil] annexé à une petite exploitation. Lavoir (Héron), XIX^e s. ». GÉNICOT 1983, p. 151.
- Fig. 151. A droite. « Intérieur d'un fournil. Au centre, la bouche du four surmontée de la hotte en encorbellement de la cheminée. A remarquer la couverture de voussettes avec poutraison posée sur pointe. Tongrinne (Sombreffe), fin du XVIII^e s. ». GÉNICOT 1983, p. 152.
- Fig. 152. « Fournil à deux bâtières en bordure de chemin. Devant le cul de four, d'étonnantes dalles de grès délimitent un enclos de 3,80m² pour le cochon qui loge sous la sole. Grandzée à Plainevaux (Neupré), 19e s. ». GÉNICOT 1989, p. 236.
- Fig. 153. « (...) Version plus courante, bien individualisée par ses deux toitures distinctes couvrant la pièce du four et le four proprement dit, sous appentis. Iveldingen à Amel, 19e s. ». GÉNICOT 1992, p. 205.
- Fig. 154. Comparaison, à la même échelle, des plan de divers fours et fournils de la région. En bas à droite : Bourdon.
- Fig. 155. Statue de sainte Barbe. Bois polychrome. IRPA. 1977, pp. 40-41.
- Fig. 156. Charpente. About d'un élément de l'enrayure au droit du versant NE. IG 2004.
- Fig. 157. Pavillon. Elévation NO. Ech. 1/50e. Etat sanitaire. IG 2008
- Fig. 158. Pavillon. Elévation NE. Ech. 1/50e. Etat sanitaire. IG 2008.

- Fig. 159. Pavillon. Elévation SE. Ech. 1/50e. Etat sanitaire. IG 2008.
- Fig. 160. Pavillon. Elévation SO. Ech. 1/50e. Etat sanitaire. IG 2008.
- Fig. 161. Pavillon et four. Vue en plan rez-de-chaussée. Ech. 1/50e. Etat sanitaire. IG 2008.
- Fig. 162. Pavillon. Vue en plan 1er étage. Ech. 1/50e. Etat sanitaire. IG 2008.
- Fig. 163. Pavillon. Vue en plan du comble. Ech. 1/50e. Etat sanitaire. IG 2008.
- Fig. 164. Pavillon. Vue en coupe AA'. Ech. 1/50e. Etat sanitaire. IG 2008.
- Fig. 165. Pavillon. Vue en coupe BB'. Ech. 1/50e. Etat sanitaire. IG 2008.
- Fig. 166. Plan relief du site. Hors échelle. Situation projetée. IG 2008.
- Fig. 167. Plan d'implantation du pavillon et du four. Ech. 1/100e. Situation projetée. IG 2008.
- Fig. 168. Pavillon. Elévation NO. Ech. 1/50e. Situation existante. IG 2003.
- Fig. 169. Pavillon. Elévation NO. Ech. 1/50e. Situation projetée. IG 2008.
- Fig. 170. Pavillon. Elévation NE. Ech. 1/50e. Situation existante. IG 2003.
- Fig. 171. Pavillon. Elévation NE. Ech. 1/50e. Situation projetée. IG 2008.
- Fig. 172. Pavillon. Elévation SE. Ech. 1/50e. Situation existante. IG 2003.
- Fig. 173. Pavillon. Elévation SE. Ech. 1/50e. Situation projetée. IG 2008.
- Fig. 174. Pavillon. Elévation SO. Ech. 1/50e. Situation existante. IG 2003.
- Fig. 175. Pavillon. Elévation SO. Ech. 1/50e. Situation projetée. IG 2008.
- Fig. 176. Pavillon et four. Vue en plan rez-de-chaussée. Ech. 1/50e. Situation existante. IG 2003.
- Fig. 177. Pavillon et four. Vue en plan rez-de-chaussée. Ech. 1/50e. Situation projetée. IG 2008.
- Fig. 178. Pavillon. Vue en plan 1er étage. Ech. 1/50e. Situation existante. IG 2003.
- Fig. 179. Pavillon. Vue en plan 1er étage. Ech. 1/50e. Situation projetée. IG 2008.
- Fig. 180. Pavillon. Vue en plan du comble. Ech. 1/50e. Etat existant. IG 2003.
- Fig. 181. Pavillon. Vue en plan du comble. Ech. 1/50e. Etat projeté. IG 2008.
- Fig. 182. Pavillon. Vue en coupe AA'. Ech. 1/50e. Situation existante. IG 2003.
- Fig. 183. Pavillon et four. Vue en coupe AA'. Ech. 1/50e. Situation projetée. IG 2008.
- Fig. 184. Pavillon. Vue en coupe BB'. Ech. 1/50e. Situation existante. IG 2003.
- Fig. 185. Pavillon et four. Vue en coupe BB'. Ech. 1/50e. Situation projetée. IG 2008.
- Fig. 186. Pavillon. Vues extérieures. Maquette. Hors échelle. Situation projetée. IG 2008.
- Fig. 187. Pavillon. Vue en coupe vers le NE. Maquette. Hors échelle. Situation projetée. IG 2008.
- Fig. 188. Pavillon. Vue en coupe vers le NO. Maquette. Hors échelle. Situation projetée. IG 2008.
- Fig. 189. Pavillon. Escalier du rez-de-chaussée. Maquette. Hors échelle. Situation projetée. IG 2008.
- Fig. 190. Pavillon. Maquette. Escalier du 1er étage. Hors échelle. Situation projetée. IG 2008.
- Fig. 191. Pavillon. Vues du comble. Maquette. Hors échelle. Situation projetée. IG 2008.
- Fig. 192. Pavillon. Vue du rez-de-chaussée. Maquette. Hors échelle. Situation projetée. IG 2008.
- Fig. 193. Pavillon. Vue du 1er étage. Maquette. Hors échelle. Situation projetée. IG 2008.